
HISTOIRE DE BOURGEOIS
HISTOIRE DES ACADIENS
1604-1713



THE BOURGEOIS STORY
HISTORY OF THE ACADIANS
1604-1713

By/Par : Marc Bourgeois, Chelsea, QC
Histoire-de-Bourgeois.ca / The-Bourgeois-Story.ca

Ce document, le plus ambitieux que je n'ai jamais entrepris, est né d'un besoin de centraliser les faits historiques et chronologiques en un seul endroit à la suite de la réalisation que même si mes monographies traitaient de l'histoire acadienne, elles divisaient cette histoire en plusieurs monographies.

J'ai donc décidé que la création d'une chronologie historique centrale me permettrait de faire référence à cette chronologie et d'approfondir les questions historiques spécifiques dans des monographies spécifiques toute en maintenant une perspective centralisée.

Si je découvrais des faits nouveaux ou supplémentaires qui devraient être mis en évidence, ils pourraient être ajoutés aux chronologies historiques centrales.

Bien que la plupart des récits historiques traitants de la colonie acadienne soient thématiques, fournissant des informations historiques, mais pas nécessairement de façon linéaire, ce qui est parfois difficile à suivre, j'ai opté pour une approche linéaire qui décrirait l'événement de manière séquentielle.

Bien que cela convienne à mon objectif, cela pourrait conduire à une fausse croyance que l'événement A a conduit à l'événement B qui a conduit à l'événement C et ainsi de suite.

Bien que cet effet en cascade semble vrai dans un sens global, il est trompeur parce que chaque événement historique est le résultat de dizaines, des centaines, voire des milliers d'événements auxiliaires, conduisant à un seul résultat.

Étant donné que j'élaborais cette chronologie, j'ai décidé de l'élargir pour inclure des éléments d'information spécifiques requis dans d'autres monographies que je suis en train d'écrire (c'est-à-dire les capitales de l'Acadie, les serments d'allégeance, la démographie).

Cela m'a également permis de superposer dans ce cadre historique plus large, des événements de la famille Bourgeois tels que la naissance, les mariages et les décès ainsi que des événements historiques impliquant directement ou mentionnant des membres de la famille Bourgeois.

This document, the most ambitious I have ever undertaken, was born from a need to centralize historical and chronological facts in one place following the realization that while my monographs addressed Acadian history, they were dividing that history across multiple monographs.

So, I decided that creating a central historical timeline would allow me to reference that timeline and delve deeper into specific historical issues in specific monographs while maintaining a centralized perspective.

Should I discover new or additional facts that should be highlighted they could be added to the central historical timelines.

While most historical accounts of Acadian colony are thematic, providing historical information but not necessarily in a linear fashion which is sometimes hard to follow, I opted for a linear approach that would describe events in sequential fashion.

While this suits my purpose, it might lead to a false belief that event A led to event B which led to event C and so on.

While this cascading effect seems true in an overall sense, it is misleading because each historical event is the result of tens, hundreds even thousands of ancillary events, leading to one outcome.

Given that I was developing this timeline, I decided that I would expand it to include specific pieces of information required in other monographs I am presently writing (i.e., capitals of Acadia, oaths of allegiance, demographics).

This also allowed me to overlay in this larger historical framework, Bourgeois family events such as birth, marriages and deaths as well as historical events directly involving or mentioning Bourgeois family members.

Afin de distinguer ces éléments d'information disparates et de faciliter la lecture du document, j'ai créé un système de codage couleur qui me permettrait, à moi et aux lecteurs, de mieux identifier les blocs de texte.

Il convient également de noter que ce document a été créé pour être lu dans son format électronique qui contient des centaines de liens vers des ressources externes et des documents contenant des informations plus détaillées sur les personnes, les lieux et les événements.

Certains de ces liens mèneront à des documents sources originaux.

J'espère que le résultat nous aidera à mieux comprendre nos ancêtres Bourgeois et l'époque dans laquelle ils ont vécu.

In order to distinguish these disparate pieces of information and to facilitate the reading of the document, I created a colour-coding system that would allow readers and me to better identify blocks of text.

It should also be noted that this document was created to be read in its electronic format which contains hundreds of links to external resources and documents containing more detail information about people, places and events.

Some of these links will lead to original source documents.

I hope that the result will help us to better understand our Bourgeois ancestors and the time they lived in.





	Code Couleur	Colour Code
	Bris de section	Section breaks
	Texte principal	Main text
	Commentaires	Comments
	Citations de texte original	Quotes from original text
	Les Capitales	The Capitols
	Recensements et Démographie	Censuses and Demography
	Lié à la famille Bourgeois	Related to Bourgeois family
	Serment d'allégeance	Oath of allegiance





Avis	Warning
<p>J'ai toujours évité d'écrire sur l'histoire acadienne en raison du risque de perpétuer des faussetés et des mythes acadiens ou de commettre des erreurs historiques. Étant donné que mes autres monographies, passées et futures, nécessitaient un contexte ou une référence historique, j'ai décidé que le faire ici valait les risques que cela implique.</p> <p>J'ai tenté de refléter le plus fidèlement possible l'histoire du territoire que nous appelons « Acadie ». Confronté à des différences dans le récit historique, j'ai choisi la version qui semblait la plus répandue.</p> <p>Une liste des sources utilisées est présentée à la fin de cette monographie.</p>	<p>I have always avoided writing about Acadian history because of the risk of perpetuating Acadian myths and falsehoods or making historical errors. Because my other monographs, past and future, required an historical context or reference, I have decided that doing so here was worth the risks that that involves.</p> <p>I have attempted to reflect the most accurately possible the history of the territory we call “Acadia”. When confronted with differences in the historical accounts, I selected the version which seemed the most prevalent.</p> <p>A list of the sources used is presented at the end of this monograph.</p>



Sans histoire, c'est-à-dire des faits documentés, le folklore crée des légendes
à partir de criminels
(Traduction de l'anglais)

— Gary M. Lavergne — Auteur et Historien —
Modifier par Marc Bourgeois



Without history, that is documented facts, folklore creates legends
out of criminals

— Gary M. Lavergne — Author and Historian —
Modified by Marc Bourgeois

Table des Matières – Table of Contents

Avant-Propos.....	2
Foreword.....	2
Code Couleur.....	4
Colour Code.....	4
Quelques définitions	10
Some definitions	10
L'arrivée des Français.....	13
Arrival of the French	13
L'établissement de l'avant-poste de Port-Royal.....	13
Establishment of the Port-Royal outpost.....	13
Nouvelle Écosse I	28
Nova Scotia I.....	28
La première conquête anglaise.....	28
The first English conquest	28
Retour des Français.....	35
Return of the French	35
Colonisation de l'Acadie.....	35
Colonization of Acadia	35
La Rébellion de 1635	46
The Rebellion of 1635	46
Nouvelle Écosse II – Occupation Anglaise.....	67
Nova Scotia II – English occupation	67
Développement d'un état d'esprit républicaine.....	67
Development of a republican mind set	67
<i>Le Conseil souverain de la Nouvelle France</i>	84
<i>The Sovereign Council of New France</i>	84
Retour des Français.....	93
Return of the French	93
Résumé recensement de 1671	96
Summary 1671 census	96
Résumé du recensement de Port-Royal 1678/79.....	104
Summary of the Port Royal 1678/79 census.....	104
Sorcellerie à Beaubassin	107
Whitchcraft at Beaubassin	107

Résumé du recensement de 1686	114
Summary of the 1686 census.....	114
Résumé du recensement de 1689	121
Summary of the 1689 census.....	121
L'Acadie sous deux drapeaux.....	125
Acadia under two flags.....	125
L'expédition de 1690 sur Québec	127
The 1690 Expedition on Québec.....	127
Résumé du recensement de 1693	136
Summary of the 1693 census.....	136
Une marée changeante.....	140
A changing tide	140
Accentuation des agressions des deux côtés.....	140
Increased aggression on both sides	140
Résumé du recensement de 1698	149
Summary of the 1698 census.....	149
Résumé du recensement de 1700	155
Summary 1700 census	155
Résumé recensement de 1701	158
Summary 1701 census	158
Résumé recensement de 1703	163
Summary 1703 census	163
Résumé recensement de 1707	175
Summary 1707 census	175
Nouvelle-Écosse III	181
Nova Scotia III.....	181
La chute de Port-Royal.....	181
The fall of Port Royal.....	181
L'échec de l'expédition Walker/Québec.....	190
The failed Walker/Québec expedition.....	190
Le Traité Utrecht	198
The Treaty of Utrecht.....	198
Résumé recensement de 1714	204
Summary 1714 census	204
Les Conclusions	206

Conclusions	206
Les Sources – The Sources	211

Un établissement : un endroit, généralement inhabité jusqu'à présent, où les gens établissent une **communauté**. La complexité d'un établissement peut aller d'un petit nombre de logements regroupés à la plus grande des villes avec des zones urbanisées environnantes. Les établissements peuvent comprendre des hameaux, des villages, des villes et des villages. Un établissement peut avoir des propriétés historiques connues telles que la date ou l'époque à laquelle il a été colonisé pour la première fois, ou colonisé pour la première fois par des personnes particulières.

Une communauté : est une unité sociale (un groupe d'êtres vivants) avec des points communs tels que les normes, la religion, les valeurs, les coutumes ou l'identité. Il partage un sentiment d'appartenance Situé dans une zone géographique donnée (par exemple, un pays, un village, une ville ou un quartier). Des relations durables qui s'étendent au-delà des liens généalogiques immédiats définissent également un sentiment de communauté, important pour leur identité, leur pratique et leurs rôles dans les institutions sociales telles que la famille, la maison, le travail, le gouvernement, la société ou l'humanité en général.

Une colonie : En sciences politiques, une colonie est un territoire soumis à une forme de domination étrangère. Bien que dominées par les coloniseurs étrangers, les colonies restent séparées de l'administration du pays d'origine des coloniseurs, l'État métropolitain (ou « mère patrie »). Cette séparation de l'administration coloniale ne fait des colonies, ni des territoires incorporés, ni des États clients. Certaines colonies ont été organisées soit comme des territoires dépendants qui ne sont pas suffisamment autonomes, soit comme des colonies autonomes contrôlées par des colons.

Colonie de peuplement : est une forme de colonialisme qui *cherche à remplacer la population d'origine* du territoire colonisé par une nouvelle société de colons. Comme pour toutes les formes de colonialisme, il est basé sur une domination exogène, *généralement organisée ou soutenue par une autorité impériale*. Le colonialisme colonisateur est mis en œuvre par divers moyens allant du dépeuplement violent des anciens habitants à des moyens plus subtils et légaux tels que l'assimilation ou la reconnaissance de l'identité

A settlement: a place, typically one that has hitherto been uninhabited, where people establish a **community**. The complexity of a settlement can range from a small number of dwellings grouped together to the largest of cities with surrounding urbanized areas. Settlements may include hamlets, villages, towns and cities. A settlement may have known historical properties such as the date or era in which it was first settled, or first settled by particular people.

A community: is a social unit (a group of living beings) with commonality such as norms, religion, values, customs, or identity. It shares a sense of place situated in a given geographical area (I,e., a country, village, town, or neighbourhood). Lasting relations that extend beyond immediate genealogical ties also define a sense of community, important to their identity, practice, and roles in social institutions such as family, home, work, government, society, or humanity at large.

A colony: In political science, a colony is a territory subject to a form of foreign rule. Though dominated by the foreign colonizers, colonies remain separate from the administration of the original country of the colonizers, the metropolitan state (or “mother country”). This colonial administrative separation makes colonies neither incorporated territories nor client states. Some colonies have been organized either as dependent territories that are not sufficiently self-governed, or as self-governed colonies controlled by colonial settlers.

Colonial Settlement: is a form of colonialism that *seeks to replace the original population of the colonized territory* with a new society of settlers. As with all forms of colonialism, it is based on exogenous domination, typically *organized, or supported by an imperial authority*. Settler colonialism is enacted by a variety of means ranging from violent depopulation of the previous inhabitants to more subtle, legal means such as assimilation or recognition of indigenous identity within a colonial framework. *Settler colonialism contrasts with*

autochtone dans un cadre colonial. *Le colonialisme colonisateur contraste avec le colonialisme d'exploitation*, qui implique une politique économique nationale de conquête d'un pays pour exploiter sa population comme main-d'œuvre bon marché ou libre et ses ressources naturelles comme matière première.

Un poste de traite : une station de traite, ou maison de traite, également connue sous le nom d'usine, était un établissement ou une colonie où des biens et des services pouvaient être échangés. En règle générale, l'emplacement du poste de traite permettrait aux gens d'une région géographique d'échanger des biens produits dans une autre région. Dans certains cas, les habitants locaux pouvaient utiliser un poste de traite pour échanger des produits locaux contre des biens qu'ils souhaitaient acquérir.

Une capitale : (du latin *caput, capitis, tête*) est une ville où siègent les pouvoirs, ou une ville ayant une prééminence dans un domaine social, culturel, économique ou sportif. Dans ce cas, on parle aussi de métropole.

Le terme capitale seul désigne souvent la capitale d'un État, ville où siègent généralement les pouvoirs nationaux. Cependant, dans certains pays, la capitale constitutionnelle n'est pas le siège des institutions, notamment les Pays-Bas, dont la capitale est Amsterdam bien que toutes les institutions se trouvent à La Haye.

Dans certains pays constitués d'une fédération d'États, chacun d'eux a sa propre capitale et le pays a une capitale fédérale, nommée "capitale (ville) fédérale". Ainsi, aux États-Unis, Sacramento est la capitale de l'État de la Californie et Washington, D.C. est la capitale des États-Unis (c.-à-d., la capitale fédérale), comme Québec est la capitale de la province du Québec et Ottawa la capitale du Canada ; en Suisse, Bern est à la fois capitale (chef-lieu) du Canton de Bern, et ville fédérale de la Suisse.

Nous devons donc conclure qu'une capitale est le centre administratif, financière et politique d'un pays, territoire ou région définie.

Capitales externes à un territoire : En de rares occasions, la capitale ne se trouve pas sur le territoire qu'elle administre. Notamment :

exploitation colonialism, which entails a national economic policy of conquering a country to exploit its population as cheap or free labour and its natural resources as raw material.

A trading post: a trading station, or trading house, also known as a factory, was an establishment or settlement where goods and services could be traded. Typically, the location of the trading post would allow people from one geographic area to trade in goods produced in another area. In some examples, local inhabitants could use a trading post to exchange local products for goods they wished to acquire.

A capitol: (from the Latin *caput, capitis, meaning head*) is a city where the powers sit, or a city having a pre-eminence in a social, cultural, economic, or sporting field. In this case, we also speak of *metropolis*.

The term *capitol* alone often refers to the capitol of a State, *a city where national powers usually sit*. However, in some countries, the *constitutional capitol* is not the seat of the institutions, notably the *Netherlands*, whose capitol is *Amsterdam* although all the institutions are in *The Hague*.

In some countries made up of a federation of states, each state may have its own capitol while the country has a federal capitol, called a federal capitol (city). Thus, in the United States, *Sacramento* is the capitol of state of California and *Washington, D.C.* is the capitol of the United States (i.e., federal capitol), as *Quebec* is the capitol of the province of Quebec and *Ottawa* the capitol of Canada; in Switzerland, Bern is both capitol of the Canton of Bern, and capitol city of Switzerland.

We must therefore conclude that a capitol is the administrative, financial, and political center of a defined country, territory, or region.

Capitols outside a territory: On rare occasions, the capitol is not lodged in the territory it administers. Notably:

- Mafikeng, en Afrique du Sud, fut capitale du Bechuanaland (aujourd'hui le Botswana) de 1894 à 1965 ;
- Bruxelles, capitale de la Belgique et siège des institutions de la Région de Bruxelles-Capitale, est également le siège des institutions de la Région flamande. Lorsque les institutions de la Région et de la Communauté flamande ont été fusionnées, cette dernière entité fédérée siégeait déjà à Bruxelles au moment de la fusion ;
- Saint-Louis, au Sénégal fut, jusqu'en 1957, la capitale de la Mauritanie. Cette ville fut à cette date remplacée comme capitale par Nouakchott nouvellement fondée ;
- En Inde, deux villes sont chacune capitale de deux États : Hyderabad (sur le territoire du Telangana), capitale commune des États de l'Andhra Pradesh et du Telangana, ainsi que Chandigarh (territoire fédéral distinct des deux États), capitale commune des États du Pendjab et de l'Haryana.

Nous devons donc également conclure que la capitale (c'est-à-dire le centre administratif, financier et politique) n'a pas besoin de se trouver sur le territoire qu'elle administre.

- Mafikeng, South Africa, was the capitol of Bechuanaland (now Botswana) from 1894 to 1965;
- Brussels, capitol of Belgium and seat of the institutions of the Brussels-Capital Region, is also the seat of the institutions of the Flemish Region. When the institutions of the Region and the Flemish Community were merged, the latter federated entity was already sitting in Brussels at the time of the merger;
- Saint-Louis, in Senegal was, until 1957, the capitol of Mauritania. This city was on this date replaced as capitol by the newly founded Nouakchott;
- In India, two cities are each capitol of two states: Hyderabad (on the territory of Telangana), the common capitol of the states of Andhra Pradesh and Telangana, and Chandigarh (separate federal territory of the two states), the common capitol of the states of Punjab and Haryana.

We must therefore also conclude that the capitol (i.e., administrative, financial, and political center) does not need to be in the territory which it administers.



L'arrivée des Français
L'établissement de l'avant-poste de Port-Royal
1603-1620

Arrival of the French
Establishment of the Port-Royal outpost
1603-1620

1603

1603

Comme vous l'avez sans doute appris en effectuant des recherches sur l'histoire l'Acadie ;

« en 1603, [Pierre du Gast, sieur de Monts](#), gentilhomme de la cour de France et originaire de la Saintonge, avait obtenu de Henri IV le titre de “[vice-roy](#) et capitaine-général”, tant en mer qu'en terre du pays de *Cadie*¹, du Canada et autres terres de la Nouvelle-France, du 40e au 46e degré, Tadoussac, rivière du Canada (fleuve Saint-Laurent) tant du côté d'un côté que de l'autre, avec mission, de peupler, de cultiver et de fortifier lesdites terres et en convertir les indigènes, avec *droit exclusif pendant 10 ans de trafiguer avec les sauvages desdites terres* ».²

À cette fin, le sieur des Monts forme une société, « la compagnie de l'Acadie », dont le capital (c.-à-d., financement) est donné en gage, en partie par lui-même et partie par des négociants de Saint-Malo.

Le 7 avril 1604, l'expédition embarque au Havre sur 4 voiliers pour le nouveau continent. De Monts est accompagné de [Jean Biencourt de Poutrincourt](#) [2], sieur de Poutrincourt, un frère d'armes, de [Samuel de Champlain](#) [2] [3], un compatriote de la Saintonge, et « géographe du Roy », de [Dupont-Gravé](#) [2], armateur de Saint-Malo, de [Louis Hébert](#) [2], apothicaire de Paris et d'autres gentilshommes français ainsi que de 120 engagés divers.

As you have no doubt learned while doing research into the history of Acadia;

(Translation)

« in 1603, [Pierre du Gast, Sieur de Monts](#), gentleman of the Court of France and native of Saintonge, had obtained from Henry IV the title of ‘[viceroy](#) and captain-general’, both at sea and on the land of the territory of *Cadie*³, of Canada and other lands of New France, from the 40th to the 46th parallel, Tadoussac, the river of Canada (St., Lawrence River) on both sides, with the mission, to populate, cultivate and fortify the said lands and to convert the natives, with the *exclusive right to trade with the natives said land for 10 years*. »

To this end, the Sieur de Monts formed a company, called the “Acadia company”, whose capitol (i.e., funding) was pledged, in part by himself and in part by merchants/traders of Saint-Malo.

On April 7, 1604, the expedition embarked in Le Havre on 4 sailboats for the new continent. De Monts is accompanied by [Jean Biencourt de Poutrincourt](#) [2], Sieur de Poutrincourt, a brother in arms, [Samuel de Champlain](#) [2] [3], a compatriot of the Saintonge, and “geographer of the King”, [Dupont-Gravé](#) [2], a shipowner of Saint Malo, [Louis Hébert](#) [2], apothecary from Paris and other French gentlemen as well as 120 various hired recruits.

¹ Comme le montre ma monographie « Où était l'Acadie et qui étaient les Acadiens ? », l'Acadie était un territoire mal défini et souvent changeant qui figurait sur très peu de cartes, la plupart préparées avant la fondation de la colonie en Amérique du Nord ou après la signature du Traité d'Utrecht en 1713 qui ont été créé par les deux parties pour définir un territoire qui n'avait pas encore de frontières pour le contraindre.

² Texte tirer de « Histoire des Acadiens », Bonna Arsenault — Mise à Jour de Pascal Alain, Éditions FIDES, 2005, ISBN 2-7621-2613-4, page 25

³ As shown in my monograph “Where was Acadia and who were the Acadians?”, Acadia was an ill-defined and often changing territory which showed up on very few maps, most prepared prior to the founding of the colony in North America or after the signing of the Treaty of Utrecht in 1713, which were created by both parties to define a territory that had yet to have borders to constrain it.

Deux des navires se dirigent vers [Tadoussac](#)⁴ alors que les deux autres, favorisés par les vents cléments, arrivent en vue des côtes de l'Acadie quatre semaines plus tard. De Monts entre dans une grande baie qu'il appelle la baie Française (baie de Fundy) et qu'ils explorent minutieusement avant de revenir à l'île [Sainte-Croix \(Dotchet Island\)](#) dans la baie de Passamaquoddy où il débarque en juillet pour passer l'hiver.

Samuel de Champlain prend en charge la construction des installations pour passer l'hiver pendant que M. De Poutrincourt retourne en France recruter de nouveaux colons.

Ce premier hiver a été cruel et pénible, et 36 âmes de l'expédition sont perdues au froid et au scorbut.

Ayant à peine survécu à l'hiver, et par manque de ressources sur l'île, ils transportent d'un commun accord l'établissement de l'Île Saint-Croix à [Port-Royal](#) [2] [3], un endroit remarqué par Pointricourt lors de ses explorations de la côte comme endroit propice pour établir sa colonie.

Port-Royal devient la base d'opérations de la « compagnie de l'Acadie », en Amérique du Nord.

Un sous-objectif de cet article sera de montrer le mouvement de ce que l'ont prétend être la capitale de la colonie que nous appelons l'Acadie.

À cette époque, il ne s'agissait que d'un avant-poste commercial composé de moins de 120 hommes dont le seul but était d'appuyer l'avant-poste dans son objectif commercial d'extraire toutes les marchandises qu'ils pouvaient et de les renvoyer en France pour l'enrichissement de la « Compagnie de l'Acadie ».

Two of the ships headed towards [Tadoussac](#)⁵ while the other two, favoured by the mild winds, arrived in sight of the coasts of Acadia four weeks later. De Monts entered a large bay that he called the "Baie Française" (Bay of Fundy) and which they explored meticulously before returning to [Sainte-Croix \(Dotchet Island\)](#) in Passamaquoddy Bay where he landed in July to spend the winter.

Samuel de Champlain took charge of building the facilities to spend the winter while M. De Poutrincourt returned to France to recruit new settlers.

This first winter was cruel and painful, and 36 souls of the expedition were lost to the cold and scurvy.

Having barely survived the winter, and due to lack of resources on the island, by agreement, they transported the settlement from Île Saint-Croix to [Port Royal](#) [2] [3], a place noticed by Pointricourt during his explorations of the coast as a suitable place to establish his colony.

Port Royal became the base of operations of the "Acadia company" in North America.

A sub-goal of this article will be to show the movement of what is claimed to be the capitol of the colony we call Acadia.

At that time, it was no more than a commercial outpost consisting of fewer than 120 men whose sole goal was to support the outpost in its commercial objective of extracting whatever goods they could and to return them to France for the enrichment of the "Acadia Company".

⁴ Le village de [Tadoussac](#) est reconnu comme étant le plus vieux de la province du Québec. Il a célébré son 400^e anniversaire en 2001, soit 7 ans avant le 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008.

⁵ The village of [Tadoussac](#) is recognized as the oldest in the province of Quebec. It celebrated its 400th anniversary in 2001, 7 years before the 400th anniversary of Quebec City in 2008.

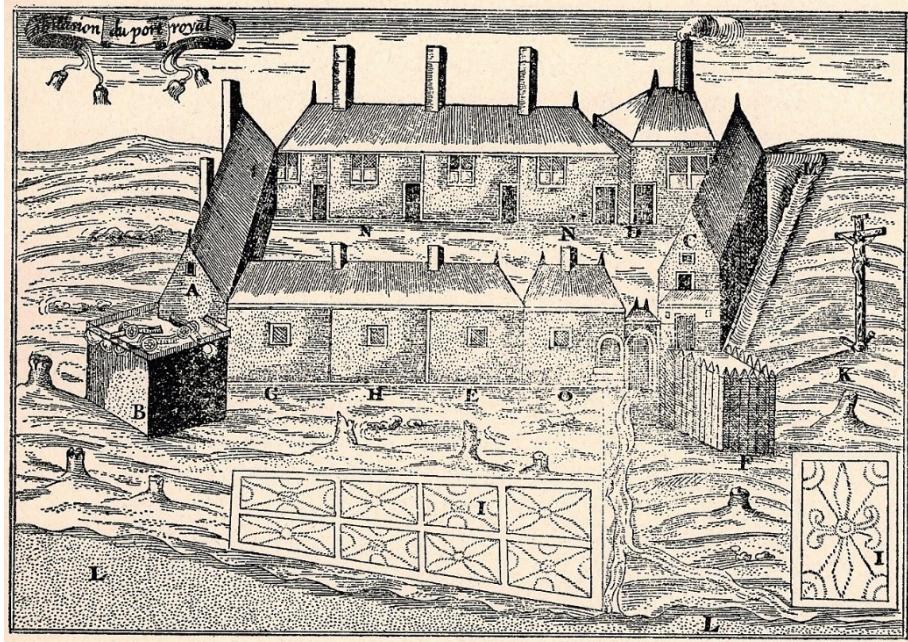
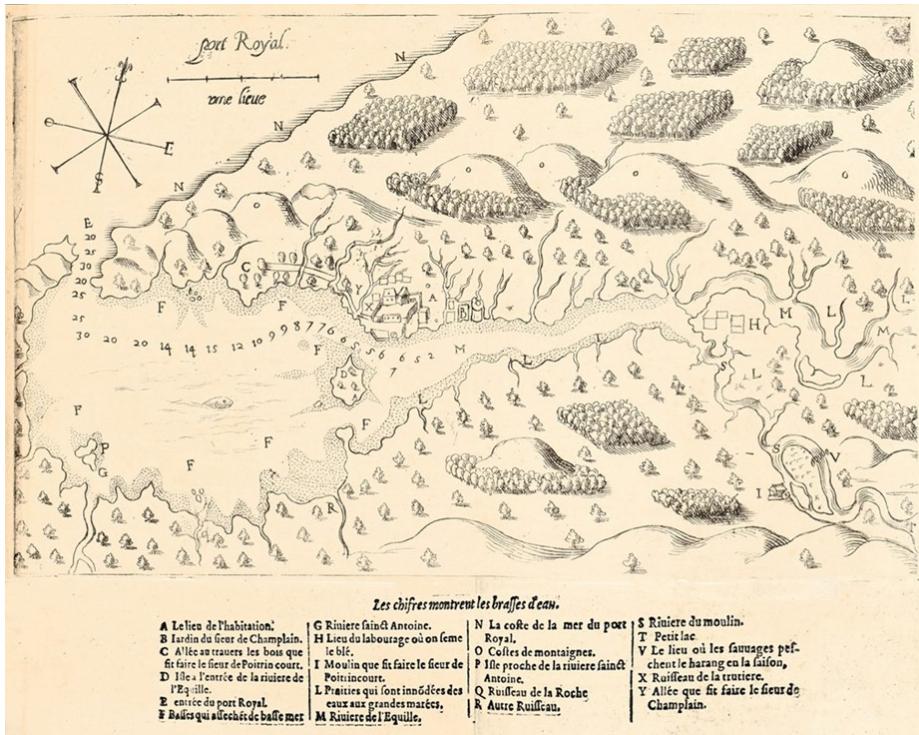


Figure 1 - Habitation à/at de Port-Royal⁶



Carte/Map 1 - Port-Royal

⁶ « Habitation du port royal », par Champlain, 1613, (A) Logement des artisans. (B) Plate forme où était le canon. (C) Le magasin. (D) Logement du sieur de Pont-gravé & Champlain. (E) La forge. (F) Palissade de pieux. (G) Le four. (H) La cuisine. (O) Petite maisonnette où l'on retirait les ustensiles de nos barques; que depuis le sieur de Poitrincourt fit rebâtir et y logea le sieur Boulay quand le sieur du Pont s'en revint en France. (P) La porte de l'Habitation. (K) Le cimetière. (L) La rivière.

Alors que la **mission** accordée à Pierre du Gast, sieur de Monts est de **peupler**, cultiver et fortifier lesdites terres et de convertir les indigènes, les droits exclusifs de **commercer avec les indigènes dits terres pendant 10 ans seulement** exclurait toute incitatif à rendre permanente toute activité faite en Amérique du Nord.

L'absence de femmes et d'enfants ou de familles de quelques natures que ce soit nous empêcherait même d'appeler les personnes travaillant ici sous **contrat** des « Colons ». Leurs intentions, pour la plupart, a toujours été de rentrer chez eux en France à la fin de leurs contacts.

Se serait une exagération d'appeler cet avant-poste une capitale, et encore moins un capital basé sur la définition fournie dans l'introduction.

1606

La colonisation française de l'Acadie commença véritablement le 13 mai 1606, lorsque le *Jonas*⁷, un navire de cent cinquante tonneaux, chargé de provisions et transportant 40 hommes, hisse l'ancre au port de La Rochelle et mit le cap sur l'avant-poste naissant de Port-Royal, de l'autre côté de l'Atlantique.

Cette expédition, sous le commandement de Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, établira la *première colonie agricole française* sur la côte atlantique nord de l'Amérique du Nord.

Voici les grandes lignes des contrats signés par les hommes de l'expédition ;

While the mission granted Pierre du Gast, Sieur de Monts is to **populate**, cultivate and fortify the said lands and to convert the natives, the *exclusive right to trade with the natives said land for only 10 years* would exclude any incentive to make permanent any endeavours made in North America.

The absence of women and children or families of any kind would even preclude us from calling the individuals working here under **contract** "Colonists". Their intent, for the most part, was always to go home to France at the end of their contacts.

To call this outpost a settlement, let alone a capitol based on the definition provided in the introduction would be an exaggeration.

1606

The French colonization of Acadia began in earnest on the 13th of May 1606, when the *Jonas*⁸, a vessel of a hundred and fifty tons, loaded with provisions and carrying 40 men, weighed anchor at the port of La Rochelle and set sail for the nascent outpost at Port Royal on the far side of the Atlantic.

This expedition, under the command of Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, was intended to establish the *first French agricultural colony* on the North Atlantic coast of North America.

The following is the basic outline of contracts signed by the men on the expedition;

[Translation]

⁷ Voir <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16041607.html#pages16041607> pour une liste des hommes qui ont voyagé sur le Jonas et leurs occupations.

⁸ See <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16041607.html#pages16041607> for a listing of the men that travelled on the Jonas and their occupations. (Note : This site is in French, use your browser's integrated electronic translation engine to read the text.)



Figure B - Pierre Dugua de Monts

Contrat d'engagement de [prénoms, noms]

à Pierre Dugua de Monts pour l'Acadie

« Furent présents en leurs personnes [prénoms, nom], [métier], demeurant à [localisation], étant de présent en la ville de Paris. Lesquels volontairement ont reconnu et confessé avoir promis et promettent à Pierre Dugua sieur de Monts, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et son lieutenant général en la Nouvelle-France, étant présent en cette dite ville de Paris, à ce présent et ce **acceptant d'aller et faire le voyage audit pays de la Nouvelle-France** avec ledit sieur de Monts, ou autre ayant charge de lui, pour y travailler de leurs métiers en tout ce qu'il plaira audit sieur de Monts les employer pendant le temps et espace **d'un an entier**, moyennant le prix et somme de [nombre] livres tournois pour chacun d'eux. Sur laquelle somme, ils ont confessé et confessent avoir eu et reçu dudit sieur de Monts chacun la somme de [nombre] livres tournois. Et le reste et surplus, icelui sieur de Monts a promis, sera tenu, promet et gager, bailler et payer à chacun d'eux ou au porteur sitôt et incontinent **que les vaisseaux qu'icelui sieur de Monts promet envoyez du mois d'avril prochain en un an que l'on comptera mille six cents et sept audit pays de la Nouvelle-France pour retourner querir lesdits [noms] et autres, seront de retour.** Et au cas qu'icelui Sieur de Monts n'envoya vaisseaux audit pays comme dessus est dit, en ce cas, sera ledit sieur de

Contract of engagement of [first names, surnames]

to Pierre Dugua de Monts for Acadia

“Were present in their persons [first names, last name], [profession], residing in [location], being present in the city of Paris. Who voluntarily has admitted and confessed to having promised and do promise to Pierre Dugua Sieur de Monts, ordinary gentleman of the King's Chamber and his lieutenant general in New France, now present in this said city of Paris, at this time accepting to **go and make the journey to the said country of New France** with the said Sieur de Monts, or other having charge of him, to work there of their trades in all that it pleases said Sieur de Monts employ them during the time and space of **a whole year**, for the price and the sum of [number] livres “tournois” for each of them. Of which sum, they have confessed and confess to having had and received from the said Sieur de Monts each the sum of [number] livres “tournois”. And the rest and surplus, le Sieur de Monts has promised, will be kept, promises and pledge, banked and pay to each of them or to the bearer as soon and incontinent **that the vessels which le Sieur de Monts promises to send next April in one year which will be counted one thousand six hundred and seven to said country of New France to seek and to return said [names] and others, will be returned home.** And in the event that the Sieur de Mounts does not send vessels to the said country as

Monts tenu leur bailler, payer et continuer aux dits [noms], ou audit porteur, le paiement à la raison susdite qu'ils seront davantage après le retour desdits vaisseaux. Pendant lequel voyage, icelui Sieur de Monts a promis, promet gager auxdits [noms] de les nourrir et entretenir de toutes leurs nécessités corporelles et honnêtes selon leur métier. Lesquels [noms] seront tenus et promettent eux rendre dans la fin du présent mois en la ville de La Rochelle pour leur embarquement dans les vaisseaux que ledit Sieur de Monts a audit lieu de La Rochelle pour aller audit voyage de la Nouvelle-France. Promettant chacun en droit soi. Lesquels [noms] corps et bienfait et passé en l'étude des notaires soussignés, avant-midi, l'an mille six cent et six, le [date] jour de mars. »

Signatures.

above is said, in that case, the said Sieur de Monts to hold their leases, pay and continue to pay the said [names], or said bearer, the payment to the aforesaid reason, that they will be (paid) more after the return of said vessels. During which journey, the Sieur de Monts promised, and promises to pledge to the said [names] to feed them and maintain all their bodily necessities according to their profession. Which [names] will be held and promise to return at the end of this month to the city of La Rochelle for their embarkation in the vessels which the said Sieur de Monts has at the said place of La Rochelle to go to the said voyage of New France. Promising everyone in right, himself. Which [names] body and property made and passed in the office of the undersigned notaries, before noon this morning, the year one thousand six hundred and six, the [date] day of March."

Signatures.

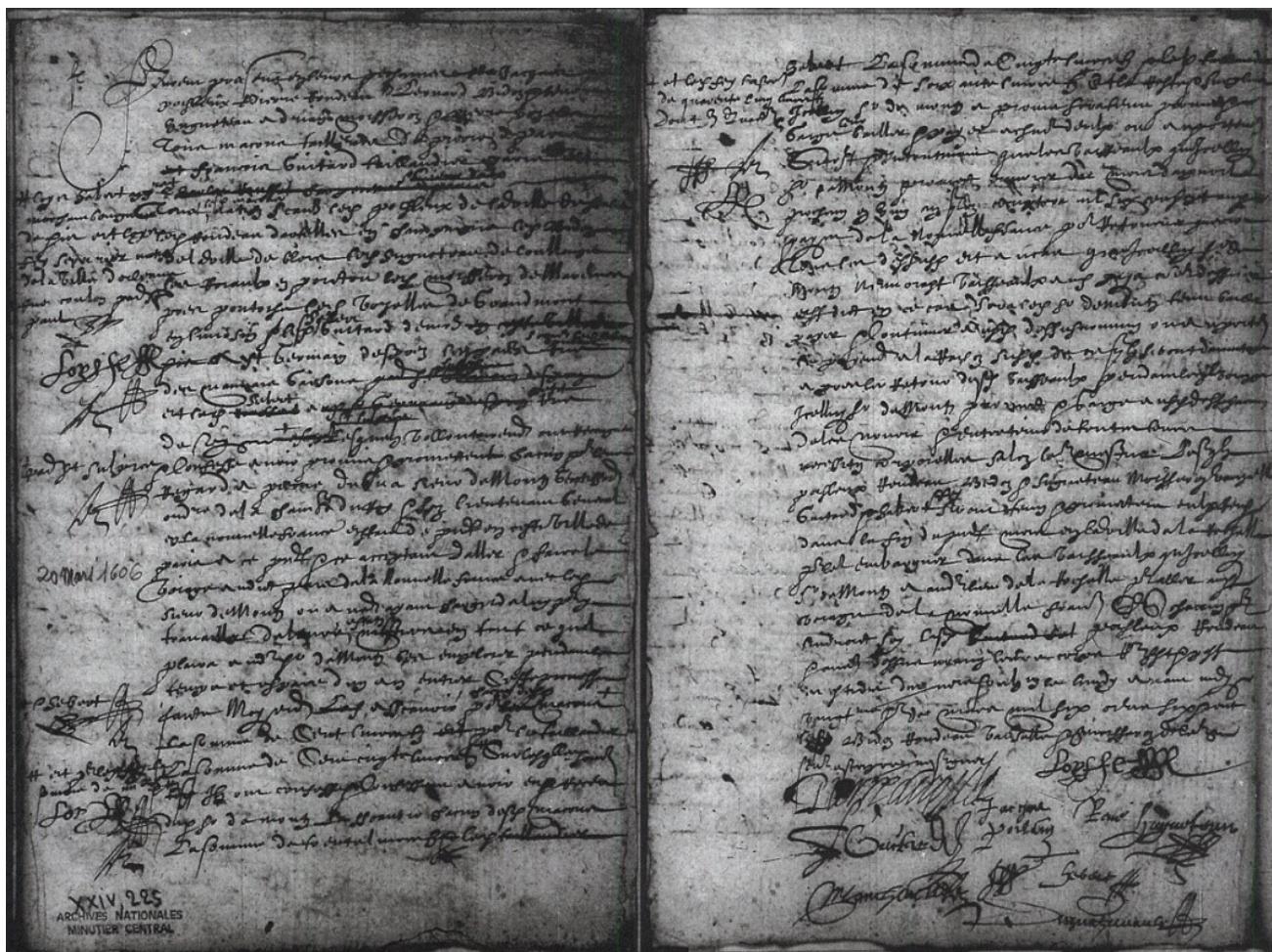


Figure 3 - Contrat d'engagement de Léonard Bidon, Louis Fey, François Guitard, Louis Hébert, René Hugueteau, Adrian Moisseron, Jacques Poileux, Pierre Rondeau et Pierre Voyelles pour l'Acadie. 20 mars 1606.

Ces contrats, conclus et signés deux ans après l'expédition initiale de 1604, démontrent qu'à cette époque (1606), il n'y avait aucune intention de coloniser et de peupler de façon permanente. Il s'agissait d'une entreprise purement commerciale.

These contracts made and signed two years after the original expedition in 1604, show that at that time (1606), there was no intent to colonize and populate on a permanent basis. This was a purely commercial enterprise.

Encore une fois, nous voyons qu'appeler Port-Royal une capitale de n'importe quel territoire sans parler d'une colonie permanente serait une exagération.

Here again we see that calling Port Royal a capitol of any territory, let alone a permanent colonial settlement remains an exaggeration.

Aucune femme ou famille ne sera transporté à où se retrouvera dans la colonie jusqu'à beaucoup plus tard.

No women or families are to be transported to or found in the colony until much later.

Il faut noter qu'à aucun moment ces contrats ne mentionnent le toponyme « Acadie », mais utilisent plutôt le toponyme « Nouvelle-France », qui s'aligne sur la conclusion de ma monographie « [Où était l'Acadie et Qui étaient les Acadiens ?](#) » publiée précédemment.

It should be noted that at no point do these contracts mention the toponym “Acadia”, but uses rather the toponym “New France”, which aligns with the finding of my monograph “[Where was Acadia and Who were the Acadians?](#)” published previously.

C'était sept mois avant le départ des colons anglais pour Jamestown en Virginie, et 14 ans avant le débarquement du Mayflower à Plymouth Rock.

This was seven months before the departure of the English colonists for Jamestown in Virginia, and 14 years before the landing of the Mayflower at Plymouth Rock.

Cette même année, la Cour de France annule la partie de la concession accordée à Sieur de Monts, relative au territoire Acadien, basée sur des conspirations soulever par certains marchands et armateurs de Dieppe et de La Rochelle.

This same year the French Court annulled the part of the concession granted to the Sieur de Monts, pertaining to the Acadian territory, based on conspiracies raised by certain merchants and shipowners of Dieppe and La Rochelle.

Le Sieur de Monts, et ses compagnons retournent en France pour se défendre, et d'où il dirigera désormais ses activités vers le Canada, qui font toujours partie de sa concession et sur laquelle il garde ses droits. C'est ainsi que Québec fut fondée par Champlain en 1608.

Le Sieur de Monts, and his companions, returned to France to defend himself, and from where he directed henceforth his activity toward Canada, which was still part of his concession and over which he retained his rights. This is how Quebec was founded by Champlain in 1608.

1607

Jean Biencourt de Poutrincourt de son côté retourne en France avec ses compagnons, le 16 août 1607, en vue d'obtenir les droits sur le territoire (c.-à-d., l'Acadie) et amassé les fonds nécessaires pour donner un nouvel essor à la colonie de Port-Royal.

Il confie la garde des établissements de Port-Royal au chef micmac, [Membertou](#) et sa tribu. Son séjour en France dure deux ans.

1607

Jean Biencourt de Poutrincourt for his part returned to France with his companions on 16 August 1607 to get the rights over the territory (i.e., Acadia) and to raise the necessary funds to give a new lease of life to the colony of Port Royal.

He entrusted the custody of the settlements at Port Royal to the Mi'kmaq chief, [Membertou](#) and his tribe. He remains in France for two years.

Poutrincourt

SIGNATURE DE JEAN DE FOURTINCOURT.
B. N. Pièces originales, D. 338, n° 104.

À ce moment, de 1607 à 1610, il n'existe ni colonie ni capital, le poste de traite étant remis entre les mains de Membertou.

At this time, from 1607 to 1610, there was no colony or capital, the trading post having been handed over to Membertou.

1609

De Poutrincourt reçoit la ratification de la concession de Port-Royal, trouve de nouveaux bailleurs de fonds (c.-à-d., des financiers) et organise son retour en Acadie.

1609

De Poutrincourt received the ratification of Port-Royal's concession, found new donors (i.e., financiers), and organized his return to Acadia.

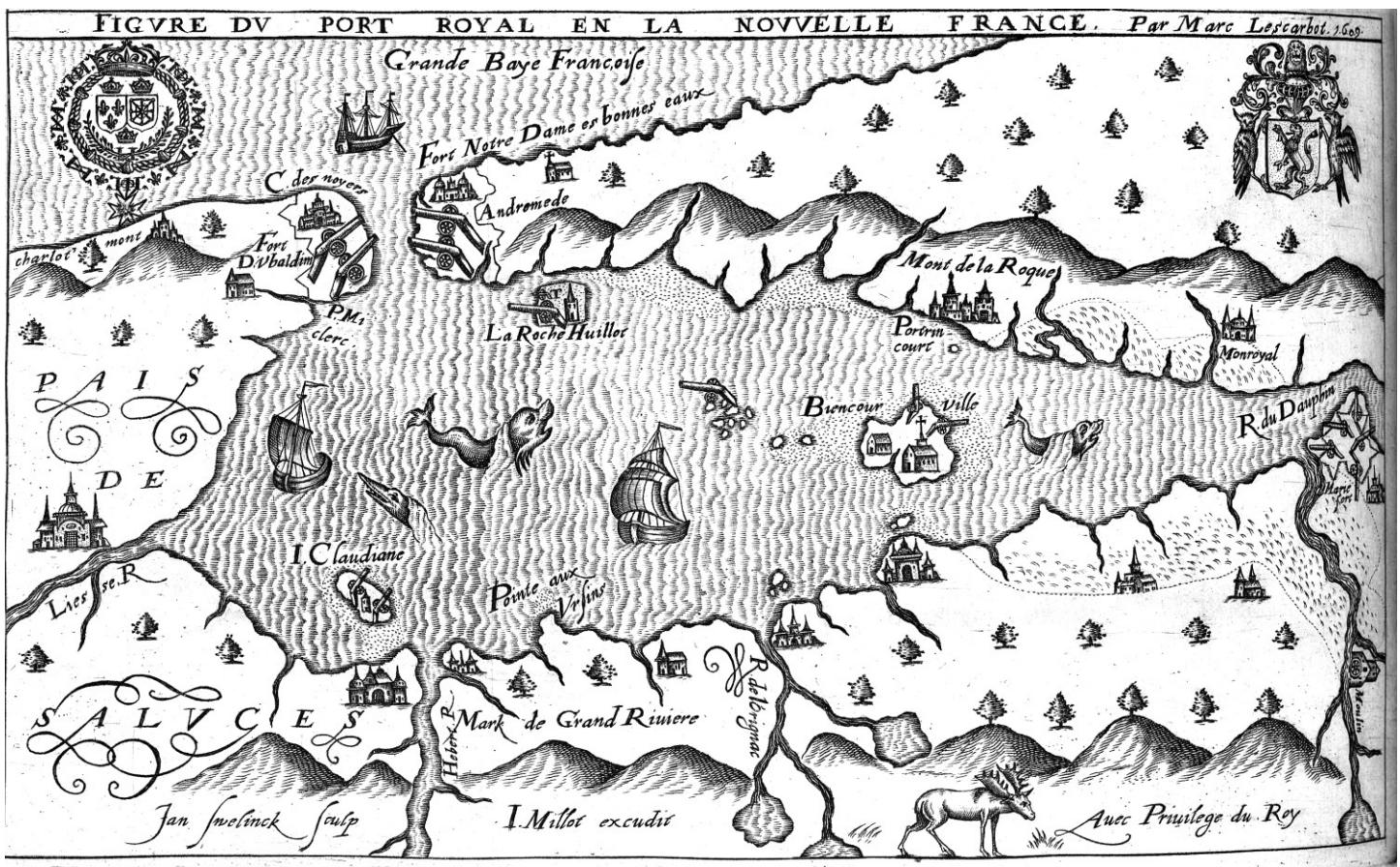


Figure D - Carte Port Royal en la Nouvelle France / Map of Port Royal in New France – par/by Marc Lescarbot 1609

Si l'on en croit la représentation de Port-Royal par [Marc Lescarbot](#) lorsqu'il y était entre 1604 et 1607, il y aurait eu plusieurs villages, fortifications et défenses militaires établis autour du bassin de Port-Royal avant 1609. Bien sûr, ce n'était pas le cas, et aurait nécessité des centaines d'hommes pour les construire, les entretenir et les défendre.

Il s'agit probablement de représentations de villages autochtones habillés en costume européen pour le bénéfice de son public français.

If we are to believe the depiction of Port Royal by [Marc Lescarbot](#) when he was there between 1604 and 1607 there would have been several villages, fortifications and military defences established around the Port Royal Basin before 1609. This, of course, was not the case, and would have required hundreds of men to build, maintain and man.

This is more probably depictions of native villages dressed up in European garb for the benefit of his French Audience.

1610

Le 25 février 1610, de Poutrincourt, lève l'ancre à Dieppe, emmène avec lui ses deux fils, [Charles de Biencourt](#) [2] et Jacques Salazar⁹, [l'abbé Jessé Fléché](#), [Louis Hébert](#), [Claude de Latour de St-Étienne](#) et [Charles de Latour de St-Étienne](#), fils de Claude âgé de 17 ans, de même que Thomas Robin de Coulogne, fils du gouverneur de Dieppe. Ce dernier avait contribué financièrement à cette nouvelle expédition qui comprenait 23 nouveaux colons, mais aucune femme, enfant ou famille.

Le 28 juillet 1610, Poutrincourt renvoie en France son fils Charles de Biencourt avec la mission d'aller chercher de nouveaux ravitaillements pour la colonie. Ce jeune homme inexpérimenté se heurte à des difficultés tout à fait imprévues, en effet, que la Cour de France avait décidé d'envoyer en Acadie avec Biencourt, deux jésuites, les pères [Ennemond Massé](#) [2] et [Pierre Biard](#) [2], afin de hâter la conversion des autochtones au catholicisme.

Les marchands [huguenots](#) de Dieppe, qui finançait l'entreprise de Poutrincourt, s'y opposaient vigoureusement. Les négociations n'aboutiront à rien. Les bailleurs de fonds protestants finir par exiger à Charles de Biencourt, qu'il rembourse les avances qu'ils

On the 25th of February, 1610, de Poutrincourt, raise anchor at Dieppe, took with him his two sons, [Charles de Biencourt](#) [2] and Jacques Salazar¹⁰, [Abbé Jessé Fléché](#), [Louis Hébert](#), [Claude de Latour de St-Étienne](#) and [Charles de Latour de St-Étienne](#), Claude's 17-year-old son, as well as Thomas Robin de Coulogne, son of the governor of Dieppe. The latter had contributed financially to this new expedition which included 23 new settlers, but no women, children, or families.

On 28 July 1610, Poutrincourt sent his son Charles de Biencourt back to France with the mission of fetching new supplies for the colony. This inexperienced young man encountered quite unforeseen difficulties, in fact, the French court had decided to send to Acadia with Biencourt, two Jesuits, Fathers [Ennemond Massé](#) [2] and [Pierre Biard](#) [2], in order to hasten the conversion of the natives to Catholicism.

The [Huguenot](#) merchants of Dieppe, who financed Poutrincourt's project, vigorously opposed it. The negotiations between the parties came to nothing. The Protestant financiers finally demanded that Charles de Biencourt repay the advances he had already been granted, which already amounted to 4000 livres.

⁹ Bona Arsenault, Histoire des Acadiens, Fides, Dépôt Légal : 2^e trimestre 2004, page 30, utilise « Jacques Salazar » comme le nom du deuxième fils de « Jean Biencourt de Poutrincourt ». Bien que de Biencourt ait eu un fils nommé « Jacques » je ne suis pas mesure de confirmer qu'il utilisé le nom de famille « Salazare » qui était le nom de famille de sa grand-mère. Aucun autre récit historique ne mentionne le nom de famille « Salazare ». Ce deuxième fils aurait littéralement disparu de tout récit historique de l'époque.

¹⁰ Bona Arsenault, Histoire des Acadiens, Fides, Dépôt Légal: 2nd quarter 2004, page 30, uses "Jacques Salazar" as the name of the second son of "Jean Biencourt de Poutrincourt". Although de Biencourt had a son named "Jacques" I am unable to confirm that he used the surname "Salazare" which was the surname of his grandmother. No other historical account mentions surname "Salazare". This second son would have literally disappeared from any historical account of the period.

avaient jusque là été consenti qui s'élevaient déjà à 4000 Livres.

En désespoir de cause, le jeune Charles de Biencourt décide de traiter avec une grande dame de la cour de France, Antoinette de Pons, Marquise de Guercheville, dame d'honneur de Catherine de Médecis, dont le directeur spirituel est précisément l'un des jeunes jésuites désigné pour se rendre en Acadie, le père Pierre Briard.

Elle rembourse les marchands huguenots et désireux de collaborer à la conversion des sauvages, fait cadeau au père Massé et Briard les droits qu'elle avait ainsi acquis. Les deux religieux deviennent ainsi les associés de Poutrincourt.

In desperation, the young Charles de Biencourt decides to negotiate with a great lady of the court of France, Antoinette de Pons, Marquise de Guercheville, lady-in-waiting of Catherine de Médecis, whose spiritual director was precisely one of the young Jesuits designated to go to Acadia, father Pierre Briard.

She reimbursed the Huguenots merchants and wishing to collaborate in the conversion of the savages, gifted the rights she had thus acquired to Father Massé and Briard. The two priests thus became associates of Poutrincourt.



Figure E- Antoinette de Pons – Marquise de Guercheville - Source Wikipedia

1611

Charles de Biencourt pouvait enfin repartir de Dieppe en direction de l'Acadie. Il s'embarque sur la « Grâce de Dieu », le 26 janvier 1611, avec sa mère, Madame de Poutrincourt (*Jeanne de Salazar*), qui fut ainsi *l'une des premières européennes à se rendre en Amérique du Nord*¹¹. Les pères Massé et Briard faisaient également partie de l'expédition, qui comptait un équipage de 36 hommes.

1611

Charles de Biencourt was finally able to leave Dieppe for Acadia. He embarks on the “Grâce de Dieu”, on January 26, 1611, with his *mother*, Madame de Poutrincourt (*Jeanne de Salazar*), who thus became one of the *first Europeans women to go to North America*¹². Fathers Massé and Briard were also part of the expedition, which had a crew of 36 men.

Quoique Bona Arsenault nous indique que la personne voyageant avec Charles de Biencourt lors de son voyage

While Bona Arsenault indicates that the person travelling with Charles de Biencourt on his return trip was his

¹¹ Bona Arsenault, Histoire des Acadiens (Mise à Jour de Pascal Allain), Fides, Dépôt légal, 2^e trimestre 2004, ISBN 2-7651-2613-4, page 31.

¹² Ibid.

de retour était sa mère « [Jeanne de Salazar](#) », cela serait une erreur. Sa mère était Claude Pajot, la fille d'Isaac Pajot. Jeanne Salazar aurait été sa grand-mère, l'épouse de Florimond de Biencourt, son grand-père.

Si l'une des deux femmes avait fait la traversée, ce serait probablement sa mère, Claude Pajot.

Ils arrivent à Port-Royal le 22 mai 1611 quatre mois plus tard. Durant ce long voyage, les passagers avaient été forcés de consommer une partie des approvisionnements qui étaient destinés à la colonie.

Des conflits d'autorité et d'intérêts sévères surgirent bientôt entre les Poutrincourts et leurs nouveaux associés, les pères jésuites.

1612

De Poutrincourt retourne une fois de plus en France le 11 juillet 1612, *laisant à Port-Royal que 22 personnes*, y compris son fils Charles de Biencourt et les 2 jésuites, afin de tenter de négocier une entente convenable avec Madame Guercheville, mais celle-ci reste inébranlable.

Mise au fait de ces mésententes entre Poutrincourt et les pères jésuites, la marquise de Guercheville décide à son tour de retirer son appui à Poutrincourt et de fonder son propre établissement.

Privés de ressources financières, les colons de Port-Royal durent se tirer d'affaire grâce à beaucoup d'ingéniosité.

Ce qui est advenu des droits exclusifs d'exploitation du territoire acadien qui n'est pas clair.

Est-ce que la décision de Mme Guercheville d'établir un établissement concurrent avait été fondée sur la fin imminente de la concession initiale de 10 ans accordée en 1604. La réponse n'est encore pas claire.

Il n'en demeure pas moins que si Port-Royal était un jour la capitale de la concession acadienne, sa revendication à ce titre serait bientôt contestée.

mother “[Jeanne de Salazar](#)” this is incorrect. His mother was Claude Pajot, the daughter of Isaac Pajot. Jeanne Salazar would have been his grandmother, the wife of Florimond de Biencourt his grandfather.

If one of the two women were to have made the crossing, it would probably have been his mother, Claude Pajot.

They arrived at Port Royal on 22 May 1611 four months later. During this long journey, the passengers had been forced to consume a part of the supplies that were destined for the colony.

Severe conflicts of authority and interests soon arose between the Poutrincourts and their new associates, the Jesuit fathers.

1612

De Poutrincourt returned once again to France on July 11, 1612, *leaving at Port Royal only 22 people*, including his son Charles de Biencourt and the 2 Jesuits, in order to try to negotiate a suitable agreement with Madame Guercheville but she remains firm.

Made aware of the disagreements between Poutrincourt and the Jesuit fathers, the Marquise de Guercheville decided to withdraw her support for Poutrincourt and to found her own settlement.

Deprived of financial resources, the settlers of Port Royal had to make do with a great deal of ingenuity.

1613

Le 12 mai 1613, le *Fleur de Mai*, équipé par Madame de Guercheville et ayant à bord une cinquantaine de personnes, sous les ordres de [M. René Coq de la Sausaye](#), entre Port-Royal ou « *on s'empare des réserves et des*

What happened to the exclusive rights to the exploitation of the Acadian territory is not clear.

Was Madame Guercheville decision to establish a competing settlement based on the imminent end of the original 10-year concession given in 1604? The answer is again unclear.

The fact remains that, if Port Royal was ever the capitol of the Acadian concession, its claim to the title of Capitol would soon be challenged.

1613

On May 12, 1613, the *Fleur de Mai*, equipped by Madame de Guercheville and having on board about fifty people, under the orders of [Mr. René Coq de la Sausaye](#), arrives at Port Royal where “*they seize the reserves and*

provisions et même des ornements d'église donné par la reine ».

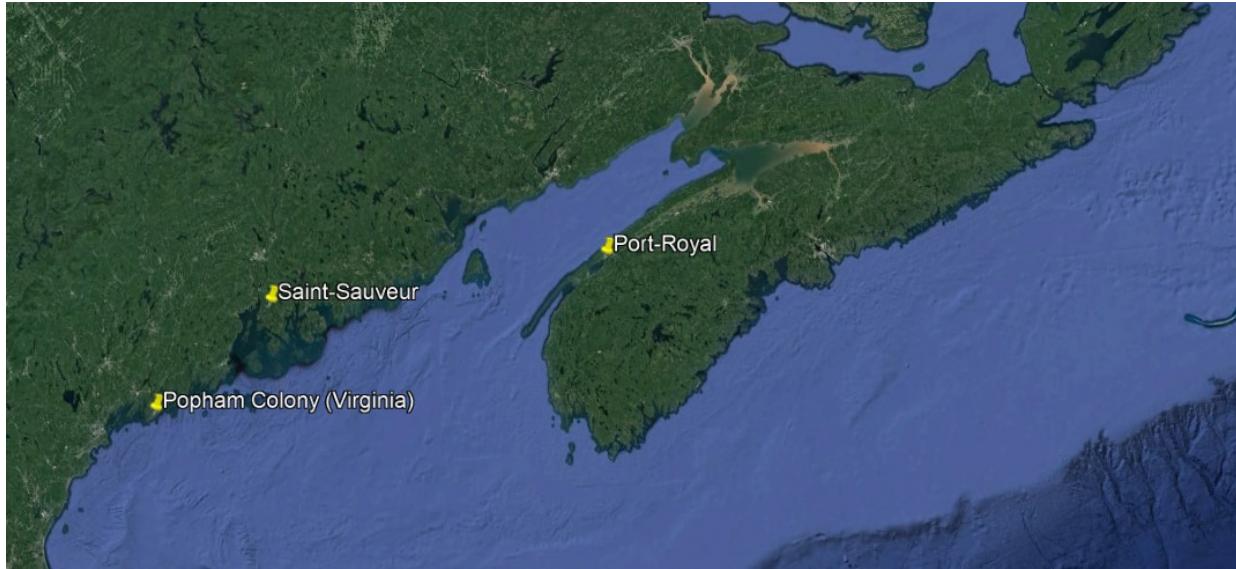
Après avoir pris à bord les pères Biard et Massé, M. de la Sausaye, abandonne les colons de Port-Royal à leur sort et se dirige vers les Monts Déserts, de Pentagouët (Penobscot, Maine), pour fonder la nouvelle colonie de Saint-Sauveur.

Nous avons à ce moment deux colonies et, pour fins du présent document, deux capitales, Port Royal et Pentagouët.

provisions and even the ornaments of church given by the queen”.

After having taken on board the fathers Biard and Massé, M. de la Sausaye, abandoned the settlers of Port Royal to their fate and went to the Monts Déserts, of Pentagouët (Penobscot, Maine), to found the new colony of Saint Sauveur.

We now have two settlements and for the purposes of this document, two capitols, Port Royal and Pentagouët.



La Virginie, fondée par les Anglais en 1607, comptait plusieurs milliers de colons, seulement 6 ans plus tard. Pour eux les nouveaux établissements français, de l'est du pays, empiétaient sur les droits de la couronne d'Angleterre. En juillet 1613, quelques mois à peine après la fondation de la nouvelle colonie de Saint-Sauveur, une flotte partie de la Virginie sous le commandement du capitaine Gallois Samuel Argyll [2] et détruit la nouvelle colonie de fond en comble.

Plusieurs colons qui essaient de résister sont tués, d'autres sont conduits en captivité en Virginie. Le père Massé et 15 de ses compagnons sont abandonnés au gré des flots sur une barque non pointée (c. à-d., une barque de pêche à la proue plate). Heureusement ils sont sauvés par des pêcheurs.

Virginia, founded by the English in 1607, had several thousand settlers, only 6 years later. For them the new French settlements in the east of the country encroached on the rights of the Crown of England. In July 1613, just a few months after the establishment of the new colony of Saint Sauveur, a fleet left Virginia under the command of the Welsh captain Samuel Argyll [2] and completely destroyed the new colony.

Several settlers who tried to resist were killed, others were taken into captivity and transported to Virginia. Father Massé and 15 of his companions were abandoned to the sea on an unpointed boat (i.e., a flat bow fishing boat). Fortunately, they were saved by fishermen.

Pentagouët détruite, Port-Royal devient la seule capitale de la colonie acadienne.

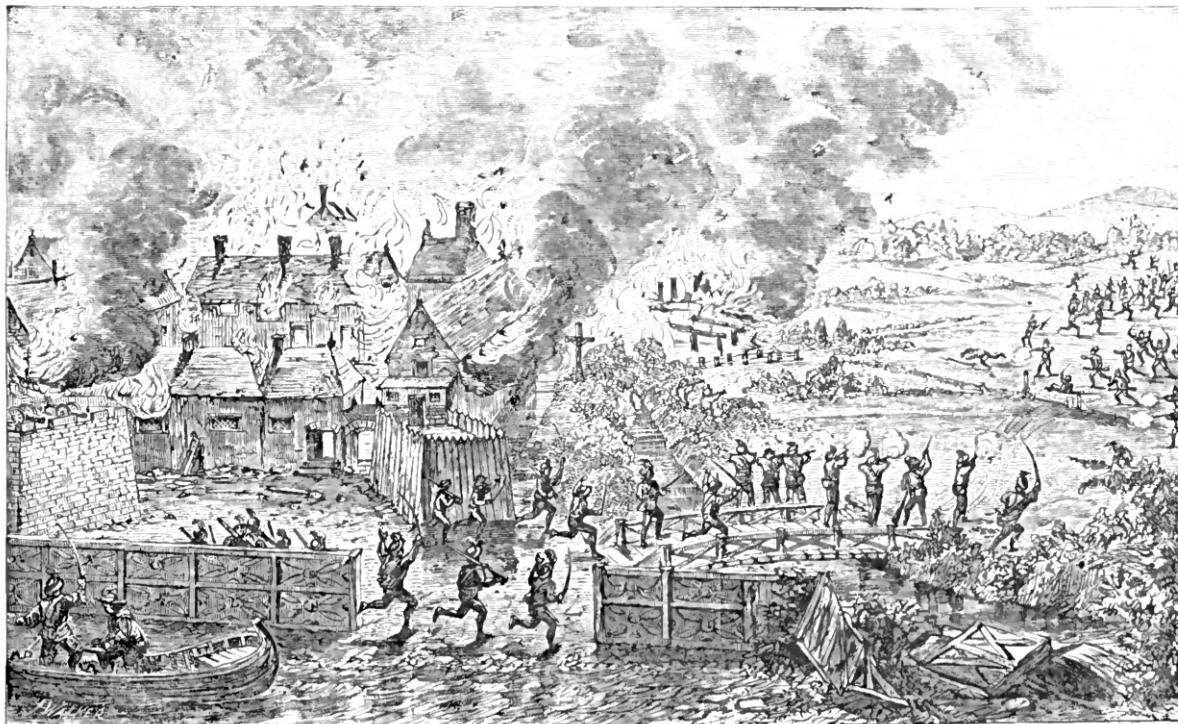
Thomas Dale gouverneur de la Virginie ([la colonie de Poham](#)) encouragé par ses premiers succès décident de chasser tous les Français des côtes de l'atlantique. En octobre 1613, alors que Charles de Biencourt est absent et la plupart des colons sont au champs, Samuel Argyll apparaît avec une flotte à Port-Royal. Ils s'emparent de tout le bétail et les approvisionnements et ils mettent le feu aux habitations.

Désespéré Charles de Biencourt et ses compagnons se hâtent de construire des habitations temporaires pour l'hiver et d'accumuler des provisions [topinambours](#) et autres plantes comestibles. Ils s'approvisionneront en viande du jour au jour de la chasse aux orignaux et autres bêtes de la forêt. Heureusement le moulin de farine construit en amont de la rivière avait échappé à la destruction.

Pentagouët destroyed, Port Royal becomes the sole capitol of the Acadian settlement.

Thomas Dale¹³ governor of Virginia (the colony of Poham) encouraged by this early success decided to drive all the French off the Atlantic coast. In October 1613, when Charles de Biencourt was absent and most of the settlers were in the fields, Samuel Argyll appeared with a fleet at Port Royal. They seize all the cattle and provisions, and they set fire to the houses.

Desperate Charles de Biencourt and his companions hastened to build temporary shelters for the winter and to accumulate stores of [Jerusalem artichoke](#) provisions and other edible plants. They were supplied with meat from day-to-day moose hunts and that of other forest creatures. Thankfully, the flour mill built upstream of the river had escaped destruction.



Drawn and engraved expressly for Tuttle's History of the Dominion,

Figure F - Port-Royal incendié 1613 - The Burning of Port-Royal 1613

¹³ The text of this link is in English only. Use your browser's embedded electronic translator to read the text.

Charles de Biencourt a eu prévoyance d'emmager en lieu sûr une grande quantité de fourrure que son père serait heureux de retrouver à son retour de France. Il attendait le retour de Poutrincourt qui arriva enfin à Port-Royal le 21 mars 1614 avec des approvisionnements.

Complètement délaissé par Madame de Guercheville, Poutrincourt avait réussi à obtenir le concours financier des marchands de La Rochelle.

Poutrincourt retourne immédiatement en France pour vendre les fourrures récoltées par son fils. Il avait avec lui Louis-Hébert qui venait de passer 4 ans à Port-Royal. Ni l'un ni l'autre ne va revoir l'Acadie.

Charles de Biencourt reste à pour poursuivre l'œuvre de son père. Ses compagnons et lui ne tiendront désormais de relation avec la France que par l'intermédiaire des pêcheurs normands, basques et bretons qui continuent de fréquenter les côtes atlantiques.

Ils troqueront avec ceux-ci leurs fourrures contre des munitions et des provisions.

Port-Royal devient ainsi un poste de commerce plutôt qu'une colonie agricole. Abandonnés par la cour de France, Charles de Biencourt et ses compagnons vivront d'opportunismes. Avec les filles et les femmes autochtones, ils formeront des unions irrégulières.

Charles de Biencourt had had the foresight to store a large quantity of fur in a safe place that his father would be happy to recover on his return from France. He had been waiting for the return of Poutrincourt who finally arrived at Port Royal on 21 March 1614 with supplies.

Completely abandoned by Madame de Guercheville, Poutrincourt had managed to obtain the financial assistance of the merchants of La Rochelle.

Poutrincourt returned immediately to France to sell the furs collected by his son. With him was Louis-Hébert who had just spent 4 years in Port Royal. Neither will see Acadia again.

Charles de Biencourt stayed to continue his father's work. He and his companions would henceforth maintain relations with France only through the intermediary of the Norman, Basque and Breton fishermen who continued to frequent the Atlantic coasts.

They will trade their furs with these fishermen for ammunition and provisions.

Charles de Biencourt restera à Port-Royal ou dans les environs avec une vingtaine de compagnons d'aventure jusqu'en 1624, alors qu'il meurt prématurément à l'âge de 31 ans.

Abandonné par la France, on ne peut parler de Port-Royal comme capitale et en ce qui concerne la France peut-être même pas une colonie.

Pour être clair, lorsque nous parlons de Port-Royal à ce moment-là, nous parlons de la région entourant l'« Habitation » qui a été construite par Samuel de Champlain et non de Port-Royal aujourd'hui connue sous le nom d'Annapolis Royale, en Nouvelle-Écosse.

Port Royal thus became a trading post rather than an agricultural colony. Abandoned by the French court Charles de Biencourt and his companions lived on expediencies. They will form irregular unions, with native girls and women.

Charles de Biencourt stayed in Port Royal or the surrounding area with about twenty fellow adventurers until 1624, when he died prematurely at the age of 31.

Abandoned by France, we cannot talk of Port Royal as a capitol and as far as France is concerned perhaps not even a settlement.

To be clear when speaking of Port Royal at that point in time we are talking about the area surrounding the "Habitation" that was built by Samuel de Champlain and not Port Royal today known as Annapolis Royale, Nova Scotia.



Carte/Map 2 - Port-Royal 1620

1619

1619

Bien que contesté par certains, ce serait selon Stephen A. White l'année de naissance probable de **Jacques (Jacob) Bourgeois**. Pour une discussion détaillée sur les origines et l'année de naissance de Jacques (Jacob) Bourgeois, voir ma monographie « [Les Origins de Jacques \(Jacob\) Bourgeois](#) ».

While disputed by some, this would be according to Stephen A. White the probable year birth of **Jacques (Jacob) Bourgeois**. For a detailed discussion on the origins and year of birth of Jacques (Jacob) Bourgeois see my monograph “[The Origins of Jacques \(Jacob\) Bourgeois](#).”

80 82

<p>Nouvelle Écosse I</p> <p>La première conquête anglaise</p> <p>1620-1632</p>	<p>Nova Scotia I</p> <p>The first English conquest</p> <p>1620-1632</p>
<p>1620</p> <p><u>Jacques 1^{er} d'Angleterre et de l'Irlande et d'Écosse</u> (Jacques Stuart), profite des guerres civiles qui déchire la France pour agrandir par décret royal, le 3 novembre 1620, le territoire de la colonie du Massachusetts, du 49^e au 48^e degré, englobant ainsi non seulement l'Acadie, mais tout le Canada d'alors.</p>	<p>1620</p> <p><u>James I of England and Scotland</u> (James Stuart), takes advantage of the civil wars that are tearing apart France to enlarge by Royal Decree, the territory of the colony of Massachusetts, from the 49th to the 48th degree, on November 3, 1620, thus encompassing not only Acadia but all of Canada at the time.</p>
<p>1621</p> <p>Le 10 septembre 1621, le roi Jacques d'Angleterre concède les concessions de l'Acadie et le Canada à sire <u>William Alexander, Comte de Sterling</u> [2] et membre de la Chambre des Lords.</p>	<p>1621</p> <p>On 10 September 1621, King James of England granted, the concessions of Acadia and Canada to Sire <u>William Alexander, Earl of Sterling</u> [2] and member of the House of Lords.</p>
<p>1622-1623</p> <p>Le territoire prend pour la première fois le nom de Nouvelle-Écosse pour la première fois.</p> <p>À l'exception de quelques voyages de reconnaissance effectuée sur la côte d'Acadie, Sir Alexandre attendra que les <u>frères David, Lewis, Thomas, John et James Kirke</u> s'emparer de Québec en 1629, avant d'envoyer des colons écossais sur le territoire.</p>	<p>1622-1623</p> <p>The territory takes the name of New Scotland (Nova Scotia) for the first time.</p> <p>With the exception of a few reconnaissance voyages to the coast of Acadia, Sir Alexandre waited for <u>the brothers David, Lewis, Thomas, John, and James Kirke</u> to seize Quebec in 1629, before sending Scottish settlers to the territory.</p>
<p>1624</p> <p>Charles de Biencourt meurt prématurément et Charles de La Tour, âgé de 27 ans, s'approprie aussitôt de sa succession comme seigneur de Port-Royal en prétendant tenir ses droits du testament de Biencourt.</p> <p>De La Tour <u>fortifie le poste de Lomeron</u>, près du Cap-de-Sable et <u>délaisse Port-Royal</u> qui est maintenant mêlé dans les conflits européens entre L'Angleterre et la France. Il s'y installera au milieu des tribus amérindiennes.</p>	<p>1624</p> <p>Charles de Biencourt dies prematurely and Charles de La Tour, aged 27, immediately appropriated his succession as lord of Port Royal by claiming these rights via the will of Biencourt.</p> <p>De La Tour <u>fortified the Lomeron outpost</u>, near Cap-de-Sable and <u>abandoned Port Royal</u>, which is now involved in the European conflicts between England and France. He settled there amid the Native American tribes.</p>
<p>Charles de La Tour ayant abandonné Port-Royal, la capitale de l'Acadie si elle existe toujours à cette époque</p>	<p>Charles de La Tour having abandoned Port Royal, the capitol of Acadia if it still exists at this time is Port Lomeron and it will remain so for several years.</p>

est Port Lomeron et elle le demeurera pendant plusieurs années.

1625

Jacques Stuart, le roi Jacques 1^{er} d'Angleterre décédé le 27 mars 1625 est succédé par son quatrième fils Charles.

Au début de son règne, [Charles I^{er} d'Angleterre](#) était principalement préoccupé par la politique étrangère.

Claude St-Étienne de La Tour, père de Charles, fait construire un poste de traite à Pentagouët ([Castine, Maine](#)) où il fait la traite de fourrure.

1625

James Stuart, King James I of England died on 27 March 1625 was succeeded by his fourth son Charles.

At the beginning of his reign, [Charles I of England](#) was mainly concerned with foreign policy.

Claude St-Étienne de La Tour, father of Charles, built a trading post at Pentagouët ([Castine, Maine](#)) where he sets up a fur trade.

1626

1626

Le poste de traite de Pentagouët est attaqué et pris par un colon britannique de Plymouth dans le Massachusetts. Claude St-Étienne de La Tour décide de rentrer en France.

The Pentagouët trading post is attacked and taken by British colonists from Plymouth, Massachusetts. Claude St-Étienne de La Tour decides to return to France.

1627

1627

Inquiet de la tournure des événements, Charles de La Tour, qui vit avec ses compagnons à [Fort Lomeron](#), décide de renouer des relations avec la France par l'intermédiaire de son père Claude St-Étienne de La Tour qui porte une lettre de son fils adressé à la cour de France. Claude St-Étienne de La Tour repart pour l'Europe le 25 juillet 1627.

En 1627, alors que l'Angleterre s'allie avec les protestants de La Rochelle dans une guerre contre la France, des marchands anglais et calvinistes de Dieppe forment une compagnie¹⁴ afin de commercer et d'établir des colons en Nouvelle-France. Du nombre se trouvent les frères David, Lewis, Thomas, John et James Kirke.

Worried about the turn of events, Charles de La Tour, who is living with his companions at [Fort Lomeron](#) decided to renew relations with France through the intermediary of his father Claude St-Étienne de La Tour who carries a letter from his son addressed to the court of France. Claude St-Étienne de La Tour leaves for Europe on July 25, 1627.

In 1627, while England allied itself with the Protestants of La Rochelle in a war against France, English and Calvinist merchants from Dieppe formed a company¹⁵ to trade and establish settlers in New France. Among them are the brothers David, Lewis, Thomas, John, and James Kirke.

¹⁴ <https://www.naviresnouvellefance.net/html/pages16271630.html#pages16271630> Selon ce site le nom de la compagnie est la « *Merchants Adventurers of Canada* »

¹⁵ Ibid., According to this site the name of the company is the “*Merchants Adventurers of Canada*”

Les frères Kirke, corsaires, munis de lettres de marque du roi Charles 1er d'Angleterre, partent en mars 1628 à bord de trois navires¹⁶, pour s'emparer du Canada et de l'Acadie toujours occupés par la France. Ils prennent possession de l'établissement de pêche de [Miscou](#) (Miscou-Centre, Nouveau-Brunswick) et du poste de traite de [Tadoussac](#), avant d'incendier des bâtiments à [Cap-Tourmente](#) au nord de la colonie à Québec.

Le 10 juillet, des émissaires livrent un message à Samuel de Champlain le sommant de rendre l'« Habitation » de Québec. Champlain refuse et les frères Kirke entreprennent un blocus du Saint-Laurent.

Entre-temps, Claude St-Étienne de La Tour, avait décidé de retourner en Acadie avec des provisions pour la Nouvelle-France. Il embarque sur un des navires de la flottille de Roquefort qui se dirige vers Québec.

Le 18 juillet, quatre navires chargés de provisions et de colons affrétés par la Compagnie des Cent Associés sont capturés¹⁸ par le frère Kirk alors qu'ils se dirigent vers

The Kirke brothers, privateers, with letters of marque of King Charles I of England in hand, leave in March 1628 aboard three ships¹⁷, to seize Canada and Acadia still occupied by France. They took possession of the [Miscou](#) (Miscou-Centre, New Brunswick) fishing establishment and the [Tadoussac](#) trading post, before setting fire to buildings at [Cap-Tourmente](#) north of the settlement at Quebec.

On July 10th emissaries delivered a message to Samuel de Champlain ordering him to give up the “Habitation” at Quebec. Champlain refused and the Kirke brothers undertook a blockade of the St. Lawrence.

Meanwhile Claude St-Étienne de La Tour had decided to return to Acadia with provision for New-France. He boarded one of the ships of Roquefort's flotilla which was heading to Quebec.

On July 18, four ships loaded with supplies and settlers chartered by the “Compagnie des Cent Associés”¹⁹ were captured by the Kirk Brother while on their way to

¹⁶ Ibid., indique que les trois navires arrivent à Tadoussac le 18 juillet 1928

¹⁷ Ibid., indicates that the three ships arrived at Tadoussac on July 18, 1928 (Note: use your web browser's embedded translator to read the text)

¹⁸ Ibid., Selon ce site, les Kirk capturent 18 vaisseaux français et en brûlent une dizaine avant de rentrer en Angleterre avec huit navires surchargés sans prendre Québec.

Ailleurs sur la même page, Navire le Roquefort (478), on indique que « S'engageant à respecter les religieux, ainsi que l'honneur des femmes et des filles, les KIRKE permettent à deux vaisseaux, munis de vivres de ramener les équipages en France. La cargaison est confisquée et sont retenus prisonniers pour en tirer rançon, ROQUEMONT de Brisson, de LaRALDE, les capitaines, les missionnaires et **les principaux Français**. Les Anglais préfèrent relâcher les Récollets ainsi que les colons (dont GIFFARD), mais après une pénible traversée, ceux-ci doivent en face des côtes d'Espagne abandonner leur navire pour échapper aux Turcs. Le père Charles LALEMANT est expédié en Belgique (probablement dans le deuxième navire français) d'où il regagne la France. Les frères Kirke rentrent en Angleterre avec huit navires surchargés, ils en avaient capturé en tout 18 navires — dont des navires de pêche — ils en brûlèrent une dizaine, ne pouvant tout emmener.

DCB dit que le 18 juin l'attaque des Kirke a lieu puis mentionne que le 8 juillet les Kirke interceptent les quatre navires envoyés par la *Compagnie de la Nouvelle-France*. »

Aucune mention n'est faite de Charles de La Tour, quoiqu'il aurait pu être un des « principaux Français » mentionnés.

¹⁹ Ibid., according to this site the Kirks captured 18 French ships and burned a dozen before returning to England with eight overloaded ships without taking Quebec.

Elsewhere on the same page, Ship the Roquefort (478), it states that “Pledging to respect the religious, as well as the honour of women and girls, Kirke allow two ships, equipped with food, to bring the crews back to France. The cargo was confiscated and were held prisoner to ransom ROQUEMONT de Brisson, de LaRALDE, the captains, the missionaries, and the **main Frenchmen**. The English preferred to release the Recollets as well as the colonists (including GIFFARD) but after a painful crossing, they had to abandon their ship in front of the coast of Spain to escape the Turks. Father Charles LALEMANT was sent to Belgium (probably in the second French ship) from where he returned to France. The KIRKE brothers returned to England with eight overloaded ships, they had captured a total of 18 ships—including fishing ships—they burned a dozen, not being able to take everything.

DCB says that the Kirke's attack took place on the 18th June and then mention that on the 8th July the Kirke's intercepted the four ships sent by the *Compagnie de la Nouvelle-France*. ”

No mention is made specifically of Charles de La Tour, although he could have been one of the “main Frenchmen” mentioned.

Québec. L'un de ceux capturés par les corsaires à la suite de la confrontation était Claude St-Étienne de La Tour.

Les Kirk repartent en Angleterre avec leur butin et leur prisonnier où ils s'associent avec William Alexander pour fonder la « Company of Adventurers to Canada ».

Capturé, Claude St-Étienne de La Tour aurait été emmené en Angleterre et sir William Alexander où on lui (c.-à-d., lui et son fils) aurait offert un titre de noblesse [c.-à-d., un titre de Baronet) contre la remise des postes occupés par les Français en Acadie.

1629

Les frères Kirke font voile de nouveau vers Tadoussac en avril 1629 avec une flotte de six navires²⁰. David Kirk y établit une base d'opérations, puis envoie à Québec trois vaisseaux et 150 hommes guidés par un déserteur français de la colonie de Champlain, Jacques Michel.

Pendant ce temps **Williams Alexander fils** se rend en Nouvelle-Écosse pour fonder le fort Charles²² [2] avec des colons écossais, accompagné de Claude St-Étienne de La Tour²³ qui devait leur transmettre ses connaissances du territoire et favoriser la réussite de la colonie. Le 30 novembre 1629, il reçoit le titre de baronnet pour ses services rendus à la couronne britannique.

Fort Charles devient la nouvelle capitale anglaise de la Nouvelle-Écosse, autrefois l'Acadie.

Le 19 juillet, faute de nourriture et de munitions, *Champlain cède la colonie de Québec à Thomas et Lewis Kirke*. Cependant, il obtient toutefois que les colons qui y restent le droit de conserver leurs possessions et leurs armes. Vingt et un d'entre eux restent à Québec, tandis

Quebec. One of those captured by the privateers following the confrontation was Claude St-Étienne de La Tour.

The Kirk's returned to England with their booty and their prisoners, where they teamed up with William Alexander to establish the "Company of Adventurers to Canada".

Captured, Claude St-Étienne de La Tour would have been taken to England and Sir William Alexander where he (i.e., he and his son) would have been offered a title of nobility (i.e., a title of Baronet) against the handing over of the posts occupied by the French in Acadia.

1629

The Kirke brothers sailed back to Tadoussac in April 1629 with a fleet of six ships²¹. David Kirk established a base of operations there, then sent three ships and 150 men to Quebec, guided by a French deserter from Champlain's colony, Jacques Michel.

Meanwhile **Williams Alexander Jr.** went to Nova Scotia to found Fort Charles²⁴ [2] with Scottish settlers, accompanied by Claude St-Étienne de La Tour²⁵ who was to pass on his knowledge of the territory and to promote the success of the colony. On 30 November 1629, he was given the title of baronet for his services to the British crown.

Fort Charles becomes the new English capitol of Nova Scotia, previously Known as Acadia.

On 19 July, for lack of food and ammunition, *Champlain handed over the Quebec colony to Thomas and Lewis Kirke*. However, he managed to obtain the right for the settlers that remained to retain their possessions and weapons. Twenty-one of them remained at Quebec,

²⁰ <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16271630.html#pages16271630> dénombre trois navires et non six.

²¹ Ibid., lists three ships, not six.

²² Fort Charles was located on the site of today's Fort Anne in Annapolis Royal, Nova Scotia, at the place later called Port Royal.

²³ While in England Claude St-Étienne de La Tour marries a lady of the court and agrees to help the English with their colonization project. His wife will accompany him on his return to Nova Scotia.

²⁴ Le fort Charles était situé sur le site de l'actuelle fort Anne à Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse, à l'endroit appelé plus tard Port-Royal.

²⁵ Pendant qu'il est en Angleterre, Claude St-Étienne de La Tour épouse une dame de la cour et accepte d'aider les Anglais avec leur projet de colonisation. Son épouse l'accompagnera à son retour en Nouvelle-Écosse.

que les autres embarquent sur des navires anglais pour être éventuellement ramenés en France.

Champlain rencontre David Kirke puis, le 14 septembre, les deux hommes partent pour l'Angleterre. Une fois arrivée, Champlain s'entretient avec l'ambassadeur de France à Londres et cherche à récupérer la colonie. La signature du [traité de Suse le 24 avril 1629](#) (traité entre la France, L'Angleterre et l'Écosse) trois mois auparavant, avait mis un terme aux hostilités franco-anglaises, et rendait légitimes les revendications de Champlain.

1629-1632

Des négociations entre la France et l'Angleterre ont lieu au sujet de la rétrocession du Canada et de l'Acadie à la France. La question de la souveraineté sur l'Acadie est très litigieuse et fait trainer le règlement de la paix. Avec la signature du [traité de Saint-Germain-en-Laye le 29 mars 1632](#) [2]²⁶ le cardinal de Richelieu obtient la restitution des colonies françaises d'Amérique du Nord.

Texte de l'Article III du dit traité.

[Text original – Vieux français]

L'ambassadeur de l'Angleterre « ... a promis & promet pour & au nom de ladite Majesté, de rendre & restituer à Sa Majesté très-Chrétienne, *tous les lieux occupés en la nouvelle France, l'Acadie & Canada par les Sujets de Sa Majesté de la Grande Bretagne, iceux faire retirer desdits lieux. Et pour cet effet ledit Sieur Ambassadeur délivrera lors de la passation & signature des présentes aux Commissaires du Roi très chrétien, en bonne forme le Pouvoir qu'il a de Sa Majesté de la Grande-Bretagne, pour la restitution desdits lieux, ensemble les Commandements de sa dite Majesté, à tous ceux qui commandent dans le Port-Royal, Fort de Québec, & Cap Breton, pour être lesdites Places & Fort rendus & remis aux mains de ceux qu'il plaira à Sa Majesté très Chrétienne ordonner,* huit jours après que les dits commandements auront été notifiés à ceux qui commandent ou commanderont les dits lieux, le dit

while the others embarked on English ships before eventually being brought back to France.

Champlain met David Kirke and on 14 September the two men left for England. Once there, Champlain met with the French ambassador to London and sought to recover the colony. The signing of the [Treaty of Susa on 24 April 1629](#) (a treaty between France, England, and Scotland) three months earlier had put an end to Franco-English hostilities, and legitimizing Champlain's claims.

1629-1632

Negotiations between France and England on the return of Canada and Acadia to France took place. The question of sovereignty over Acadia was highly contentious and delayed the peace settlement. With the signing of the Treaty of [Saint-Germain-en-Laye on March 29, 1632](#) [2]²⁷ Cardinal Richelieu obtained the restitution of the French colonies of North America.

Text of Article III of the said Treaty.

[Translation]

The Ambassador of England “ ... has promised & promises for & in the name of the said Majesty, to return to His Most Christian Majesty, all *the places occupied in the new France, Acadia & Canada* by the Subjects of His Majesty of Great Britain, to have from the said places his subject removed. And for this purpose the said Sieur Ambassador will deliver upon the handover & signature of these presents documents to the Commissioners of the very Christian King, in good form the Power which he has of His Majesty of Great Britain, for the restitution of the said places, together the '*Commandments*' of his said Majesty, to all those who command in the *Port Royal, Fort of Quebec, & Cape Breton, to be the said Places & Fort rendered & handed over to those whom it will please his very Christian Majesty to order*, eight days after the said '*commandments*' have been notified to those who command or will

²⁶ Le texte de ce lien est en Français seulement. Utiliser le traducteur intégré à votre fureteur pour le voir dans la langue de votre choix.

²⁷ The text of this link is in French only. Used the translator built into your browser to see it in the language of your choice.

tems de huit jours leur étant donné pour retirer cependant hors des dits Lieux, Places & Fort leurs armes, bagage, marchandises, or, argent, ustensiles, & généralement tout ce qui leur appartient, auxquels & à tous ceux qui sont aux dits lieux est donné le terme de trois semaines après les dits huit jours expirés, pour durant "icelles", ou plutôt si faire se peut, retirer en leurs Navires avec leurs armes, munitions, bagages, or, argent, ustensiles, marchandises, pelleteries, & généralement tout ce qui leur appartient, pour de la se retirer en Angleterre, sans séjournier davantage en dits paix.

Et comme il est nécessaire que les Anglois retourne aux dits lieux pour reprendre leurs gens & les ramener en Angleterre : Il est accordé, que *le General de Caen payera les frais nécessaires* pour l'équipage d'un Navire de deux cens ou deux cent cinquante tonneaux de port, que les Anglois envoieront aux dits lieux, à savoir le louage d'un Navire d'allée & de retours, victuailles de gens tant de marine pour la conduite du Navire, que de ceux qui sont à terre, lesquels on doit ramener ; salaire de ceux-ci, & généralement tout ce qui est nécessaire pour l'équipage d'un Navire dudit port pour un tel voyage, selon les usances & coutumes d'Angleterre : & de plus, que pour les marchandises loyales & marchandes qui pourront rester es mains des Anglois non troquées, il leur donnera satisfaction aux dits lieux, selon qu'elles auront coûté en Angleterre avec trente pour cent de profit, en considération des risques de la mer & port celles payé par eux. »

command the said places, the said time of eight days being given to them to withdraw whomever out of the said places, settlements & Forts with their weapons, luggage, goods, gold, silver, utensils & generally all that belongs to them, to which & has all those who are at the said places is given the term of three weeks after the said eight days expired, for during 'icelles', or rather if possible, withdraw in their ships with their weapons, ammunition, luggage, gold, silver, utensils, goods, pelts & generally all that belongs to them, to withdraw it in England, without staying more in said peace.

And as it is necessary that the English return to the said places to take back their people & bring them back to England: It is granted, that *the General of Caen will pay the necessary expenses* for the crew of a ship of two hundred or two hundred and fifty tons, that the English will send to the said places, namely the lease of a Ship to go & return, victuals of people both of marine for the conduct of the Ship, that of those who are ashore, who must be brought back; salary of these & generally all that is necessary for the crew of a Ship of said port for such a voyage, according to the methods & customs of England: & moreover, that for the fair & merchantable goods which may remain in the hands of the English not bartered, it will give them satisfaction to the said places, according to which they will have cost in England with thirty percent profit, in consideration of the risks at sea & port paid by them."

1630

Le 12 mai 1630, Claude St-Étienne de La Tour accepte le titre de Barronnet pour son fils Charles.

Quelque temps après, il reprend la direction de la Nouvelle-Écosse avec d'autres colons écossais et fait une escale à fort Lomeron pour annoncer à son fils Charles qu'il a reçu le titre de Barronnet. *Charles refuse le titre et refuse de jurer fidélité au roi d'Angleterre.* Voyant ceci, les Britanniques attaquent le port dans une bataille qui dura deux jours, mais ils abandonnent face à la résistance et vont au fort Charles comme prévu.

1630

On 12 May 1630 Claude St-Étienne de La Tour accepted the title of Baronet for his son Charles.

Some time after, he returned to Nova Scotia with other Scottish settlers and made a stopover at Fort Lomeron to announce to his son Charles that he had received the title of Baronet. *Charles refused the title and refused to swear allegiance to the King of England.* Seeing this, the British attacked the port in a battle that lasted two days, but they gave up in the face of resistance and went to Fort Charles as planned.

Peu après, Claude Étienne de La Tour et son épouse quitte le fort Charles pour rejoindre son fils au Cap de Sable suite de la négation afin le rejoindre comme fidèle sujet de la France. Sage aux manières de son père, Charles insista cependant pour qu'il vive avec sa femme dans une maison à l'extérieur du fort lui-même.

1631

Le roi de France décide d'accorder à Charles de La Tour, « dont les bonnes intentions ont été certifiées », une commission royale, en date du 11 février 1631, le confirmant dans son **commandement** au Cap-de-Sable, et lui assurant, ainsi qu'à son père *Claude St-Étienne de La Tour* du ravitaillement.

La même année, Claude St-Étienne de La Tour construit un fort (Fort de La Tour) à l'embouchure de la rivière Saint-Jean sur le côté ouest de la baie de Fundy, aujourd'hui St-John, au Nouveau-Brunswick.

Si certains indiquent que Charles de La Tour a été nommé gouverneur de l'Acadie, il est clair que ce n'est pas le cas. En fait, le titre de gouverneur n'a été accordé en Nouvelle-France que beaucoup plus tard. La plupart des titres accordés dans la colonie étaient de nature militaire et non vice-royale.

Shortly afterwards Claude Étienne de La Tour and his wife left Fort Charles to join his son at Cap de Sable following negotiation to rejoin the French allegiance. Wise to the ways of his father, Charles insisted, however, that he live with his wife in a house outside the fort itself.

1631

The King of France decided to grant Charles de La Tour, “whose good intentions have been certified”, a royal commission, dated February 11, 1631, confirming him in his **command** at *Cap-de-Sable*, and assuring him and his father the provision of supplies.

The same year, Claude St-Étienne de La Tour builds a fort (Fort de La Tour) at the mouth of the St-John River on the west side of the Bay of Fundy, today St John, New Brunswick.

While some indicate that Charles de La Tour was made governor of Acadia, it is clear that that is not the case. In fact, the title of governor was not granted in New France until much later. Most of the titles granted in the colony were military in nature and not viceroyal.



**Retour des Français
Colonisation de l'Acadie
1632-1654**

**Return of the French
Colonization of Acadia
1632-1654**

1632

1632

Lorsque l'Acadie sera formellement rendue à la France par le traité de Saint-Germain La Haye, le [cardinal Richelieu](#) [2] (c.-à-d., Armand Jean du Plessis de Richelieu), ministre de Louis XIII, organisera deux compagnies de commerce, l'un pour le Québec et l'autre pour l'Acadie. Richelieu enverra à Fort Charles, qu'il identifie à tort comme Port-Royal, son cousin et conseiller, [Isaac de Razilly](#) [2], originaire de Touraine, en qualité de gouverneur d'Acadie.

Richelieu avait offert à Razilly le poste de lieutenant général du pays de la Nouvelle-France et le Canada, mais il refusa le poste et demanda plutôt à commander un navire sous les ordres de Champlain, en alléguant que celui-ci était « plus compétent en affaires coloniales ».

Le 27 mars, Razilly et Richelieu signaient un accord selon lequel il devait prendre possession de Fort Charles (aujourd'hui Annapolis Royal, N.-É.) au nom de la Compagnie (c.-à-d., Compagnie de la Nouvelle France) et de la France, en vertu du Traité de Saint-Germain-en-Laye, et faire de la Nouvelle-Écosse une colonie française.

Une commission du roi, en date du 10 mai, accordait à Razilly l'autorité nécessaire pour entreprendre cette expédition. La compagnie aurait aussi voulu que Razilly commence à coloniser le pays, mais les pertes qu'elle avait subies au cours de la guerre contre l'Angleterre la laissaient sans fonds suffisants.

La solution consista à accorder une partie du monopole de traite à des compagnies privées à condition que ces groupes participent à la constitution du capital nécessaire. C'est ainsi que Razilly et certains de ses amis formèrent une association particulière de négoce qu'on nomma par la suite la *Compagnie Razilly-Condonnier*. La *Compagnie de la Nouvelle-France* fournirait un navire armé et la somme de 10 000 livres pour l'expédition de 1632, mais le consortium de Razilly avançait la plus grande partie des sommes nécessaires. Le 19 mai, la

When Acadia was formally returned to France by the Treaty of Saint-Germain La Haye, [Cardinal Richelieu](#) [2]²⁸ (i.e., Armand Jean du Plessis de Richelieu), minister of Louis XIII, organized two trading companies, one for Quebec and the other for Acadia. Richelieu sent his cousin and councillor, [Isaac de Razilly](#) [2], from Touraine, to Fort Charles, which he identifies wrongly as Port Royal, as governor of Acadia.

Richelieu had offered Razilly the post of lieutenant general of the lands of New-France and Canada, but he refused the post and instead asked to command a ship under Champlain's orders, claiming that Champlain was "more competent in colonial affairs."

On 27 March Razilly and Richelieu signed an agreement under which he was to take possession of Fort Charles (now Annapolis Royal, N.S.) on behalf of the Company (i.e., Compagnie de la Nouvelle France) and France under the Treaty of Saint-Germain-en-Laye and make New Scotland a French colony.

A commission of the king, dated 10 May, granted Razilly the authority to undertake this expedition. The company would also have liked Razilly to begin colonizing the country, but the losses it had suffered during the war against England left it without sufficient funds.

The solution was to grant part of the trading monopoly to private companies on condition that these groups participated in building up the necessary capital. This is how Razilly and some of his friends formed a special trading association that was later called the "*Compagnie Razilly-Condonnier*". The "*Compagnie de la Nouvelle-France*" would provide an armed ship and the sum of 10,000 livres for the 1632 expedition, but Razilly's consortium advanced most of the sums needed. On the 19th of May the "*Compagnie de la Nouvelle France*"

²⁸ Text in French only. Use your web browser's embedded electric translator to read the text.

Compagnie de la Nouvelle France nomma Razilly, ***lieutenant général du roi en Nouvelle-France*** et lui concéda à Sainte-Croix (c.-à-d., sur la rivière Sainte-Croix) un territoire de 20 lieues sur 12.

Dans une mémoire que Razilly avait écrite pour Richelieu, sur le commerce intérieur et extérieur du pays (c.-à-d., la France), quelque année plutôt (1626), il affirme que le commerce extérieur du royaume reste dans la stagnation à cause de la notion erronée du gouvernement que le commerce n'était pas essentiel au bien-être du pays.

Pour réfuter cette notion, Razilly exprime l'avis que la maîtrise de la mer vaudrait à la France la puissance sur terre. Dans le chapitre relatif à la Nouvelle-France, il propose de former une grande compagnie de commerce au capital de 300 000 livres, d'agir pour empêcher tout empiètement des Anglais au nord du 36e parallèle et d'établir de 3 000 à 4 000 colons sur des terres, aussi bien pour exploiter les ressources que pour affirmer la possession du territoire.

Le mémoire souligne le fait que la France, au moment de la rédaction de ce mémoire, n'avait pas encore vu la Nouvelle-France comme une colonie. Jusqu'alors, elle était considérée simplement comme une ressource économique à exploiter à des fins commerciales pour les titulaires de droits commerciaux accordés par la Couronne.

Le résultat le plus important de ce mémoire fut sans doute la fondation, l'année suivante (1627), de la Compagnie de la Nouvelle-France ou Compagnie des Cents Associés, ainsi qu'on la nommait souvent.

Selon André-Carl Vachon,²⁹ la Gazette de Renaudot³⁰ [2] du 16 juillet 1632 et du 24 novembre 1632, indique qu'un navire affrété à La Rochelle, le *Don de Dieu*, rejoint 3 autres navires³¹, *l'Espérance en Dieu*, la *Saint-Jean*

appointed Razilly ***lieutenant general of the king in New France*** and granted him a territory of 20 by 12 leagues at Sainte-Croix (i.e., on the Sainte-Croix River).

In a memoir Razilly on internal and foreign trade of the country (i.e., France) had written for Richelieu several years earlier (1626), he asserted that the foreign trade of the kingdom remained in stagnation because of the erroneous notion of the government that trade was not essential to the well-being of the country.

To refute this notion, Razilly expressed the opinion that the mastery of the sea would earn France power on land. In the chapter on New France, he proposed the formation of a large trading company with a capital of 300,000 livres, empowered to prevent any encroachment by the English north of the 36th parallel, and the establishment of 3,000 to 4,000 settlers on land, both to exploit resources and to consolidate possession of the territory.

The memoir highlights the fact that France, at the time of its writing, had yet to see New-France as a colonial settlement. It had up to this time been seen simply as an economic resource to be exploited for commercial gain of holders of commercial rights granted by the crown.

Perhaps the most important result was the founding, the following year (1627), of the "Compagnie de la Nouvelle-France" or "Compagnie des Cents Associés", as it was often called.

According to André-Carl Vachon³² the "Gazette de Renaudot"³³ [2] of July 16, 1632, and November 24, 1632, indicate that a ship chartered in La Rochelle, the *Don de Dieu*, joins 3 other ships³⁴, the *Espérance en Dieu*, the

²⁹ André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 44

³⁰ Publié sous le nom de Gazette de France. Tous les numéros peuvent être consultés à [Gazette \(Paris. 1631\) - 123 années disponibles — Gallica \(bnf.fr\)](#)

³¹ <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16311632.html#pages16311632>, section 1632

³² André-Carl Vachon, *ibid*

³³ Published as the Gazette de France. All the issues can be consulted at [Gazette \(Paris. 1631\) - 123 années disponibles - Gallica \(bnf.fr\)](#)

³⁴ <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16311632.html#pages16311632>, section 1632. Text in French, use your Web browser's embedded electronic translator to read the text.

(appartenant à Charles de Menou d'Aulnay), et le *Saint-Pierre*, à Auray, en Bretagne, afin de se rendre en Acadie. Il (c.-à-d., Razilly) quitte le port d'Auray le 23 juillet, avec à son bord 300 passagers, dont 200 hommes d'élite, 3 Capucins pour la conversion du peuple de ces terres, *ainsi que 12 à 15 familles pour coloniser*.

Saint Jean (belonging to Charles de Menou d'Aulnay), and the *Saint-Pierre*, in Auray, in Brittany, in order to go to Acadia. He (i.e., Razilly) leaves the port of Auray on July 23, with 300 passengers, including 200 soldiers, 3 Capuchins for the conversion of the people of these lands, *as well as 12 to 15 families to colonize*.

D'Auray en
basse Bretagne
le 16. Juillet.
1632.

La peine qu'il y a de résoudre les difficultez qui se trouvent es grandes entreprises a fait différer deux mois, & l'opiniastreté du vent d'aval deux autres mois plus tard que je ne vous avoye dit l'embarquement pour la Compagnie de la nouvelle France. Mais enfin le vaisseau équippé à la Rochelle en est venu joindre deux autres à Morbihan que le Commandeur de Razilly ayant commission du Roy pour commander en toute l'estendue du pays en l'absence du Cardinal Duc de Richelieu, y a fait cingler au commencement de ce mois, chargez de toutes choses nécessaires & de trois cens hommes d'élite. Il porte le consentement du Roy de la Grand Bretagne pour faire sortir les Ecossais du port Royal, & en prendre possession au nom de la Compagnie, qui y envoie trois Capucins pour la conversion des peuples de Lacadie, outre cinq Jésuites qu'elle a déjà envoyez es autres habitatiōs du Cap Breton, Golfe & rivieres Laurents. L'embarquement de force noblesse y a rendu illustre ce commencement de Colonie qui va faire ce passage si facile à tous les François zelateurs de leur Religion, de l'honneur de leur nation & de leur repos, qu'il leur sera désormais aisē de seconder les saintes intentions du Roy, que les grandes affaires de son Royaume n'empêchent pas de porter au delà des mers les pensées qu'il a deservir à l'augmentation de la foy Catholique, par une procédure bien moins délicate de celle qui a été pratiquée iusques à présent en la découverte des Indes, où l'on s'est contenté de butiner & captiver les peuples.

La Gazette de France, 16 juillet 16

En examinant l'article original du 16 juillet, nous ne voyons qu'une mention de 3 navires, 300 soldats, trois capucins et cinq jésuites partir en voyage pour la « *Compagnie de la Nouvelle France* ». Aucune mention n'est faite des familles pour coloniser, bien qu'elle suggère qu'un nombre de noblesses était présent, et ce seulement une semaine avant le départ de Razilly pour l'Amérique du Nord.

Deux choses sont claires. Premièrement, Razilly a pour mission d'expulser les Écossais de Port-Royal et en prendre possession au nom de la « *Compagnie de la*

Upon examining the original 16th of July articles, we see only a mention that 3 ships, 300 soldiers, three Capuchins and five Jesuits are to set sail on a voyage for the “*Compagnie de la Nouvelle France*”. No mention is made of any families to colonize although it does suggest that some nobilities were present and this only a week before Razilly leaves for North America.

Two things are clear in this first article. One is that Razilly's mission is to remove the Scots from Port Royal and take possession of it in the name of the “Compagnie

Nouvelle France », et deuvièmement que les Capucins doivent convertir les *peuples de Lacadie* tandis que les Jésuites doivent convertir les *habitants du Cap-Breton et du golfe et de la rivière du Saint-Laurent*.

À part la mention de la conversion du « *peuple de Lacadie* », aucune mention n'est faite de la destination autre que Port-Royal.

L'accent est mis ici sur le fait qu'il s'agit d'une mission sainte différente des précédentes dont le but était de se contenter de *butiner* (c.-à-d., faire du butin, ce que prend de l'ennemi en temps de guerre, exploiter) et *captiver* (c.-à-d., charmer) les peuples.

Il est aussi surprenant de constater que cet article parle de Port-Royal et non de fort Charles étant donné que William Alexandre ne s'est pas installé à Port-Royal, mais qu'il a créé une nouvelle colonie plus haut sur la rivière Dauphin et sur la rive opposée, à l'endroit que nous appelons aujourd'hui Annapolis Royal.

L'article mentionne également que l'expédition est « ... *fait illustre ce début d'une Colonie* qui *facilitera le passage des Français* lesquels soutenir leur religion... » indiquant quand date de la publication de l'article, que les avoirs français précédemment détenus dans la baie de Française (c.-à-d., baie de Fundy) n'étaient pas considérés comme une colonie en soi.

Elle fait également allusion au fait que cette mission était une mission préparatoire et non une mission de colonisation proprement dite en déclarant « ... qui facilitera le passage des Français... »

Il semble inconcevable que les autorités françaises aient, dans cette première mission, envoyé des familles ou des femmes dans un pays qui n'est pas encore prêt à les recevoir, sans logement ni autres ressources essentielles.

Cet article s'aligne sur les conclusions de Razilly trouvées dans son mémoire de 1626 au Cardinal Richelieu, qui indiquait que les mesures prises avant cela n'étaient pas des efforts de colonisation. .

de la Nouvelle France" and the second that the *Capuchins* are to *convert* the *natives of Lacadie*, while the *Jesuits* are to *convert* the *inhabitant of Cape Breton and the Gulf and river of the St-Laurence*.

Other than the mention of the conversion of the “*native of Lacadie*” no mention is made of the destination other than Port-Royale.

The emphasis here is that this is to be a holy mission different from the previous ones whose purpose was to content itself with *foraging* (i.e., exploiting, making booty, what is taken from the enemy in wartime) and captivating (i.e., charming) the peoples.

It is also surprising to note that this article speaks of Port Royal and not Fort Charles given that William Alexandre did not settle at Port Royal but created a new settlement higher up on the Dauphin River and on the opposite eastern shore, at the location we today call Annapolis Royal.

The article also mentions that the expedition is “ ... *made illustrious this beginning of a Colony* that will *make easy the passage of the French* to support their religion... ” indicating that when the article was published, that any French assets previous held in the “Baie Française” (i.e., Bay of Fundy) were not considered a colony per se.

It also alludes to the fact that this mission was a preparatory mission and not a colonization mission per se by stating “ ... that will make easy the passage of the French... ”

It seems inconceivable that the French authorities would have, in this first mission, sent families or women into a land not yet ready to receive them, without lodging or other essential resources.

This article aligns with the Razilly conclusions found in his 1626 memoir to Cardinal Richelieu which indicated that the actions taken prior to this were not efforts of colonization.

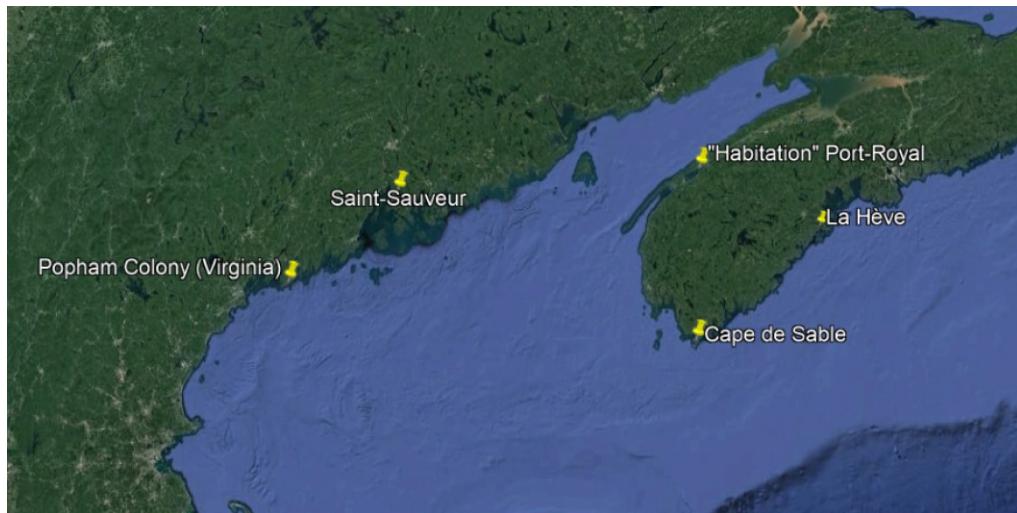
Du Fort Sainte Marie de Grace, au port de la Hève, côte de l'Acadie, au pays de la Nouvelle France, le 24. Novembre 1632.

Les trois vaisseaux du Roy qui partirent d'Auray en Bretagne l'Esté dernier sous la charge du Commandeur de Ra-zilly, arrivèrent en ce lieu le 8. Septembre dernier, jour de la Nativité de Nostre-Dame, qui a donné le nom à ce fort : dans lequel nous ne fusmes pas plustost établis, que suivant les Ordres du Roy & les commissions du Roy de la grand' Bretagne, par lesquelles il estoit commandé aux Escossois de se retirer du port Royal ; & nous estions priez de les repasser en vn de nos vaisseaux : Nous avons traité avec eux, & leur avons envoyé vn vaisseau dans lequel ils doivent repasser, & nos gens qu'ils vont prendre demeurer en leur place au-dit port Royal.

Figure 7 - La Gazette de France - 4 novembre 1632

L'article original du 24 novembre ne clarifie pas beaucoup ces questions, si ce n'est qu'ils ont construit un nouveau fort à La Hève sur la côte acadienne de la Nouvelle-France et qu'ayant à peine construit le fort, ils sont allés à *Port-Royal* (c.-à-d., le *fort Charles*) avec les ordres écrits du roi de France et d'Angleterre pour faire sortir les Écossais. Cela se passa pacifiquement, les Écossais étant embarqués sur un navire français et retourner en Angleterre, tandis que certains de ceux qui avaient participé à la prise de possession de Port-Royal (c.-à-d., le *fort Charles*) sont restés sur le site.

The original November 24th article does not clarify these matters much other than stating that the expedition built a new fort at La Hève on the Acadian coast of New France and that having no sooner built the fort they went to *Port Royal* (i.e., *Fort Charles*) with the written orders of the king of France and England to remove the Scots. This was done peacefully, the Scots being boarded on a French ship and returned to England, while some of those that went to take possession of Port Royal remained on the site.



Une déclaration faite par Nicholas Denys, au chapitre 4 de son livre « Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale ; avec l'Histoire naturelle du païs » publié à Paris, en 1672, soutient cependant la possibilité que des colons participent à la mission.

Dans ce chapitre qui décrit la côte de l'Acadie de La Hève à Canseau (Canso), ses rivières, ses forêts, les richesses de la terre, les diverses espèces d'animaux et de poissons ainsi que ses rencontres et ses aventures, Denys décrit les endroits où Razilly a construit son fort et où il a construit sa demeure qu'il déclare ;

A statement made by Nicholas Denys, in chapter 4 of his book "Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale ; avec l'Histoire naturelle du païs" published in Paris, in 1672, does, however, support the possibility of colonists being part of the mission..

In this chapter which describes the coast of Acadia from La Hève to Canseau (Canso), its rivers, it forests, the riches of the earth, the diverse species of animals and fish as well as his encounter and adventures, Denys describes the locations where Razilly built his fort and where he built his dwelling, he states;

(Translation)

« C'est là le lieu que le Commandeur de Razilly avait choisi pour la retraite, pour moi j'avais choisi un autre endroit de l'autre coté de la rivière où la terre était très bonne, & sur le bord d'une autre petite rivière qui tombait dans la grande où j'avais fait bâtir un logement : *j'avais douze hommes avec moi, les uns laboureurs, les autres faiseurs de mairrain³⁵ ou douves³⁶ pour barriques, charpentiers & d'autres pour la chasse*, j'étais munie de toutes sortes de provisions... »

“ ... This is the place that the Commander de Razilly chose for the retreat, for me I had chosen another place on the other side of the river where the earth was very good & was on the edge of another small river which flowed into the big one where I built a dwelling: *I had twelve men with me, some ploughmen, the other makers of “mairrain”³⁷ or staves for barrels, carpenters and others for hunting*, I was equipped with all manner of provisions ... ‘

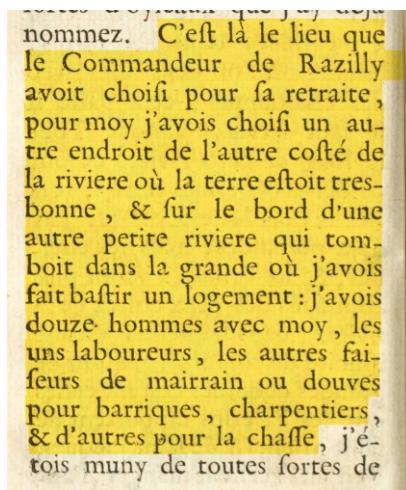


Figure H - Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale ; avec l'Histoire naturelle du païs - Page 98

³⁵ Marrain—Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait des panneaux, des tonneaux, & autres ouvrages.

³⁶ Douve — planche qui entre dans la fabrication des tonneaux.

³⁷ Marrain—Oak wood split into small boards, of which panels, barrels & other works are made.

<p>Bien que cette déclaration suggère que les hommes (des engagés) étaient en fait présents, elle ne suggère pas que des familles faisaient partie de l'expédition.</p> <p>Comme nous le verrons, Nicholas Denys reçoit sa concession pour son usine de travail du bois en 1634, deux ans après l'arrivée de l'expédition de 1632. Bien qu'il n'y ait aucune preuve de cela, les hommes de Denys sont peut-être arrivés sur l'un des nombreux navires qui se dirigeaient vers la Hève en 1633 ou 1634.</p> <p>Je n'ai trouvé aucune preuve réelle que des familles sont arrivées avant celles documentées en 1636.</p>	<p>While this statement suggests that men (hired hands) were in fact present, it does not suggest that families were part of the expedition.</p> <p>As we will see, Nicholas Denys received his concession for his wood-working plant in 1634, two years after the arrival of the 1632 expedition. While there is no evidence of it, Denys' men may have arrived on one of many of the ships headed to La Hève in 1633 or 1634.</p> <p>I have found no real evidence of any families arriving in Acadia before those documented in 1636.</p>
--	--

<p>À son arrivée en Amérique du Nord, Razilly décide d'établir sa colonie sur la côte est, sur une pointe de terre à l'embouchure de ce qui est aujourd'hui la rivière LaHave qu'il appelle La Hève.</p> <p>C'est là qu'il fait construire le fort Sainte-Marie-de-Grâce qu'on disait contre toute action ennemie et qui disposait des fournitures militaires nécessaires pour résister à un siège de six mois. Il y avait aussi une chapelle, un magasin et des maisons pour les <i>ouvriers</i> du village.</p> <p>Parmi ceux qui accompagnent Isaac Razilly se trouve Nicolas Denys [2] et son frère Simon qui s'installe à Port-Roussignol (aujourd'hui Liverpool, Nouvelle-Écosse) pour s'abonner au commerce de la pêche.</p> <p>Moins de douze mois après l'arrivée de Razilly, La Have était un poste de traite florissant, le centre d'une petite communauté agricole de la région et un port d'escale important pour la grande flotte de pêche. À un moment donné, il y avait cinq cents pêcheurs de passage dans la colonie.</p> <p>Une fois que les travaux de fondation de la colonie étaient bien en cours, Razilly se tourna vers la reprise du fort Charles. Vers la mi-décembre, ce poste fut cédé pacifiquement par le commandant de la garnison, le capitaine Andrew Forrester. Bien que quelques-uns des colons du fort Charles se joignent probablement aux colons de Razilly, la plupart acceptèrent son offre de passage en Angleterre à bord du navire français la <i>Saint-Jean</i> où ils arrivèrent en février 1632/33.</p>	<p>Upon arriving in North America, Razilly decides to establish his colony on the east coast, on a point of land at the mouth of what is today the La Have river which he called La Hève.</p> <p>There he built Fort Ste. Marie de Grace which it was said could stand against all enemy action, and that had the military supplies necessary to withstand a six-month siege. There was also a chapel, a store, and houses for the <i>workmen</i> in the village.</p> <p>Among those accompanying Isaac Razilly are Nicolas Denys [2] and his brother Simon who moved to Port-Roussignol (now Liverpool, Nova Scotia) to start a fishing trade.</p> <p>Within twelve months of Razilly's arrival, La Have was a thriving trading post, the centre for a small farming community in the area, and a major port of call for the large fishing fleet. At one point there were five hundred transient fishermen in the settlement.</p> <p>Once the work of establishing the settlement was well under way, Razilly turned his attention to the retaking of Fort Charles. Towards mid-December the post was peacefully surrendered to him by the garrison commander, Capt. Andrew Forrester. While a few of the Fort Charles settlers probably joined Razilly's colonists, most accepted his offer of passage home to England on the French vessel the <i>Saint-Jean</i> where they arrived in February 1632/33.</p>
<p>La Hève devient la capitale de la nouvelle colonie que nous appelons l'Acadie.</p>	<p>La Hève becomes the capital of the new colony we call Acadia.</p>

Voyant l'arrivée de Razilly, Charles de La Tour, retourne en France pour faire clarifier son titre de gouverneur et lieutenant général de l'Acadie (note : Le roi lui avait donné le commandement du Cape Sable) ainsi que pour distinguer son territoire à celui de Razilly.

Razilly gère à ce moment-là la région de la Hève, Port-Royal et de la Pentagouët qu'il avait reprise des Anglais alors que Charles de La Tour gère la région de Cape de Sable et rivière Saint-Jean où il avait construit un fort et un poste de traite.

Au printemps 1633, Charles de La Tour rentre en Acadie.

La *Saint-Jean* arrive au [Havre-de-Grâce](#), France (aujourd'hui le Havre), le 11 février 1633 chargé de morues et autres marchandises *après avoir déchargé en Angleterre 46 Écossais qui étaient à Port-Royal avec leurs pelleteries et rareté du pays*. Revenu à La Rochelle, Charles de Menou d'Aulnay reçoit l'argent nécessaire pour payer l'équipage du navire du marchand Jean Tuffet.³⁸

Seeing the arrival of Razilly, Charles de La Tour, returned to France to clarify his title of governor and lieutenant general of Acadia (note: The king had given him command of Cape Sable) as well as to distinguish his territory from that of Razilly.

At that time Razilly managed the region of the Hève, Port Royale and Pentagouët that he had taken over from the English while Charles de La Tour managed the region of Cape de Sable and Saint-Jean River where he had built a fort and trading post.

In the spring of 1633, Charles de La Tour returned to Acadia.

The *Saint-Jean* arrived at [Le Havre-de-Grâce](#), France (today Le Havre), on 11 February 1633 loaded with cod and other goods after *unloading in England 46 Scots who were at Port Royal with their furs and rarity of the country*. Having returned to La Rochelle, Charles de Menou d'Aulnay receives the money necessary to pay the crew of the ship from the merchant Jean Tuffet.³¹

³⁸ Voir/See <https://www.naviresnouvellefrance.net/html/pages16311632.html#pages16311632>



Figure I - La Havre de Grace - France

1634

1634

Razilly mandate son frère Claude de Launay-Razilly, un résident de Touraine, et administrateur de la Compagnie Razilly-Condonnier et de la Compagnie de la Nouvelle-France et à la tête de deux sociétés privées de pelleterie au Canada, d'engager des sauniers et bâtisseurs de marais salants afin de recueillir du sel pour le commerce de la pêche, éliminant ainsi la nécessité de le faire venir de France. Le projet lui-même fut un échec, mais elle a peut-être été le précurseur de la réclamation des terres à l'aide de digues et d'aboiteaux utilisés par la suite dans toute l'Acadie.

Cette même année, Razilly concède à Nicolas Denys une terre boisée de chênes blancs à La Hève, pour lui permettre d'exploiter une entreprise de bois ouvré destinée à la construction de navire.

La Gazette de France publie, dans un article parlant des prix des fourrures et des chapeaux de castor, une publicité à la recherche d'un colon, célibataire ou marié.

Razilly commissioned his brother Claude de Launay-Razilly, a resident of Touraine, and director of the Razilly-Condonnier Company and the "Compagnie de la Nouvelle-France" and at the head of two private fur companies in Canada, to hire "sauniers" (i.e., salt makers) and salt marsh builders, in order to gather salt for the fishing trade, thus eliminating the need to bring it over from France. The experiment itself was a failure but may have been a forerunner to the reclamation of land using dykes and aboiteaux latter used throughout Acadia.

This same year, Razilly granted Nicolas Denys wooded land of white oaks near La Hève, to allow him to set up and operate a "wood working plant" intended for the construction of ships.

The Gazette de France publishes, in an article talking about fur prices and beaver hats, an advertisement looking for colonists, single or married, who would be interested in moving to New-France to live.

qui serait intéressé à déménager en Nouvelle-France pour y vivre.

on les discernerà par vn plomb , où fera la marque dudit hospital de la Trinité : le marchand estant obligé par contract de les vendre à ce prix ; & défenses à lui faites de les exposer à davantage. **De quoi je vous ai voulu donner avis pour mesler l'vtile au délectable. Comme aussi à ceux qui ne trouveront occasion à leur gré de s'employer ailleurs , & qui desireront s'habituer seuls ou avec leur famille dans ce bon & fertile païs de la nouvelle France , que s'adressans à ce Bureau , ils y trouveront adresse pour s'y faire transporter , & s'y établir.**

Du Bureau d'Adresse , au grand Coq , rue de la Calandre , pres le Palais , à Paris , le 20. Decembre 1634. Avec Privilege.

Figure 10 - La Gazette de France - Décembre 1634

Cette même année, le commandeur Isaac de Razilly décide de faire construire le fort Saint-François à Canseau, afin d'améliorer les possibilités de la traite des fourrures avec les Souriquois³⁹. Cet endroit sera, en 1635, le théâtre de la première rébellion en Acadie.

That same year, Commander Isaac de Razilly decides to build Fort Saint-François at Canseau, in order to improve the possibilities of the fur trade with the Souriquois⁴⁰. This place will be, in 1635, the scene of the first rebellion in Acadia.



³⁹ Souriquois : Tribu d'autochtones de la côte acadienne. Le nom Souriquois a également été utilisé par Samuel de Champlain pour décrire la région de la côte est de la Nouvelle-Écosse, de Cape-Sable à Canseau que les autorités française appellerons « Acadie » dans les négociations avec les britannique après la signature du traité d'Utrecht,.

⁴⁰ Souriquois : Acadian costal tribe of natives. The name Souriquois was also used by Samuel de Champlain to describe the area on the east coast of Nova Scotia from Cape-Sable to Canseau which the french authorities will call "Acadie" in negotiations with the british after the signing of the treaty Utretch.

Guerre civile acadienne (1635-1656)

Acadian Civil War (1635-1656)

1635

1635

En 1635, Claude de Launay-Razilly crée une société pour le peuplement de l'Acadie à laquelle Richelieu est associé.

Isaac de Razilly décède prématurément en décembre 1635.

À la suite de sa mort, son frère, Claude de Launay-Razilly prend la succession de la charge de gouverneur de l'Acadie (note : Isaac Razilly avait eu le titre de *lieutenant général du roi en Nouvelle-France*) et obtient en son nom personnel les concessions de Port-Royal, de La Hève et de l'île de Sable. Mais puisque ses affaires l'obligeaient de rester en France, il chargea son cousin, Charles de Menou d'Aulnay [2], qu'il nomma comme son lieutenant en Acadie, d'administrer l'Acadie sur place pour le compte de la Compagnie de la Nouvelle-France.

D'Aulnay décide de déplacer la colonie à fort Charles, qui sera désormais connu sous le nom de Port-Royal, où le développement agricole y sera plus favorable.

Fort Charles, renommé Port-Royal, devient la capitale de la colonie.

Cinq hommes sont engagés pour construire des digues et aboiteaux sur les terres adjacentes à Port-Royal. Les premières terres sont prêtes pour l'agriculture vers 1639.

In 1635, Claude de Launay-Razilly created a society for the settlement of Acadia in which Richelieu is an associate.

Isaac de Razilly died prematurely in December 1635.

Following his death, his brother, Claude de Launay-Razilly took over the office of governor of Acadia (note: Isaac Razilly had had the title of *lieutenant general of the king in New France*) and obtained in his personal name the concessions of Port Royal, La Hève, and Sable Island⁴¹. But since his business obliged him to remain in France, he commissioned his cousin, Charles de Menou d'Aulnay [2], whom he appointed to be his lieutenant in Acadia, to administer in situ Acadia on behalf of the Compagnie de la Nouvelle-France.

D'Aulnay decides to move the colony to Fort Charles, which would henceforth be known as Port Royal, where agricultural development would be more favourable,

Fort Charles, renamed Port Royal, becomes the capitol of the colony.

Five men were hired to build dikes and aboiteaux on the land adjacent to Port Royal. The first lands were ready for agriculture around 1639.

⁴¹ The French version of this article is more complete. It can be read by using your browser imbedded electronic translator.



Figure K - D'Aulnay de Charnisay, photographiée par/photographed by S. J. Hayward, vers/about 1900
Collection william Francis Ganong (W987,) Musée du Nouveau-Brunswick.

Charles de La Tour de son côté quitte le fort Saint-Louis, au Cap de Sable, pour s'installer au fort Sainte-Marie, mieux connu sous le nom de fort La Tour, à l'embouchure de la rivière Saint-Jean et ce afin de protéger son territoire de traite de fourrures.

Charles de La Tour for his part left Fort Saint-Louis, in Cap de Sable, to settle at Fort Sainte-Marie, better known as Fort La Tour, at the mouth of the St-Jean River and this to protect his fur trade territory.

Fort Sainte-Marie (c.-à-d., le fort de La Tour) devient la capitale de Charles de La Tour.

Durant cette période de guerre civile, il y a effectivement deux capitales, une pour d'Aulnay et une pour de La Tour.

Fort Sainte-Marie (i.e., Fort de La Tour) becomes the capitol of Charles de La Tour.

During this period of civil war, there were indeed two capitals, one for d'Aulnay and one for de La Tour.

Bien que rétrocédé à la France et la Compagnie des Cents-Associés par le traité de Saint-Germain-en-Laye, ce n'est qu'en 1635 Charles de Menou d'Aulnay reprend formellement possession de Pentagouët pour la France.

Although returned to France and the Compagnie des Cent-Associés by the Treaty of Saint-Germain-en-Laye, it was not until 1635 that Charles de Menou d'Aulnay formally took possession of Pentagouët for France.

La Rébellion de 1635⁴²

Jean Thomas avait obtenu du cardinal de Richelieu la permission de pêcher la morue sur les Grands Bancs, mais il lui était formellement interdit de faire au moindre commerce avec les Autochtones.

The Rebellion of 1635⁴³

Jean Thomas had obtained permission from Cardinal Richelieu to fish for cod on the Grand Banks, but he was strictly forbidden from engaging in any trade with the Aboriginals.

⁴² Guy Perron@2020, « L'expédition du navire *Le Saint-Pierre* en Acadie en 1635. Récit de la première rébellion », [Le blogue de Guy Perron](#), publié le 24 novembre 2020.

⁴³ Ibid.

Il loue à [Brouage](#) un navire de 150 tonneaux, le *Saint-Pierre*, qu'il charge de sel et de vin, ainsi que de provisions nécessaires au voyage.

Malgré les restrictions imposées par Richelieu à son activité, Thomas se rend dans la région de Canseau ou il fait le commerce des fourrures avec les Souriquois (c.-à-d., Micmacs).

Thomas, en leur faisant boire du vin, incite les Autochtones, en leur tenant certains propos de Razilly et le fort, à attaquer et piller le fort Saint-François.

Jean Thomas leur dit que le commandant de Razilly était « Normandia Sarradou point Castia » qui veut dire « Méchant qui ne vaut rien » et que l'habitation de Canseau n'était que pour empêcher le troc avec les navires.

Ayant quitté le navire de Thomas avec un tonneau de vin en échange de fourrures, les Autochtones ivres se rendent au fort le 31 juillet 1635 où il jette à terre une fenêtre et indique qu'il faut détruire les murailles et tout briser.

Après avoir malmené quelques travailleurs, ils se présentent en avant du magasin du fort où ils appellent le capitaine du fort, Nicolas Le Creux, qui lui se présente avec son fusil et son épée.

Il est immédiatement pris de force et ses armes lui sont enlevées.

Armés de fusils, arcs et couteaux, ils disent à Le Creux qu'ils revenaient du navire Le Saint-Pierre dans lequel ils s'étaient enivrés du vin que leur a donné Thomas, qu'ils voulaient le tuer avec tous les habitants et piller son habitation, comme Thomas leur avait persuadé de faire.

Entendant le cahot, des habitants qui travaillent dans la forêt embarquent dans leur bateau pour se rendre au fort où ils ne peuvent débarquer vu le tir d'armes des Autochtones.

Les Souriquois pillent le magasin et emportent tous ses vêtements, victuailles et munitions qu'il charge dans les chaloupes et canots pour aller au havre où se trouve le navire Le Saint-Pierre.

In [Brouage](#) he rented a 150-ton ship, the *Saint-Pierre*, which he loaded with salt and wine, as well as provisions necessary for the voyage.

Despite Richelieu's restrictions on his activity, Thomas went to the Canseau area where he traded furs with the Souriquois (i.e., Mi'kmaq).

Thomas, while serving them wine to drink, encouraged the Aboriginals, by making certain remarks about Razilly and the fort, to attack and plunder Fort Saint-François on 31 July 1635.

Jean Thomas told them that the commander of Razilly was “Normandia Sarradou point Castia” which means “Wicked who is worthless” and that the dwelling of Canseau was only to prevent barter with the ships.

Having left Thomas' ship with a barrel of wine in exchange for furs, the drunken Natives went to the fort on the 31st of July, and proceeded to throw a window on the ground and indicated that the walls should be destroyed, and everything broken.

After manhandling some workers, they show up in front of the fort's store where they call out the captain of the fort, [Nicolas Le Creux](#), who presents himself with his rifle drawn and a sword.

He is immediately taken by force and his weapons are taken away.

Armed with guns, bows and knives, they told Le Creux that they had come from the ship Le Saint-Pierre in which they had become intoxicated with the wine given to them by Thomas, and that they wanted to kill him with all the inhabitants and plunder his dwelling, as Thomas had persuaded them to do.

Hearing the commotion, locals working in the forest board their boats to go to the fort where they are unable to disembark because of the Aboriginal weapons fire.

The Souriquois looted the store and took all the clothes, food and ammunition which they loaded into the rowboats and canoes and headed to the harbour where the Le Saint-Pierre was located.

Arrivé finalement à terre, les habitants, ils trouvent Nicolas Le Creux à demi mort, blessé de deux coups d'épée et meurtri de plusieurs autres.

Jean Augier, apothicaire du fort prend en charge Creux et pansent ses blessures.

Par la suite Nicolas Le Creux porte plainte devant le prévôt général, à La Hève, afin de l'informer qu'il en va :

- du service de Dieu et de l'intérêt même du roi
- de la ruine totale de l'établissement de la foi catholique en la colonie

D'autant que le protestant Jean Thomas a transgressé les ordonnances de Sa Majesté et du Cardinal de Richelieu qui défendent expressément à tous navires pêcheurs et autres de ne troquer directement ou indirectement aucune pelleterie avec les peuples sauvages de ces côtes.

Apprenant les faits, Isaac de Razilly donne commission au capitaine de marine Bernard Marot, commandant la patache La Marie, d'équiper des chaloupes pour aller à bord du Le Saint-Pierre.

Marot a pour mandat de faire l'inventaire du poisson que pourrait avoir pêché Thomas, de savoir s'il lui ou son équipage ont contrevenu aux ordonnances et de revenir à Sainte-Marie-de-Grâce (La Hève) avec le navire et Thomas pour y être interrogé sur les faits de sa trahison.

Le navire et Jean Thomas sont pris de force et amenés à la Hève où Thomas est interrogé et nie avoir incité l'attaque.

De La Hève, le Saint-Pierre et Jean Thomas sont ramenés à La Rochelle où Thomas est fait prisonnier dans les prisons royales du Palais et interrogé une autre fois.

Nicolas Le Creux se serait rendu à La Rochelle pour témoigner, ainsi que pour apporter les affidavits signés et la documentation de l'accusation.

La cour décide de procéder à la vente aux enchères du poisson et de l'huile qui se trouve sur le Saint-Pierre et de rembourser les dettes que Thomas avait contractées.

Aucune trace du capitaine Jean Thomas par la suite. Son séjour en Acadie fut bref, mais mouvementé.

Le lieutenant Nicolas Le Creux retourne en Acadie dès 1636 et fera encore plusieurs voyages en France pour y

Finally able to get on land, the inhabitants found Nicolas Le Creux half dead, wounded by two sword blows and bruised by several others.

Jean Augier, the fort apothecary takes charge of Creux and bandages his wounds.

Afterward Nicolas Le Creux filed a complaint with the provost general, in La Hève, to inform him that the following was true:

- of the service of God and the king's interest
- of the total ruin of the establishment of the Catholic faith in the colony.

Especially since the Protestant Jean Thomas transgressed the ordinances of His Majesty and Cardinal Richelieu who expressly forbid all fishing vessels and others not to exchange directly or indirectly any furs with the savages of these coasts.

Learning of the facts, Isaac de Razilly gave order to The Naval Captain Bernard [Marot](#), commander of the [patache](#) La Marie, to equip rowboats to board the Le Saint-Pierre.

Marot's mandate is to make an inventory of the fish that Thomas may have caught, to find out if he or his crew have contravened the ordinances and to return to Sainte-Marie-de-Grâce (La Hève) with the ship and Thomas to be questioned about the facts of his betrayal.

The ship and Jean-Thomas were taken by force and brought to La Hève where Thomas is interrogated and denies having incited the attack.

From La Hève, the Saint-Pierre and Jean Thomas were brought back to La Rochelle where Thomas was taken prisoner in the royal prisons of the Palace and interrogated for another time.

Nicolas Le Creux would have gone to La Rochelle to testify, as well as, to bring the signed affidavits and documentation of the accusation.

The court decided to proceed with the auction of the fish and oil that was on the Saint-Pierre and payoff the debts Thomas had incurred.

No trace of Captain Jean-Thomas can be found afterward. His stay in Acadia was brief but eventful.

Lieutenant Nicolas Le Creux returned to Acadia in 1636 and made several more trips to France to transport

transporter des cargaisons de pelleteries, retournant dans la colonie avec des vivres et autres biens.

cargoes of furs, returning to the colony with food and other good.

1636

1636

Charles Huault de Montmagny [2] embarqué dans l'un des navires de Duplessis, arrive à Québec le 11 juin 1636. Nommé gouverneur le 15 janvier 1636. Il est le *premier à détenir le titre de gouverneur de la Nouvelle-France*. Il remplace Samuel de Champlain, qui est la mort le 25 décembre 1635, et dont le décès est alors inconnu des autorités françaises. Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteauffort [2] avait agi par intérim après le décès de Champlain.

Jusqu'à cette date, la plupart des titres de postes occupés en Nouvelle-France étaient de nature militaire (c.-à-d. commandant, lieutenant, lieutenant-général, etc.). Le titre de gouverneur est un retour à un titre civil à la suite de l'abandon du titre de vice-roi au début de l'histoire de la colonie.

Charles de La Tour reçoit la concession de Pentagouët par la compagnie de la Nouvelles France. Toutefois ce territoire appartenait à Isaac de Razilly et donc à son héritier Claude de Launay-Razilly. Le changement de gouvernance déclenche une rivalité territoriale et économique entre Charles de Menou D'Aulnay et Charles de La Tour, le Lieutenant de Launay-Razilly en Acadie.

Charles de Menou d'Aulnay, qui assumait alors la pleine autorité des affaires de Razilly en Acadie, refusa à Nicolas Denys la permission d'exporter son bois en Europe, créant un autre conflit dans la nouvelle colonie.

Devant l'animosité de d'Aulnay et la confusion et les conflits qui régnait dans la colonie, Denys retourna à La Rochelle, où il représenta la Compagnie de la Nouvelle-France.

Le 1^{er} avril, le St-Jehan, un navire de Nicolas Denys, engagé par Charles de Menou d'Aulnay, quitta La Rochelle destination Acadie, Miscou, Tadoussac et Québec, avec a son bord outre sont équipage, 75 engagées et colons, dont Guillaume Trahan, un *maréchal de tranchant* (c.-à-d., un ferronnier qui fait des armes), sa

Charles Huault de Montmagny [2] embarked on one of Duplessis's ships, arrived at Quebec on 11 June 1636. Appointed governor on 15 Jan. 1636. He was *the first to hold the title of governor of New France*. He replaced Samuel de Champlain, who died on 25 Dec. 1635, and whose death was then unknown to the French authorities. Marc-Antoine Bras-de-Fer de Châteauffort [2] acted in the interim following Champlain's death.

Up to this date, most of the titles of positions held in New France were military in nature (i.e., Commander, Lieutenant, Lieutenant General, etc.). The title of Governor is a return to a civil title following the abandonment of the title of Viceroy early in the colony's history.

Charles de La Tour is granted the concession of Pentagouët by the company of the Nouvelles France. However, this territory belonged to Isaac de Razilly and therefore to his heir Claude de Launay-Razilly. The change in governance triggered a territorial and economic rivalry between Charles de Menou D'Aulnay and Charles de La Tour, the Lieutenant of Launay-Razilly in Acadia.

Charles de Menou d'Aulnay, who now assumed full authority of Razilly's affairs in Acadia, denied Nicolas Denys permission to export his timber to Europe, creating yet another conflict in the new colony.

In the face of d'Aulnay's animosity and the confusion and strife that prevailed in the colony, Denys returned to La Rochelle, where he acted as the representative of the Compagnie de la Nouvelle-France.

On April 1, the St-Jehan, a ship owned by Nicolas Denys, hired by Charles de Menou d'Aulnay, left La Rochelle for Acadia, Miscou, Tadoussac, and Quebec, with on board besides its crew, 75 contracted workers and settlers, including Guillaume Trahan, a "maréchal de tranchant" (i.e., an ironworker who makes weapons), his wife and a child, Jeanne the future wife of Jacques (Jacob) Bourgeois.

Quillanee. Neufau. Maréchal D'Iranchau
avec sa femme & deux enfants & quelques autres de Conqurt

Figure 12 - extrait de la liste des passagers du St-Jehan

1637

1637

D'Aulnay s'adressa directement au roi qui, en 1638, redonna Pentagouët à d'Aulnay et tenta sans succès de partager entre eux le territoire situé à l'ouest de Canseau. Dans leur ignorance, les ministres de Louis XIII accordèrent à d'Aulnay le territoire situé au nord de la baie Française (baie de Fundy) mais non le fort Sainte-Marie (c.-à-d., La Hève), et à La Tour la partie péninsulaire de l'Acadie, mais non Port-Royal. Ces décisions ne font qu'aggraver la situation et la lutte se poursuit.

Cela reflète l'incompréhension et l'ignorance des autorités françaises quant aux enjeux territoriaux et la géographie de l'Acadie, ceux-ci ayant leurs attentions fixées plutôt sur les enjeux et le développement du Canada.

Cette division de l'Acadie sur axe longitudinal divisant Est et Ouest est la première expression d'une vision de l'Acadie, de la part des autorités françaises et de la Compagnie des Cents-Associés, qui perdura tout au long de l'occupation française de l'Acadie et se reflète même dans le traité d'Utrecht de 1713 qui identifie Port-Royal et l'Acadie comme étant deux entités différentes.

Il n'y a pas une Acadie, mais deux et donc non pas un capital, mais deux.

L'histoire de l'Acadie, au cours de la décennie suivante, est surtout faite des différends que ce partage de l'Acadie engendra et qui dégénéra en conflit armé et paralysa la colonisation.

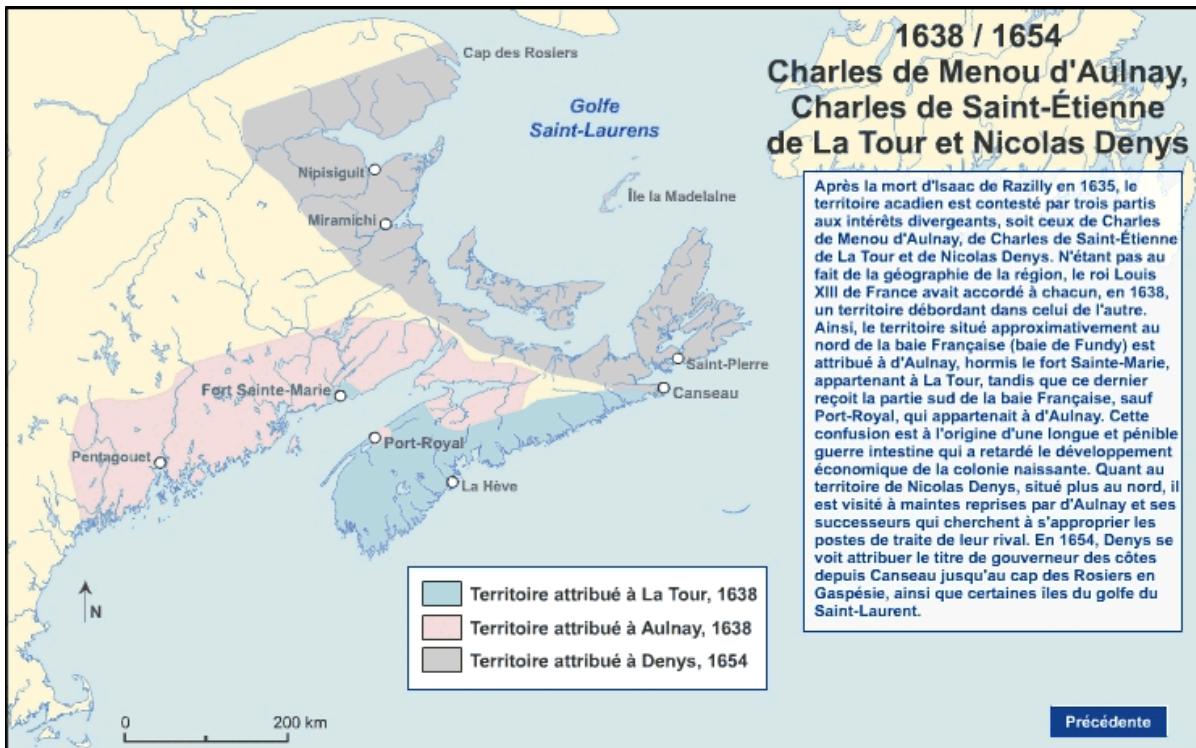
Faced with the fact that La Tour had been given Pentagouët, d'Aulnay addresses himself directly to the king who, in 1638, gives Pentagouët back to d'Aulnay and tried unsuccessfully to split amongst the two rivals in the territory west of Canso. In their ignorance, Louis XIII's ministers granted d'Aulnay the territory north of the Baie Française (Bay of Fundy) but not Fort Sainte-Marie (i.e., La Hève), and to La Tour part of the Acadia Peninsula, but not Port Royal. These decisions only aggravate the situation, and the fight continues.

This reflects the incomprehension and ignorance of the French authorities regarding the territorial issues and geography of Acadia, who have their attention fixed rather on the issues and development of Canada.

This division of Acadia on a longitudinal axis dividing East and West is the first expression of a vision of Acadia on the part of the French authorities and the Compagnie des Cents-Associés, which lasted throughout the French occupation of Acadia and is even reflected in the Treaty of Utrecht of 1713 which identifies Port Royal and Acadia as two different entities.

There is not one Acadia but two and therefore not one capital but two.

The history of Acadia over the next decade was mainly made up of disputes that this division of Acadia engendered, and which degenerated into armed conflict and paralyzed colonization.



Carte/Map 3 - Carte de la distribution des territoires dites acadiennes (1638-1654)

Source : 400 ans de présence française au Canada – 1604-2004 – L'Acadie par les cartes

1638

En février 1638, Charles Menou d'Aulnay reçoit une lettre officielle du Roi de France, le nommant *lieutenant-général* pour l'Acadie et son autorité à Port-Royal, La Hève et Pentagouët.

Ce titre est un titre militaire et non à ce moment, le poste de Gouverneur comme le suggèrent de nombreuses sources.

À la même époque (1638) Charles de Menou épouse [Jeanne Motin](#) [2] fille de Louis Motin de Co (u) rcelles, un des associés de la compagnie de commerce Razilly-Condonnier.

Jeanne Motin est la première femme européenne connue à élever des enfants en Acadie même si la tradition veut que ce soit Françoise-Marie Jacquelain, la femme de Charles de Saint-Étienne de La Tour, le rival de Charles de Menou, puisqu'elle était déjà une mère en 1639 lorsque Françoise-Marie Jacquelain arrive en Acadie. Après le décès de son époux, Charles de Menou, en 1650, Jeanne épousera Charles de Saint-Étienne de La Tour.

1638

In February 1638, Charles Menou d'Aulnay received an official letter from the King of France, appointing him *lieutenant general* for Acadia and his authority at Port Royal, La Hève, and Pentagouët.

This title is a military title and not, at this time, the position of Governor as many sources suggest.

Around this same time (1638) Charles de Menou marries [Jeanne Motin](#) [2], daughter of Louis Motin de Co (u) rcelles, one of the partners of the Razilly-Condonnier trading company.

Jeanne Motin is the first known European woman to raise children in Acadia even if tradition shows it as being Françoise-Marie Jacquelain, the wife of Charles de Saint-Étienne de La Tour, the rival of Charles de Menou, since she is already a mother in 1639 when Françoise-Marie Jacquelain arrives in Acadia. After the death of her husband, Charles de Menou, in 1650, Jeanne married Charles de Saint-Étienne de La Tour.

Guillaume Desjardins Saint Val, procureur de Charles de La Tour, demande à [Françoise Marie Jacqueline](#) [2] d'épouser Charles de La Tour. Elle accepte et le contrat de mariage est rédigé par les notaires Beauvais et Beaufort le 31 décembre 1639, à Paris. Aux printemps accompagnés de 2 servantes, Françoise Marie Jacquelain embarque sur l'Amitié à La Rochelle le 23 mars, un navire affrété par Desjardins Saint Val, et se rend au fort de La Tour où elle épouse Charles de La Tour.

Guillaume Desjardins Saint Val, the lawyer of Charles de La Tour, asks [Françoise Marie Jacqueline](#) [2] to marry Charles de La Tour. She agrees and the marriage contract is drafted by the notaries Beauvais and Beaufort on December 31, 1639, in Paris. In the spring accompanied by 2 maids, Françoise Marie Jacquelain embarks on *l'Amitié* in La Rochelle on March 23, a ship chartered by Desjardins Saint Val, and goes to the fort of La Tour where she marries Charles de La Tour.

Avis

Les circonstances et détails des événements décrits entre 1640 et 1645 varient selon l'auteur et la source. Le texte de ces années est un amalgame et peut contenir des erreurs de fait.

Warning

The circumstances and details of the events described between 1640 and 1645 vary depending on the author and the source. The text for these years is an amalgamation and may contain errors of fact.

Deux navires, la Notre-Dame et le Saint-François, sont équipés par d'Aulnay pour aller secourir Pentagouët, sans défense, aux mains des Anglais.

Entre-Temps, en vertu de dispositions arrêtées par la compagnie des Cents-Associés quelques années plus tôt, Razilly et La Tour se partageaient les frais et les bénéfices de la traite des fourrures sur le territoire.

Cependant, quand La Tour se rendit à Port-Royal pour rendre les comptes d'Aulnay refuse d'acquiescer à l'entente précédente.

Les deux navires, revenant de Pentagouët, sont attaqués par La Tour à coups de canon et l'un des vaisseaux fut démâté.

Le capitaine Pierre Jamain qui commandait la flottille de La Tour est tué et La Tour, sa femme et Desjardins Du Val, son agent, et tout l'équipage sont faits prisonniers.

Une enquête judiciaire a lieu en juillet à Port-Royal et suite à une intervention des Capucins La Tour est relâchée et se réfugie au fort St-Jean pendant que d'Aulnay fait porter l'affaire en France.

Two ships, the Notre-Dame and the Saint-François, are equipped by d'Aulnay to rescue Pentagouët, defenceless, in the hands of the English.

Meanwhile, under provisions adopted by the "Compagnie des Cents-Associés" a few years earlier, Razilly and La Tour shared the costs and profits of the fur trade in the territory.

However, when La Tour went to Port Royal to settle the accounts, d'Aulnay refused to acquiesce to the previous agreement.

The two ships returning from Pentagouët were attacked by La Tour with cannon fire and one of his ships was dismasted.

Captain Pierre Jamain who commanded La Tour flotilla was killed and La Tour, his wife and Desjardins Du Val, his agent, and his entire crew are taken prisoner.

In July a judicial inquiry took place at Port Royal and following an intervention by the Capuchins, La Tour was released and took refuge at Fort St-Jean while d'Aulnay brought the case to France.

Des exemplaires [des contrats des engagés](#) du 17th et 18th siècles destinés pour l'Acadie, Port Royal, le Canada et

Samples of the 17th and 18th century ["engagés" contracts](#) (i.e., hired hands) destined for Acadie, Port-Royal,

autres destinations nord américain peuvent être consulté à « Les Archives Départemental de la France – La Charente Maritime - Les engagés - XVIIe et XVIIIe siècles »

Canada and other North American destinations can be consulted at « Les Archives Départemental de la France – La Charente Maritime - Les engagés - XVIIe et XVIIIe siècles » [Translation : The Departmental Archives of the France – La Charente Maritime - Les engagés - XVIIth and XVIIIth centuries] (Documents in French only.)

1641

En février, le roi révoque la commission de La Tour et nomme **d'Aulnay**, gouverneur de toute l'Acadie.

Au printemps, les navires apportaient à La Tour l'ordre de passer en France pour se justifier et donnaient mission à d'Aulnay d'administrer ses forts. En vertu de ces ordres, La Tour remit le fort du cap de Sable, qu'il pouvait difficilement défendre, mais refusa de quitter le pays et se réfugia à la rivière Saint-Jean.

Vers le 27 mars 1641, le *Saint-François*, navire appartenant à Claude de Razilly, sous le commandement du Capitaine J. LeBoeuf, quitte La Rochelle pour l'Acadie.

Ce navire est le même que celle utilisée par Charles d'Aulnay pour secourir Pentagouët l'année précédente.

À bord le *Saint-François*, dont les passagers, sont principalement des militaires, se trouve Jacques Bourgeois engagé comme chirurgien. Il est l'ancêtre de tous les Bourgeois de Descendance acadienne.

In February the king revoked La Tour's commission and appointed **d'Aulnay** governor of all Acadia.

In the spring, the ships brought to La Tour the order to return to France to justify his actions and gave d'Aulnay the task of administering La Tour forts. Under these orders La Tour handed over the fort at Cape Sable, which he could hardly defend, but refused to leave the country and took refuge on the Saint John River.

Around 27 March 1641, the *Saint-François*, a ship owned by Claude de Razilly, under the command of Captain J. LeBoeuf, left La Rochelle for Acadia.

This ship is the same one used by Charles d'Aulnay to rescue Pentagouët the previous year.

On board the *Saint-François*, whose passengers were mainly military, was Jacques Bourgeois, hired as a surgeon. He is the ancestor of all the Bourgeois' of Acadian descent.

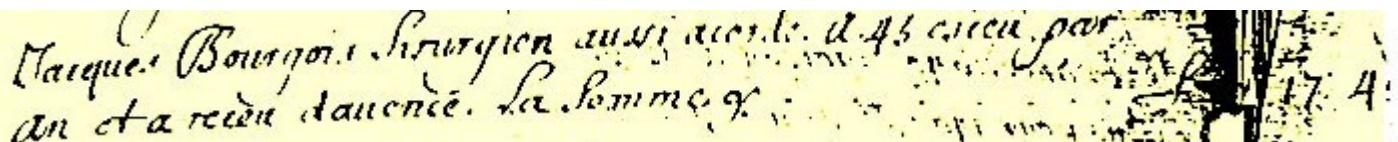


Figure 13 - Extrait de la liste des passagers du *Saint-François*

Comme beaucoup de ceux qui l'ont précédé, Jacques Bourgeois était un « engagé », un chirurgien probablement formé par l'armée compte tenu de son statut militaire dans la lettre de capitulation de 1654 aux Bostoniens dont il semble être l'auteur.

Alors qu'il a été embauché par Menou d'Aulnay pour ses compétences chirurgicales basées sur le journal de bord de *Saint-François*, il semble avoir plutôt été occupé à utiliser ses compétences militaires.

Le rôle joué par Jacques dans la guerre civile n'est pas clair.

Like many who preceded him, Jacques Bourgeois was an “engagé” (i.e., a hired hand), a surgeon probably trained by the military given his military status in the 1654 letter of capitulation to the Bostonians of which he seems to be the author.

Although he was hired by Menou d'Aulnay for his surgical skills based on the *Saint-François*' logbook, he seems to have been occupied using his military skills instead.

What role Jacques played in the civil war is unclear.

Privée du soutien de la France et ayant besoin de ravitaillement, La Tour conclut un pacte économique et militaire avec [le gouverneur Winthrop à Boston](#) le 8 novembre 1641. De La Tour voulait établir un libre marché avec les marchands britanniques, mais aussi l'assistance des soldats britanniques pour se défendre contre Menou d'Aulnay.

Apprenant cela, d'Aulnay saisit l'occasion pour déclarer de La Tour traître à la France et il retourne en France pour tirer parti de cette tournure des événements.

Avant de quitter pour la France, d'Aulnay met en place un blocus du fort St-Jean de La Tour.

Deprived of support from France and needing supplies, La Tour made an economic and military pact with [Governor Winthrop in Boston](#) on November 8, 1641. De La Tour wanted to establish a free and open market with British merchants, but also with the assistance of British soldiers to defend himself against Menou d'Aulnay.

Learning of this, d'Aulnay seized the opportunity to declare de La Tour a traitor to France and he returns to France to leverage this turn of events.

Before leaving for France d'Aulnay set up a blockade of de La Tour's Fort St-Jean.

Selon André-Carl Vachon,⁴⁴ il avait quatre établissements en Acadie en 1641 : Port-Royal, Pentagouët, Canseau et Sainte-Marie (également connue sous le nom de fort de La Tour) et que ceux-ci y abritaient 120 colons et 40 soldats.

Sous la gouverne de d'Aulnay, se trouvait 12 capucins, 11 dirigeants de la colonie, 13 célibataires (**y inclut Jacque Bourgeois**), 57 personnes comptées parmi les 13 familles ou couples à Port-Royal, 6 personnes à Pentagouët,

Sous la gouverne de Charles de La Tour (fort Sainte-Marie), 12 personnes dont une famille, trois Récolets et deux servantes, plus 7 personnes qui témoigne contre Charles de La Tour en 1640, et 7 engagés.

De plus, dans sa lettre datée du 7 novembre 1641, à Paris, le capucin⁴⁶ [Pacific de Provins](#) nous renseigne qu'il y a « quarante Français comme armée ».

Le tout totalisant 160 personnes

Note : les chiffres présentés par André-Carl Vachon sont des extrapolations basées sur des lettres, des mémoires,

According to André-Carl Vachon,⁴⁵ there were four settlements in Acadia in 1641: Port Royal, Pentagouët, Canseau and Sainte-Marie (also known as Fort de La Tour) and that these settlements housed 120 settlers and 40 soldiers.

Under the leadership of d'Aulnay, there were 12 Capuchins, 11 colony leaders, 13 bachelors (**including Jacque Bourgeois**), 57 people counted among the 13 families or couples in Port-Royal, 6 people in Pentagouët,

Under the leadership of Charles de La Tour (Fort Sainte-Marie), 12 people consisting one family, three Récolets and 2 servants, plus 7 people who testify against Charles de La Tour in 1640, and 7 hired men.

Moreover, in his letter dated November 7, 1641, in Paris, the Capuchin⁴⁷ [Pacific of Provins](#) informs us that there are « forty French as army ».

For a total of 160 people.

Note: the figures presented by André-Carl Vachon are extrapolations based on letters, memoirs, declarations,

⁴⁴ La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2 349 724 247)

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ordre religieux catholiques, dont l'habit comportait une [capuche](#) et appartenant à une des nombreuses réformes de l'ordre de [saint François d'Assise](#), les [frères mineurs capucins](#). Ces frères mendiants se caractérisent par un aspect pauvre et austère, une barbe et un habit à capuchon de couleur brun-marron, d'où l'attribution du même nom à des animaux ou objets ayant un aspect similaire.

⁴⁷ Catholic religious order, whose habit included a hood (capuche in French) and belonging to one of the many reforms of the order of St. Francis of Assisi, the Capuchin Friars Minor. These beggar brothers are characterized by a poor and austere appearance, a beard and a hooded dress of brown-brown color, hence the attribution of the same name to animals or objects with a similar appearance.

des déclarations, des récits et des actes notariés ainsi que deux registres de navires. Cette démarche a été requise en raison de l'absence de registres d'église et de listes détaillées de personnes venues en Acadie pendant la période entre 1632 et 1654.	accounts and notarial deeds and two ship registers. This approach was required due to the lack of church registers and detailed lists of people who came to Acadia during this period between 1632 and 1654.
--	--

1642

Le 16 janvier 1642, Claude de Launay-Razilly, vend toute ses concessions acadiennes à Charles de Menou d'Aulnay.

En même temps, grâce à l'aide du père Pascal de Troyes, d'Aulnay devient administrateur de la part des Capucins dans la compagnie que le cardinal de Richelieu avait donnée. C'est ainsi d'Aulnay qui devenait maître de la majeure partie de l'Acadie.

Pendant son séjour à Paris, D'Aulnay *obtient aussi la condamnation de La Tour pour son agression de 1640*, la main mise sur ses forts et un ordre de citation (c.-à-d., comparaître) pour son rival s'explique devant le roi, de gré ou de force.

Voyant le déroulement des événements en faveur de d'Aulnay La Tour décide qu'il valait mieux que son épouse passe en France et qu'il reste en Acadie pour protéger ses intérêts. Rendue en France, Mme de La Tour obtint du vice-amiral l'autorisation pour la Compagnie de la Nouvelle-France d'envoyer un navire pour son mari.

Cette année marqua également le début de la Guerre civile anglaise (1642-1651) aussi appelé la Grande Rébellion, qui était en fait une série de guerres civiles et de machinations politiques entre parlementaires (c.-à-d., les Têtes-Rondes) et royalistes (c.-à-d., les Cavaliers⁴⁸), principalement sur la manière de gouverner l'Angleterre et les questions liées à la liberté religieuse.

La guerre civile anglaise faisait partie des guerres élargies, connues sous le nom des Guerres des Trois Royaumes.

La première (1642-1646) et deuxième (1648-1649) ont opposé les partisans du roi Charles Ier aux partisans du Long Parlement, tandis que la troisième⁴⁹ (1649-1651) a

1642

On January 16, 1642, Claude de Launay-Razilly sells all his Acadian concessions to Charles de Menou d'Aulnay.

At the same time, with the help of Father Pascal de Troyes, d'Aulnay became administrator of the Capuchins share in the company that they had received from Cardinal Richelieu. Thus, d'Aulnay became master of most of Acadia.

While in Paris, d'Aulnay *also obtained the condemnation of La Tour for his 1640 aggression*, the control of La Tour's forts and a citation order (i.e., an order to appear) for his rival to explain himself before the king, willingly or by force.

Seeing the course of events in favour of d'Aulnay, La Tour decided that it was better for his wife to go to France, and he stays in Acadia to protect his interests. On her return to France, Mme de La Tour obtained permission from the vice-admiral for the Compagnie de la Nouvelle-France to send a ship loaded with soldiers and supplies for her husband.

This year also marked the beginning of the English civil war (1642–1651) which was actually a series of civil wars and political machinations between Parliamentarians (i.e., the Roundheads) and Royalists (i.e., the Cavaliers), mainly over the manner of England's governance and issues related to religious freedom.

The English civil war was part of the wider Wars of the Three Kingdoms.

The first (1642–1646) and second (1648–1649) wars pitted the supporters of King Charles I against the supporters of the Long Parliament, while the third (1649–

⁴⁸ L'article sur le lien du texte anglophone est plus complet que celui retrouvé ici.

⁴⁹ Ibid.

<p>vu des combats entre les partisans du roi Charles II et les partisans du Parlement croupion.</p> <p>Les guerres ont également impliqué les Covenantaires écossais et la Confédération Irlandaise. La guerre se termina par la victoire parlementaire à la bataille de Worcester⁵⁰ le 3 septembre 1651.</p>	<p>1651) saw fighting between supporters of King Charles II and supporters of the Rump Parliament.</p> <p>The wars also involved the Scottish Covenanters and Irish Confederates. The war ended with Parliamentarian victory at the Battle of Worcester on 3 September 1651.</p>
--	--

1643

Lorsque le navire de la compagnie de la Nouvelle-France, chargé de soldats et d'approvisionnements pour La Tour, partie de France en avril 1643, arrive dans la baie Française (c.-à-d., baie de Fundy) il constate le blocus de Menou d'Aulnay qui l'empêche de passer.

De La Tour réussie à se rendre au navire dans l'obscurité de la nuit et à persuader le commandant de le mener à Boston

Là, de La Tour fit voir l'autorisation que lui avait accordée le vice-amiral de France de recevoir des approvisionnements que d'Aulnay empêchait illégalement de passer et il obtint la permission de s'assurer une aide privée.

En hypothéquant ses biens en faveur du [major général Edward Gibbons de Boston](#), il put affréter quatre navires et engager un certain nombre de soldats.

Voyant l'arrivée de ces forces supérieures, d'Aulnay regagna prudemment Port-Royal. De La Tour le suivit, mais ses alliés anglais refusèrent d'attaquer le fort, alors avec 30 volontaires, il attaque un moulin défendu par une vingtaine de soldats. Il réussit à l'incendier, tua trois hommes et prit une barque chargée de fourrures.

Extrait d'une lettre des prêtres capucins de l'ordre Séraphique de notre Père Saint-François, missionnaires en la Nouvelle France décrivant l'altercation entre Charles de La Tour et Charles de Menou d'Aulnay.

(Texte original en vieux français)

« ... les Anglois habitez à la Grande Baye, païs de la Nouvelle Angleterre, accompagnez de M. de La Tour qu'il leur servoit de guide avec ses gens, sont venus faire descente en cette habitation de Port Royal avec

When the ship of the "Compagnie de la Nouvelle-France" loaded with soldiers and supplies for La Tour, which left France in April 1643, arrived in the Bay of Fundy, they came upon Menou d'Aulnay's blockade which prevented them from passing.

De La Tour managed to reach the ship in the darkness of the night and persuade the commander to take him to Boston.

There, De La Tour showed the authorization granted to him by the Vice-Admiral of France to receive supplies that d'Aulnay illegally prevented from passing and he obtained permission to secure private aid.

By mortgaging his goods in favour of Major [General Edward Gibbons of Boston](#), he was able to charter four ships and engage a number of soldiers.

Seeing the arrival of these superior forces, d'Aulnay cautiously returned to Port Royal. De La Tour followed him, but his English allies refused to attack the fort, so with 30 volunteers he attacked a mill which was defended by about twenty soldiers. He managed to set it on fire, killed three men and took a boat loaded with furs.

Excerpt from a letter from the capuchins priests of the Seraphic Order of Our Father St. Francis, missionaries in New France describing an altercation between Charles de La Tour and Charles de Menou d'Aulnay.

(Translation)

«... the English living in the Grande Baye, of the country of New England, accompanied by M. de La Tour who was acting as a guide for them and their people, came to descend into this house of Port Royal

⁵⁰ Ibid.

4 navires et 2 frégates armes en guerre, et ont blessé 7 des hommes de Mr d'Aulnay, Gouverneur et Lieutenant général pour le Roy en la coste d'Acadie, faict un prisonier et tué trois autres, l'un desquels ils ont traîné dans le feu d'un moulin qu'ils ont brûlé avec un autre qui y estoit desjà, après les avoir tellement brûlé (sic) qu'ils n'estoient pas cognoissables ... »

with 4 ships and 2 armed frigates of war, and wounded 7 of the men of Mr. d'Aulnay the Governor and Lieutenant General for the King on the coast of Acadia, made a prisoner and killed three other, one of whom they dragged into the fire of a mill which they set ablaze, with one who was already there, after having so burned them so that they were not recognizable... »

Cette attaque démontre à d'Aulnay la vulnérabilité de sa situation. Si les Anglais, avec leurs forces supérieures, avaient voulu attaquer, le siège aurait été difficile à soutenir. D'Aulnay entreprit aussitôt de faire construire un nouveau fort.

Cette attaque fournie à d'Aulnay des arguments supplémentaires contre de La Tour. Il repasse en France réclamer de nouveaux secours.

Au milieu de cette guerre civile, [Jacques \(Jacob\) Bourgeois épouse Jeanne Trahan](#), la fille de Guillaume Trahan, âgé de 15 ans, qui avait émigré en Acadie avec ses parents en 1636.

1644

Le 6 mars 1644 d'Aulnay obtint du conseil un nouveau jugement contre de La Tour. Il est financé avec armement considérable de 50 000# et est doté d'une frégate de 200 tonneaux, le *Grand Cardinal*, armé de 16 canons.

Pendant ce temps, le sieur Marie, probablement un moine capucin en civil, se rend à Boston protester contre les secours accordés à de La Tour

Les navires de d'Aulnay, dont l'un était commandé par [Bernard Marot](#), reprirent leur blocus à la rivière Saint-Jean.

Dans son recueil intitulé « Extrait et mémoire de ce que le Sieur d'Aulnay a fait dans la Nouvelle France », d'Aulnay décrit la situation de l'Acadie en 1644 comme suit ;

« 200 hommes, tant soldats, laboureurs, que autres artisans, sans compter les femmes et les enfants, ni

This attack demonstrated to d'Aulnay the vulnerability of his situation. If the English, with their superior forces, had wanted to attack, the siege would have been difficult to sustain. D'Aulnay immediately undertook to build a new fort.

This attack provided d'Aulnay with additional arguments against de La Tour. He returned to France to ask for further aid.

In the midst of this civil war, [Jacques \(Jacob\) Bourgeois marries Jeanne Trahan](#), the 15-year-old daughter of Guillaume Trahan who had migrated to Acadia with her parents in 1636.

1644

On 6 March 1644, d'Aulnay obtained a new judgment against de La Tour from the council. He was financed with a considerable armament of 50,000 livres and was provided with a 200-ton frigate, the *Grand Cardinal*, armed with 16 guns.

Meanwhile, Sieur Marie, a d'Aulnay representative, probably a Capuchin monk in civilian clothes, went to Boston to protest the relief granted to de La Tour.

D'Aulnay's ships, one of which was commanded by [Bernard Marot](#), resumed their blockade of the Saint John River.

In his compendium entitled "Extract and memory of what the Sieur d'Aulnay did in the New France", d'Aulnay describes the situation of Acadia in 1644 as follows;

[Translation]

« 200 men, both soldiers, ploughmen, and other craftsmen, not counting women and children, neither

les Capucins, ni les enfants sauvages. Il y a en outre 20 ménages français qui sont passés avec leur famille, pour commencer à peupler le pays, dans lequel ledit sieur d'Aulnay en ferait passer bien davantage, s'il avait plus de biens. Pour nourrir 400 bouches, il faut beaucoup dépenser, et maintenir 3 forts, frété 3 ou 4 vaisseaux tous les ans pour le transit. »

capuchins, nor wild children. There are in addition 20 French households that have passed with their family, to begin to populate the country, in which the said Sieur d'Aulnay would pass much more if he had more funds. To feed 400 mouths, it is necessary to spend a lot, and maintain 3 Forts, chartering 3 or 4 vessels every year for transit. »

La liste des familles connues en Acadie en 1644 selon André-Carl Vachon⁵¹ est :

1. Martin Aucoin, veuf de Barbe Minguet, et Marie Sallé
2. *Charles Bernard et Andrée Guyon*
3. *Clément Bertrand et Huguette Lambelot*
4. Jean Blanchard et Radegonde Lambert
5. Michel Boudrot et Michelle Aucoin
6. Antoine Bourg et Antoinette Landry
7. ***Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan***
8. Jean Cendre et Perrine Baudry
9. Germain Doucet dit La Verdure et son épouse
10. Denis Gaudet et Martine Gauthier
11. Jean Gaudet et son épouse
12. François Gautrot, veuf de Marie, et Edmée Lejeune
13. Jacques Joffriau et Perrine Landry
14. *Famille Lejeune (les enfants : Edmée et Catherine)*
15. Pierre Martin et Catherine Vigneau
16. Monsieur Mercier et Françoise Gaudet
17. Simon Pelletret et Perrine Bourg
18. Isaac Pesseley et Barbe Bajolet
19. Jean Thériot et Perrine Rau
20. ***Guillaume Trahan et Françoise Corbineau***

The list of known families in Acadia, in 1644 according to André-Carl Vachon⁵²:

1. Martin Aucoin, widow of Barbe Minguet, and Marie Sallé
2. *Charles Bernard and Andrée Guyon*
3. *Clément Bertrand and Huguette Lambelot*
4. Jean Blanchard and Radegonde Lambert
5. Michel Boudrot and Michelle Aucoin
6. Antoine Bourg and Antoinette Landry
7. ***Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan***
8. Jean Cendre and Perrine Baudry
9. Germain Doucet dit La Verdure and his wife
10. Denis Gaudet and Martine Gauthier
11. Jean Gaudet and his wife
12. François Gautrot, widow of Marie, and Edmée Lejeune
13. Jacques Joffriau and Perrine Landry
14. *Famille Lejeune (girls: Edmée and Catherine)*
15. Pierre Martin and Catherine Vigneau
16. Monsieur Mercier and Françoise Gaudet
17. Simon Pelletret and Perrine Bourg
18. Isaac Pesseley and Barbe Bajolet
19. Jean Thériot and Perrine Rau
20. ***Guillaume Trahan and Françoise Corbineau***

⁵¹ La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2 349 724 247)

⁵² La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2 349 724 247)

<p>Note : les chiffres présentés par André-Carl Vachon sont des extrapolations basées sur des lettres, des mémoires, des déclarations, des récits et des actes notariés ainsi que deux registres de navires. Cette démarche a été requise en raison de l'absence de registres d'église et de listes détaillées de personnes venues en Acadie pendant la période entre 1632 et 1654.</p>	<p>Note: the figures presented by André-Carl Vachon are extrapolations based on letters, memoirs, declarations, accounts and notarial deeds and two ship registers. This approach was required due to the lack of church registers and detailed lists of people who came to Acadia during this period between 1632 and 1654.</p>
--	---

<p>Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur première enfant, une fille qu'ils nomment Jeanne. Cet enfant est probablement mort en bas âge, car nous n'avons aucune autre trace d'elle. Jeanne Trahan aurait eu 16 ans au moment de la naissance de Jeanne.</p>	<p>Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their first child, a daughter they name Jeanne. Jeanne Trahan would have been 16 years old at the time of Jeanne's birth.</p>
---	---

<p>Cet enfant est mort en bas âge ou avant la naissance de sa plus jeune sœur également nommée Jeanne. Cela ne semble pas être la conclusion de Stephen A. White qui montre cette Jeanne comme étant incluse dans le recensement de 1671 après la naissance de sa sœur née en 1667.⁵³ Elle aurait eu 27 ans au moment du recensement de 1671 et était célibataire, ce qui n'est pas inhabituel pour la période.</p>	<p>This child either died in infancy or prior to the birth of her youngest sibling also named Jeanne. This does not seem to be the conclusion of Stephen A. White who shows this Jeanne as being included in the 1671 census after the birth of her sibling born in 1667.⁵⁴ She would have been 27 years old at the time of the 1671 census and was unmarried which is uncharacteristic for the period.</p>
--	--

1645

Vers 1645, Nicolas Denys obtint une concession de la compagnie de la Nouvelle-France et construit un poste de pêche et de traite fortifié sur la rive sud du port de Miscou. De plus, il fait défricher des terres et planter des récoltes par les colons qu'il y établit. Cependant, Charles Menou d'Aulnay, alors gouverneur de l'Acadie, refuse de reconnaître le droit accordé par la compagnie sans son accord, préparant le terrain pour encore plus de conflits.

Au printemps, apprenant que La Tour avait quitté son fort pour aller négocier à Boston, d'Aulnay résolut de tenter un siège du fort St-Jean. Il fit débarquer des canons, amena ses navires en face du fort et le soumit à un bombardement qui détruisit une partie du parapet.

1645

Around 1645 Nicolas Denys obtained a concession from the company de la Nouvelle France and built a fortified fishing and trading post on the south shore of Miscou Harbour. In addition, he had land cleared and crops planted by the colonists he established there. However, Charles Menou d'Aulnay now governor of Acadia refused to recognize the company's right to grant this privilege without his concurrence setting the stage for yet more conflict.

In the spring, learning that La Tour had left his fort to negotiate at Boston, d'Aulnay resolved to attempt a siege of Fort St-Jean. He landed cannons, brought his ships in front of the fort, and subjected it to a bombardment that destroyed part of the parapet.

⁵³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 251

⁵⁴ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 251

Le lundi de Pâques 1645, après 3 jours de siège et avoir promis le pillage à ses soldats, il fit donner l'ordre d'assaut. Le fort tomba, malgré une résistance acharnée.

Grand nombre des défenseurs ont péri sur le champ et d'autres sont pendus, seulement quelques-uns ont été graciés. Mme de La Tour (c.-à-d., [Marie François Jacquelin](#)), faite prisonnière, meurt peu après.

À la suite à la prise du fort Saint-Jean et la défaite de La Tour, D'Aulnay envoie Bernard Marot dans la région de Rechibouctou avec mission de s'emparer de barque et d'équipage qui pratiquait le commerce des fourrures pour le compte de la Compagnie de Miscou. À partir de ce moment et ce jusqu'en 1650, Bernard Marot semble s'être occupé surtout de capturer des navires qui pratiquait le commerce et la pêche en Acadie sans l'autorisation de Menou d'Aulnay.⁵⁵

1646

Apprenant la mort de sa femme et la perte de tous ses biens, De La Tour se réfugie à Québec où il est accueilli par le [gouverneur Charles Jacques Huault de Montmagny](#) et est abrité au [château Saint-Louis](#).

Pendant les quatre années suivantes, alors qu'il était en exil à Québec, Charles de La Tour continua dans la traite des fourrures, assista les jésuites dans leurs efforts missionnaires et combattit au moins une fois avec les Hurons contre les Iroquois.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur deuxième enfant, un fils qu'ils nomment [Charles](#). Il sera l'un des deux futurs progéniteurs de la lignée des Bourgeois de descendance acadienne.

1647

Finalement débarrassé de La Tour, en février 1647, grâce au patronage de [Pierre Séguier](#), d'Aulnay reçoit des lettres patentes très généreuses de la cour, en reconnaissance de ses services et pour le dédommager

On Easter Monday 1645, following 3 days of siege and having promised looting to his soldiers, d'Aulnay gives the assault orders. The fort fell, despite fierce resistance.

Many of the defenders perished on the spot and others were hanged, only a few were pardoned. Madame de La Tour (i.e., [Marie François Jacquelin](#)) was made a prisoner and died shortly afterwards.

Following the capture of the fort St-Jean and the defeat of De La Tour, D'Aulnay sent Bernard Marot to the Rechibouctou region with the mission of seizing boats and crews that were engaged in the fur trade on behalf of the Compagnie de Miscou. From this moment until 1650, Bernard Marot seems to have been mainly concerned with capturing vessels engaged in trade and fishing in Acadia without the authorization of Menou d'Aulnay.⁵⁶

1646

Upon learning of his wife's death, and the loss of all his possessions, De La Tour sought refuge in Québec City where he was welcomed by [Governor Charles Jacques Huault de Montmagny](#), and sheltered at the [Chateau Saint-Louis](#).

During the next four years, while in exile in Quebec, Charles de La Tour continued in the fur trade, assisted the Jesuits in their missionary efforts, and at least on one occasion fought with the Hurons against the Iroquois.

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their second child, a son they name [Charles](#). He will be one of the two future progenitors of the line of Bourgeois' of Acadian descent.

1647

Finally rid of La Tour, in February 1647, thanks to [Pierre Séguier](#)'s patronage, d'Aulnay received very generous letters of patent from the court, in recognition of his services and to compensate him for his huge expenses.

⁵⁵ John Mack Faragher, A Great and Noble Scheme, W. W. Norton and Company Ltd, copyright 2005, ISBN 0-393-05135-8, pages 55 and 56, describes these events as documented by Nicolas Denys in a letter.

⁵⁶ Ibid, décris ces événements tels que documentés dans une lettre écrite par Nicolas Denys.

de ses énormes dépenses. Après une référence élogieuse à ses services, les lettres le confirmèrent dans ses pouvoirs de gouverneur de toute l'Acadie, du Saint-Laurent à la mer et jusqu'en Virginie, et il obtint le seul privilège du commerce des peaux, à l'exclusion de tous les concurrents.

Mais ces lettres, obtenues sans la présentation de ou le consentement de la Compagnie de la Nouvelle-France, soulevèrent des protestations de celle-ci, d'autant plus que d'Aulnay en avait déjà anticipé et en poursuivait une application rigoureuse par le biais de Bernard Marot qui s'empare de tout navire ou port non autorisé par d'Aulnay.

Ces lettres de brevet semblent également oublier les droits établis d'autres titulaires de brevets tels que Nicholas Denys. Comme cela s'était produit dans le passé, la couronne et les autorités françaises créent un environnement propice à la discorde.

Les griefs découlant de ces lettres de brevet et de l'action subséquente de D'Aulnay ne seront entendus par la cour qu'en 1652, soit après la mort de D'Aulnay.

Pendant ce temps d'Aulnay, commande la rivière Saint-Jean et le continent, ce qui lui apportera une fortune en castor, en loutre et autres fourrures.

L'Acadie maintenant réunifiée sous un seul gouverneur, Port-Royal redevient la seule capitale de l'Acadie.

1648

Début de la révolution anglaise qui donnera naissance à « The Republic » sous Oliver Cromwell.

Avant les Américains et avant les Français, l'Angleterre a établi une république qui se terminerait avec le retour à la monarchie en 1660.

After a laudatory reference to his services, the letters confirmed him in his powers as governor of the whole of Acadia, from the St. Lawrence to the sea and as far as Virginia, and he obtained the sole privilege of the trade in pelts, to the exclusion of all competitors.

But these letters, obtained without the recommendation or consent of the Compagnie de la Nouvelle-France, aroused the latter's protests, the more because d'Aulnay had already anticipated their tenor and was applying them rigorously by way of Bernard Marot who captured any ship or port not authorized by d'Aulnay.

These patent letters also seem to forget the established rights of other patent holders such as Nicholas Denys. As had occurred in the past, the crown and the French authorities create an environment strife for discord.

The grievances arising for these patent letters and D'Aulnay's subsequent action would not be heard by the court until 1652, after D'Aulnay's death.

Meanwhile d'Aulnay was in command of the St-Jean River and of the mainland which would bring him a fortune in beaver, otter, and other furs.

With Acadia now reunified under a single governor, Port Royal once again become the sole capitol of Acadia.

1648

Beginning of the English revolution that will give birth to « The Republic » under Oliver Cromwell.

Before the Americans and before the French, England established a republic that would end with the return of the monarchy in 1660.

Après avoir capturé le roi Charles Ier, la *Haute Cour de justice*⁵⁷ parlementaire avait déclaré Charles coupable d'avoir tenté de « maintenir en lui-même un pouvoir illimité et tyrannique de gouverner selon sa volonté, et de renverser les droits et libertés du peuple » et il fut condamné à mort le 27 janvier 1649.

Le 30 janvier 1649, le roi Charles Ier est exécuté par décapitation devant la [Maison des Banquets](#) de Whitehall.

Son exécution fut le point culminant des conflits politiques et militaires entre les royalistes (c.-à-d., les Cavaliers) et les parlementaires (c.-à-d., les Têtes Rondes) en Angleterre.

[Oliver Cromwell](#) est ensuite choisi pour prendre le commandement de la [campagne anglaise en Irlande](#) en 1649-1650. Ses forces ont vaincu la coalition confédérée et royaliste en Irlande et ont occupé le pays, mettant fin aux [Guerres Confédérées Irlandaises](#).

Le 24 mai 1650, Charles Menou d'Aulnay, se noie lorsque son canot chavire alors qu'il se rendait seul pour visiter les travaux en cours sur la partie supérieure de la rivière de Port-Royal.

Une lettre écrite par le père Ignace de Paris au couvent des frères capucins de Senlis, le 6 août 1653, décrit le décès de d'Aulnay comme suit ;

« Il semble que Dieu le disposoit à la mort qu'il lui arriva inopinément, mais non pas subitement ny à l'improviste, parce-que d'un gros tems (sic, temps), ayant viré dans un canot d'écorce dans le grand

In England, the parliament *High Court of Justice*⁵⁸ having captured King Charles I, declared Charles guilty of attempting to "uphold in himself an unlimited and tyrannical power to rule according to his will, and to overthrow the rights and liberties of the people" and he was sentenced to death on January 27, 1649.

On January 30, 1649, King **Charles I is executed** by beheading outside the [Banqueting House](#) in Whitehall.

His execution was the culmination of the political and military conflicts between the royalists (i.e., the Cavaliers) and the parliamentarians (i.e., the Roundheads) in England.

[Oliver Cromwell](#) was then selected to take command of [the English campaign in Ireland](#) in 1649–1650. His forces defeated the Confederate and Royalist coalition in Ireland and occupied the country, ending the [Irish Confederate Wars](#).

On May 24, 1650, Charles Menou d'Aulnay, drowned when his canoe capsized while going to visit works being carried out on the upper part of the Port-Royal River.

A letter written by Father Ignace de Paris to the convent of the Capuchin friars of Senlis, on August 6, 1653, describes the death of d'Aulnay as follows;

[Translation]

"It seems that God disposed for him a death that happened quickly, but not suddenly nor unexpectedly, because of bad weather, having overturned in a bark canoe in the great basin of the said Port Royal towards the sturgeon river, where

⁵⁷ La **Haute Cour de Justice** était la cour créée par le [Parlement croupion](#) pour juger [Charles Ier, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande](#). Même s'il s'agissait d'un tribunal ad hoc qui a été spécialement créé dans le but de juger le roi, son nom a finalement été utilisé par le gouvernement comme désignation pour les tribunaux ultérieurs.

⁵⁸ The **High Court of Justice** was the court established by the [Rump Parliament](#) to try [Charles I, King of England, Scotland and Ireland](#). Even though this was an ad hoc tribunal that was specifically created for the purpose of trying the king, its name was eventually used by the government as a designation for subsequent courts.

bassin du dit Port Royal vers la "Rée"⁵⁹ de l'esturgeon, où il y a d'estranges courants, sur l'un des bouts de son canot, et son valet sur l'autre bout ; environ une heure et demie, il resta plein de jugement, exhortant de fois à autre ce valet, lequel estant plus vigoureux que son maistre, ne succomba pas à l'extremes froideur qu'ils eurent tous deux, comme fist mon dit Sieur d'Aulnay Charnizay qui mourust de froid et non de l'eau qu'il avoit bue ; car il en avoit comme point pris. »

there is a strange current, he on one of the ends of his canoe, and his valet on the other end; about an hour and a half he remained conscious, exhorting from time to time this valet, who was more vigorous than his master, he did not succumb to the extreme coldness which they both had, as did my said Sieur d'Aulnay Charnizay who died of cold and not of the water he had drunk; for he had hardly taken any. »

Dans la même lettre, il décrit aussi le dévouement de d'Aulnay à sa cause ;

In the same letter he also described d'Aulnay's devotion to his cause;

[Translation]

« ... le dimanche 22 may 1650, je le vis revenir, au soir d'une grande demy lieue, au delà de la grande et petite Rée, tout percé de pluye et fangeux jusques à ta ceinture et aux coudes, tant il estoit zélé pour faire pomptement du bled au païs pour l'establissement de la Foye et du nom François. Il venoit de poser des piquets, tracé les lignes et tendre les cordeaux pour faire un nouvel asseschement de terre, pendant mesme qu'il pleuvoit à verse sur lui, estant de retour, moy présent à la susdite grand Rée, il ne tesmoigna jamais le moindre sentiment de déplaisir, mais attendit avec une patience angélique la commodité de ses gens pour changer de tout »

“ ... on Sunday, May 22, 1650, I saw him return, in the evening from great demy league, beyond the big and small Rivers, all drenched in rain and muddied up to his belt and elbows, so zealous was he to make of the fields for the country, for the establishment of the faith and the name of France. He had just laid stakes, drawn the lines and stretched the ropes to make a new drain patches of earth, while even if it was pouring rain on him, being back, me present at the aforementioned big river , he never testified to the slightest feeling of displeasure, but waited with angelic patience for the convenience of his people to change everything.”

Cette dévotion à sa cause a été confirmée par **Jacques Bourgeois** et d'autres dans une déclaration par les habitants de Port-Royal de 1687 décrivant le travail de Charles Menou d'Aulnay en Acadie.

This devotion to his cause was confirmed by **Jacques Bourgeois** and others in a 1687 statement by the inhabitants of Port-Royal describing Charles Menou d'Aulnay's work in Acadia.

La disparition tragique de d'Aulnay, jette la colonie dans la consternation. Il laisse sa veuve, Jeanne Motin et 8 enfants en bas âge.

The tragic disappearance of d'Aulnay, leaves the colony in dismay. He leaves his widow, Jeanne Motin and 8 young children.

De son côté, Charles de La Tour apprenant le décès de d'Aulnay, quitte Québec pour se rendre en France réclamer le titre qu'il avait reçu le 8 février 1631.

For his part, Charles de La Tour, learning of d'Aulnay's death, leaves Quebec to go to France to reclaim the title which he had received on 8 Feb. 1631.

[Emmanuel Le Borgne](#) [2] le principal créancier de la famille D'Aulnay /reçoit la reconnaissance formelle d'une somme de 260 000# qui lui était due, de René de Menou

On 9 November 1650, [Emmanuel Le Borgne](#) [2], the D'Aulnay family's main creditor, receives the formal

⁵⁹ Lire « Rivière ou Ruisseau»

de Charnisay, père fort âgé de d'Aulnay, le 9 novembre 1650.

Le décès de d'Aulnay provoquera une guerre de succession entre Emmanuel Le Borgne, Charles de Saint-Étienne de La Tour et Nicolas Denys.

Après la mort de d'Aulnay, [Germain Doucet⁶⁰](#) devient commandant du fort Français à Port-Royal.

Simon et Nicolas Denys arment le navire « Dauphin » commandé par J. Gandouin. Le navire quitte La Rochelle vers le 20 juin 1650. À bord se trouve Simon Denys, sa femme Françoise Dutartre et leurs enfants : Catherine, Charles, Françoise, Marguerite, Marie, Paul et son fils Pierre d'un premier mariage. Ils arrivent sur la côte acadienne le 12 octobre 1650 et la famille s'établit au Cap-Breton.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur troisième enfant, un fils qu'ils nomme [Germain](#). Il sera le second des deux futurs progéniteurs de la lignée des Bourgeois de descendance acadienne.

En Angleterre, Oliver Cromwell mena une campagne contre l'armée écossaise entre 1650 et 1651.

1651

À son retour en France, De La Tour est nommé gouverneur de l'Acadie par le roi le 27 février 1651 et il fait enregistrer des lettres patentes le 6 juin 1641 à La Rochelle, qui le confirme comme ;

« gouverneur et lieutenant général en tous les païs, territoires, costes et confins de l'Acadie »

recognition of a sum of 260,000 livres due to him from René de Menou de Charnisay, d'Aulnay's very old father.

D'Aulnay's death will provoke a war of succession between Emmanuel Le Borgne, Charles de Saint-Étienne de La Tour and Nicolas Denys.

After the death of d'Aulnay, [Germain Doucet⁶¹](#) becomes commandant of the French fort at Port Royal.

Simon and Nicolas Denys charter a ship, the "Dauphin ", captained by J. Gandouin. The ship left La Rochelle around the 20th of June 1650. On board were Simon Denys, his wife Françoise Dutartre and their children: Catherine, Charles, Françoise, Marguerite, Marie, Paul, and his son Pierre from a first marriage. They arrived on the Acadian coast on October 12, 1650, and the family settles in Cape Breton.

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their third child, a son they name [Germain](#). He will be the second of the two future progenitors of the line of Bourgeois' Acadian descent.

In England Oliver Cromwell led a campaign against the Scottish army between 1650 and 1651

1651

Upon his return to France, De La Tour was appointed governor of Acadia by the king on 27 February 1651 and he registered letters of patent (i.e., authorization) on 6 June 1641 in La Rochelle, which confirmed him as;

[Translation]

"Governor and Lieutenant General in all the countries, territories, costs and confines of Acadia"

⁶⁰ Germain Doucet est décrit comme le beau-frère de Jacques Bourgeois dans les articles de capitulation de Port-Royal aux Bostoniens de 1654. Pour une analyse approfondie de cette affirmation, voir ma monographie sur les « [Origines de Jacques \(Jacob\) Bourgeois - Analyse critique de la thèse et des preuves concernant Jacques Bourgeois présentée par René F. Perron en 1991](#) ».

⁶¹ Germain Doucet is described as Jacques Bourgeois' brother-in-law in the 1654 articles of capitulation of Port Royal to the Bostonians. For an in-depth analysis of that claim see my monograph on the « [Origins of Jacques \(Jacob\) Bourgeois - Critical analysis of the thesis and evidence concerning Jacques Bourgeois presented by René F. Perron in 1991](#) ».

Charles de La Tour, ses engagées, soldats et quelques familles entre en Acadie à bord le « *Le Fort* » arrivant au pays le 23 septembre, 1651⁶².

Rentrez au pays Charles de La Tour présente sa lettre patentes à Jeanne Morin veuve de d'Aulnay.

Le deuxième fils d'Emmanuel Le Borgne, [Alexandre de Belle-Isle](#), se rendit à Boston le 10 juin 1651 pour chercher à y nouer de bonnes relations avec les gens de la Nouvelle-Angleterre. Là il y présenta des lettres du père de M. d'Aulnay et de son agent Saint-Mas, et il exposa les prétentions de son père sur l'Acadie.

1652

[Emmanuel Le Borgne](#), incapable d'obtenir un accord avec la succession de d'Aulnay pour le remboursement de la dette qui lui était due, ordonne à son agent de prendre possession de Port-Royal ainsi que des biens appartenant à la veuve de son débiteur, Jeanne Motin.

Alors que Port-Royal semble être la capitale de l'Acadie, elle est maintenant entre les mains d'Emmanuel Le Borgne et non celles du gouverneur Charles De La Tour qui s'est installé au fort St-Jean.

Les hommes de Le Borgne attaquaient par la suite les établissements de Denys Nicolas à fort [Saint-Pierre](#) et à fort [Sainte-Anne](#) au nom de Mme d'Aulnay.

Nicolas Denys et son frère furent faits prisonniers et envoyés à Québec en octobre.

[Marie Bourgeois](#), la deuxième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan est née à Port-Royal.⁶⁴

Charles de La Tour, his hired hands, soldiers and some families returned to Acadia aboard the “*Le Fort*” arriving on September 23, 1651.⁶³

Upon arriving Charles de La Tour presents his patent letter to Jeanne Morin widow of d'Aulnay.

Emmanuel Le Borgne's second son, [Alexandre de Belle-Isle](#), went to Boston on 10 June 1651 to seek good relations with the New Englanders. There he presented letters from M. d'Aulnay's father and his agent Saint-Mas, and he set out his father's claims to Acadia.

1652

[Emmanuel Le Borgne](#), unable to get an agreement with d'Aulnay's estate for the reimbursement of the debt owed him, ordered his agent to take possession of Port-Royal as well as the goods belonging to the widow of his debtor, Jeanne Motin.

While Port Royal seems to be the capitol of Acadia, it is now in the hands of Emmanuel Le Borgne and not those of the Governor Charles De La Tour who has for the time settled at Fort St-Jean.

Le Borgne's men subsequently attacked Denys Nicolas's establishments at Fort [Saint-Pierre](#) and Fort [Sainte-Anne](#) in the name of Mme d'Aulnay.

Nicolas Denys and his brother were taken prisoner and sent to Quebec in October.

[Marie Bourgeois](#), the second daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan was born in Port-Royal.⁶⁵

⁶² André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 53

⁶³ André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 53

⁶⁴ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

⁶⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

Pour régler la succession de d'Aulnay et protéger les intérêts de la veuve d'Aulnay, Charles de La Tour épouse Jeanne Morin, le 24 février 1653. Ce mariage ne règle rien.

Germain Doucet et Jacques Bourgeois sont parmi ceux présents au mariage.

En Angleterre, Oliver Cromwell destitua par la force le Parlement croupion le 20 avril 1653, mettant en place une assemblée nommée de courte durée connue sous le nom de [Parlement de Barebone](#), avant d'être invité par ses collègues à régner en tant que [Lord Protecteur](#) de l'Angleterre (qui comprenait le Pays de Galles à l'époque), de l'Écosse et de l'Irlande à partir du 16 décembre 1653.

Le Borgne lui-même vient à Port-Royal et, le 30 août, fait signer une reconnaissance de la dette de 206 286# qui lui est due à la veuve d'Aulnay. Il utilise par la suite ce document pour saisir les biens des héritiers de d'Aulnay en Acadie et dans les ports de France.

Poursuivant ses efforts en vue de monopoliser le commerce de l'Acadie, Le Borgne s'empara des postes de Pentagouët, La Hève et Nepisiguit (Bathurst, N.-B.).

Nicolas Denys est de nouveau fait prisonnier, mais on lui permit par la suite de rentrer en France, où il réclama des dommages-intérêts de 50 000#

Le 3 décembre 1653, Denys obtient de la Compagnie de la Nouvelle-France une grande concession qui allait de Gaspé au cap de Canso [Carte/Map 4].

To settle d'Aulnay's estate and protect the interests of d'Aulnay's widow, Charles de La Tour married Jeanne Morin on 24 Feb. 1653. This marriage solves nothing.

Germain Doucet and Jacques Bourgeois are among those present at the wedding.

In England, Oliver Cromwell dismissed the Rump Parliament by force on 20 April 1653, setting up a short-lived nominated assembly known as [Barebone's Parliament](#), before being invited by his fellow leaders to rule as [Lord Protector](#) of England (which included Wales at the time), Scotland, and Ireland from 16 December 1653.

Le Borgne himself came to Port-Royal and, on 30 August, had d'Aulnay's widow sign an acknowledgement of the debt of 206,286 livres owed him. He then used this document to seize the property of d'Aulnay's heirs in Acadia and in the ports of France.

Continuing his efforts to monopolize Acadia's trade, Le Borgne seized the posts at Pentagouët, La Hève and Nepisiguit (Bathurst, N.B.).

Nicolas Denys is again taken prisoner, but was later allowed to return to France, where he claimed damages of 50,000 livres.

On 3 December 1653 Denys obtained a large concession extending from Gaspe to Cap of Canso [Carte/Map 4] from the "Compagnie de la Nouvelle-France".



Nouvelle Écosse II – Occupation Anglaise

Développement d'un état d'esprit républicaine

1654-1670

1654

Le 30 janvier, Nicolas Denys reçoit le brevet royal de *gouverneur de toute la région du golfe Saint-Laurent*, avec en outre le monopole des pêches sédentaires aussi loin au Sud que la « Virginie ».

Son titre au commerce du nord de l'Acadie se trouvant ainsi affermé, Denys rentra à Saint-Pierre au printemps de 1654, à temps pour prévenir de La Tour à fort Saint-Jean de l'attaque que Le Borgne allait lancer contre lui.

Comme elles l'avaient fait par le passé, les autorités françaises ont jeté les bases pour des confrontations futures entre les autorités coloniales compte tenu du chevauchement des droits accordés à de La Tour et Nicolas Denys.

Ils semblent aussi extraire de l'Acadie un nouveau territoire, celui du golfe du Saint-Laurent.

Le Borgne n'a pu capturer le fort de Saint-Jean et La Tour avant de voir ses opérations interrompues par l'expédition entreprise par Sedgwick en 1654 pour s'emparer de l'Acadie.

[Robert Sedgwick](#) [2] quitte Boston le 4 juillet 1654 avec 170 hommes sur trois navires et une *caiche* (c.-à-d., un ketch) pour chasser encore une fois les Français.

Il met dix jours à atteindre la rivière Saint-Jean, où il trouve La Tour retranchée dans son fort. Trois jours plus tard, La Tour et ses 70 combattants se rendent aux Anglais.

Le 31 juillet, l'expédition part à destination de Port-Royal où Sedgwick, bien qu'il soit tombé dans une embuscade, remporte la victoire et prend le fort.

Il se rend ensuite à Pentagouët, sur la Penobscot, réduit la place le 2 septembre et pille les forts, s'emparant d'un butin d'une valeur d'environ 10 000 £.

L'Acadie repasse aux mains des Britanniques après 22 ans de règne français.

Nova Scotia II – English occupation

Development of a republican mind set

1654-1670

1654

On January 30, Nicolas Denys, still in France, received the royal assent as governor of the entire Gulf of St. Lawrence region, with in addition a monopoly on sedentary fisheries as far south as "Virginia".

His title to trade in northern Acadia thus strengthened, Denys returned to Saint-Pierre in the spring of 1654, in time to warn De La Tour in Fort Saint Jean of the attack that Le Borgne was going to launch against him.

As they had done in the past, French authorities set in motion the basis for future confrontations amongst colonial authorities given the overlap of rights given to de La Tour and Nicolas Denys.

They also seem to extract from Acadia a new territory, that of the Gulf of St-Lawrence.

Le Borgne was unable to capture Fort Saint-Jean and La Tour before seeing his operations interrupted by Sedgwick's 1654 expedition to seize Acadia.

[Robert Sedgwick](#) [2] left Boston on July 4, 1654, with 170 men on three ships and a *ketch* to drive out the French yet again.

It took him ten days to reach the Saint John River, where he found La Tour entrenched in his fort. Three days later, La Tour and his 70 fighters surrendered to the English.

On the 31st of July, the expedition departed for Port Royal where Sedgwick, although ambushed, won the battle and took the fort.

He then went to Pentagouët on the Penobscot, where he captured and plundered the fort on the 2nd of September, seizing booty worth about £10,000.

Acadia had returned to British hands after 22 years of French rule.

Les conquérants britanniques laissent Port-Royal sous la direction d'un conseil des habitants de l'endroit, présidé par Guillaume Trahan (c.-à-d., le Beau-père de Jacques Bourgeois), sous la supervision d'un *gouverneur militaire*, le major [John Leverett](#), genre de Robert Sedgwick.

Jacques Bourgeois, qui est déclaré être beau-frère de Germain Doucet Sieur de la Verdure⁶⁶ (c.-à-d., capitaine commandant de Port-Royal) et lieutenant de lieu, et porteur de la [procuration du traité](#) [2] [3], fut donné comme otage aux Anglais avec le sieur Emmanuel le Borgne fils (c.-à-d., junior) jusqu'à ce que les termes de l'accord aient été remplis.

Alors que Jacques Bourgeois est présumé être l'auteur des [articles de capitulation](#) par certains étant donné que le nom « Bourgeois » figure en bonne place de la page de signature et le rôle qu'il a joué comme otage, d'autres croient qu'il a signé le document acceptant d'être l'otage des Anglais.

Quelle que soit la bonne version, ce qui est évident, c'est l'importance accordée à Jacques Bourgeois par la communauté acadienne et les forces britanniques.

Les termes de la capitulation abordaient la question des habitants comme suit ;

(Texte original – Vieux français)

« Quand aux habitants de Port-Royal et lieux circonvoisins de ladite habitation, il leur sera libre de demeurer dans ledit pays et jouir de leurs biens tant meubles que immeubles suivant leurs concessions à ceux accordé jusqu'à ce jourd'hui, mësme leur sera accordé liberté de conscience et exercice de religion et à cet effet leur sera délaissé l'Église commencée de nouveau avec la demeure et la retraite des bâtiments faits à sa fin.

Et en cas que les dits habitants où partie de ceux veulent s'en retourner en France, il leur sera donnée, même passage et nourriture qu'aux soldats et

The British conquerors left Port Royal under the direction of a council of local inhabitants, presided over by Guillaume Trahan (i.e., Jacques Bourgeois' father-in-law), under the supervision of a *military governor*, Major (Captain) [John Leverett](#) [2], a son-in-law of Robert Sedgwick.

Jacques Bourgeois, who was declared to be brother-in-law of the Germain Doucet Sieur de la Verdure⁶⁷ (i.e., the captain commander of Port Royal) and lieutenant of the place and bearer of the [power of attorney of the treaty](#) [2] [3] was given up as hostage to the English with the Sieur Emmanuel le Borgne son (i.e., junior) until such time as the terms of the agreement had been fulfilled.

While *Jacques Bourgeois* is presumed to be the author of the [articles of capitulation](#)⁶⁸ by some given that the name "Bourgeois" figures prominently of the signature page and the role he played as hostage, others believe that he signed the document agreeing to be a hostage to the English.

No matter which version is correct, what is evident is the importance accorded to Jacques Bourgeois by the Acadian community and the British forces.

The terms of capitulation addressed the issue of the inhabitants as follows;

(Translation)

"A for the inhabitants of Port Royal and places surrounding the said dwelling, they shall be free to remain in the said country and enjoy their property, both movable and immovable, in accordance with their concessions to those granted to this day, they shall also be granted freedom of conscience and exercise of religion and for this purpose shall be left to them the Church begun again with the dwelling and the outbuildings made to this end.

And in case the said inhabitants or part of them want to return to France, they will be given, same passage and food as to the soldiers and servants, as explained

⁶⁶ Voir ma monographie « [Les Origines de Jacques Bourgeois - Analyse critique de la thèse et des preuves concernant Jacques Bourgeois présentée par René F. Perron en 1991](#) » pour une discussion détaillée sur le lien entre Jacques Bourgeois et Germain Doucet Sieur de Verdure.

⁶⁷ See my monograph “[The Origins of Jacques Bourgeois - Critical analysis of the thesis and evidence concerning Jacques Bourgeois presented by René F. Perron in 1991](#)” for a detail discussion on the link between Jacques Bourgeois and Germain Doucet Sieur de Verdure.

⁶⁸ Available in French only.

domestiques, expliqué ci-dessus, avec leurs meubles et pourront vendre pendant leur séjour en ce lieu, leurs terres et maisons à eux appartenant suivant leur concession, à qui bon leur semble et emporté la valeur d'iceux avec les autres meubles à eux appartenant. »

above, with their furniture and will be able to sell during their stay in this place, their land and houses belonging to them according to their concession, to whomever they see fit and take away the value of this with the other furniture belonging to them."

La réponse britannique à cet article a été ;

« Sur cet article a est accordé moyennant la reconnaissance et devoirs Seigneuriaux auxquels ils sont obligé par leur concessions, avec la liberté de vendre les meubles et immeubles quand bon leur semble, pourvu que ce soit au sujet de la République ou Français, que seront demeurant audit pays et dépendant du dit port Royal.... à l'égard de leur bétail qui a été pris par les gens de guerre demeurera perdu et confisqué pour eux comme acquis de bonne guerre. »

The British response to this last article was;

« On this article is granted ... following the recognition and seigneurial duties to which they are obliged by their concessions, with the freedom to sell the movables and immovables whenever they wish, provided that it is to a subject of the Republic or French man, that will remain in this country and the lands around said Port Royal ... with regard to their livestock which has been taken by the people of war it will remain lost and confiscated to them as a given in a good war. »

La majorité des habitants restent.

Most of the inhabitants remained.

Cela marquerait effectivement la fin de l'immigration française en Acadie. Bien qu'une certaine immigration ait lieu après le retour de l'Acadie aux Français en 1671, elle serait négligeable.

Dans son dernier livre, André Carl Vachon⁴⁹ documente l'arrivée des navires et des colons entre 1632, date d'arrivée de Razilly dans la colonie et 1654, date à laquelle l'Acadie passe dans la main britannique.

This would effectively mark the end of French immigration to Acadia. Although some immigration would occur after the return of Acadia to the French in 1671, it would be negligible.

In his latest book, André Carl Vachon⁶⁹ documents the arrival of ships and colonist between 1632, the date Razilly arrives in the colony and 1654, the date at which Acadia passes into British hand.

Les Acadiens prêtent un serment d'allégeance au roi d'Angleterre en affirmant

The Acadians took an oath of allegiance to the King of England, affirming that

[Translation]

"qu'il ne porterait plus les armes contre la nation anglaise, et au cas où ils le feraient ils se déclareraient dignes de morts."

"They would no longer bear arms against the English nation, and in case they did, they would declare themselves worthy of death."

Ce n'est pas une déclaration de neutralité qui est souvent vantée, mais elle n'aborde pas non plus les questions de porter des armes contre le Français si nécessaire.

This is not a declaration of neutrality that is often touted, but it also does not address issues of bearing arms against the French if required.

⁴⁹ « La Colonisation de l'Acadie — 1632-1654 », André-Carl Vachon, Édition La Grande Marée, Copyright © 2022, ISBN 978-2-349-72429-8 (ePub) (French only document.)

Le père Ignace de Paris a laissé, une « *Brève relation de la mission d'Acadie* »⁷⁰, rédigée en 1656 à la demande de la Congrégation de la Sacrée Propagande.

Selon le père Alexis, cet écrit constitue le meilleur compte rendu qui ait été conservé sur la mission capucine de l'époque en Acadie. C'est un document officiel remarquable par la précision et l'authenticité des faits qui y sont signalés.

Un extrait de cette lettre concerne la capitulation de Port-Royal en 1654. En parlant des Anglais, il déclare :

« Quant à Port-Royal, ils en chassèrent tous les soldats et les matelots, n'y laissant avec eux que la veuve et les orphelins du gouverneur très chrétien, décédé en 1650, et *les quelques colons français établis sur les terres depuis plusieurs années* »

Qui étaient ces colons français ?

Selon Michel Roy⁷², il y avait « entre 45 et 50 familles, une soixantaine d'hommes, engagés et soldats, au total plus de 300 habitants » en Acadie en 1650.

Father Ignace de Paris has left, a “Brève relation de la mission d'Acadie”⁷¹, drawn up in 1656 at the request of the Sacred Congregation of Propaganda.

According to Father Alexis, the second work constitutes the best extant account of the Capuchin mission in Acadia at that period. It is an official document, remarkable for the precise and authentic nature of the facts presented in it.

An excerpt from this letter concerns the capitulation of Port Royal in 1654, Speaking about the English he states:

[Translation]

"As for Port Royal, they drove out all the soldiers and sailors, leaving with them only the widow and orphans of the very Christian governor, who died in 1650, and *the few French settlers established on the land for several years*"

Who were these French settlers?

According to Michel Roy, there were “between 45 and 50 families, about sixty men, engaged and soldiers, in total more than 300 inhabitants” in Acadia in 1650⁷³.

45

seigneur de l'Acadie, d'une Acadie qui courait depuis la Nouvelle-Angleterre, doublait le Cap-Breton, embrassait la Gaspésie et la baie des Chaleurs. Il mourut en 1650. Entre 45 et 50 familles, une soixantaine d'hommes, engagés et soldats, au total plus de 300 habitants vivaient en ses domaines. Son rival en ce monde, Charles de La Tour, réussit à se faire laver des accusations portées contre lui et revint en Acadie en 1651 avec le titre de gouverneur et lieutenant général. Trois années passèrent encore en misérables contestations de droits et successions. Le rideau tomba enfin sur tout cela. En 1654, les Anglais prirent l'Acadie. Elle ne reviendra effectivement dans le giron français qu'en 1670.

Figure N - Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, p. 45

⁷⁰ « Lettre du père Ignace sur l'Acadie », Rapport concernant les archives canadiennes (RAC) pour l'année 1904, Ottawa, Archives publiques du Canada, Ottawa, imprimé par S. E. Dawson, 1905, appendice H, p. 7-8.

⁷¹ Ibid, Report concerning the Canadian Archives (CARs) for the year 1904, Ottawa: Public Archives of Canada, Ottawa, printed by S. E. Dawson, 1905, Appendix H, pp. 7-8.

⁷² Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, p. 45.

⁷³ Ibid.

Rameau de Saint-Père fait référence à un « Mémoire du P. Ignace de Senlis » qui en 1778 dit que L'Acadie fut peuplée premièrement de 25 familles, c'est à dire 25 hommes et 25 femmes. 20 ou 25 ans après on y envoya le même nombre de sujets donc 50 familles.

Rameau de Saint-Père refers to a "Memoir of Fr. Ignace de Senlis" which in 1778 says that Acadia was populated first by 25 families, that is to say 25 men and 25 women. 20 or 25 years later the same number of subjects was sent there, so 50 families.

Or, en 1650, quatorze années après Razilly, d'Aulnay voyait se grouper autour de Port-Royal et de la Haute quarante-cinq à cinquante ménages européens¹; il avait en outre à ses gages, comme soldats, comme coureurs de bois ou simples engagés, une soixantaine d'hommes, ce qui portait à trois cent vingt ou trois cent trente le nombre des habitants de ses domaines; si l'on y joint les gens de Denys, on peut dire que l'Acadie comptait déjà plus de quatre cents âmes. La population s'était donc plus que doublée en quatorze ans, et le nombre des familles plus que triplé.

¹ Mémoire du P. Ignace de Senlis, cité par Moreau, et aux Documents.

Figure O - François-Edmé Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*, tome premier, p. 110.

Il semble y avoir un consensus sur 45 ou 50 familles, mais il nous manque les registres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Port-Royal requis pour valider le tout.

There seems to be a consensus on 45 or 50 families, but we lack the Port Royal Saint-Jean-Baptiste parish records required to validate it all.

La liste des familles connues en Acadie, en 1654 selon André-Carl Vachon ⁷⁴ est :	The list of known families in Acadia, in 1654 according to André-Carl Vachon ⁷⁵ is:
1. Antoine Belliveau et Andrée Guyon, veuve de Charles Bernard	1. Antoine Belliveau and Andrée Guyon, widow of Charles Bernard
2. Clément Bertrand et Huguette Lambelot	2. Clément Bertrand and Huguette Lambelot
3. Jean Blanchard et Radegonde Lambert	3. Jean Blanchard and Radegonde Lambert
4. Michel Boudrot et Michelle Aucoin	4. Michel Boudrot and Michelle Aucoin
5. Antoine Bourg et Antoinette Landry	5. Antoine Bourg and Antoinette Landry
6. Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan	6. Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan

⁷⁴ La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, ©Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2349724247)

⁷⁵ La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, ©Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2349724247)

7. Monsieur Broussard et Madame Gaudet	7. Monsieur Broussard and Madame Gaudet
8. Vincent Brun et Renée Breau	8. Vincent Brun and Renée Breau
9. Bernard Bugaret dit St-Martin et son épouse	9. Bernard Bugaret dit St-Martin and his wife
10. Jean Claude et Marie Sallé, veuf de Martin Aucoin (veuf de Barbe Minguet)	10. Jean Claude and Marie Sallé, widow of Martin Aucoin (widow of Barbe Minguet)
11. Pierre Comeau et Rose Bayon	11. Pierre Comeau and Rose Bayon
12. Martin Detcheverry et Françoise-Marie Antoine	12. Martin Detcheverry and Françoise-Marie Antoine
13. Abraham Dugas et Marguerite Doucet	13. Abraham Dugas and Marguerite Doucet
14. Pierre Ferrand et Mathurine Sicard	14. Pierre Ferrand and Mathurine Sicard
15. Denis Gaudet et Martine Gauthier	15. Denis Gaudet and Martine Gauthier
16. Jean Gaudet et Nicole Colleson	16. Jean Gaudet and Nicole Colleson
17. François Gautrot, veuf de Marie ..., et Edmée Lejeune	17. François Gautrot, widow of Marie ..., and Edmée Lejeune
18. François Girouard dit Lavaranne et Jeanne Aucoin	18. François Girouard dit Lavaranne and Jeanne Aucoin
19. Antoine Gougeon et Jeanne Chebrat, veuve de Jean Poirier	19. Antoine Gougeon and Jeanne Chebrat, widow of Jean Poirier
20. Antoine Hébert et Geneviève Lefranc	20. Antoine Hébert and Geneviève Lefranc
21. Étienne Hébert et Marie Gaudet	21. Étienne Hébert and Marie Gaudet
22. Jacques Joffriau et Perrine Landry	22. Jacques Joffriau and Perrine Landry
23. Amand Lalloue et Élisabeth Nicolas	23. Amand Lalloue and Élisabeth Nicolas
24. René Landry, dit l'aîné, et Perrine Bourg, veuve de Simon Pelletret	24. René Landry, dit l'aîné, and Perrine Bourg, widow of Simon Pelletret
25. Charles de La Tour, veuf d'une Mi'kmaw et veuve de Marie-Françoise Jacquelin, et Jeanne Motin de Reux, veuve de Charles de Menou d'Aulnay	25. Charles de La Tour, widow of a Mi'kmaw women and widow of Marie-Françoise Jacquelin, and Jeanne Motin de Reux, widow of Charles de Menou d'Aulnay
26. Daniel LeBlanc et Françoise Gaudet, veuve de Monsieur Mercier	26. Daniel LeBlanc and Françoise Gaudet, widow of Monsieur Mercier
27. Famille Lejeune (les enfants : Edmée et Catherine)	27. Famille Lejeune (the children : Edmée and Catherine)
28. Pierre Lejeune dit Briard et son épouse Doucet	28. Pierre Lejeune dit Briard and son épouse Doucet
29. Pierre Martin et Catherine Vigneau	29. Pierre Martin and Catherine Vigneau
30. Philippe Mius d'Entremont et Madeleine Hélie	30. Philippe Mius d'Entremont and Madeleine Hélie
31. Monsieur Pinet et Anne-Marie (future épouse de René Rimbault)	31. Monsieur Pinet and Anne-Marie (future épouse de René Rimbault)
32. François Savoie et Catherine Lejeune	32. François Savoie and Catherine Lejeune
33. Jean Thériot et Perrine Rau	33. Jean Thériot and Perrine Rau
34. Guillaume Trahan et Françoise Corbineau	34. Guillaume Trahan and Françoise Corbineau

Note: les chiffres présentés par André-Carl Vachon sont des extrapolations basées sur des lettres, des mémoires, des déclarations, des récits et des actes notariés ainsi que deux registres de navires. Cette démarche a été requis en raison de l'absence de registres d'église et de listes détaillées de personnes venues en Acadie pendant la période entre 1632 et 1654.

Note: the figures presented by André-Carl Vachon are extrapolations based on letters, memoirs, declarations, accounts and notarial deeds and two ship registers. This approach was required due to the lack of church registers and detailed lists of people who came to Acadia during this period between 1632 and 1654.

1655

Le 3 novembre 1655, la France demande à l'Angleterre, maintenant sous le contrôle d'Oliver Cromwell, de lui rendre l'Acadie dans le cadre du [Traité de Westminster](#), mais l'Angleterre refuse affirmant le territoire lui appartenait depuis 1497, date à laquelle il avait été découvert par [John Cabot](#) [2].

La négociation sur le traitement des différends territoriaux survenant depuis 1640 a conduit à une innovation trouvée dans ce traité entre l'Angleterre et la France qui était le développement d'un mécanisme de règlement des différends pour régler les divergences d'opinion dans la mise en œuvre du traité.

Les Français maintenant leur revendication et ont négocié qu'un article du traité inclurait le règlement de la question par le mécanisme de règlement des différents.

Leur mémoire se lisait comme suit :

XXV.

Et ce et sur ce que le seigneur ambassadeur de sa majesté très chrétien demandait la ratification des 3 forts, à savoir de Pentagouët, St-Jean et Port-Royal, pris depuis peu dans l'Amérique, ensemble des biens qui ont été trouvés dans lesdits fort, et que leur commissaire de son Altesse soutenait au contraire qu'ils ont droit de les retenir, et il a été accordé que ce différent sera, comme par ces présentes il est remis au même commissaires et arbitres, auxquels les dommages soufferts de part et d'autre depuis 1640, seront remis par teneur du précédent article pour être même jugé.

1655

On November 3, 1655, France asked England, now under the Oliver Cromwell's rule, to return Acadia to France as part of the [Treaty of Westminster](#), but England refused, claiming that the territory had belonged to it since 1497 when it was discovered by [John Cabot](#) [2].

Negotiation on the handling of territorial disputes arising since 1640 led to an innovation found in this treaty between England in France which was the development of a dispute resolution mechanism to settle difference of opinion in the implementation of the treaty.

The French maintaining their claim, negotiated that an article of the treaty would include the resolution of the matter by the dispute resolution mechanism.

Their submission read as follows;

[Translation]

XXV.

And this and on what the lord ambassador of his very Christian majesty asked for the ratification of the 3 forts, namely Pentagouët, St-Jean and Port-Royal, recently taken in America, all the goods that were found in the said fort, and that their commissioner of his Highness maintained on the contrary that they have the right to retain them, and it has been granted of this dispute shall, hereby be handed over to the same commissioners and arbitrators, to whom the damages suffered on both sides since 1640, shall be handed over by the content of the preceding article to be judged.

Les articles qui en résultent (c.-à-d. 24 et 25) stipulent :

[Traduction]

XXIV. Considérant que, depuis l'année 1640, de nombreux prix ont été pris des deux côtés, des commissaires seront nommés pour régler la même chose à Londres, et s'ils ne le décident pas dans six mois et quinze jours, la ville de Hambourg sera reportée aux commissaires délégués, l'arbitrage complet sera définitif et leur décisions pourra être rendu dans les quatre mois; mais si ni l'un ni l'autre ne rendra de décision, aucune force ne sera utilisée de part et d'autre jusqu'à l'expiration de quatre mois de plus.

XXV. Le droit de chaque côté aux trois forts de Pentagouët, Saint-Jean et Port Royal en Amérique sera déterminé par les mêmes commissaires.

En Angleterre, Oliver Cromwell sépare le territoire acadien, rebaptisé une fois de plus la Nouvelle-Écosse, en deux. Le 9 août 1655, il concède à Charles de La Tour, en vertu de son titre de baronnet reçu en 1630, le territoire s'étendant de Canso au Port La Tour (c.-à-d., Cape de Sable), soit toute la côte sud-est de l'Acadie.

Ce serait le titre de baronnet obtenu pour lui par son père en 1631, mais qu'il avait refusé.

L'autre partie du territoire c'est à dire le territoire qui entourait Port-Royal et la baie de Fundy Jusqu'à Pentagouët, Cromwell la concède à [Sir Thomas Temple](#) et au [colonel William Crown](#).

Le 18 septembre, Cromwell remet les forts Pentagouët et Saint-Jean à Thomas Temple, indiquant clairement qu'ils n'appartiennent plus à Charles de La Tour.

Sir Thomas Temple, devient gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Toutefois, il dirige la colonie à distance de Boston.

John Leverett est chargé de la sécurité à Port-Royal.

The resulting articles (i.e., 24 and 25) state;

XXIV. Whereas since the year 1640 many prizes have been taken on both sides, commissioners shall be appointed to settle the same at London, and if they do not determine in six months and a fortnight, the city of Hamburg shall be deferred to delegate commissioners, whose arbitration shall be final, and their award may be within four months; but if neither shall make an award, no force shall be used on either side until after the expiration of four months or more.

XXV. The right of either side to the three forts of Pentecost⁷⁶, St. John, and Port Royal in America, shall be determined by the same commissioners.

In England, Oliver Cromwell separated Acadian territory, renamed once again Nova Scotia, in two. On 9 Aug. 1655 he granted Charles de La Tour, by virtue of his title of baronet received in 1630, the territory extending from Canso to Port La Tour (i.e., Cap de Sable), the entire southeast coast of Acadia.

This would be the baronet title obtained for him in 1631 by his father but which he had refused.

The other part of the territory that is to say the territory that surrounded Port-Royal and the Bay of Fundy down to Pentagouët, Cromwell concedes it to [Sir Thomas Temple](#) [2] and [Colonel William Crown](#) [2].

On 18 September, Cromwell handed the forts Pentagouët and Saint-Jean to Thomas Temple, clearly indicating that they no longer belonged to Charles de La Tour.

Sir Thomas Temple becomes Governor of Nova Scotia. However, he ruled the colony at a distance from Boston.

John Leverett was put in charge of security at Port-Royal.

⁷⁶ Read "Pentagouët"

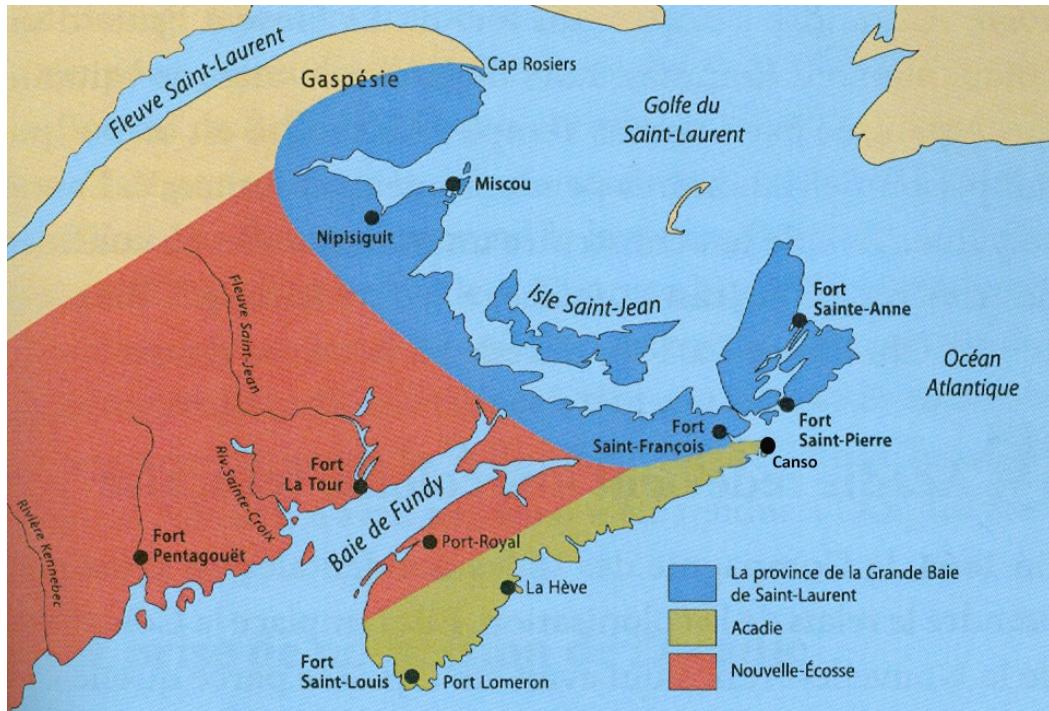
Si Port-Royal reste le siège du conseil des habitants dirigé par Guillaume Trahan, ses pouvoirs sont limités.

Compte tenu de la définition fournie au début de ce monographie, il est clair que *Boston* est devenue le centre administratif des affaires de la Nouvelle-Écosse et donc la capitale de la colonie.

Nicolas Denys, pour sa part, conserve son territoire de *La Province de la Grande Baie de Saint Laurent* qu'il avait reçu de la Compagnie de la Nouvelle France qu'il avait reçu en décembre 1653.

While Port-Royal remain the headquarter of the council of inhabitants headed by Guillaume Trahan, its powers as limited.

Given the definition provided in the beginning of this monograph it is clear that *Boston* has become the administrative center of Nova scotia affairs and thus the *capitol* of the colony.



Carte/Map 4 - Division des territoires suite au Traité de Westminster – Division of territories following the treaty of Westminster⁷⁷

La carte ci-dessus montre l'Acadie, surligné en or, telle qu'elle est décrite par les Français dans leurs négociations avec les Britanniques à partir de 1713.

The above map shows Acadia, highlighted in gold, as it is described by the French in their negotiations with the British starting in 1713.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur cinquième enfant, un fils qu'ils nomment Guillaume. Bien qu'il se mariera, il n'aura qu'un seul enfant, une fille et n'apportera donc aucune progéniture à la lignée des

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their fifth child, a son they name Guillaume. Although he will marry, he will have but one child, a daughter and will thus not contribute any offspring to the Bourgeois line. His

⁷⁷ Histoire de l'Acadie de la foundation a la deportation, Tome 1, 1603-1710, La Grande Marée Itée., ©2018, Auteur : André-Carl Vachon. Chapter 3, page 65 Modified version of map

Bourgeois. Sa fille épousera un LeBlanc et contribuera à l'expansion de cette lignée familiale.

daughter will marry a LeBlanc and contribute the expansion of that family line.

[Guillaume Bourgeois](#), le troisième fils de Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan est né à Port-Royal.⁷⁸

[Guillaume Bourgeois](#), the third son of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan is born in Port-Royal.⁷⁹

1656

1656

Les liens avec la France et Nouvelle-France ayant été rompus, les habitants de la Nouvelle-Écosse non d'autres choix que de développer des relations économiques avec la Nouvelle-Angleterre.

Sir Thomas Temple et le colonel William Crown achètent le brevet de baronnet de la Nouvelle-Écosse de Charles de Saint-Étienne de La Tour. Par cet achat, Crowne et Temple acceptèrent de payer la dette de La Tour de £3 379 à la veuve du Major-Général Edward Gibbons, de Boston et Temple, assuma le coût des troupes anglaises qui s'étaient auparavant emparées du fort sur la rivière Saint-Jean.

De La Tour, pour sa part, jure allégeance aux Anglais et se retire à sa résidence du Cap Sable, où, au cours de la décennie suivante, Jeanne Motin, sa femme, lui donna cinq enfants.

The ties with France and New France having been severed, the people of Nova Scotia had no choice but to develop economic relations with New England.

Sir Thomas Temple and Colonel William Crown, buy Charles de Saint-Étienne De La Tour's patent as baronet of Nova Scotia. By this purchase, Crowne and Temple agreed to pay La Tour's debt of £3,379 to the widow of Maj.-Gen. Edward Gibbons of Boston and Temple assumed the cost of the English troops which had earlier captured the fort on the Saint John River.

De La Tour, for his part, pledged his loyalty to the English, and retired to his estate at Cape Sable, where over the next decade Jeanne Motin, his wife, bore him five children.

1657

1657

En septembre 1657, un accord entre Temple et Crowne divise la Nouvelle-Écosse, leur concession d'origine plus celle acquise de Charles de La Tour, Temple prenant la partie est et Crowne parti Ouest, y compris le fort de Pentagouët (aujourd'hui Castine, Maine).

La part de Temple s'étendait de ce qui est maintenant Lunenburg en Nouvelle-Écosse jusqu'à la rivière St George dans le Maine, y compris toute la côte de la baie Française des deux côtés et une centaine de lieues à l'intérieur des terres.

Temple, Crowne, le fils de Crowne, John Crowne, et un groupe de colons viennent en Amérique en 1657.

In September 1657 an agreement between Temple and Crowne divides Nova Scotia, their original concession plus that acquired from Charles de La Tour, Temple taking the eastern part and Crowne the western part, including the fort of Pentagouët (now Castine, Maine).

Temple's share extended from what is now Lunenburg in Nova Scotia to the River St. George in Maine, including the whole coast of the Bay of Fundy (baie Française) on both sides and a hundred leagues inland.

Temple, Crowne, Crowne's son John Crowne, and a group of settlers come to America in 1657.

⁷⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

⁷⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

Le 10 décembre 1657, la France considérant que l'Acadie que lui appartient toujours, la Compagnie de la Nouvelle-France nomme Emmanuel Le Borgne, le nouveau gouverneur d'Acadie.

Incapable pour le moment de développer l'Acadie, la France redirige tous ses efforts vers le Canada et Québec.

1658

En mai, Emmanuel Le Borgne envoie son fils [Alexandre Le Borgne](#) reprendre l'Acadie. Il s'empare de la Hève, mais il attaque sans succès le fort La Tour au Cap de Sable.

Thomas Temple organise une contre-attaque dans laquelle Alexandre Le Borgne blessé est fait prisonnier et envoyé à Londres (ou Boston selon les récits) où il restera plusieurs années.

En Angleterre, Oliver Cromwell, le Lord Protecteur de l'Angleterre, est frappé par un épisode soudain de [fièvre paludéenne](#), suivi d'une maladie symptomatique d'une plainte urinaire ou rénale.

Cromwell décède à Whitehall le 3 septembre 1658 à l'âge de 59 ans, de ce qu'on appelait des causes naturelles, bien que l'ambassadeur vénitien qui écrivait régulièrement des dépêches au doge de Venise concernant les affaires d'État ainsi que l'état de la maladie de Cromwell se méfiait de la rapidité de sa mort.

Cromwell est enterré à [l'abbaye de Westminster](#) et son fils [Richard](#) lui succède.

Richard Cromwell, maintenant Lord Protecteur, est immédiatement confronté à deux problèmes. Le premier était l'armée, qui remettait en question sa position de commandant compte tenu de son manque d'expérience militaire. La seconde était la situation financière du régime, avec une dette estimée à 2 millions de livres sterling.

En conséquence, le conseil privé de Cromwell décida de convoquer un parlement afin de remédier à ces problèmes financiers le 29 novembre 1658 (une décision qui fut officiellement confirmée le 3 décembre 1658).

On December 10, 1657, France considering that Acadia still belonged to it, the "Compagnie de la Nouvelle-France" appoints Emmanuel Le Borgne, as the new governor of Acadia.

Unable for the moment to develop Acadia, France redirected all its efforts to Canada and Quebec.

1658

In May, Emmanuel Le Borgne sent his son [Alexandre Le Borgne](#) to retake Acadia. He seizes the Hève, but he unsuccessfully attacked Fort La Tour at Cap de Sable.

Thomas Temple organizes a counterattack in which Alexandre Le Borgne wounded is taken prisoner and sent to London (or Boston as accounts differ) where he will remain for several years.

In England, Oliver Cromwell, the Lord Protector of England, is struck by a sudden bout of [malaria fever](#), followed by illness symptomatic of a urinary or kidney infection.

Cromwell died at Whitehall on 3 September 1658 at age 59, from what was called natural causes, although the Venetian ambassador who wrote regular dispatches to the Doge of Venice concerning affairs of state as well as Cromwell's illness was suspicious of the speed of his death.

Cromwell was buried in [Westminster Abbey](#) and is succeeded by his son [Richard](#).

Richard Cromwell, now Lord Protector, was faced with two immediate problems. The first was the army, which questioned his position as commander given his lack of military experience. The second was the financial position of the regime, with a debt estimated at £2 million.

As a result, Cromwell's [Privy Council](#) decided to call a parliament in order to redress these financial problems on 29 November 1658 (a decision which was formally confirmed on 3 December 1658). Under the terms of the

Selon les termes de la Pétition et Conseil de Humble⁸⁰ qui proposait un Parlement équilibré, une deuxième chambre parlementaire qui ressemblait à la Chambre des lords (qui avait été abolie en 1649) a été relancée. C'est la création de cette deuxième Chambre qui a dominé cette session parlementaire plutôt que la question pour laquelle elle a été appelée.

Humble Petition and Advice⁸¹ which proposed a balance Parliament, a second parliamentary chamber that resembled the House of Lords (which had been abolished in 1649) was revived. It was the creation of this second chamber that dominated this parliamentary session rather than the issue for which it was called.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur sixième enfant, une fille qu'ils nomment [Marie Marguerite](#). Elle se mariera trois fois et contribuera à l'expansion des lignées familiales, Boudrot, Mirande (dit Tavare) et Maisonnat.

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their sixth child, a daughter they name [Marie Marguerite](#). She will marry three times and contribute to the expansion of the Boudrot, Mirande (dit Tavare) and Maisonnat family lines.

1659

Thomas Temple construit [Fort Jemseg](#)⁸² au confluent de la rivière Saint-Jean et de la rivière Jemseg.

1659

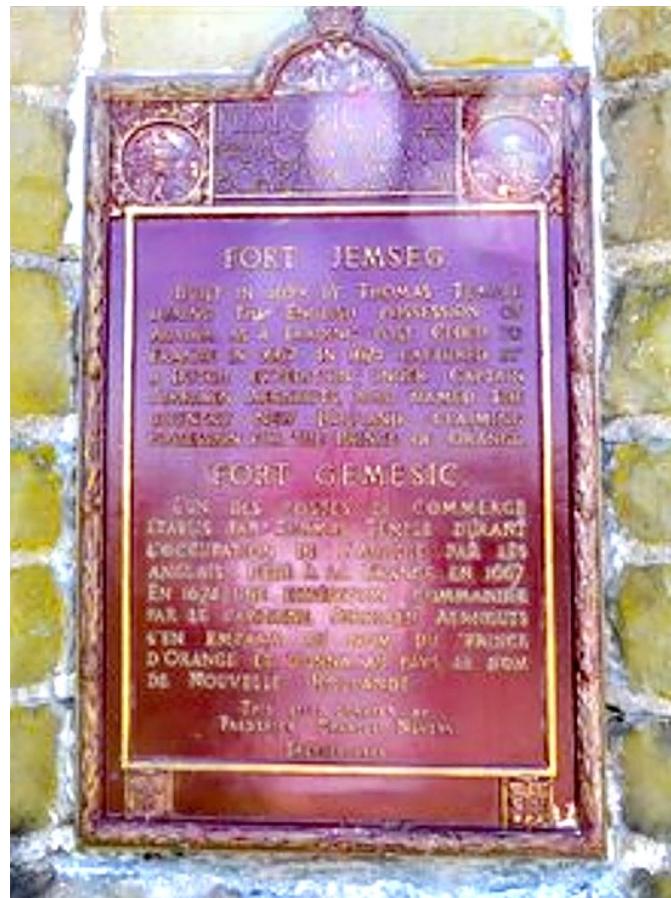
Thomas Temple built Fort Jemseg⁸³ at the confluence of the Saint John River and Jemseg.

⁸⁰ L'intention de la Pétition et Conseil d'Humble était, entre autres, d'offrir une monarchie héréditaire à Oliver Cromwell, d'affirmer le contrôle du Parlement sur les nouvelles taxes, de fournir un conseil indépendant pour conseiller le roi, d'assurer la tenue de réunions « triennales » (tous les trois ans) du Parlement, et de réduire la taille de l'armée permanente afin d'économiser de l'argent.

⁸¹ The intention of the Humble Petition and Advice was, amongst other things, to offer a hereditary monarchy to Oliver Cromwell, to assert Parliament's control over new taxation, to provide an independent counsel to advise the king, to assure the holding of "Triennial" meetings (every three years) of Parliament, and to reduce the size of the standing army in order to save money.

⁸² Le premier poste de traite à Jemseg était un poste fortifié pratique pour le commerce avec les Indiens malécites. Temple avait son quartier général à Penobscot (aujourd'hui Castine, Maine), mais avait des garnisons à Port-Royal et à Saint-Jean. C'est à cette époque qu'il abandonna le fort La Tour, à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, au profit du nouveau fort Jemseg en amont de la rivière. À Jemseg, les occupants ont été mis à l'écart des pirates en mer.

⁸³ The first trading post at Jemseg was a fortified post convenient for trade with the Maliseet Indians. Temple had his headquarters at Penobscot (present-day Castine, Maine), but kept garrisons at Port Royal and at Saint John. It was during this time that the Fort la Tour at the mouth of the Saint John River was abandoned in favour of the new Fort Jemseg up the river. At Jemseg, occupiers were put out of the way of seagoing pirates.



En Angleterre, les mécontents républicains, en particulier les militaires, ont vu dans cette deuxième chambre un retour à l'ancien régime et un rejet du principe pour lequel ils avaient monté une guerre civile.

En particulier, on craignait que le Parlement fasse des coupes aux militaires pour réduire les coûts et, en avril 1659, le conseil général des officiers de l'armée s'est réuni pour exiger des impôts plus élevés pour financer les coûts du régime.

Leurs griefs furent exprimés dans une pétition adressée à Cromwell le 6 avril 1659, qui lui le transmet au Parlement deux jours plus tard.

Le Parlement n'a pas donné suite aux suggestions de l'armée ; au lieu de cela, ils ont mis cette pétition de côté et ont accru les soupçons de l'armée en portant des articles de destitution contre William Boteler⁸⁴ le 12 avril 1659, qui aurait maltraité un prisonnier royaliste alors qu'il agissait comme major général sous Oliver Cromwell en 1655.

Elle fut suivie le 18 avril 1659 par deux autres résolutions de la Chambre des communes qui stipulaient qu'il ne devait plus y avoir de réunions d'officiers de l'armée sans la permission du Lord Protecteur et du Parlement, et que tous les officiers devaient prêter serment qu'ils ne subvertiraient pas la séance du Parlement par la force.

Cela a poussé les radicaux de l'armée dirigés par [John Lambert](#) et [Charles Fleetwood](#) à dissoudre le Parlement et à forcé la démission de Richard Cromwell. Parfois connu sous le nom de parti de Wallingford House⁸⁵, le nouveau régime abolit le protectorat, reconstitue le [Parlement croupion](#) révoqué par Cromwell en 1653 et commença à destituer les officiers et les fonctionnaires

Still in England, republican malcontents, especially the military, saw in this second chamber a return to the old regime and a rejection of the principle for which they had mounted a civil war.

In particular, there were fears that Parliament would make cuts to the military to reduce costs, and by April 1659 the army's general council of officers met to demand higher taxation to fund the regime's costs.

Their grievances were expressed in a petition to Cromwell on 6 April 1659 which he forwarded to the Parliament two days later.

Parliament did not act on the army's suggestions; instead they shelved this petition and increased the suspicion of the military by bringing articles of impeachment against [William Boteler](#) who was alleged to have mistreated a royalist prisoner while acting as a major-general under Oliver Cromwell in 1655 on 12 April 1659.

This was followed on 18 April 1659 by two other resolutions of the House Commons which stated that no more meetings of army officers should take place without the permission of both the Lord Protector and Parliament, and that all officers should swear an oath that they would not subvert the sitting of Parliament by force.

This pushed army radicals led by [John Lambert](#) and [Charles Fleetwood](#) to dissolve Parliament and forced the resignation of Richard Cromwell. Sometimes known as the Wallingford House Party⁸⁶, the new regime abolished the Protectorate, reseated the [Rump Parliament](#) dismissed by Cromwell in 1653 and began removing

⁸⁴ Article Wikipédia disponible en anglais seulement. Pour le lire, cliquez le lien dans le texte anglais.

⁸⁵ Le **Parti Wallingford House** était un groupe d'officiers supérieurs de la « [New Model Army](#) » qui se sont réunis à Wallingford House, la maison londonienne de Charles Fleetwood. Leur intention était de renverser le Protectorat du Seigneur Protecteur, Richard Cromwell.

Le 23 avril 1659, le parti mit fin au [troisième Parlement du protectorat](#) en verrouillant les portes des salles de réunion. Le 6 mai, le Conseil des officiers, réuni à Wallingford House, invita le Parlement croupion à se réunir à nouveau, ce qu'il fit le lendemain, nommant un Comité de sécurité pour former l'exécutif jusqu'à ce qu'un nouveau Conseil d'État soit nommé le 19 mai 1659.

⁸⁶ The **Wallingford House Party** was a group of senior officers of the [New Model Army](#) who met at Wallingford House, the London home of Charles Fleetwood. Their intention was to overthrow the Protectorate of the Lord Protector, Richard Cromwell.

On 23 April 1659 the party ended the [Third Protectorate Parliament](#) by locking the doors of the assembly rooms. On 6 May the Council of Officers meeting in Wallingford House, invited the Rump Parliament to reassemble, which it did the following day, appointing a Committee of Safety to form the executive until a new Council of State was appointed on 19 May 1659.

d'une loyauté suspecte, y compris beaucoup de ceux qui servaient en Écosse.

L'ancien général d'Oliver Cromwell, [George Monck](#), a ensuite organisé un coup d'État, amenant le Parlement à organiser le retour à Londres du prince Charles, fils de Charles I en tant que roi ([Charles II](#)) et le [retour des royalistes au pouvoir](#) en 1660.

officers and officials of suspect loyalty, including many of those serving in Scotland.

Oliver Cromwell's former General [George Monck](#) then mounted a coup, causing Parliament to arrange the return to London of Prince Charles, son of Charles I as King ([Charles II](#)), and the [Royalists' return to power](#) in 1660.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur septième enfant, une fille qu'ils nomment [Marie Françoise](#). Elle épousera Claude Dugas avec qui elle aura 12 enfants, contribuant grandement à l'expansion de cette lignée familiale.

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their seventh child, a daughter they name [Marie-Françoise](#). She will marry Claude Dugas with whom she will have 12 children contributing greatly to the expansion of that family line.

1660

La restauration de la monarchie en Angleterre a marqué le retour de [Charles II](#) en tant que roi (1660-85) après la période du Commonwealth d'Oliver Cromwell.

Les droits de Temple et Crowne sur la Nouvelle-Écosse reçue par la concession de Cromwell sont menacés par la Restauration et les revendications des Français et des Anglais.

1660

The Restoration of the monarchy in England marked the return of [Charles II](#) as king (1660–85) following the period of Oliver Cromwell's Commonwealth.

Temple and Crowne's claim to Nova Scotia received by the grant by Cromwell was threatened by the Restoration and the claims of both French and English.

1661

L'ambassadeur français en Angleterre revendique la Nouvelle-Écosse pour la France.

Thomas Crowne, accompagné de son fils, se rendit en Angleterre avec une pétition, signée par les trois bénéficiaires originaux (Crowne, Temple et de La Tour) qu'il soumit le 1er mars.

Le 22 juin 1661, il soumet une déclaration sur la façon dont lui et Temple sont devenus propriétaires de la Nouvelle-Écosse.

Crowne plaide ensuite sa cause devant le conseil et le [lord chambellan](#) le 4 décembre 1661.

1661

The French ambassador to England claimed Nova Scotia for France.

Thomas Crowne and his son, went to England with a petition, signed by the three original grantees (Crowne, Temple, and de La Tour) which he submitted on March 1st.

On 22 June 1661, he submitted a statement on the way that he and Temple became proprietors of Nova Scotia.

Crowne pleaded his cause before the council and the [lord chamberlain](#) on 4 December 1661.

Lorsque le roi Charles II fut rappelé d'exil, son nouveau parlement ordonna, en janvier 1661, l'exhumation du corps d'Oliver Cromwell de l'abbaye de Westminster,

When King Charles II was recalled from exile, his new parliament, in January 1661, ordered the disinterment of Oliver Cromwell's body from Westminster Abbey, as well as those of [John Bradshaw](#) and [Henry Ireton](#) [2], for a posthumous execution at Tyburn.

ainsi que ceux de John Bradshaw et Henry Ireton⁸⁷, pour une exécution posthume à [Tyburn](#).

Les trois corps ont été pendus « du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi » avant d'être descendu et décapités. Les têtes ont été placées sur une pointe de 20 pieds (6,1 m) au-dessus du [Palais Westminster](#) (le lieu du procès de Charles I).

En France, [Jean-Baptiste Colbert](#), originaire de Reims, est nommé [Intendant des finances](#) le 4 mai 1661, à la suite de l'arrestation de [Nicolas Fouquet](#) pour détournement de fonds, événement qui a conduit à la suppression de la fonction de [Surintendant des finances](#).

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur huitième enfant, une fille qu'ils nomment [Anne](#). Elle épousera Claude Dugas avec qui elle aura 12 enfants, contribuant grandement à l'expansion de cette lignée familiale.

1662

Temple arrive en Angleterre à son tour en février 1662 et prépare lui aussi une déclaration en réponse à la demande de l'ambassadeur français.

Une installation illégale de monnaie par le colonialiste de Boston a attiré l'attention du roi Charles II, lorsque Sir Thomas Temple, a rencontré Charles II et son Conseil privé.

Au cours de la conversation, Temple sortit quelques pièces de sa poche et les présenta au roi, dont l'une était une pièce de Boston, également connue sous le nom de [shilling de pin](#)⁸⁸ [2]⁸⁹ ou shilling de la baie.

La pièce n'avait pas d'image du roi dessus et était plutôt estampillée de la date 1652 sur le devant et avait une image d'un pin sur le dos.

En voyant la pièce, le roi était furieux, entre autres choses il a dit, que la colonie avait envahi sa prérogative en « estampant de l'argent »

The three bodies were hung “from morning till four in the afternoon” before being cut down and beheaded. The heads were placed on a 20-foot (6.1 m) spike above [Westminster Hall](#) (the location of the trial of Charles I).

In France, [Jean-Baptiste Colbert](#), a native of Reims, is appointed [Intendant of Finances](#) on 4 May 1661, in the aftermath of the arrest of [Nicolas Fouquet](#) for embezzlement, an event that led to the abolishment of the office of [Superintendent of Finances](#).

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their eight children, a daughter they name [Anne](#). She will marry Claude Dugas with whom she will have 12 children contributing greatly to the expansion of that family line.

1662

Temple arrived in England in February 1662 and also prepared a statement in response to the French ambassador's claim.

An illegal mint setup by the Boston colonialist, came to the attention of King Charles II, when Sir Thomas Temple, met with Charles II and his Privy Council.

During the conversation, Temple took some coins out of his pocket and presented them to the king, one of which was a Boston coin, also known as a [Pine tree shilling](#) [2] or Bay shilling.

The coin did not have an image of the king on it and instead was stamped with the date 1652 on the front and had an image of a pine tree on the back.

Upon seeing the coin, Charles was furious, among other things he said, the colony had invaded his prerogative by « coining money »

⁸⁷ Les informations en français concernant John Bradshaw et Henry Ireton étant limitées, je vous conseille de lire les textes au lien dans le texte anglais en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur.

⁸⁸ Article en anglais. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire l'article.

⁸⁹ Article en anglais. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire l'article.

Temple réussi à apaiser le roi avec une série de mensonges, ce qui a conduit le roi à appeler les colons une « parcelle de chiens honnêtes »

En fin de compte, Temple reçoit une concession de l'Acadie et de la Nouvelle-Écosse et le poste de gouverneur à vie pour lui et ses héritiers, pour lequel il devait payer 600 £ par année.

Cette marque d'indépendance et de [républicanisme](#) dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre est le précurseur du [Boston Tea Party](#) quelque 110 ans plus tard et ultimement de la [révolution américaine](#) [2]⁹⁰.

Cet esprit d'indépendance et de républicanisme sera également absorbé au cours des prochaines années dans la façon de penser des Acadiens.

Temple was able to appease the king with a series of lies, which led to king to call the colonists a « parcel of honest dogs »

In the end Temple received a grant of Acadia and Nova Scotia and the governorship for life for him and his heirs for which he was to pay £600 per year.

1663

Après quarante ans de contrôle par Compagnie des Cents-Associés, la majorité des habitants de la Nouvelle-France demeurent des hommes : [coureurs des bois](#), commerçants ou encore militaires.

Le 24 février 1663, la compagnie des Cent-Associés, qui avait failli à sa tâche d'établir une colonie de peuplement en Amérique, est dissoute à la demande du roi [Louis XIV](#), qui reprend le contrôle de la colonie par le biais d'un [Conseil souverain de la Nouvelle France](#) : c'est à ce moment que *l'effort de peuplement de la Nouvelle-France est alors véritablement amorcé*.

C'est la deuxième fois depuis le début des efforts coloniaux des Français qu'un roi de France admet que toutes les activités antérieures à sa déclaration étaient en fait du *colonialisme d'exploitation* plutôt que de la *colonisation de peuplement* ([voir définition dans l'introduction](#)).

La première instance étant en 1632 et l'expédition de Razilly lorsque la « Gazette de France » indique que tous les efforts antérieurs en Nouvelle-France se sont contentés de « butiner » (c'est-à-dire d'exploiter) les ressources de la colonie.

After forty years of control by the “Compagnie des Cents-Associés” (i.e., company of the Hundred Associates), the majority of the New France's inhabitants remained men: [coureurs des bois](#), merchants or soldiers.

On February 24, 1663, the Compagnie des Cent-Associés, that had failed in its task of establishing a settlement in America, is dissolved at the request of the king [Louis XIV](#), who regains control of the colony through a [Sovereign Council of New France](#): it is at this time that *the effort to populate New France is then truly initiated*.

This is the second time since the beginning of the French colonial efforts that a king of France admits that all activities prior to his statement were in fact efforts in *exploitation colonialism* rather than *settlement colonialism* ([see definition in introduction](#)).

The first instance being in 1632 and the Razilly expedition when the “Gazette de France” indicates that all previous efforts in New France contented themselves with “foraging” (i.e., exploiting) the resources of the colony.

⁹⁰ Article en anglais. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire l'article.

Les trois principaux personnages à siéger au conseil sont le gouverneur, l'évêque et l'intendant. Ce dernier préside les délibérations. Tous les membres répondent au secrétaire d'État à la Marine de la France. Ceux-ci sont choisis parmi la noblesse française. Le Conseil souverain comprenait en plus neuf fonctionnaires, entièrement responsables de tous les sujets législatifs, exécutifs et judiciaires.

- Le gouverneur de ce régime était le représentant direct du roi de France. Il était responsable de la défense et des relations diplomatiques.
- L'intendant était responsable des affaires civiles, incluant l'administration de la justice et le développement du régime seigneurial, des finances et du commerce.
- L'évêque de Québec avait, quant à lui, la commande des affaires religieuses, comprenant la charité, l'éducation, les hôpitaux et la conversion des Amérindiens.
- Cinq conseillers servant de Cour d'appel formaient la plus haute cour de justice en Nouvelle-France. (Le nombre des conseillers passe à 12 à partir de 1703.)

Les capitaines de milice ont le rôle de faire le recensement et d'informer les habitants des plans de l'intendant pour le développement de la colonie et de rendre compte des soucis de la population.

Le Conseil pouvait émettre des règlements de police, mais avec le temps, il devient presque exclusivement un tribunal d'appel. Par un édit du 5 juin 1675, le Conseil souverain est réorganisé. Il est assimilé aux parlements du royaume ; ses membres sont nommés à vie par commission royale.

Pour redresser le déséquilibre des sexes en Nouvelle France et promouvoir la croissance de la population, le roi décide de recruter des filles qui seront envoyées en Nouvelle France, voir Québec et le Canada, pour marier les célibataires qui s'y trouvent. L'Acadie sous contrôle des Britanniques n'est pas incluse dans ce plan.

C'est Jean-Baptiste Colbert, principal ministre d'État de Louis XIV, qui est à la tête des efforts de recrutement des

The three main figures to sit on the council are the governor, the bishop and the intendant. The latter presides over the deliberations. All members report to the Secretary of State for the French Navy. These representatives were chosen from among the French nobility. The Sovereign Council also included nine civil servants, who were fully responsible for all legislative, executive and judicial matters.

- The Governor of this regime was the direct representative of the King of France. He was responsible for defence and diplomatic relations.
- The intendant was responsible for civil affairs, including the administration of justice and the development of the seigneurial system, finance and commerce.
- The bishop of Québec, on the other hand, was in command of religious affairs, including charity, education, hospitals, and the conversion of Native Americans.
- Five councillors, serving as the Court of Appeal, formed the highest court of justice in New France. (The number of councillors increased to 12 from 1703.)

The role of the militia captains was to make the census and inform the inhabitants of the intendant's plans for the development of the colony and to report on the concerns of the population.

The Council could issue police regulations but over time that becomes almost exclusively an appeal tribunal. By an edict of 5 June 1675, the Sovereign Council was reorganized. It is assimilated to the parliaments of the kingdom; its members are appointed for life by royal commission.

To redress the gender imbalance in New France and promote population growth, the king decided to recruit girls to be sent to New France, see Quebec and Canada, to marry the single men living there. Acadia being under the control of the British was not included in this plan.

It was Jean-Baptiste Colbert, Louis XIV's chief minister of state, who led the recruitment efforts of the King's

Filles du Roi. Il promet dix livres par recrue à des embaucheurs, des marchands et des armateurs.

Ces derniers sillonnent alors la France à la recherche de candidates. Ils recrutent des jeunes filles dans les maisons de charité ou encore les hôpitaux généraux de Paris, La Rochelle, Rouen ou encore Dieppe.

Plus du tiers des Filles du roi sont issues de la Salpêtrière⁹¹, un hôpital parisien dédié à soutenir les miséreuses et les exclues.

Des maisons de charité, financées par l'État et dirigées par des religieuses, ont été créées dans le but de venir en aide aux jeunes filles veuves ou orphelines, deviennent une source importante des recrues, la majorité des Filles du roi sont issues de milieux modestes, voire pauvres.

C'est le 22 septembre 1663 qu'arrivent les premières Filles du roi dans le port de Québec. L'exercice se termina en 1673 après avoir traversé quelque 852 filles.

Daughters. He promised ten “livres” per recruit to hirers, merchants and shipowners.

The latter then crisscrossed France in search of candidates. They recruit young girls in the houses of charity or the general hospitals of Paris, La Rochelle, Rouen or Dieppe.

More than a third of the King's Daughters came from the Salpêtrière⁹², a Parisian hospital dedicated to supporting the poor and the excluded.

Houses of charity, financed by the State and run by nuns, were created with the aim of helping young widowed or orphaned girls become an important source of recruits, the majority of the King's Daughters coming from modest or even poor backgrounds.

On September 22, 1663, the first of the King's daughters arrived in the port of Quebec. The exercise ended in 1673 after some 852 girls had migrated from France to New France.

⁹¹ La Salpêtrière était à l'origine une fabrique de poudre à canon (le salpêtre étant un constituant de la poudre à canon), mais en 1656 sous la direction de Louis XIV, elle a été convertie en hospice pour les femmes pauvres de Paris dans le cadre de l'hôpital général de Paris. Cet hospice principal était destiné aux femmes ayant des troubles d'apprentissage, des malades mentaux ou des épileptiques, ainsi que des pauvres. En 1657, il a été incorporé à l'hospice de la Pitié conçu spécifiquement pour les enfants des mendiants et les orphelins. Des draps pour l'hospice et des vêtements militaires y ont été produits par les enfants. Entre 1663 et 1673, 240 des femmes de l'hospice de la Pitié-Salpêtrière sont envoyées en mission pour peupler les Amériques et aider à construire la Nouvelle-France (c.-à-d., les Filles du Roi).

⁹² The Salpêtrière was originally a gunpowder factory (saltpetre being a constituent of gunpowder), but in 1656 at the direction of Louis XIV, it was converted into a *hospice* for the poor women of Paris as part of the General Hospital of Paris. This main hospice was for women who were learning disabled, mentally ill or epileptic, as well as poor. In 1657 it was incorporated with the hospice of the Pitié designed specifically for beggars' children and orphans. Sheets for hospice and military clothing were produced there by the children. Between 1663 and 1673, 240 of the women at the Pitié-Salpêtrière hospice were sent on a mission to populate the Americas and help build New France (i.e., The King's daughters).

Année / Year	#
1663	36
1664	1
1665	80-100
1666	0
1667	109
1668	80
1669	149
1670	c. 165
1671	150
1672	0
1673	60
Total	832-852

Table 1 - Les arrivées des Filles du Roi (1663-1673) - the Kings Daughters arrivals (1663-1673)
Source : Wikipedia

1664

Charles de Saint Etienne de La Tour, décède à sa résidence du Cap Sable à l'âge de 70 ans, 57 ans après son arrivée en Acadie.⁹³

La compagnie des Indes occidentales est créée, pour prendre le relais de la colonisation de la Nouvelle-France. Elle remplace la Compagnie de la Nouvelle-France, qui a été liquidée, parce qu'elle était trop endettée ? Toutefois, les fonctionnaires français demeurent réticents à la colonisation de la Nouvelle France et de l'Acadie.

Comme l'indique, le ministre Jean Baptiste Colbert dans une lettre adressée à l'intendant [Jean Talon](#) de la Nouvelle France, datée du 5 avril 1666.

1664

Charles de Saint Etienne de La Tour dies at his estate at Cape Sable at the age of 70, 57 years after first arriving in Acadia.⁹⁴

The West India Company is created to take over the colonization of New-France. It replaced the "Compagnie de la Nouvelle-France", which was liquidated, because it was too indebted? However, French officials remained reluctant to colonize new France and Acadia.

As indicated by the minister, Jean-Baptiste Colbert in a letter to Intendant [Jean Talon](#) of New France dated April 5, 1666.

[Traduction]

⁹³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des familles acadiennes, première partie 1636 à 1914, tome II, (H-Z), Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999, Page : 1433

⁹⁴ Ibid.

“Il ne serait pas de la prudence de dépeupler son Royaume comme il faudrait faire pour peupler le Canada.”

“It would not be prudent to depopulate the Kingdom as it would be necessary to populate Canada.”

1665

1665

Alors que Thomas Temple a été en mesure d'apaiser la colère du roi Charles II contre les mesures prises par les colonies sans sanction royale en 1662, le roi ne pouvait être apaisé pour longtemps et en 1665, Charles II a envoyé une commission royale en Nouvelle-Angleterre, accompagné de près de 400 soldats, pour rechercher des violations des lois sur la navigation qui stipulaient que les colonies ne pouvaient acheter que des importations apportées uniquement par des navires anglais et ne pouvaient vendre que leurs produits. En Angleterre

Alors que d'autres états de la Nouvelle-Angleterre se sont soumis à la Commission, la Cour générale du Massachusetts a déclaré la commission illégale et a refusé de coopérer avec eux.

La côte américaine était pleine de ports éloignés où les navires pouvaient être déchargés. La contrebande, si elle n'était pas courante avant la proclamation de la loi, elle le devenait à travers les colonies.

La commission a continué de s'acquitter de ses fonctions quand même et a ordonné que la maison de la monnaie du Massachusetts cesse de fabriquer des pièces de monnaie.

La Cour générale du Massachusetts a rejeté l'injonction de la commission, déclarant dans une pétition au roi qu'elle était contraire aux « libertés des Anglais, nous ne voyons donc aucune raison de nous y soumettre ».

En réponse, le roi ordonna à la Cour générale du Massachusetts d'envoyer immédiatement des représentants à Londres, ce que la Cour générale refusa de faire et envoya à la place un cadeau de deux grands mâts de navire à la Royal Navy.

Le roi et son Conseil privé décidèrent de ne pas poursuivre l'affaire et toute communication officielle entre la colonie et la couronne cessa de 1666 à 1674.

Une période de 8 ans au cours de laquelle les Acadiens seraient sous la domination et l'influence républicaine des Bostoniens et de la Cour générale du Massachusetts.

While Thomas Temple was able to appease King Charles II anger toward action taken by the colonies without royal sanction in 1662, the king could only be appeased for long and in 1665, Charles II sent a royal commission to New England, accompanied by nearly 400 troops, to look for violations of the Navigation Acts which stated that the colonies could only purchase imports only brought by English ships and could only sell their products to England.

While other New England states complied with the Commission, the Massachusetts General Court declared the commission illegal and refused to cooperate with them.

The American coast was full of out-of-the-way harbours where ships could be unloaded. Smuggling if not common prior to the proclamation of the act, it became so through the colonies.

The commission continued to carry out its duties anyway and ordered that the Massachusetts mint house stop making coins.”

The Massachusetts General Court rejected the commission's injunction, declaring in a petition to the king that it was contrary to “the liberties of Englishmen, so we can see no reason to submit thereto.”

In response, the king ordered the General Court of Massachusetts to send representatives to London immediately, which the General Court declined to do and sent instead a gift of two large ship masts to the Royal Navy.

The king and his Privy Council decided not to pursue the matter and all official communication between the colony and the crown ceased from 1666 to 1674.

A period of 8 years in which the Acadians would be under the rule and republican influence of the Bostonians and the General Court of Massachusetts.

La raison du manque de communication n'était pas due au manque d'intérêt de l'Angleterre pour la colonie, mais au fait que l'Angleterre avait des questions plus urgentes à traiter à l'époque, telles que la Grande Peste de Londres qui a commencé en 1665, le Grand incendie de Londres de 1666, la guerre avec la Hollande et une troisième guerre anglo-néerlandaise en 1672.

C'est durant cette période de domination bostonienne (c.-à-d., 1654 à 1671) que [Jacques Bourgeois](#) semble accumuler sa fortune, devenant l'homme le plus riche de l'Acadie au moment où l'Acadie est revenue au Français et la prise du recensement acadien de 1671.

Chirurgien et militaire lors de la signature de la capitulation de Port-Royal en 1654, il est maintenant Marchand, Constructeur de navires et Caboteur transportant et échangeant des marchandises avec les Anglais et les autochtones le long de la côte de la baie de Fundy.

Bientôt, il étendra également son entreprise pour coloniser de nouvelles terres.

En France, Jean-Baptiste Colbert prend la relève en tant que [Contrôleur Général des finances](#) (1665-1683), un poste nouvellement élevé, à la suite de l'arrestation de [Nicolas Fouquet](#) pour détournement de fonds, événement qui a conduit à la suppression de la fonction de surintendant des [finances](#).

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur neuvième enfant, une fille qu'ils nomment [Marie Madeleine](#). Elle épousera Antoine LeBlanc avec qui elle aura 10 enfants contribuant grandement à l'expansion de cette lignée familiale.

En 1665, Louis XIV consent à apporter une aide à sa colonie de Nouvelle-France et envoie 1 300 soldats du régiment Carignan-Salières (commandé par le lieutenant général des armées du roi, Alexandre de Prouville de Tracy) pour combattre les Iroquois qui tuent les colons et pillent la colonie.

Le régiment est envoyé en Amérique du Nord, sur le territoire de la Nouvelle-France, au Québec, pour combattre les Odinoossonis appelés Iroquois par les Français et, plus particulièrement, la tribu des

The reason for the lack of communication was not due to the lack of interest of England in the colony but rather the fact that it had more pressing matters to deal with at the time, such as the Great Plague of London that began in 1665, the Great London fire of 1666, warfare with Holland and a third Anglo-Dutch war in 1672.

It is this period of Bostonian rule (i.e, 1654 to 1671) that [Jacques Bourgeois](#)' seems to accumulate his fortune, becoming the richest man in Acadie by the time Acadia was returned to the French and the taking of the 1671 Acadian census.

A surgeon and military man at the signing of the 1654 capitulation of Port Royal he is now a Merchant, a Ship builder and a "Caboteur" (i.e., Coaster) transporting and trading goods with the English and the native up and down the coast of the Baie of Fundy.

Soon he will also expand his enterprise to settle new lands.

In France, Jean-Baptist Colbert takes over as [Controller-General of Finances](#) (1665-1683), a newly elevated position, in the aftermath of the arrest of [Nicolas Fouquet](#) for embezzlement, an event that led to the abolishment of the office of [Superintendent of Finances](#).

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their ninth child, a daughter they name [Marie Madeleine](#). She will marry Antoine LeBlanc with whom she will have 10 children contributing greatly to the expansion of that family line.

In 1665, Louis XIV agreed to provide aid to his colony of New France and sent 1,300 soldiers of the Carignan-Salières regiment (commanded by the lieutenant general of the king's armies, Alexandre de Prouville de Tracy) to fight the Iroquois who killed the settlers and plundered the colony.

The regiment was sent to North America, on the territory of New France, Quebec, to fight the Odinoossonis called Iroquois by the French and, more particularly, the annierronnon tribe called "Agniers" at the time of New

Annieronnons appelée « Agniers » à l'époque de la Nouvelle-France et « Mohawks » depuis par les Anglais ; les Agniers étaient une tribu autochtone alliée très souvent aux Anglais pour le commerce de la traite des fourrures, c'était celle qui habitait le territoire le plus proche de ceux de la Nouvelle-Angleterre.

Ce régiment établi en plusieurs compagnies affrontera successivement les Iroquois et les Néerlandais (Hollandais) de New Amsterdam en Nouvelle-Néerlande (devenus aujourd'hui ville de New York et État de New York). Le régiment mène aussi deux expéditions guerrières en Iroquoisie par le régiment.

France and “Mohawks” since by the English; the Mohawks were an indigenous tribe allied very often with the English for the fur trade, they inhabited the territory closest to those of New England.

1666

Les Iroquois du Canada sont défaites par les Français et le régiment Carignan-Salières.

Le recensement du Canada de 1666 dénombrait à ce moment 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans pour seulement 45 filles célibataires dans la même tranche d'âge.

1666

The Iroquois in Canada were defeated by the French and the Carignan-Salières regiment.

The 1666 census of Canada, at that time counted in 719 single men aged 16 to 40 for only 45 unmarried girls in the same age group.

1666

RECENSEMENT DU CANADA, 1666.

(N° 34)		(N° 19)
Québec		555
Beaupré		678
Beauport		172
Isle d'Orleans		471
St Jean, St François, St Michel		156
Sillery		217
Nostre Dame des Anges		118
Costes de Lauson		6
Montréal		584
Les Trois Rivières		461

Le recensement de L'Acadie fait en 1670 [Tables 2] [[voir détail du recensement](#)] dès le retour de celui-ci à la France nous démontre que la situation, quoiqu'ayant une population beaucoup plus petite, était mieux équilibrée en ce qui concerne la partition des sexes.

The 1670 census of Acadia [Tables 2] [[See census details](#)] as soon as it returned to France shows us that the situation, although having a much smaller population, was better balanced in terms of gender partition.

La paix complètement rétablie au Québec et au Canada et sa mission terminée, le régiment Carignan-Salières est démobilisé, mais environ quatre cents soldats et officiers choisirent de rester définitivement en Nouvelle-France ce qui a aggravé la question de l'équilibre entre les sexes.

La Traité de Breda a mit un terme à la Deuxième Guerre anglo-néerlandaise (1665-1667), alors que les forces de Louis XIV commençaient à envahir les Pays-Bas Espagnols.

Charles II céda l'Acadie à Louis XIV et ordonna à Temple de remettre les cinq forts acadiens à Morillon Du Bourg le 31 décembre 1667.

Thomas Temple, le gouverneur résidant à Boston, avait une charte qui lui avait été accordée par Oliver Cromwell, qui selon lui était ignorée dans le traité. Voulant une compensation pour ses pertes, il chercha un prétexte pour empêcher la mise en œuvre du traité jusqu'en 1670.

Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan ont leur dixième et dernière enfant, une fille qu'ils nomment Jeanne comme leur première fille. Elle épousera Pierre Commeau avec qui elle aura 9 enfants contribuant grandement à l'expansion de cette lignée familiale.

Compte tenu de la réutilisation du nom Jeanne, nom de leur premier enfant, pour la septième fille et dernier enfant, nous devons supposer que la première fille était décédée et que les parents voulaient honorer la mémoire du premier enfant en donnant le nom à une autre fille.

Une telle réutilisation des noms se produit normalement peu de temps après le décès du premier enfant.

Cela ne semble cependant pas être la conclusion de Stephen A. White qui montre la première Jeanne comme étant incluse dans le recensement de Port-Royal de 1671 soit après la naissance du second Jeanne.⁹⁵

Peace completely restored in Quebec and Canada and the mission over, the Carignan-Salières regiment is demobilized, but about four hundred soldiers and officers chose to remain permanently in New France which aggravated the question of gender balance.

The Treaty of Breda ended the Second Anglo-Dutch War (1665–1667), as Louis XIV's forces began to invade the Spanish Netherlands.

Charles II ceded Acadia to Louis XIV and ordered Temple to surrender the five Acadian forts to Morillon Du Bourg on 31 Dec. 1667.

Thomas Temple, the governor residing in Boston, had a charter granted to him by Oliver Cromwell, which to him was ignored in the treaty. Wanting compensation for his losses, he looked for a pretext to forestall the implementation of the treaty until 1670.

Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan have their ninth and final child, a daughter they name Jeanne like their first child. She will marry Pierre Commeau with whom she will have 10 children contributing greatly to the expansion of that family line.

Given the reuse of the name Jeanne, name of their first child, for the seventh daughter and last child, we must assume that the first daughter had passed away and the parents wanted to honour the memory of the first child by giving the name to another daughter.

Such reuse of names normally occurs a short time after the death of the first child.

This, however, does not seem to be the conclusion of Stephen A. White who shows the first Jeanne as being included in the 1671 census of Port Royal, after the birth of the second Jeanne.⁹⁶

⁹⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 251

⁹⁶ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 251

La première Jeanne n'apparaît dans aucune autre documentation.

The first Jeanne does not show up in any other documentation.

1668

M. Morrillion Du Bourg, un représentant de la Compagnie des Indes Occidentales, se rend en Acadie, accompagné d'Alexandre Le Borgne de Belle Isle, pour satisfaire aux instructions de Charles II et à la mission dont l'avait chargé Louis XIV. Ils voyagent le long des côtes acadienne afin de voir les endroits impliqués dans la commission.

Le Borgne est chargé de diriger la colonie, mais à leur arrivé à Port-Royal les Anglais refusent de concédé à colonie.

Morillion Du Bourg c'étant rendu à Boston pour conclure le transfert apprend de Temple que le transfert ne ferait pas étant que les articles du traité n'étaient pas pleinement respectés, l'île Saint-Christophe dans les Antilles n'étant pas encore rendu à la France.

En octobre 1668, Temple, ayant reçu l'ordre en août de « renoncer à la livraison » jusqu'à nouvel ordre⁹⁷, montra à Du Bourg l'ordre du roi et souleva plusieurs objections à la reddition immédiate.

Du Bourg accepta l'argument de Temple selon lequel l'île de Saint-Christophe devait être cédée aux Anglais avant que l'Acadie ne soit rendue à la France et écrivit Le Borgne de Belle Isle en conséquence.

Apprenant à cette nouvelle Du Bourg écrit à Alexandre Le Borgne pour lui conseillant de quitter l'Acadie jusqu'à que les clauses principales sous rencontré. Il informe aussi le roi d'Angleterre.

Charles Bourgeois, fils aîné Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan épouse à Port-Royal, Anne Marie Dugas, fille d'Abraham Dugas et de Marguerite Louise Doucet.⁹⁹

Mr. Morrillion Du Bourg, a representative of the West India Company, went to Acadia, accompanied by Alexandre Le Borgne de Belle-Isle, to satisfy the instructions of Charles II and the mission entrusted to him by Louis XIV. They travel along the Acadian shores to see the places involved in the commission.

Le Borgne was in charge of running the colony, but on their arrival at Port Royal the English refused to concede to the colony.

Morillion Du Bourg having gone to Boston to conclude the transfer learns from Temple that the transfer would not happen since the treaty in full respect, the Island of Saint-Christophe in the West Indies has not yet returned to France.

In October 1668, Temple, having been told in August to “forbear delivery” until further notice, showed Du Bourg the king's order⁹⁸ and raised several objections to immediate surrender.

Du Bourg accepted Temple's argument that the island of St. Christopher was to be surrendered to the English before Acadia was returned to the French and wrote Le Borgne de Belle-Isle accordingly.

Learning this news Du Bourg wrote to Alexandre Le Borgne to advise him to leave Acadia until the main clauses were met. He also informed the King of England.

Charles Bourgeois, eldest son Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan marries at Port Royal, Anne-Marie Dugas daughter of Abraham Dugas and Marguerite Louise Doucet.¹⁰⁰

⁹⁷ Est-ce vrai ou une tactique de Temple pour obtenir une indemnisation pour la perte de la Nouvelle-Écosse n'est pas claire.

⁹⁸ Was this true or a tactic by Temple to get compensation for the loss of Nova Scotia is unclear.

⁹⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton). Page 251

¹⁰⁰ Ibid.

Charles II d'Angleterre renouvela son ordre à Temple de rendre Acadie aux Français le 8 mars 1669 et de nouveau le 6 août 1669.

Le 22 juillet, [Hector d'Andigné de Grandfontaine](#) est chargé de rendre à Boston pour régler la restitution de l'Acadie à la France, mais il n'a pu s'y rendre avant l'été suivant.

En France, Jean-Baptiste Colbert est nommé Secrétaire d'État de la Marine (1669-1683) le rendant responsable de la marine française et de toutes les colonies françaises en plus de ses responsabilités financières.

[Marie Bourgeois](#), la première enfant de Charles Bourgeois et Anne Marie Dugas est née à Port-Royal, elle serait morte entre le recensement de 1671 et le recensement de 1678.¹⁰¹

Charles II of England renewed his order to Temple to surrender Acadia to the French on 8 March 1669 and again on August 6, 1669.

On 22 July [Hector d'Andigné de Grandfontaine](#) was instructed to go to Boston to settle the return of Acadia to France, but he had not been able to go there until the following summer.

In France, Jean-Baptiste Colbert is appointed Secretary of State of the Navy (1669–1683) making him responsible for the French Navy and all the French colonies, in addition to his financial responsibilities.

[Marie Bourgeois](#), the first child of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas is born at Port Royal. She would have died between the 1671 and the 1678 census.¹⁰²



¹⁰¹Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton). page 254

¹⁰²Ibid.

Retour des Français

1670-1684

Return of the French

1670-1684

1670

1670

Le 20 février, de Grandfontaine est nommé gouverneur de l'Acadie par la France pour une période de trois ans. Il partit pour Boston muni d'une lettre de Charles II d'Angleterre, datée du 8 août 1669, donnant l'ordre à Thomas Temple de remettre l'Acadie au Français.

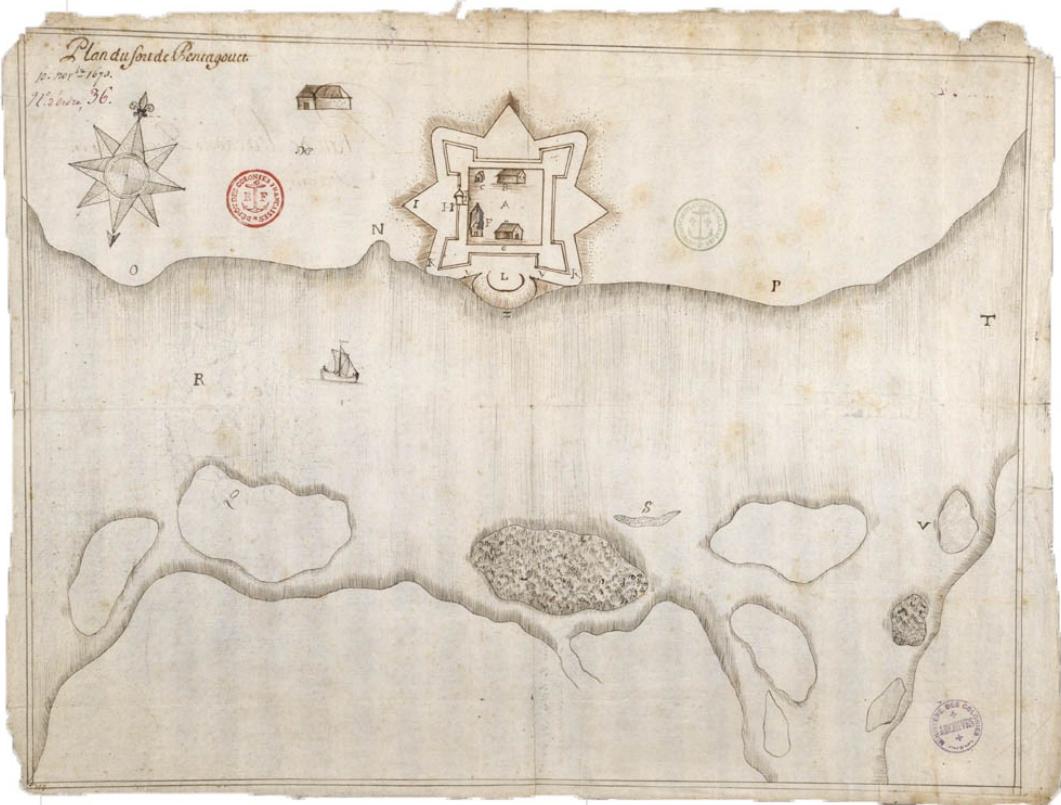
Le 7 juillet, la restitution de l'Acadie est signée par Temple et Grandfontaine. Le Fort Pentagouët a été remis le 17 juillet, Fort Jemseg le 27 août et Port-Royal le 2 de septembre.

Le Gouverneur de Granfontaine choisit de s'établir à **Pentagouët** qu'il désigne son capital, le **capital de l'Acadie**. Une décision stratégique afin d'identifier clairement la frontière entre les deux rivaux nord-américains.

On February 20th, de Grandfontaine was appointed governor of Acadia by France for a period of three years. He left for Boston equipped with a letter from Charles II of England, dated August 8, 1669, giving the order to Thomas Temple to handover Acadia to the French.

On July 7, the restitution of Acadia was signed by Temple and Grandfontaine. Fort Pentagouët was handed over on the 17th of July, Fort Jemseg on the 27th of August and Port Royal on the 2nd of September.

The Governor of Granfontaine chose to settle in **Pentagouët**, which he designated as his capital, the **capital of Acadia**. A strategic decision in order to clearly identify the border between the two North American rivals.



La capitale de l'Acadie est maintenant Pentagouët.

The capital of Acadia is now Pentagouët.

Alexandre de Borgne, de son côté, devient le Seigneur de Port-Royal.

Dans ses voyages le long de la côte de la baie de Fundy, Jacques Bourgeois identifie une parcelle de terre à la tête de la baie de Fundy sur l'isthme de Chignectou qu'il décide être un site propice pour le développement d'une nouvelle colonie de Port-Royal.

Avec l'aide de ses fils et d'autres colons de Port-Royal, il entreprend de construire des digues et de préparer la terre pour la colonisation.

Selon Jack Mark¹⁰³ Fargher, la période de 1654 à 1670, lorsque l'Acadie était sous domination britannique, aurait un effet déterminant sur les colons qui habitaient le territoire.

« Sous d'Aulnay, la gouvernance locale était la responsabilité du seigneur, mais le major Sedgwick de la Nouvelle-Angleterre créa un conseil d'habitants, présidé par Guillaume Trahan, syndic de Port-Royal. Le Conseil devait administrer la colonie sous l'œil vigilant du capitaine John Leveret et d'une petite garnison de troupes du Massachusetts. Le gouverneur Thomas Temple n'arriva qu'en 1657 et, mis à part une première visite à Port-Royal, il dirigea son administration depuis Boston et la baie de Penobscot, se contentant de laisser les affaires locales entre les mains des locaux. L'idée de gouvernement autonome de la Nouvelle-Angleterre s'est imposée et a été notée par les fonctionnaires de Français à leur retour en 1670, après l'accord avec l'Angleterre pour rendre le contrôle de l'Acadie. Le gouverneur général Louis de Buade de Frontenac de la Nouvelle-France se plaignit au roi que les habitants étaient réticents à obéir aux ordres sans avoir d'abord une discussion complète entre eux, ce qu'il attribua à « une certaine inclination anglaise et parlementaire qui s'inspire des contacts et du commerce fréquents qu'ils ont avec ceux de Boston ».

Faragher indique également qu'"un éminent local, Jacques Bourgeois — chirurgien, constructeur naval, gendre de Guillaume Trahan, et président du conseil des habitants au cours des années suivantes" ... "avait

Alexandre de Borgne, for his part, becomes the Lord of Port Royal.

In his travels along the coast of the Bay of Fundy, Jacques Bourgeois identifies a plot of land at the head of the Bay of Fundy on the isthmus of Chignectou which he decides would be a suitable site for the development of a new settlement outside of Port Royal.

With the help of his sons and other Port Royal settlers, he sets out to build dikes and prepare the land for settlement.

According to Jack Mark Fargher¹⁰⁴ the period from 1654 to 1670 when Acadia was under British rule would have a determining effect on the colonists that inhabited the territory.

"Under d'Aulnay, local governance was the responsibility of the seigneur [i.e., local authorities]" but the New Englander Major Sedgwick created an inhabitant's council, presided over by Guillaume Trahan, syndic of Port Royal. The Council was to administer the colony under the watchful eye of Captain John Leveret and a small Garrison of Massachusetts troops. Governor Thomas Temple did not arrive until 1657, and aside from an initial visit to Port Royal, he conducted his administration from Boston and Penobscot Bay, content to leave local matters in local hands. The New England idea of self-government took hold and was noted by French officials when they returned in 1670, after the agreement with England to return l'Acadie to their control. Governor General Louis de Buade de Frontenac of New France complained to the king that the inhabitants were reluctant to obey orders without first having a full discussion among themselves, something he attributed to 'a certain English and parliamentary inclination which is inspired by the frequent contact and commerce they have with those from Boston.' "

Faragher also indicates that 'a prominent local, Jacques Bourgeois—a surgeon, shipbuilder, son-in-law of Guillaume Trahan, and President of the inhabitants' council during the preceding years' 'had prospered as

¹⁰³ A great and Noble Scheme, The tragic story of the expulsion of the French Acadians from their American Homeland, John Mack Faragher, W. W. Norton & Company, New York—Londres, Copyright 2005 par John Mack Faragher, ISBN 0-393-05135-8, page 68-69

¹⁰⁴ Ibid, page 68-69

prospérer en tant que commerçant à Port-Royal. Il apprit à parler anglais et développa des liens commerciaux étroits avec plusieurs marchands de Boston, en particulier John Nelson, un cosmopolite, londonien et neveu du gouverneur Thomas Temple, qui parlait parfaitement français et un peu l'Algonquin. Le retour au contrôle français menaçait les liens commerciaux d'hommes tels que Bourgeois et Nelson. Il faudrait, écrit l'intendant Jean Talon de la Nouvelle-France, « rompre sans violence, le commerce que les Anglais menaient avec les sujets du roi vivant à Port-Royal ».¹⁰⁵

a trader at Port Royal. He learned to speak English and developed close commercial connections with several Boston merchants, particularly John Nelson, a cosmopolitan, Londoner and nephew of Governor Thomas Temple., who spoke perfect French and some Algonquin. The return to French control threatened the commercial connection of men such as Bourgeois and Nelson. It would be necessary, wrote intendant Jean Talon of New France,' to break off without violence, the trade which the English conducted with the king subject living at Port Royal."¹⁰⁶

Marie Bourgeois, la deuxième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse dans un premier mariage à Port-Royal, Pierre Cyr, dont les parents ne sont pas mentionnés par Stephen A. White.¹⁰⁷

Marie Bourgeois, the second daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, married in a first marriage at Port Royal, Pierre Cyr, whose parents are not mentioned by Stephen A. White.¹⁰⁸

1671

Le premier recensement complet de l'Acadie est fait par Sr Randin, l'envoyée de Colbert, révèle que la moitié de la population est composée d'enfants.

1671

The first complete census of Acadia is made by Sr Randin, Colbert's envoy, reveals that half of the population is composed of children.

1671

TOTAL DU RÔLE DE L'ACADIE

Québec, le 9^e Nov. 1671.

Port Royal.....	359 personnes
Pobomhom	11 "
Cap Neige.....	8 "
Pentagouët	6 " et 25 soldats
Moushadabouët.....	13 "
St Pierre.....	7 "

Table 2 - Recensement de L'Acadie - 1671 - Total de 396 habitants dont 242 enfants et 25 soldats
Fait par Sr. Randin et envoyé à Monsieur Colbert à Québec

¹⁰⁵ A great and Noble Scheme, The tragic story of the expulsion of the French Acadians from their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York—London, Copyright 2005 by John Mack Faragher, ISBN 0-393-05135-8, page 71–73

¹⁰⁶ Ibid, page 71–73

¹⁰⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁰⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

En plus d'identifier Jacques Bourgeois comme l'homme le plus riche d'Acadie, le recensement montre que Jacques possédait des "terres Labourables et en valeur en deux endroit environ ving arpans¹⁰⁹ (*sic. arpent*) plus ou moins"

- Jacob BOURGEOIS, chirurgien, 50 ans ; son épouse Jeanne TRAHAN 40; Enfants: (un fils et une fille sont mariés): Jeanne 27, et Charles 25; puis Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Marguerite 13, Françoise 12, Anne 10, Marie 7, Jeanne 4 ; bovins 33, moutons 24, ***plus ou moins 20 arpents de terres cultivées à deux endroits différents.***
- Pierre SIRE, armurier, 27 ans, épouse Marie BOURGEOIS 18 ans ; Enfant: Jean 3 mois; bovins 11, moutons 6.
- Charles BOURGEOIS, 25 ans, épouse Anne DUGAST 17 ; Enfant : Marie 2; bovins 12, moutons 7.

L'un de ces endroits que Jacque qui avait la terre devait avoir été sa terre sur l'isthme de Chignectou.

Jacques Bourgeois vit à Port-Royal et serait né en 1721 en fonction de son âge dans ce recensement

C'est la première fois que le prénom « Jacob » est utilisé pour Jacques Bourgeois.

Ses deux enfants mariés sont répertoriés deux fois, une fois dans l'entrée de leur père et une fois dans leur entrée de famille mariée.

Jeanne dans l'entrée de Jacques est répertoriée comme étant Marie dans son entrée de famille mariée.

In addition to identifying Jacques Bourgeois as the richest man in Acadia, the census shows that Jacques owned "Cultivable land and in value in two places of about twenty "arpans"¹¹⁰ more or less".

- Jacob BOURGEOIS, Surgeon, 50; his wife Jeanne TRAHAN 40; Children: *(one son and one daughter are married)*: Jeanne 27, and Charles 25; then Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Marguerite 13, Françoise 12, Anne 10, Marie 7, Jeanne 4; cattle 33, sheep 24, ***more or less 20 arpents of cultivated land at two different locations.***
- Pierre SIRE, gunsmith, 27, wife *Marie BOURGEOIS* 18; Child: Jean 3 months; cattle 11, sheep 6.
- *Charles BOURGEOIS*, 25, wife Anne DUGAST 17; Child: Marie 2; cattle 12, sheep 7.

One of the locations where Jacques had land must have been his land on the Chignectou isthmus.

Jacques Bourgeois is living in Port Royale and would have been born in 1721 based on his age in this census.

This is the first time the given name "Jacob" is used for Jacques Bourgeois.

His two married children are listed twice, once in their father's entry and once in their married family entry.

Jeanne in Jacques' entry is listed as Mary being in her married family entry.

Résumé recensement de 1671¹¹¹

Port-Royal : 304 personnes, 40 familles, 61 hommes, 59 femmes, 102 garçons, 82 filles

Summary 1671 census¹¹²

Port-Royal: 304 People, 40 families, 61 Men, 59 women, 102 boys, 82 girls

¹⁰⁹ Le dictionnaire Merriam-Webster définit le terme « arpent » comme : l'une des diverses anciennes unités françaises de superficie, en particulier : une unité utilisée dans les sections françaises du Canada et des États-Unis équivaut à environ 0,85 acre (0,34 hectare)

¹¹⁰ The Merriam-Webster Dictionary defines "arpent" as : any of various old French units of land area especially : one used in French sections of Canada and the U.S. equal to about 0.85 acre (0.34 hectare)

¹¹¹ Transcription des Archives National du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1671](#)

¹¹² Transcript of the National Archives of Canada – File C-2572 – [1671 Census](#)

Pobomon : 6 personnes, 1 famille, 1 homme, 1 femme, 3 garçons, 1 fille	Pobomom: 6 people, 1 family, 1 man, 1 woman, 3 boys, 1 girl
Cap du Neigre : 9 personnes, 2 familles, 2 hommes, 1 femme, 4 garçons, 2 filles	Cap du Neigre: 9 people, 2 families, 2 men, 1 woman, 4 boys, 2 girls
Pentagouet : 27 personnes, 1 famille, 1 homme, 1 femme, 25 soldats	Pentagouet: 27 people, 1 Family, 1 man, 1 woman, 25 soldier
Mouskadabouet : 13 personnes	Mouskadabouet: 13 people
St-Pierre (Cap-Breton) : 7 personnes, 1 famille, 1 homme, 1 femme, 5 enfants	St-Pierre (Cap Breton): 7 people, 1 family, 1 man, 1 woman, 5 children
Résumé global : 366 personnes, 104 hommes, 63 femmes, 109 garçons, 85 filles, 5 enfants non décrits	Overall summary: 366 people, 104 men, 63 women, 109 boys, 85 girls, 5 children undescribed

L'immigration vers l'Acadie reprend quelque peu au printemps de 1671, lorsque, sous les instructions de Jean-Baptiste Colbert, qui veut établir plus de familles et des soldats sur toute la côte acadienne, le navire « *L'Oranger* » quitte Roquefort pour emmener 60 personnes en Acadie, dont une femme et 4 enfants.

Il s'agirait de la dernière contribution importante de population de L'Europe à Acadie. Entre 1672 et 1707, l'Acadie verra l'arrivée de seulement 45 personnes.

Immigration to Acadia picked up somewhat in the spring of 1671, when under the instructions of Jean-Baptiste Colbert, who wanted to establish more families and soldiers on the entire Acadian Coast, the ship “*L'Oranger*” left Roquefort to take 60 people to Acadia, of which a woman and 4 children.

This would be the last major population contribution from Europe to Acadia. Between 1672 and 1707, Acadia will see the arrival of only 45 people.

1672

À Québec, le nouveau gouverneur [Louis de Buade, Comte de Frontenac](#), sur la base de l'édit du [Souverain Conseil de la Nouvelle-France, établi en 1663](#), détermine que l'Acadie est une division administrative de la Nouvelle-France. Désormais, alors que les gouverneurs de l'Acadie pouvaient recevoir des directives directement du roi de France, il les recevrait également du gouverneur général du Québec.

At Quebec, the new governor [Louis de Buade, Count of Frontenac](#) determined, based on the edict of the [Sovereign Council of New France established in 1663](#), that Acadia was an administrative division of the Nouvelle-France. From now on while the governors of Acadia could receive directives directly from the King of France, he would also receive them from the Governor General of Quebec.

1672

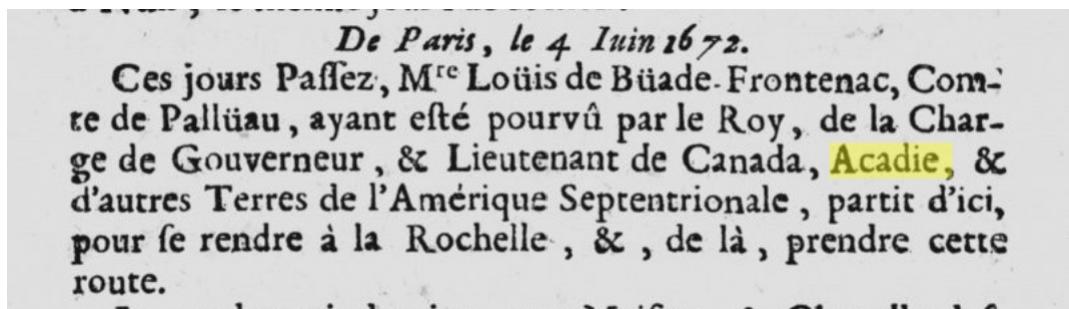


Figure P - Gazette de France – 1672 – Page 523

L'Acadie était, dans cet arrangement, subordonnée du gouverneur de la Nouvelle-France qui était aussi le gouverneur de la Nouvelle France et du Québec.

En automne de cette année, [Pierre de Joybert de Soulange](#), après avoir marié la [fille du Procureur Général de la Nouvelle-France](#) le 17 octobre à Québec, s'installe au fort Jemseg ou le *Gouverneur de Frontenac l'avait nommé Commandant*.

Cette même année, l'Intendant [Jean Talon](#) quitte la Nouvelle France et retourne en France. Le gouverneur de Buade de Frontenac remplit pour les trois prochaines années la double fonction de gouverneur et d'administrateur de la Nouvelle-France.

Les terres sur isthme de Chignectou désalinisé et maintenant cultivable, [Jacques Bourgeois](#) vend une partie de ses terres à Port-Royal, pour installer sa famille avec d'autres colons dans la nouvelle colonie Bourgeois établie sur l'isthme de Chignectou.

Là il construit deux moulins, dont les pièces sont achetées à Boston. Un moulin pour moudre la farine et l'autre pour scier le bois.

Qu'il y soit déménagé lui-même est contesté puisqu'aucun recensement de L'Acadie ne lui montre à Beaubassin avant 1796 quand on le retrouve vivant avec son fils Germain Bourgeois. Avant cette date, on le retrouve, ainsi que son Guillaume, à Port-Royal.

La raison précise pour laquelle Jacques et les colons auraient quitté Port-Royal pour cette nouvelle colonie n'est pas claire, mais on se doute que les motive financier aurais été un grand motivateur. Sous le contrôle français, les échanges avec la Nouvelle-Angleterre auraient été rendus, comme dans le passé, illégaux touchant directement la source de ses revenus. L'isthme de Chignectou étant suffisamment éloigné de Port-Royal, il aurait pu continuer ses échanges avec les Anglais loin des regards indiscrets des autorités françaises.

1673

Le *gouverneur de l'Acadie d'Andigny de Grande Fontaine* est rappelé en France le 5 mai 1673. Toutefois, il ne quitte l'Acadie qu'à l'automne lors de l'arrivée de son successeur, en décembre 1673.

Acadia was, in this arrangement, a subordinate of The Governor of New France who was also the Governor of New France and Quebec.

In the autumn of that year, [Pierre de Joybert de Soulange](#), after marrying the [daughter of the Attorney General of New France](#) on 17 October at Quebec, moved to Fort Jemseg, where the *Governor of Frontenac had appointed him Commandant*.

That same year, Intendant [Jean Talon](#) leaves New France and returns to France. For the next three years, M. de Buade de Frontenac served as governor and administrator of New France.

The land on the isthmus of Chignectou desalinized and now cultivable, [Jacques Bourgeois](#) sells a part his land holdings in Port Royal to settle his family with other settlers in the new Bourgeois colony established on the Isthmus of Chignectou.

There he built two mills, the parts of which were purchased in Boston. One mill to grind flour and the other to saw wood.

Whether he moved there himself is disputed since no Acadian census shows him in Beaubassin before 1796 when he is found living with his son Germain Bourgeois. Before this date he is found in Port Royal as is his son Guillaume.

The precise reason why Jacques and the settlers would have left Port Royal for this new colony is unclear, but one suspects that the financial motives would have been a big motivator. Under French control, trade with New England would, as in the past, have been made illegal, directly affecting the source of his income. The isthmus of Chignectou being sufficiently distant from Port Royal, he could have continued his exchanges with the English far from the prying eyes of the French authorities.

1673

Governor d'Andigny de Grande Fontaine of Acadia is recalled to France on the 5th of May 1673. However, he does not leave Acadia until the autumn when his successor arrived in December 1673.

Germain Bourgeois, deuxième fils de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse à Beaubassin, en première noce, Madeleine (Marguerite) Belliveau, fille d'Antoine Belliveau et de Marie Andrée Guyon.¹¹³

Marie Françoise Bourgeois, la quatrième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse à Port-Royal, Claude Dugas fils d'Abraham Dugas et de Marguerite Louise Doucet.¹¹⁵

Charles Joseph Bourgeois, le fils aîné de Charles Bourgeois et d'Anne Marie Dugas est né à Beaubassin.¹¹⁷

Germain Bourgeois, the second son of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, marries at Beaubassin, in a first marriage Madeleine (Marguerite) Belliveau the daughter of Antoine Belliveau and Marie-Andrée Guyon.¹¹⁴

Marie-Françoise Bourgeois, the fourth daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, married in Port Royal, Claude Dugas son of Abraham Dugas and Marguerite Louise Doucet.¹¹⁶

Charles Joseph Bourgeois, the eldest son of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas is born at Beaubassin.¹¹⁸

1674

Jacques de Chambly, capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières, le nouveau gouverneur de l'Acadie, *installe sa capitale au fort Pentagouët*.

Le 7 août, Pentagouët est pillé et démantelé par Jurrian (Julian) Aernoutz, un officier de marine hollandais commandant la frégate « Flying Horse » (c.-à-d., Le Cheval Volant), un corsaire hollandais financé par les Bostoniens. Il attaque et prend également fort Jemseg.

La région est rebaptisée « Nouvelle-Hollande » par Jurrian Aernoutz et le gouverneur Jacques de Chambly et Pierre de Joybert de Soulange et de Maron furent emprisonnés à Boston.

Apprenant la nouvelle, le gouverneur de Frontenac de la Nouvelle-France envoie en septembre 1674 des hommes en Acadie pour évaluer la situation et assurer la sécurité de la femme et la fille de Joybert.

Une rançon de 1000 peaux de castor a été fixée pour la libération des deux captifs.

1674

Jacques de Chambly, captain of a company of a Carignan-Salières Regiment, the new governor of the Acadie, *sets up his capitol at Fort Pentagouët*.

On the 7th of August, Pentagouët is looted and dismantled by Jurrian (Julian) Aernoutz, a Dutch naval officer in command of the frigate Flying Horse, a Dutch privateer financed by the Bostonians in August 1674. He also attacks and takes Fort Jemseg.

The region is renamed “New Holland” by Jurrian Aernoutz and the governor Jacques de Chambly and Pierre de Joybert de Soulange et de Maron were taken to Boston where they were imprisoned.

Learning the news, Governor de Frontenac of New France, in September of 1674, Frontenac sends men to Acadia to evaluate the situation and ensure the safety of Joybert’s wife and their daughter.

A Ransom of 1000 beaver pelts was set for the release of the two captives.

¹¹³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d’Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 254, utilise « vers 1673 » comme date de naissance.

¹¹⁴ Ibid., Uses “about 1673” as the date of birth.

¹¹⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d’Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹¹⁶ Ibid., page 252..

¹¹⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d’Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252 & 254.

¹¹⁸ Ibid.

N'étant resté qu'un mois en Acadie et après avoir liquidé le butin de son expédition en Acadie à Boston, il (c.-à-d, Jurrian Aernoutz) s'embarqua pour Curaçao en octobre 1674 laissant à Boston un certain nombre de ses compagnons à Boston, dont [John Rhoades](#).

[Claude Bourgeois](#), le deuxième fils de Charles Bourgeois et d'Anne Marie Dugas est né à Port-Royal.¹¹⁹

[Guillaume Bourgeois](#), le premier enfant et fils aîné de Germain Bourgeois et de Madeleine (Marguerite) Belliveau est né à Port-Royal.¹²¹

1675

En mai 1675, après 9 mois de captivité, la rançon exigée par les Hollandais est payée par le gouverneur de Frontenac, entraînant la libération des deux otages. Par la suite, le gouverneur Chamblay retourna en France et Pierre de Joybert à Québec.

Nouvellement nommé [intendant de la Nouvelle-France, Jacques Duchesneau de La Doussinière Et D'ambault](#) arriva à Québec au mois d'août 1675, porteur de l'édit du 5 juin précédent qui réorganisait le Conseil souverain.

Le 23 septembre une séance du Conseil Souverain est convoquée. Selon les instructions qu'i avait reçues, l'intendant Duchesneau présida la réunion. Frontenac croyait que ses privilèges avaient lésé et ordonna à Duchesneau de l'appeler par son titre de « chef et président du Conseil ». L'intendant refusa. Ce fut le début de sept années de querelles néfastes au progrès de la Nouvelle-France.

La même année, dans un acte de brutalité méprisable, deux marins de la Nouvelle-Angleterre, dans un chaloupe sur la [rivière Saco](#), ont dépassé un canot d'une femme autochtone, l'épouse de [Squandro](#), le [sachem](#) des

Having stayed only one month in Acadia and after liquidating the spoils of his expedition to Acadia in Boston he (i.e., Jurrian Aernoutz) sailed for Curaçao some time in October 1674 leaving a number of his companions in Boston including [John Rhoades](#).

[Claude Bourgeois](#), the second son of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas is born at Port Royal.¹²⁰

[Guillaume Bourgeois](#), the first child and eldest son of Germain Bourgeois and Madeleine (Marguerite) Belliveau is born at Port Royal.¹²²

1675

In May 1675, after 9 months of captivity, the ransom demanded by the Dutch was paid by Governor de Frontenac, resulting in the freeing of the two hostages. Subsequently Governor Chamblay returned to France, and Pierre de Joybert to Quebec.

Newly appointed [Intendant of New France, Jacques Duchesneau De La Doussinière Et D'ambault](#) arrived at Quebec in August 1675, carrying with him the edict of the 5th of June of the previous year which reorganized the Conseil Souverain.

On September 23rd a meeting of the Sovereign Council was convened. According to the instructions he had received, the intendant Duchesneau presided over the meeting. Frontenac believed that his privileges had been wronged and ordered Duchesneau to call him by his title of "chief and president of the council." The intendant refused. This was the beginning of seven years of quarrels detrimental to the progress of New France.

The same year in a despicable act of brutality, two New England seamen, in a dory on the [Saco River](#), overtook a canoe of a native woman, the wife of [Squandro](#), the [sachem](#) of the Abenaki of Saco, a leader who had long counselled patience and negotiation with the English.

¹¹⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 261.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 254.

¹²² Ibid.

Abénaquis de Saco, un chef qui avait longtemps conseillé la patience et la négociation avec les Anglais.

Les marins se sont conduits d'une manière grossière et indiscrete avec la femme qui a tenté d'éviter leur avance. Ils ont commencé à bercer son canot, pour finalement le renverser et envoyer son bébé dans la rivière. La femme a sauvé le bébé, mais il est mort plusieurs jours plus tard.

Avec la noyade de son fils, Squando devint un ennemi implacable des Anglais menant ses compatriotes abénaquis à la guerre. Ils ont brûlé Saco et d'autres villes le long de la côte (c.-à-d., Connecticut, Rhode Island, Massachusetts, New Hampshire et le Maine) pendant que les colons se sont enfuis vers la baie du Massachusetts dans la panique.

Éventuellement les tribus abénaquises ont été écrasées, mais là où les colonies étaient dispersées dans le New Hampshire et le Maine, les Abénaquis ont prévalu, forçant les autorités de la Nouvelle-Angleterre à signer un traité en 1678.

1676

En septembre 1676, la Compagnie hollandaise des Antilles fit un effort tardif pour tirer parti de la conquête d'Aernoutsz en accordant à John Rhoades une commission qui lui permettait de résider et de commercer en Acadie et en nommant [Cornelis van Steenwijck¹²³](#), marchand hollandais de New York, gouverneur de l'Acadie.

Rhoades voulait utiliser cette commission, mais il fut arrêté sur la rivière Saint-Georges par l'un des lieutenants du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, [Edmund Andros](#), après avoir saisi des navires de la Nouvelle-Angleterre qui commerçaient avec les Indiens. Rhoades et sa petite troupe furent faits prisonniers et jugés pour piraterie. Ils furent finalement libérés et bannis de la colonie ; entre-temps, les Français avaient de nouveau occupé l'Acadie sans être dérangés.

The seamen conducted themselves in a rude and indiscreet manner with the woman who attempted to avoid their advanced. They began rocking her canoe, finally overturning it and sending her infant into the river. The woman rescued baby, but it died several days later.

With the drowning of his son, Squando became an Implacable foe of the English leading his fellow Abenakis into war. They burned Saco and other towns along the coast (i.e., Connecticut, Rhode Island, Massachusetts, New Hampshire, and Maine) while the settlers fled back to the Massachusetts Bay in panic.

Eventually the Abenaki tribes were crushed but where the colonial settlements were scattered in New Hampshire and Maine, the Abenakis prevailed forcing the New England authorities to sign a treaty in 1678.

1676

In September 1676 the Dutch West Indies Company made a belated effort to take advantage of Aernoutsz conquest by granting John Rhoades a commission to reside and trade in Acadia and by appointing [Cornelis van Steenwijck¹²⁴](#), a Dutch merchant from New York, governor of Acadia.

Rhoades wanted to use this commission, but he was arrested on the St. George River by one of the lieutenants of the Governor of New England [Edmund Andros](#), after he seized New England vessels that traded with the Indians. Rhoades and his small troop were taken prisoner and tried for piracy. They were eventually released and banished from the colony; in the meantime, the French had again occupied Acadia undisturbed.

¹²³ Cornelis Van Steenwijck était un riche marchand de la Nouvelle-Amsterdam (c.-à-d., New York) lorsque la Nouvelle-Néerlande est tombée aux mains des Anglais en 1664. Il resta et fut maire de New York de 1668 à 1671 et de 1682 à 1684.

¹²⁴ Cornelis Van Steenwijck was a wealthy merchant in New Amsterdam (i.e., New York) when New Netherland fell to the English in 1664. He remained and served as mayor of New York City from 1668 to 1671 and from 1682 to 1684.

Le 2 octobre 1676, à Québec, le gouverneur de Frontenac octroie à [Michel Leneuf de la Vallière](#) un domaine de dix lieues¹²⁵ carrées, avec le titre de Seigneur de Beaubassin sur isthme de Chignectou qui comprend les terres de la nouvelle colonie Bourgeois.

Dès son arrivée sur Isthme de Chignectou, de la Vallière affronte les colons de la colonie Bourgeois qu'il considère être squatteur sur ses terres. Il exige le paiement de rente pour l'utilisation des terres que les colons avaient eu développées. Les colons refusent ce qui commence une bataille légale qui finit par donner les droits légaux aux colons sur les terres qu'ils occupaient.

À la fin de la [Guerre du roi Philippe](#) (1675-1678), un certain nombre de combattants [autochtones](#) de la tribu [Wampanoag](#) fuyant la milice de la [colonie de la baie du Massachusetts](#) se réfugièrent auprès de la tribu [Abénaquis](#) vivant à Douvres. La milice ordonna au major [Richard Waldron](#)¹²⁷ d'attaquer les indigènes et de capturer des combattants autochtones réfugiés.

Waldron croyait qu'il pouvait les capturer sans bataille et, le 7 septembre 1676, il invita les indigènes, environ 400 au total, la moitié des Abénaquis locaux et la moitié des réfugiés Wampanoag à participer à une bataille simulée contre la milice près des chutes Cochecho. Après que les indigènes eurent déchargé leurs fusils, Waldron et le major Charles Frost les firent prisonniers.

Il a envoyé à la fois des combattants réfugiés et les Abénaquis locaux qui se sont violement opposés à Boston, où sept ou huit ont été reconnus coupables d'insurrection et exécutés. Le reste a été vendu en esclavage, la plupart à la Barbade.

Les Abénaquis locaux ont été libérés, mais n'ont jamais pardonné à Waldron la tromperie, qui violait à la fois les règles d'honneur et d'hospitalité.

La revanche des Abénaquis viendra 13 ans plus tard avec le Raid sur [Dover](#).

[Marie Marguerite Bourgeois](#), la troisième fille de Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan, épouse, en première noce,

On the 2nd of October 1676, at Quebec, the governor de Frontenac granted [Michel Leneuf de la Vallière](#) an estate of ten square leagues¹²⁶, with the title of Seigneur (i.e., Lord) of Beaubassin on the isthmus of Chignectou which included the lands of the new Bourgeois colony.

Upon arriving on the Isthmus of Chignectou, de la Vallière confronted the settlers of the Bourgeois colony that he considered to be squatting on his lands. He demands the payment of rent for the use of the lands that the settlers had developed. The settlers refused, starting a legal battle that eventually gave the settlers legal rights to the lands they occupied.

At the end of [King Philip's War](#) (1675–1678), a number of [natives](#) combatants from the [Wampanoag](#) tribe fleeing the [Massachusetts Bay Colony](#) militia took refuge with the [Abenaki](#) living in Dover. The militia ordered Major [Richard Waldron](#) to attack the natives and capture refugee Indian combatants.

Waldron believed he could capture them without a battle, and so on September 7, 1676, invited the natives, about 400 in total, half local Abenakis and half refugees to participate in a mock battle against the militia near Cochecho Falls. After the natives discharged their guns, Waldron and Major Charles Frost took them prisoners.

He sent both refugee combatants and the local Abenakis who violently objected to Boston, where seven or eight were convicted of insurrection and executed. The rest were sold into slavery, most in Barbados.

Local Abenaki were released, but never forgave Waldron for the deception, which violated both the rules of honour and hospitality.

The Abenakis revenge would come 13 years later with the Raid on [Dover](#).

[Marie Marguerite Bourgeois](#), the third daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, married in a first

¹²⁵ Ancienne mesure linéaire, de longueur variable, estimée à 4 kilomètres.

¹²⁶ Old linear measurement, of variable length, estimated at 4 kilometers.

¹²⁷ Texte en anglais seulement. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire le texte.

[Jean Boudrot](#), le fils de Michel Boudrot et Michelle Aucoin, à Port-Royal.¹²⁸

marriage, [Jean Boudrot](#) the son of Michel Boudrot and Michelle Aucoin, in Port Royal.¹²⁹

1677

Pierre de Joybert est réassigné comme commandant du fort Jemseg, et remplace le gouverneur de Chamblay en septembre 1677.

Dès son arrivée en Acadie, *il déplace la capitale du fort Pentagouët, détruite en 1674, au fort Jenseng*. De Joybert entreprend aussi la réparation du fort Pentagouët.

La capitale de l'Acadie est maintenant le fort Jemseg.

[Marie Anne Bourgeois](#), la première fille de Germain Bourgeois et de Madeleine (Marguerite) Belliveau est née à Port-Royal.¹³⁰

Pierre de Joybert was reassigned commander of Fort Jemseg and replaced the governor of Chamblay in September 1677.

As soon as he arrived in Acadia, *he moved the capitol of Acadia from Fort Pentagouët, destroyed in 1674, to Fort Jenseng*. De Joybert also undertook the repair of Fort Pentagouët.

The capitol of Acadia is now Fort Jemseg.

[Marie-Anne Bourgeois](#), the first daughter of Germain Bourgeois and Madeleine (Marguerite) Belliveau was born in Port Royal.¹³¹

1678

Pierre de Joybert décède en 1678 moins d'un an après avoir été nommé gouverneur.

Jouissant de la faveur du gouverneur De Frontenac, [Michel LeNeuf de La Vallière, Seigneur de Beaubassin](#) succède Joybert comme *commandant*¹³² de l'Acadie et il *déplace la capitale* (*c.-à-d. le centre administratif*) à Beaubassin.

Le capital administratif de l'Acadie devient pour l'instant Beaubassin.

La même année, les autorités de la Nouvelle-Angleterre signent un traité avec les Abénaquis reconnaissant la souveraineté des Abénaquis sur leurs terres natales.

Pierre de Joybert died in 1678 less than a year after being appointed governor.

Enjoying the favour of Governor De Frontenac, [Michel LeNeuf de La Vallière, Seigneur de Beaubassin](#), succeeded Joybert as *commander*¹³³ of Acadia and *the capitol is* (*i.e. the administrative centre*) moved to Beaubassin.

The administrative capitol of Acadia becomes, for the time being, Beaubassin.

The same year the New England authorities sign a treaty with the Abenakis acknowledging Abenaki sovereignty over their homelands.

¹²⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

¹²⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

¹³⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 254.

¹³¹ Ibid.

¹³² Définition : Chef, personne qui exerce un commandement. Le commandant d'un poste, d'un groupe militaire ou d'un navire.

¹³³ Definition: Chief, a person who exercises command. The commander of a post, of a military group or of a ship.

Un deuxième recensement de la population acadienne est effectué à la fin de 1678 ou au début de 1679. Le recensement ne couvre que Port-Royal, aucun autre établissement n'est inclus.	A second census of the Acadian population is made in the later part of 1678 or the early part of 1679. The census covers Port Royal only, no other settlements are included.
La transcription faite par le père d'Entremont ¹³⁴ a rapporté les inscriptions du recensement et a estimé les dates de naissance de chaque enfant dans ce recensement, mais pas leurs parents. Ces âges n'ont pas été inclus dans le recensement original.	The transcription done by Father d'Entremont ¹³⁵ correlated the census records and estimated the birth dates of each child in this census, but not their parents. These ages were not included in the original census.
Jacques Bourgeois, dont l'âge n'a pas été précisé, vivait à Port-Royal au moment du recensement. <ul style="list-style-type: none">• Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan, 20 acres, 15 bovins, 2 filles (15 ans, née en 1663), (12 ans, née en 1666)• Renee Le Blanc & Anne Bourgeois	Jacques, age unspecified, would have been living at Port Royal at the time of the census. <ul style="list-style-type: none">• <i>Jacques Bourgeois & Jeanne Trahan, 20 acres, 15 cattle, 2 girls (age 15, born 1663), (age 12, born 1666)</i>• <i>Renee Le Blanc & Anne Bourgeois</i>
Les trois fils de Jacques et au moins une fille seraient à Beaubassin (c.-à-d. Chignectou) lorsque l'énumération des habitants de Port-Royal est faite.	Jacques' three sons and at least one daughter would have been in Beaubassin (i.e., Chignectou) when the list of the inhabitants of Port Royal is made.

Résumé du recensement de Port-Royal 1678/79	Summary of the Port Royal 1678/79 census
Port-Royal : 344 personnes ; 65 familles. 73 hommes, 63 femmes, 112 garçons, 96 filles, 16 fusils, 490 bovins, 318 arpents de terres cultivées, 32 moutons. ¹³⁶ Résumé trouvé sur le recensement réel selon Tim Hebert : 90 hommes, 69 armes à feu, 55 familles, 149 garçons et 119 filles mariables, 610 (?) bovins à cornes, 237 acres, 200 moutons, 500 porcs.	Port Royal: 344 people; 65 families. 73 men, 63 women, 112 boys, 96 girls, 16 rifles, 490 cattle, 318 acres of cultivated land, 32 sheep. ¹³⁷ Summary found on the actual census according to Tim Hebert: 90 men - 69 guns - 55 families, 149 boys and 119 girls mariables, 610 (?) horned cattle, 237 acres, 200 sheep, 500 pigs.

¹³⁴ 1768-1769 Acadian Census, Father d'Entremont, publié dans la Revue généalogique canadienne-française et acadienne dans le numéro du printemps, Volume II, No. 1, 1979 aux pages 47-66. Voir [ACADIAN-CAJUN Genealogy](#).

¹³⁵ 1768-1769 Acadian Census, Father d'Entremont, published in the French Canadian and Acadian Genealogical Review in Spring issue, Volume II, No. 1, 1979 on pages 47-66. See [ACADIAN-CAJUN Genealogy](#)

¹³⁶ Ces chiffres sont ceux que j'ai calculés manuellement basé sur les données disponibles.

¹³⁷ These figures are those that I manually calculated based on the available data.

[Charles Bourgeois](#), fils aîné de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, décède à Beaubassin entre 1677 et 1679.¹³⁸

[Charles Bourgeois](#) the eldest son of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan dies at Beaubassin sometime between 1677 and 1679.¹³⁹

[Anne Bourgeois](#), la cinquième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse [René \(i\) LeBlanc](#) fils de Daniel LeBlanc et Françoise Gaudet à Port-Royal.¹⁴⁰

[Anne Bourgeois](#), the fifth daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, marries [René \(i\) LeBlanc](#) son of Daniel LeBlanc and Françoise Gaudet in Port Royal.¹⁴¹

[Anne Bourgeois](#), la deuxième fille de Charles Bourgeois et de Anne Marie Dugas, est né à Beaubassin entre 1678 et 1679.¹⁴²

[Anne Bourgeois](#), the second daughter of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas is born at Beaubassin sometime between 1678 and 1679.¹⁴³

[Michel Bourgeois](#), le deuxième fils de Germain Bourgeois et de Madeleine (Marguerite) Belliveau est né à Port-Royal.¹⁴⁴

[Michel Bourgeois](#), the second son of Germain Bourgeois and Madeleine (Marguerite) Belliveau was born in Port Royal.¹⁴⁵

1679

1679

[Pierre Melanson de Laverdure](#) fils de [Charles Melanson](#) épouse de Marguerite Mius d'Entremont fille de [Philippe Mius d'Entremont](#), défriche et assèche une terre aux Mines, dans le bassin des Mines, aujourd'hui [Grand-Pré](#) [2].

Il est accompagné de [Pierre Thériot](#) époux de Cécile Landry, qui lui défriche et assèche une terre à la Rivière-aux-Canard.

Cette région deviendrait au cours des prochaines années la région la plus peuplée de l'Acadie.

[Pierre Melanson de Laverdure](#) son of [Charles Melanson](#) wife of Marguerite Mius d'Entremont daughter of [Philippe Mius d'Entremont](#), clears and dries land in the Minas Bassin, today [Grand-Pré](#) [2].

He is accompanied by [Pierre Thériot](#), husband of Cécile Landry, who for his part clears and dries land in Rivière-aux-Canard.

This region would over the coming years become the most populated region of Acadia.

[Marie Marguerite Bourgeois](#), la veuve de [Jean Boudrot](#), épouse, en deuxième noce, [Emmanuel Mirande \(dit](#)

[Marie Marguerite Bourgeois](#), the widow of [Jean Boudrot](#), marries, in second marriage, [Emmanuel Mirande \(dit](#)

¹³⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 251.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁴¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁴² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 254.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Bona Arsenault, Histoire et Généalogie des Acadiens, Vol. 2, Port-Royal (Lemeac), Société de généalogie de l'Outaouais, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, Canada, Gen-138-2., page 457.

¹⁴⁵ Ibid.

[Tavare](#)) fils de d'Emmanuel Mirande et Catherine Spire, le 30 novembre 1679 à Beaubassin.¹⁴⁶

[Tavare](#)) son of Emmanuel Mirande and Catherine Spire, on November 30, 1679 in Beaubassin.¹⁴⁷

1680

1680

[Marie Bourgeois](#), la deuxième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, et veuve de [Pierre Cyr](#) épouse en deuxième mariage, [Germain Girouard](#) fils de François Girouard et Jeanne Aucoin, à Beaubassin, le 9 juin 1680.¹⁴⁸

[Marie Bourgeois](#), the second daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, and widow of [Pierre Cyr](#) married in second marriage, [Germain Girouard](#) son of François Girouard and Jeanne Aucoin, in Beaubassin, on June 9, 1680.¹⁴⁹

1681

1681

En 1681, De Frontenac propose de nommer LeNeuf de la Vallière comme gouverneur de l'acadie, mais [l'intendant Jacques Dumesneau](#), membre du Conseil Souverain, qui avait un conflit avec le Gouverneur De Frontenac, refuse cette nomination.

In 1681 De Frontenac proposed to appoint LeNeuf de la Vallière as governor of Acadia, but [Intendant Jacques Dumesneau](#), a member of the Sovereign Council, who had a conflict with Governor De Frontenac, refused to allow the appointment.

[Marie Madeleine Bourgeois](#), la sixième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse [Antoine LeBlanc](#) fils de Daniel LeBlanc et Françoise Gaudet, à Grand-Pré.¹⁵⁰

[Marie Madeleine Bourgeois](#), the sixth daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, married [Antoine LeBlanc](#) son of Daniel LeBlanc and Françoise Gaudet, in Grand-Pré.¹⁵¹

1682

1682

[Germain Bourgeois](#), veuf de [Madeleine \(Marguerite\) Belliveau](#) épouse [Madeleine Dugas](#) fille d'Abraham Dugas et Marguerite Louise Doucet à Port-Royal.¹⁵²

[Germain Bourgeois](#), widower of [Madeleine \(Marguerite\) Belliveau](#) married [Madeleine Dugas](#) daughter of Abraham Dugas and Marguerite Louise Doucet in Port-Royal.¹⁵³

¹⁴⁶ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

¹⁴⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

¹⁴⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁴⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁵⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁵¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁵² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁵³ Ibid.

Finalement nommé gouverneur en avril 1683, La Vallière semble avoir maintenu sa présence à Beaubassin ou il n'exerça ses fonctions de gouverneur que pendant un an avant d'être destitué *vu ses nombreux démêlés avec les autorités*.

Il est difficile de concevoir que La Vallière ait pu agir comme Commandant et puis comme Gouverneur de l'Acadie de sa Seigneurie à Beaubassin, car nous ne trouvons aucune preuve d'une présence militaire ou d'un fort avant 1750 lorsque les Anglais construisirent le fort Lawrence.

[Madeleine Bourgeois](#), la première fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née à Beaubassin.¹⁵⁴

Le 10 avril 1684, [François-Marie Perrot](#) est nommé gouverneur de l'Acadie, qui lui redéplace la capitale à Port-Royal.

En 14 ans, la capitale avait déménagé quatre fois. Quittant Port-Royal en 1670 pour revenir, boucler la boucle, à Port-Royal en 1684.

Mais ce ne serait pas le dernier déplacement comme nous le verrons plus tard.

Sorcellerie à Beaubassin^{156 157}

Jean Campagnard, un expert en construction de digues d'Aunis, avait récemment déménagé de Port-Royal à la communauté très unie de Beaubassin, où il n'avait aucun lien de parenté et dont les résidents avaient entendu des rumeurs défavorables en son Sujet.

Finally, appointed governor in April 1683, La Vallière seems to have maintained his presence in Beaubassin, where he exercised his functions as Governor for only a year before being removed, given his *many quarrels with the authorities*.

It is difficult to conceive that La Vallière could have operated as Commandant of Acadia and then as Governor of Acadia from his Seigneury in Beaubassin as we find no evidence of any military presence or Fort before 1750 when the English build Fort Lawrence.

[Madeleine Bourgeois](#), the first daughter of Germain Bourgeois of Madeleine Dugas is born in Beaubassin.¹⁵⁵

On April 10, 1684, [François-Marie Perrot](#) is appointed governor of Acadia, and he moves the capitol back to Port Royal.

Over a period of 14 years, the capitol had moved four times. Leaving Port Royal in 1670 only to return, full circle, to Port Royal in 1684.

But it would not be the last move as we will see later.

Whitchcraft at Beaubassin^{158 159}

Jean Campagnard, an expert dyke builder from Aunis, had recently moved from Port Royal to the tight-knit community of Beaubassin, where he had no kinship ties and whose residents had heard unfavourable rumours on his behalf.

¹⁵⁴ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ [Social Networks across Chignecto](#), Acadiensis (Texte en anglais seulement)

¹⁵⁷ [Native Witchcraft Beliefs in Acadian, Maritime and Newfoundland Folklore](#), Ethnologies (Texte en anglais seulement)

¹⁵⁸ [Social Networks across Chignecto](#), Acadiensis

¹⁵⁹ [Native Witchcraft Beliefs in Acadian, Maritime and Newfoundland Folklore](#), Ethnologies

Un Fermier avec des filles et un très jeune fils, François Pellerin employa Campagnard comme ouvrier agricole d'abord à Port-Royal, puis à Beaubassin après le déménagement de la famille là-bas.

Sur son lit de mort, Pellerin a accusé Campagnard de l'avoir ensorcelé en lui soufflant une substance mystérieuse dans les yeux alors qu'ils travaillaient dans les champs pour tenter d'usurper sa place de chef de famille.

Alors que les allégations ont commencé avec la mort de Pellerin, Campagnard n'a été formellement accusé de sorcellerie qu'en 1684 après la mort de la femme du Seigneur de la Vallière.

Marie Martin a témoigné que Campagnard avait empoisonnée l'épouse du seigneur avec du beurre ensorcelé, tandis que Marie Godet a affirmé que Campagnard avait administré le poison avec une piqûre au cou.

Dans les deux cas, Michel Le Neuf de la Valliere a agi rapidement, arrêtant et emprisonnant Campagnard et appellant à des témoins de la communauté.

Campagnard et ses accusateurs ont tous été amenés à Québec pour le procès, ce qui indique que les soupçons de sorcellerie étaient encore pris au sérieux par les autorités françaises à la fin du XVIIe siècle.

Pendant le procès, l'un des témoins fait lire son témoignage à haute voix ;

(Traduction)

« Le témoin affirme qu'il a vu l'accusé répandre de mystérieuses graines dans le marais tout en récitant une incantation et que l'automne suivant, il a eu une récolte terrible », et Campagnard a répondu : « Il n'a pas besoin de magie pour être un terrible fermier. »

Jean Campagnard a été déclaré non coupable à l'issue du procès l'année suivante.

A farmer with daughters and a very young son, François Pellerin employed Campagnard as a farmhand first at Port Royal and then at Beaubassin following the family's move there.

On his death bed, Pellerin accused Campagnard of bewitching him by blowing a mysterious substance into his eyes while they were out working in the fields in an attempt to usurp his place as head of the family.

While the allegations began with Pellerin's death, Campagnard was only formally accused of sorcery in 1684 after the death of the Seigneur de la Vallière's wife.

Marie Martin testified that Campagnard had poisoned the seigneur's wife with ensorcelled butter, while Marie Godet claimed that Campagnard administered the poison with a prick to the neck.

In both cases, Michel Le Neuf de la Valliere acted quickly, arresting and imprisoning Campagnard and calling for witnesses from the community

Campagnard and his accusers were all brought to Québec City for the trial which indicates that suspicions of sorcery were still taken seriously by French authorities in the late seventeenth century.

During the trial one of the witnesses has his testimony read out loud;

"The witness states that he saw the accused spread mysterious seeds into the marsh while reciting an incantation and the next fall he had a terrible crop," and Campagnard replied, "He doesn't need magic to be a terrible farmer."¹⁶⁰

Jean Campagnard was found to be not guilty at the conclusion of a trial the following year.

¹⁶⁰ Unwritten Histories — The Unwritten Rules of History – The Halloween Special – Witchcraft in Canada - All primary source material originates from the BANQ; the Campagnard trial at the Québec Branch (as well as digitized on their online Pistard search engine). Interrogation of René Besnard, 1660.

Ceci démontre également l'importance du rôle que le Québec et le Canada ont joué dans la gouvernance de l'Acadie.

The fact that the above-mentioned trial was held in Quebec City demonstrates the importance of the role that Quebec and Canada played in the governance of Acadia.

1685

1685

Jacques de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, effectue une visite prolongée en Acadie afin de conseiller les autorités françaises sur les réformes.

Il est accueilli à Beaubassin par Michel Leneuf de La Vallière, L'intendant passe l'hiver avec La Vallière, qu'il considère comme la personne la mieux qualifiée pour lui donner des informations sur la colonie.

Le ministre avait demandé à De Meules de faire rapport sur les ressources de la région et surtout sur la possibilité d'établir des stations de pêche sédentaires, qui fourniraient des emplois aux Canadiens et un marché pour les produits agricoles de la colonie. De Meules est absent du Québec du début octobre jusqu'au mois de septembre suivant.

Dans son rapport, De Meules déclare qu'il est impressionné par l'esprit et l'industrie des habitants, mais calcule que le produit de leur travail fait peu ou rien pour enrichir la mère patrie.

L'agriculture acadienne avait été conçue pour soutenir la traite des fourrures française, mais dans chacune des colonies qu'il visitait, De Meules voyait les Acadiens s'engager dans des échanges animés avec les marchands de la Nouvelle-Angleterre, et non avec les commerçants français.

Il nota que :

“ qu'on pouvait pardonner les gens de l'Acadie pour leur inclination envers les Anglais, n'ayant jamais entendu parler de la France ni recevant aucune aide de sa part. Ce sont les Anglais qui, chaque année, fournissaient à ces gens leurs nécessités.”¹⁶¹

Jacques de Meulles, Intendant of New France, paid an extended visit to Acadia to advise the French authorities on possible reforms.

He is greeted at Beaubassin by Michel Leneuf De La Vallière, The intendant spent the winter with La Vallière, whom he considered to be the person best qualified to give him information about the colony.

The minister had instructed De Meules to report on the resources of the area and particularly on the possibility of establishing sedentary fishing stations, which would provide employment for the Canadians and a market for the colony's agricultural produce. De Meules was away from Quebec from early October until the following September.

In his report, De Meules states that he was impressed with the spirit and industry of the inhabitants but calculated that the product of their labour did little or nothing to enrich the mother country.

Acadian farming had been intended to support the French fur trade, but in each of the settlements he visited, De Meules watched the Acadians engage in lively exchange with New Englanders, not French traders.

He noted that;

“.... the people of Acadia maybe excused for their inclination towards the English, never having heard of France, nor ever receiving any aid from her. it is only the English who every year furnished those people with their necessities.”¹⁶²

¹⁶¹ A great and Noble Scheme, The tragic story of the expulsion of the French Acadians from their American Homeland, John Mack Faragher, W. W. Norton & Company, New York—London, Copyright 2005 by John Mack Faragher, ISBN 0-393-05135-8, pages 77–78

¹⁶² Ibid, pages 77–78

Les colons avaient en fait été sous domination française de 1632 à 1654 et depuis 1670, ils auraient donc certainement entendu parler de la France. La dernière partie de sa déclaration est correcte en ce sens que les Anglais interagissaient beaucoup plus avec les Acadiens que les Français entre 1632 et 1654 ou depuis 1670.

Au cours des 80 années qui se sont écoulées depuis la fondation de la colonie en 1604, les Anglais ont régné de 1620 à 1632 et de 1654 à 1670, un total de 28 ans. Si l'on ne tient pas compte des années où l'Acadie a été pratiquement abandonnée par la France de 1614 à 1621, 7 ans, l'Angleterre aurait régné pour plus d'un tiers de son existence (c'est-à-dire 37,33 %).

Si nous utilisons 1632 comme véritable date de colonisation, étant donné que c'est la date à laquelle la France commence vraiment à amener des colons en Acadie, alors les Anglais ont régné pendant plus de la moitié du temps (c.-à-d. 52,8 %)

The colonist had in fact been under French rule from 1632 to 1654 and since 1670 so would definitely have heard of France. The last part of his statement is correct in that the English interacted way more with the Acadians than had the French between 1632 and 1654 or since 1670.

In the 80 years since the founding of the colony in 1604, the English ruled from 1620 to 1632 and from 1654 to 1670 a total of 28 years. If we discount the years that Acadia was virtually abandoned by France from 1614 to 1621, 7 years, England would have ruled for more than a third of its existence (i.e., 37.33%).

If we use 1632 as the true settlement date, given that it is the date France truly begins bringing settlers to Acadia, then the English ruled for over half of the time (i.e., 52.8%)

1686

De Meulles se rend à Port-Royal au printemps de 1686 grâce au petit voilier de La Vallière, le *Saint-Antoine*, affecté au trafic côtier entre Port-Royal et la baie Française (baie de Fundy).

De Meules retourne à Québec emportant avec lui un recensement des habitants de l'Acadie ainsi qu'une série de cartes géographiques.¹⁶³

Peu après le départ de De Meules, les Acadiens reçoivent la visite de l'Abbé [Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière](#) [2] qui parcourait le grand diocèse de Québec qui était peut-être en 1686 le plus misérable et le plus difficile des diocèses missionnaires. Il était immense, englobant la plus grande partie des territoires déjà explorés de l'Amérique du Nord : Terre-Neuve, l'Acadie, la vallée du Saint-Laurent, la région des Grands Lacs et même toute la vallée du Mississippi.

De Meulles goes to Port Royal in the spring of 1686 thanks to La Vallière's little sailing boat, the *Saint-Antoine*, which was assigned to coastal traffic between Port Royal and Baie Française (Bay of Fundy).

De Meules returned to Quebec, bringing with him, a census of the inhabitants of Acadia and a series of maps.¹⁶⁴

Shortly after De Meulles' departure, the Acadians were visited by the Abbot [Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière](#) [2] who was travelling through the great diocese of Quebec, which was perhaps in 1686 the most miserable and difficult of the missionary dioceses. It was immense, encompassing most of the already explored territories of North America: Newfoundland, Acadia, the St. Lawrence Valley, the Great Lakes region and even the entire Mississippi Valley.

¹⁶³ À l'automne 1686, l'intendant de Meules commanda une grande carte (1,90 x 1,30 m) illustrant l'itinéraire de sa mission en Acadie ainsi qu'une huitaine de cartes plus petites pour différentes étapes du trajet, notamment là où il y avait des baies et des havres (Percé, rivière Saint-Jean, Chedabouctou, Beaubassin, Chibouctou, La Hève, Port Rossignol, Port-Royal). Ceux-ci sont dessinés par [Jean-Baptiste-Louis Franquelin](#) [2] ou du moins tracés sous sa direction.

¹⁶⁴ In the autumn of 1686 intendant de Meules ordered a large map (1.90 x 1.30 m) illustrating the route of his mission to Acadia and eight smaller maps of different stages of the route, particularly where there were bays and harbours (Percé, Saint-Jean River, Chedabouctou, Beaubassin, Chibouctou, La Hève, Port Rossignol, Port-Royal). These were drawn by [Jean-Baptiste-Louis Franquelin](#) [2] or at least traced under his direction.

Sur ce voyage il se rendit Acadie avec deux prêtres et une petite escorte par les rivières et les lacs de l'intérieur.¹⁶⁵

Il passe par Beaubassin à deux reprises. Une fois en se rendant à Port-Royal, où il arriva le 25 juillet et une fois en retournant vers Québec.

On this journey he went to Acadia with two priests and a small escort by the rivers and lakes of the interior.¹⁶⁶

He passes through Beaubassin twice. Once on his way to Port Royal, where he arrived on the 25th of July and once on his way back to Quebec.

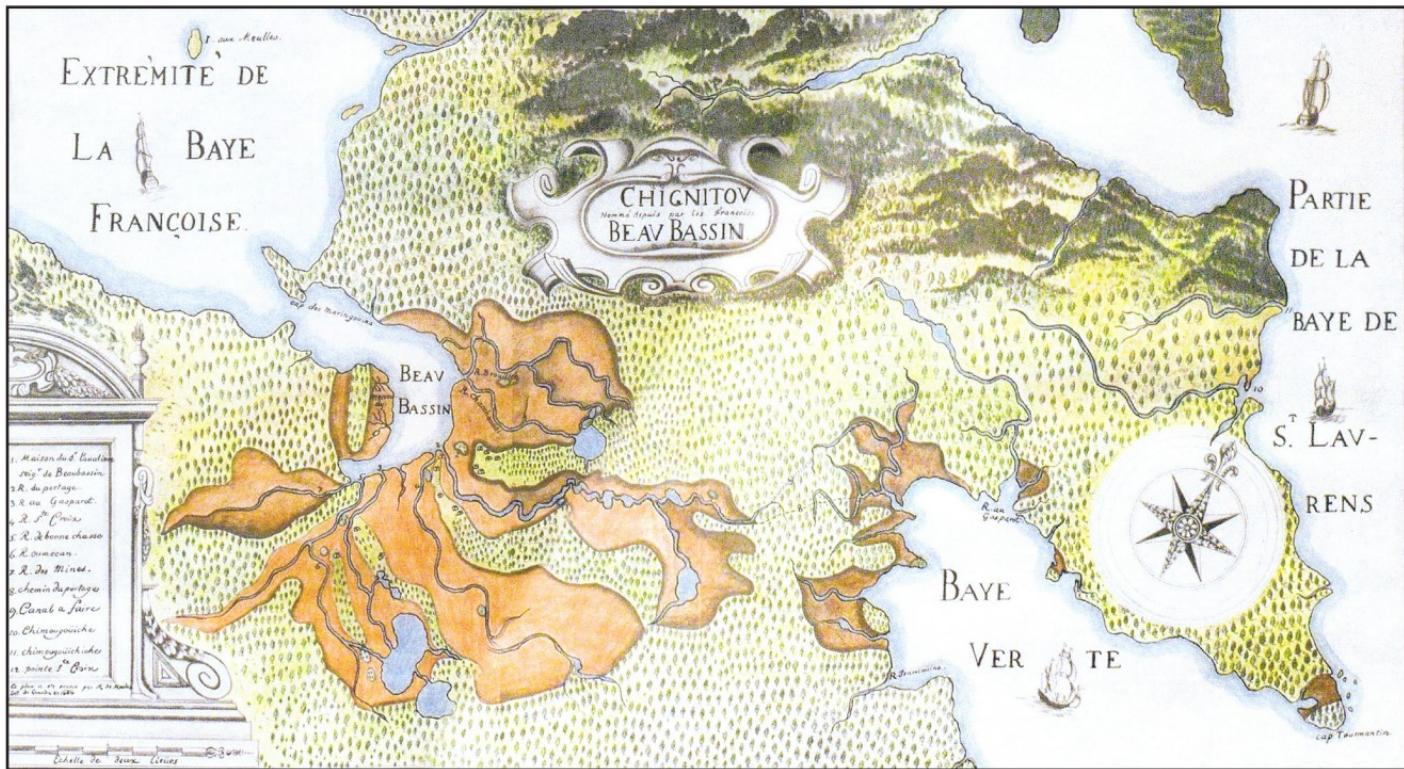


Figure 1 – Chignitou nommé depuis par les François BeauBassin.

Source : Jean-Baptiste-Louis Franquelin, *Chignitou nommé depuis par les François BeauBassin*. La Bibliothèque nationale de France possède l'original conservé à Tolbiac, Cartes et plans, Salle R, magasin de la Réserve, GE SH 18 PF 133 DIV 10 et une copie numérique dans Gallica, IFN 53089765. Il y a également une copie papier au Centre d'accueil du lieu historique national Fort-Beauséjour (Parcs Canada) qui nous en a autorisé la reproduction.

En Europe, L'Angleterre et la France signent le traité de Whitehall, également connu sous le nom de Traité de Neutralité Américaine.

Le traité stipulait qu'un conflit européen ne perturberait pas la paix et la neutralité en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre et déclarait que « bien que les deux pays puissent être en guerre en Europe, leurs colonies en Amérique devraient continuer dans la paix et la neutralité. Le traité interdisait spécifiquement à chaque

In Europe, England and France sign the Treaty of Whitehall, also known as the Treaty of American Neutrality.

The treaty stipulated that a European conflict would not disrupt peace and neutrality in New France and New England and declared that 'though the two countries might be at war in Europe their Colonies in America should continue in peace and neutrality. The treaty specifically prohibited each nation from fishing or trading

¹⁶⁵ Après avoir visité Beaubassin, Grand-Pré et Port-Royal, Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière écrit une description de chacun que l'on retrouve dans le livre d'André-Carl Vachon « Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations ».

¹⁶⁶ After visiting Beaubassin, Grand-Pré and Port Royal, Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière wrote a description of each which can be found in André-Carl Vachon's book "Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations". Descriptions are in French only

nation de pêcher ou de commerçer sur le territoire de l'autre et à chaque puissance d'aider les tribus indiennes qui pourraient être en guerre avec l'autre.

in the other's territory and each power from aiding Indian tribes who might be at war with the other.

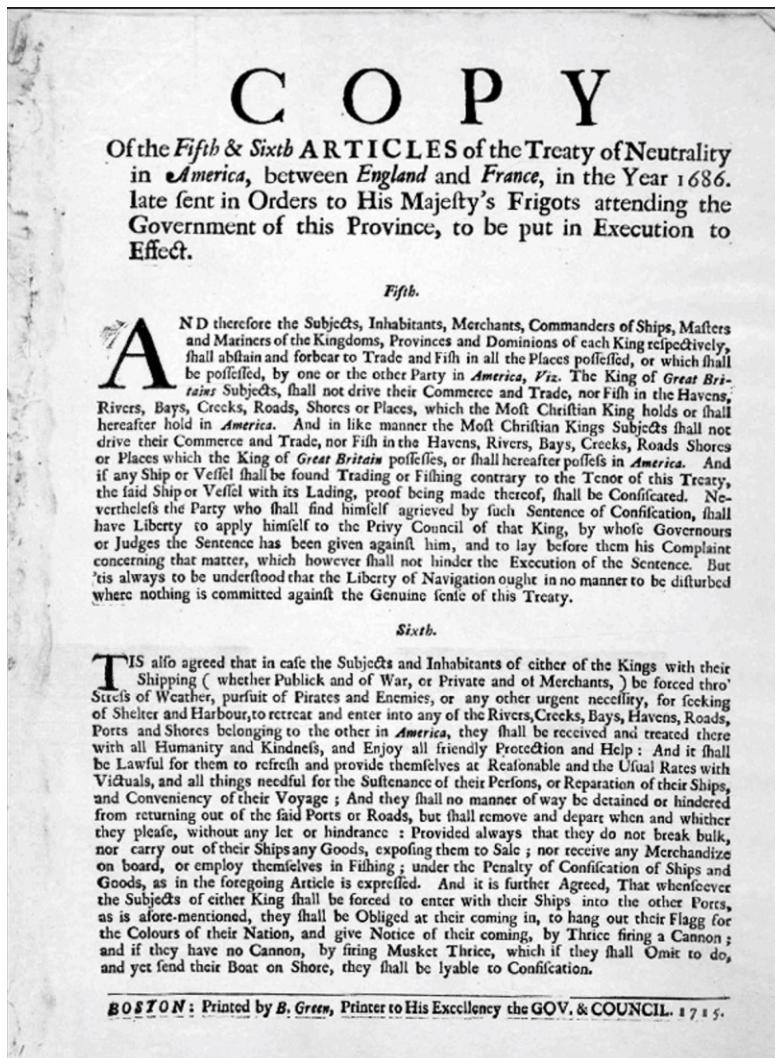


Figure Q - Treaty of Withehall ensuring Neutrality of North America in times of war.

Un troisième recensement a été enregistré par M. De Meulles, Intendant de la Nouvelle-France et de tous les habitants de Beaubassin, rivière Saint-Jean, Port-Royal, Isle Persée et autres colonies de l'Acadie où il visita lui-même toutes les Habitations au début de l'année 1686.

A third census was recorded by Monsieur De Meulles, Intendant of New France and All the People of Beaubassin, St-Jean river (i.e., St-John river), Port Royal, Isle Persée and other Colonies of Acadia where he himself visited all of the settlements at the beginning of the year 1686.

. Jacques Bourgeois, vivant à Port-Royal au moment du recensement, serait né en 1619.

Jacques Bourgeois, living at Port Royal at the time of the census would have been born in 1619.

Jacob BOURGEOIS 67, Jeanne TRAHAN 57; enfant : Guillaume 31; 20 arpents.

Ce serait la deuxième fois où le prénom "Jacob" serait utilisé en Amérique du Nord pour identifier Jacques Bourgeois.

Ont également été comptés à Port-Royal ;

- Claude DUGAS 38, *Francoise BOURGEOIS* 25 ; enfants: Marie 12, Claude 10, Francoise 6, Joseph 6, Marguerite 5, Agnesse 1, Jeanne 3; Anne 7; 1 gun, 8 arpents, 25 cattle, 9 sheep, 11 hogs.
- Rene LEBLANC 29, *Anne BOURGEOIS* 25; enfants: Jacques 6, Francois 4, Rene 2.
- Antoine LEBLANC 24, *Marie BOURGEOIS* 21 ; enfants: Antoine 4, Charles 2.

Comptés à Beaubassin étaient ;

- (Emmanuel) MIRANDE 38, *Marguerite BOURGEOIS* 28 ; enfant du premier mariage de Marguerite BOURGEOIS (à Jean BOUDROT) : Marie 9; enfants de second mariage avec Mirande : Joseph 5, Francois 4, Estienne 3, Jeanne 2; 3 Fusils, 25 arpents, 18 bovins, 8 moutons, 30 porcs.
- Germain GIROUARD 30, *Marie BOURGEOIS* 34 ; enfants de Marie BOURGEOIS et Pierre CIRE (son premier mari) : Jean 15, Pierre 8, Guillaume 6 ; (et par son deuxième mari :) Germain Girouer 4, Agnès 7 mois ; 1 pistolet, 4 arpents, 8 bovins, 3 moutons, 4 porcs.
- Jean-Aubin MIGNAULT 36 ans, Anne DUGAS 34 ans ; enfants par son *premier mariage avec Charles BOURGEOIS* : Charles BOURGEOIS 14, Claude 12, Anne 7 ; (par son second mariage :) Jean MIGNAULT 6, Cecile 21, Alexis 3 mois ; 2 Fusils, 8 arpents, 20 bovins, 4 moutons, 14 porcs.
- Germain BOURGEOIS 34, Magdelaine DUGAS 22 ; enfants : Guillaume 12, Marie 9, Michel 7, Magdelaine 3 ; 2 Fusils, 5 arpents, 8 bovins, 3 moutons, 4 porcs.

Jacob BOURGEOIS 67, Jeanne TRAHAN 57 ; child: Guillaume 31 ; 20 arpents.

This would be the second time the given name 'Jacob' would be used in North America to identify Jacques Bourgeois.

Also counted in Port Royal were;

- Claude DUGAS 38, *Francoise BOURGEOIS* 25 ; children: Marie 12, Claude 10, Francoise 6, Joseph 6, Marguerite 5, Agnesse 1, Jeanne 3; Anne 7; 1 gun, 8 arpents, 25 cattle, 9 sheep, 11 hogs.
- Rene LEBLANC 29, *Anne BOURGEOIS* 25; children: Jacques 6, Francois 4, Rene 2.
- Antoine LEBLANC 24, *Marie BOURGEOIS* 21 ; children: Antoine 4, Charles 2.

Counted at Beaubassin were;

- (Emmanuel) MIRANDE 38, *Marguerite BOURGEOIS* 28 ; child of the first marriage of Marguerite BOURGEOIS (to Jean BOUDROT): Marie 9; children of second marriage with Mirande: Joseph 5, Francois 4, Estienne 3, Jeanne 2; 3 guns, 25 arpents, 18 cattle, 8 sheep, 30 hogs.
- Germain GIROUARD 30, *Marie BOURGEOIS* 34 ; children of Marie BOURGEOIS and Pierre CIRE (her first husband): Jean 15, Pierre 8, Guillaume 6; (and by her second husband:) Germain Girouer 4, Agnes 7 months; 1 gun, 4 arpents, 8 cattle, 3 sheep, 4 hogs
- Jean-Aubin MIGNAULT 36, Anne DUGAS 34; children by her *first marriage to Charles BOURGEOIS*: Charles BOURGEOIS 14, Claude 12, Anne 7; (by her second marriage:) Jean MIGNAULT 6, Cecile 21, Alexis 3 months; 2 guns, 8 arpents, 20 cattle, 4 sheep, 14 hogs.
- Germain BOURGEOIS 34, Magdelaine DUGAS 22 ; children: Guillaume 12, Marie 9, Michel 7, Magdelaine 3; 2 guns, 5 arpents, 8 cattle, 3 sheep, 4 hogs.

<ul style="list-style-type: none"> • Guillaume BOURGEOIS, résident de Port-Royal, possède à Beaubassin : 2 Fusils, 30 arpents, 8 bovins, 3 moutons. <p>Charles Bourgeois fils de Jacques Bourgeois serait mort en 1677. Son épouse Anne Dugas se remarie avec Jean-Aubin Mignault.</p> <p>Guillaume Bourgeois, compté à Beaubassin, était en fait un résident de Port-Royal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guillaume BOURGEOIS, resident of Port Royal, owns at Beaubassin: 2 guns, 30 arpents, 8 cattle, 3 sheep. <p>Charles Bourgeois, son of Jacques Bourgeois would have died in 1677. His wife Anne Dugas remarried to Jean-Aubin Mignault.</p> <p>Guillaume Bourgeois, counted at Beaubassin was in fact a resident of Port Royal.</p>
---	---

Résumé du recensement de 1686 ¹⁶⁷	Summary of the 1686 census ¹⁶⁸
Port-Royal : 592 personnes ; 95 familles. 197 hommes et femmes, 218 garçons, 177 filles, 75 canons, 643 bovins, 377 arpents de terres cultivées, 627 moutons, 351 porcs.	Port Royal : 592 persons; 95 families. 197 men and women, 218 boys, 177 girls, 75 guns, 643 cattle, 377 arpents of cultivated land, 627 sheep, 351 hogs.
Cap Sable : 15 personnes, 6 familles, 6 hommes, 4 femmes, 4 garçons, 1 fille, 16 fusils, 7 arpents de terres cultivées, 17 bovins.	Cap Sable : 15 persons, 6 families, 6 men, 4 women, 4 boys, 1 girl, 16 guns, 7 arpents of cultivated land, 17 cattle.
la Halve et Miriguache : 18 personnes, 10 hommes, 5 femmes, 2 garçons, 1 fille, 9 fusils, 3 arpents de terres cultivées, 1 porc.	la Halve and Miriguache : 18 persons, 10 men, 5 women, 2 boys, 1 girl, 9 guns, 3 arpents of cultivated land, 1 hog.
Baye des Mines : 57 personnes, 11 hommes, 10 femmes, 18 garçons, 12 filles, 20 fusils, 83 arpents de terres cultivées. 90 bovins, 21 moutons, 67 porcs.	Baye des Mines : 57 persons, 11 men, 10 women, 18 boys, 12 girls, 20 guns, 83 arpents of cultivated lands. 90 cattle, 21 sheep, 67 hogs.
Rivière St John, Pesmonquady, Megais et Pentagouët : Tout au long de cette colonie, il y a 16 personnes, sans compter les serviteurs de chacun des seigneurs. 10 hommes, 4 femmes, 1 garçon, 1 fille,	St John River, Pesmonquady, Megais and Petagouet : Along this entire settlement there are 16 persons, without counting the servants of each of the seigneurs. 10 men, 4 women, 1 boy, 1 girl
Chiqnitou dit Beaubassin : 127 personnes, 20 hommes (3 propriétaires de terres, mais vivants à Port-Royal), 15 femmes, 45 garçons, 47 filles, 102 canons, 426 arpents de terres cultivées, 236 bovins, 111 moutons, 189 porcs.	Chiqnitou dit Beaubassin : 127 persons, 20 men (3 owning land but living in Port Royal), 15 women, 45 boys, 47 girls, 102 guns, 426 arpents of cultivated land, 236 cattle, 111 sheep, 189 hogs.
La rivière de Miramichi, de Chedabouctou, de Nepisigny et de L'Île Percée ; 59 personnes. 8 hommes, 6 femmes, 16 enfants, 29 serviteurs	From the Miramichi river, Chedabouctou, Nepisigny and L'Île Percée ; 59 persons. 8 men, 6 women, 16 children, 29 servants
Résumé général : 884 personnes, 101 familles, 62 hommes, 44 femmes, 288 garçons, 239 filles, 197 adultes (sexe non identifié), 45 enfants et domestiques (sexe non identifié)	Overall summary : 884 persons, 101 families, 62 men, 44 women, 288 boys, 239 girls, 197 adults (unidentified gender), 45 children and servants (unidentified gender)

¹⁶⁷ Transcription des Archives National du Canada — C-2572 — [Recensement de 1686](#)

¹⁶⁸ Transcript from the National Archives of Canada — C-2572 — [1686 Census](#)

[Marie Agnès Bourgeois](#), la deuxième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née à Beaubassin.¹⁶⁹

[Guillaume Bourgeois](#), le troisième fils de Jacques et Jeanne Trahan, épouse [Marie Anne D'Aprendestiguy de Martignon](#) fille de Martin D'Aprendestiguy de Martignon et de Jeanne Saint-Étienne (dit de La Tour) à Port-Roya après le recensement de 1686.¹⁷¹

1687

En 1687, le texte du traité de Whitehall arriva en Acadie et au Massachusetts, où il fut bien accueilli par des hommes comme Bourgeois, de la Valliere et John Nelson, qui gagnaient leur vie en traversant les frontières.

Alors que les marchands indépendants favorisaient la neutralité, les agents impériaux de France et d'Angleterre ont commencé à tester les limites du traité dans les mois qui ont suivi sa ratification, capturant des navires de pêche qu'ils croyaient être sur leur territoire. Ceci éleva les tensions entre les colonies anglaises et les Acadiens.

Depuis plusieurs années, le [gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, Edmond Andros](#), mit en place une petite garnison à [Pemaquid](#) sur la côte du Maine, dans le but d'intercepter les commerçants de la Nouvelle-Angleterre en route pour [l'avant-poste de Jean Vincent d'Abbadie de Saint Castin](#) [2] [3¹⁷³] à Pentagouët.

Le traité de Whitehall fut de courte durée et fut rompu à la suite du déclenchement de [la première guerre intercoloniale](#)) en 1689, la première de la série des [Guerres Intercolonials](#)

Le François-Marie Perrot sera démis de ses fonctions par le Roi, pour cause de corruption et remplacé par [Louis-Alexandre des Friches de Menneval](#) [2]

[Marie Agnès Bourgeois](#), the second daughter of Germain Bourgeois of Madeleine Dugas is born in Beaubassin.¹⁷⁰

[Guillaume Bourgeois](#), the third son of Jacques and Jeanne Trahan, marries [Marie-Anne D'Aprendestiguy de Martignon](#) daughter of Martin D'Aprendestiguy de Martignon and Jeanne Saint-Étienne (dit de La Tour) at Port Royal after the 1686 census.¹⁷²

1687

In 1687 the text of the treaty of Whitehall arrived in Acadie and Massachusetts, where it was welcomed by men such as Bourgeois, de La Valliere and John Nelson, who made their living crossing borders.

While independent merchants, favoured neutrality, Imperial agents from both France and England began testing the limits of the treaty in the months following ratification, capturing fishing vessels they believed to be in their territory. This elevated tension between the English colonies and the Acadians.

For several years, [Edmund Andros Governor of New England](#), maintained a small garrison at [Pemaquid](#) on the coast of Maine, in an effort to intercept New England traders on their way to [Jean Vincent d'Abbadie de Saint Castin's](#) [2] [3] outpost at Pentagouët.

The Whitehall treaty was short-lived and was broken following the outbreak of [King William's War](#) in 1689, the first in the series of [French and Indian Wars](#).

François-Marie Perrot is removed from office by the King, due to corruption and replaced by [Louis-Alexandre des Friches de Menneval](#) (2)

¹⁶⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

¹⁷⁰ Ibid.

¹⁷¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁷² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁷³ Cette page est en anglais. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire cette page.

Menneval avait comme mission de faire cesser le commerce avec les Bostoniens et d'empêcher la pêche dans les eaux acadiennes. Il reçoit aussi l'ordre de retourner en France tout seigneur qui font la traite de fourrure au détriment du développement de leurs terres,

Une déclaration des habitants de Port-Royal en 1687 décrit les efforts de Charles Menou d'Aulnay pour construire des moulins, des navires, des fermes et des étables dans son rôle de gouverneur de l'Acadie entre 1636 et 1650.¹⁷⁴

Menneval's mission was to stop trade with Bostonians and to prevent fishing in Acadian waters. He was also ordered to return to France any lord who traded in fur to the detriment of the development of their lands.

A statement by the inhabitants of Port Royal in 1687 describes Charles Menou d'Aulnay's efforts to build mills, ships, farms and stables in his role as governor of Acadia between 1636 and 1650.¹⁷⁵

[Translation]

État des travaux exécutés en Acadie par le sieur d'Aulnay lequel état, dressé le 15 octobre 1687 par les notables de Port-Royal, a été déposé et certifié à Paris le 27 décembre 1688, par-devant deux notaires au Châtelet. 176

« Nous, Michel Boudrot, lieutenant général en Acadie avec les anciens habitants du pays, je certifie que feu messir d'Aulnay Charnisay, anciennement gouverneur pour le roi sur la côte d'Acadie, fit construire trois forts sur ladite côte : le premier à Pentagoët, le second à la rivière Saint-Jean et le troisième à Port-Royal lesquels forts étaient bien fournis de tous les canons et de toutes les munitions nécessaires ; et avec trois cents hommes ordinaires pour défendre les susdits forts.

Nous certifions aussi que ledit dernier sieur d'Aulnay Charnisay ordonna la construction de deux moulins : l'un était un moulin à eau et l'autre un moulin à vent ; et ledit dernier sieur ordonna à Port-Royal la construction de cinq pinnaces, et de plusieurs chaloupes, et deux petits vaisseaux d'environ

State of the works carried out in Acadia by the Sieur d'Aulnay which state was drawn up on October 15, 1687, by the notables of Port Royal, was deposited and certified in Paris on December 27, 1688, before two notaries in Châtelet. 177

'We, Michel Boudrot, lieutenant general in Acadia with the Nous, Michel Boudrot, lieutenant general in Acadia with the former inhabitants of the country, I certify that the late messir d'Aulnay Charnisay, former governor for the king on the coast of Acadia, built three forts on the said coast: the first at Pentagouët, the second at the Saint-Jean River and the third at Port Royal, which forts were well supplied with all the necessary guns and ammunition; and with three hundred ordinary men to defend the aforesaid strong.

We also certify that the Sieur d'Aulnay Charnisay ordered the construction of two mills: one was a water mill and the other a windmill; and the said last Sieur ordered the construction at Port Royal of five pinnaces, and of 'several rowboats, and two small vessels of about seventy tons each; with two farms or

¹⁷⁴ « À la recherche de sa propre voie: Charles de Menou, sa famille et sa carrière en Acadie », Gregory M. W. Kennedy Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton, Traduction : Françoise McNeil, Érudit, Diffusion numérique : 27 janvier 2014, [À la recherche de sa propre voie : Charles de Men... – Revue d'histoire de l'Amérique française – Érudit \(erudit.org\)](#).

¹⁷⁵ "In search of his own way: Charles de Menou, his family and his career in Acadia", Gregory M. W. KennedyDepartment of History and Geography, Université de Moncton, Translation: Françoise McNeil, Érudit, Digital broadcast: January 27, 2014, [In search of his own way: Charles de Men... – Revue d'histoire de l'Amérique française – Érudit \(erudit.org\)](#) (French text – Translate to English using your browsers electronic translator)

¹⁷⁶ [Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie \(1604-1881\) / | BAnQ numérique](#), tome II, François-Edmé Rameau de Saint-Père, Tome premier, Paris/Montréal, Plon/Granger frères, 1889, version électronique, page 302-303.

¹⁷⁷ [Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie \(1604-1881\) / | BAnQ numérique](#), tome II, François-Edmé Rameau de Saint-Père, Tome premier, Paris/Montréal, Plon/Granger frères, 1889, version électronique, page 302-303.

soixant-dix tonnes chaque ; avec deux fermes ou manoirs, et les bâtiments nécessaires : aussi bien maisons d'habitations que prances et étables, et aussi l'edit sieur défunt ramena de France, à ses "dépens, plusieurs familles dont la plus grande partie existe encore ; qu'il établit et entretint à ses propres frais.

Nous certifions aussi également que l'edit dernier sieur entreprit plusieurs autres établissements, comme : La Hève, Miscou, Sainte-Anne, lesquelles entreprises furent commencées et soutenues pendant plusieurs années par l'edit feu sieur d'Aulnay de Charnisày, à grande dépense et avec d'excessives charges, comme cela apparaît encore à ce jour, quoique subséquemment les Anglais eussent ruiné les forts, emporté les canons et pillé plusieurs des habitants ; ayant réduit les enfants dudit sieur de Charnisày et leur mère à mendier, ils les obligèrent à se retirer "en France, sans aucun secours. Le défunt sieur de Charnisày ayant été noyé quatre ans avant, dans la rivière de Port-Royal.

Tout ce qui est ci-dessus nous le certifions être vrai, car nous l'avons vu ; en foi de quoi nous avons signé à Port-Royal, le 15 octobre 1687, en présence de M. de Menneval, gouverneur pour le roi de toute l'Acadie, et de M. Petit, grand vicaire de Sa Grandeur l'évêque de Québec, et curé de ladite place de Port-Royal."

'Ainsi ont signé : Messire BOUDROT, lieutenant général ; François GAUNTZOT ; **BOURCEOIS** ; Pierre MARTIN ; Mathieu MARTIN ; Claude TERIOT ; D'ENTREMONT, procureur du Roi.

Avec les marques de : Antoine BOURG ; Pierre BOUET ; Denis'

Comme pour les articles de capitulation de 1654, **Jacques Bourgeois** ne signe qu'avec son nom de famille.

La raison pour laquelle il fait cela n'est pas claire.

manors, and the necessary buildings: both dwelling houses and prances and stables, and also the said deceased Sieur brought back from France, at his expense, several families of which the greater part still exists; which he established and maintains at his own expense.

We also certify that the said Sieur undertook several other establishments, such as: La Hève, Miscou, Sainte-Anne, which enterprises were begun and supported for several years by the said late Sieur d'Aulnay de Charnisày, at great expense and with excessive charges, as they still appear to this day, although subsequently the English would have ruined the forts, took away the cannons and looted several of the inhabitants; having reduced the children of the said Sieur de Charnisày and their mother to beg, they forced them to withdraw to France, without any help. The late Sieur de Charnisày having been drowned four years before, in the river of Port Royal.

All that is above we certify to be true, for we have seen it; in witness whereof, we signed at Port Royal on 15 Oct. 1687, in the presence of M. de Menneval, governor for the king of all Acadia, and M. Petit, vicar general of His Greatness the Bishop of Quebec, and parish priest of the said place of Port Royal.'

'Thus signed: Messire BOUDROT, Lieutenant General ; François GAUNTZOT ; **BOURCEOIS** ; Pierre MARTIN ; Mathieu MARTIN ; Claude TERIOT ; D'ENTREMONT, public prosecutor.

With the marks of: Antoine BOURG ; Pierre BOUET ; Denis »

As with the 1654 articles of capitulation, **Jacques Bourgeois** signs only with his surname.

Why he does this is unclear.

[Anne \(Annie\) Bourgeois](#), la troisième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née à Beaubassin.¹⁷⁸

[Jeanne Bourgeois](#), l'unique enfant de Guillaume Bourgeois et de Marie Anne D'Aprendestiguy de Martingnon est née à Port-Royal.¹⁸⁰

1688

Un an et demi après sa visite, l'abbé Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière, est consacré évêque de Québec le 25 janvier 1688, à Saint-Sulpice de Paris.

En Europe la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. Appelé la guerre de la Ligue d'Augsbourg, guerre de la Succession palatine, guerre de la Grande Alliance ou la guerre de Neuf Ans elle déroulera de 1688 à 1697.

À l'été, le navire «La Fripone» arrive à Port-Royal avec Monsieur Pasquin., ingénieur de la Marine, Monsieur de Soulange, Capitaine des troupes. Mathieu de Goutin, juges et greffiers, ainsi que 30 nouveaux soldats. L'Acadie compte maintenant un total de 90 soldats pour défendre la colonie.

À la suite de la signature du traité avec les Abénaquis en 1678, les colons de la Nouvelle-Angleterre retournent dans leurs colonies abandonnées, reconstruisent leurs maisons et continuent d'empiéter sur les terres des Abénaquis.

Un groupe d'hommes abénaquis indignés abattent plusieurs bovins à Casco Bay. Cela provoque une intensification des affrontements entre colons et indigènes, faisant des victimes des deux côtés.

L'attaque du gouverneur Andros sur l'avant-poste de Saint Castin à Pentagouët, en territoire abénaquis, allait aggraver le conflit.

[Anne \(Annie\) Bourgeois](#), the third daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas is born in Beaubassin.¹⁷⁹

[Jeanne Bourgeois](#), the only child of Guillaume Bourgeois and Marie-Anne D'Aprendestiguy de Martingnon is born in Port Royal.¹⁸¹

1688

A year and a half after his visit, Abbé Jean-Baptiste de la Croix de Chevrière was consecrated bishop of Quebec on January 25, 1688, at Saint-Sulpice in Paris.

In Europe war broke out between France and England. Called the War of the League of Augsburg, War of the Palatine Succession, War of the Grand Alliance or the Nine Years' War, it will be fought from 1688 to 1697.

In the summer, the ship "La Fripone" arrives in Port Royal with Mr. Pasquin., engineer of the Navy, Monsieur de Soulange, Captain of the troops. Mathieu de Goutin, judges and clerks, as well as 30 new soldiers. Acadia now has a total of 90 soldiers to defend the colony.

Following the signing of the treaty with the Abenakis in 1678 the New England settlers returned to their abandoned settlements, rebuilt their homes and continued their encroachment on Abenakis lands.

A group of outraged Abenakis men slaughter several cattle at Casco Bay. This provokes an escalation of the clashes between settlers and natives resulting in casualties on both sides.

Governor Andros attack on Saint Castin's outpost at Pentagouët, in Abenakis territory would escalate the conflict.

¹⁷⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 257.

¹⁸¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 257.

Trouvant inefficaces ses méthodes pour empêcher les commerçants anglais d'aller à l'avant-poste de Saint-Castin et voulant se venger des attaques de la baie de Canso, le gouverneur Andros décida en mai 1688 qu'une stratégie plus audacieuse pourrait être meilleure. À la fin de 1688, il entre avec une frégate royale dans la baie de Penobscot, où il devait convoquer Saint Castin et lui dire qu'il ne serait autorisé à maintenir son poste à Pentagouët que s'il prêtait serment d'allégeance au roi d'Angleterre.

Constatant que Saint Casting était parti en expédition militaire avec les Français, Andros et ses hommes ont saccagé sa maison et pillé son poste de traite

C'était une erreur qu'il regretterait plus tard.

Selon Bona Arsenault « Histoire des Acadiens »¹⁸² Jean Vincent l'Abbadie de Saint Castin, un “capitaine sauvage” qui entraînait les Abénaquis à la défense du territoire qui leur étaient confiés.

« Le plus célèbre de ces capitaines de sauvages fut le baron Jean Vincent de Saint-Castin. Venu en Acadie avec le gouverneur Grandfontaine, en 1670. Peu après son mariage à la fille du grand chef abénaquis, en 1680, Saint-Castin fonda, à Pentagouët, une sorte de principauté féodale à demi sauvage, il devint bientôt le chef suprême de toutes les tribus des Abénaquis, exerçant sur ces sujets une autorité dictatoriale. »

Il indique aussi que ;

« ... lorsque la guerre éclatait, ces capitaines de sauvage appelaient sous les armes les Indiens soumis à leur autorité, et il les utilisait soit pour repousser les attaques ennemis, soit pour porter la terreur de terribles représailles jusqu'au cœur des établissements anglais. »

Finding his methods of stopping English traders from going to the Saint Castin's outpost ineffective and wanting revenge for the attacks at Canso Bay, Governor Andros decided in May of 1688 that a bolder strategy might be better. In late 1688 he sailed a Royal frigate into Penobscot Bay, where he was to summon Saint Castin and tell him that he would be allowed to maintain his post at Pentagouët only if he swore an oath of allegiance to the English king.

Finding that Saint Casting was away on a military expedition with the French, so Andros and his men ransacked his house and plundered his trading post

This was a mistake he would regret later.

According to Bona Arsenault ‘Histoire des Acadiens’¹⁸³ Jean Vincent l’Abbadie de Sant Castin was a ‘captain of savages’ who trained the Abenakis in the defence of the territory entrusted to them.

(Translation)

“The most famous of these captains of savages was Baron Jean Vincent de Saint-Castin. Came to Acadia with Governor Grandfontaine in 1670. Shortly after his marriage to the daughter of the great Abenaki chief, in 1680, Saint-Castin founded, in Pentagouët, a kind of half-savage feudal principality. He soon became the supreme leader of all the Abenakis tribes, exercising dictatorial authority over these subjects.”

He also indicates that;

(Translation)

“... When war broke out, these captains of savage called to arms the Indians subject under their authority, and used them either to repel enemy attacks, or to bring terror of terrible reprisals to the heart of the English establishments.”

¹⁸² Histoire des Acadiens, Bona Arsenault, Mise à Jour par Pascal Alain, © Édition Fides, 2004, Page 78

¹⁸³ Histoire des Acadiens, Bona Arsenault, Updated by Pascal Alain, © Fides Edition, 2004, Page 78

L'attaque du gouverneur Andros sur Pentagouët a transformé ce qui était un conflit local en une lutte impériale. Approvisionnés par un saint Castin indigné et accompagné de l'abbé Louis-Perry Thury, leur prêtre missionnaire, les Abénaquis attaquèrent les établissements anglais le long de la côte, rasant le poste de [Pemaquid](#) et attaquant en juin la ville de Douvres (c'est-à-dire le raid sur Douvres ou le massacre de Cochecho) en amont de Portsmouth, tuant 23 colons et en faisant 29 prisonniers. Les captifs ont été ramenés au Canada.

Il n'est pas clair si Saint Castin a participé ou non au raid. Alors que certains historiens français le mettent en évidence dans la récitation des événements, les historiens anglais parlent des « Indiens » et de l'abbé Louis-Perry Thury mais ne font aucune mention de Saint Castin.

Il convient également de noter que, bien qu'un compte rendu historique du « Massacre de Cochecho » (une copie disponible sur « l'Internet Archive Wayback Machine ») ait été présenté sur le site Web de la bibliothèque de Douvres dans le passé, il a depuis été supprimé et remplacé par un compte générique des « [attaques indiennes autour de Douvres](#) » commençant en 1700 contournant complètement les événements du siècle précédent.

En octobre, [Vincent Saccardy](#), le nouvel ingénieur général du roi de France en Nouvelle France, ayant reçu l'ordre d'édifier un nouveau fort à Port-Royal, arrive à Port-Royal avec à son côté [Pasquine](#), ingénieur français du ministère de la Marine, qui avait préparé des plans des fortifications de Port-Royal.

Dès son arrivé il commence à démolir le vieux fort et à reconstruire un plus grand de quatre bastions, d'après un plan différent de celui préparé par Pasquine. Ce fort devait entourer l'église, le presbytère, le moulin, les quartiers de la garnison et la résidence du gouverneur.

En novembre, après seulement quelques semaines de travaux sur le fort, Saccardy est rappelé en France, où Jean Baptiste Colbert, le marquis de Seignelay le réprimande pour avoir adopté un plan plus considérable

Governor Andros' attack on Pentagouët transformed what was a local conflict into an imperial struggle. Supplied by an outraged Saint Castin and accompanied by [Abbé Louis-Perry Thury](#), their missionary priest, the Abenakis attacked the English settlements along the coast, razing the post at [Pemaquid](#) and in [June attacking the town of Dover \(i.e., Raid on Dover or Cochecho Massacre\)](#) upriver from Portsmouth, killing 23 settlers and taking 29 captive. The captives were brought back to Canada.

Whether or not Saint Castin actually participated in the raid is unclear. While some French historians feature him prominently in the reciting of the events, English historians speak of the “Indians” and l’Abbé Louis-Perry Thury but make no Mention of Saint Castin.

It should also be noted that while an historical account of the “[The Cochecho Massacre](#)” (copy available on the Internet Archive Wayback Machine) used to be featured on the Dover Library website in the past, it has since been removed and replaced by a generic account of the “[Indian Attacks Around Dover](#)” staring in 1700 completely bypassing the events of the previous century.

In October, [Vincent Saccardy](#), the new general engineer of the King of France in New France, having received the order to build a new fort at Port Royal, arrived at Port Royal with [Pasquine](#), the French engineer from the Ministry of the Navy, who had prepared the plans for the new fortifications of Port Royal.

As soon as he arrived, he began to demolish the old fort and rebuild a larger one with four bastions, according to a different plan than that prepared by Pasquine. This fort was to surround the church, the presbytery, the mill, the garrison quarters and the governor's residence.

In November, after only a few weeks of work on the fort, Saccardy was recalled to France, where Jean-Baptiste Colbert, the Marquis de Seignelay reprimanded him for having adopted a plan more considerable than that

que celui de l'original soumis par Pasquine et avoir laissé ouverte la palissade qu'il avait commencée. Néanmoins, le marquis de Seignelay le renvoya au Canada au printemps suivant, après avoir réduit de moitié le plan de Saccardy.

original submitted by Pasquine and having left open the palisade he had begun. Nevertheless, the marquis de Seignelay sent him back to Canada the following spring, having reduced Saccardy's plan in half.

Les fichiers des Archives National du Canada nous indique qu'un autre recensement, le « Recensemen des Terres du Pays D'Acadie a Partenantes à Monsieur de Borgne », a été effectué en 1689, mais les données disponibles ne montrent que des résumés des informations recueillie.

The files of the National Archives of Canada tell us that another census, the "Recensemement des Terres du Pays D'Acadie a Partenantes à Monsieur de Borgne", was conducted in 1689, but the available data show only summaries of the information collected.

Résumé du recensement de 1689¹⁸⁴

Port-Royal : 461 Personnes, 77 Familles. 80 Hommes, 84 Femmes, 43 Garçons plus de 15 ans, 112 Garçons moins de 15 ans, 46 Filles plus de 12 ans, 96 Filles moins de 12 ans, 78 Maisons, 57 Granges, 2 Moulins à Eau, 1 Moulins à Vent, 1 Moulins à Planches, 136 Arpents de terres Haute labouré, 342 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 573 Bêtes à cornes, 617 Bêtes à laines, 619 Porcs, 7 Chevaux, 86 Fusils.

Les Mines : 164 Personnes, 29 famille, 30 Hommes, 30 Femmes, 13 Garçons plus de 15 ans, 48 Garçons moins de 15 ans, 8 Filles plus de 12 ans, 35 Filles moins de 12 ans, 30 Maisons, 27 Granges, 1 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 0 Arpents de terres Haute labouré, 116 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 148 Bêtes à cornes, 44 Bêtes à laines, 60 Porcs, 0 Chevaux, 29 Fusils.

Rivière St Jean : 17 Personnes, 4 Familles, 4 Hommes, 4 Femmes, 7 Garçons plus de 15 ans, 7 Garçons moins de 15 ans, 1 Filles plus de 12 ans, 35 Filles moins de 12 ans, 4 Maisons, 2 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 36 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 16 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 14 Fusils.

Pismoncady : 21 Personnes, 4 Familles, 4 Hommes, 4 Femmes, 2 Garçons plus de 15 ans, 6 Garçons moins de 15 ans, 1 Filles plus de 12 ans, 4 Filles moins de 12 ans, 4 Maisons, 4 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 22 Arpents de terres Haute labouré,

Summary of the 1689 census¹⁸⁵

Port Royal: 461 People, 77 Families. 80 Men, 84 Women, 43 Boys over 15 years, 112 Boys under 15 years, 46 Girls over 12 years, 96 Girls under 12 years, 78 Houses, 57 Barns, 2 Water Mills, 1 Windmills, 1 Wood Mills, 136 Arpents of High Land ploughed, 342 Arpent of Low Land that is Ploughed, 573 Horned Beasts, 617 Woolen Beasts, 619 Pigs, 7 horses, 86 rifles.

Les Mines: 164 People, 29 Families, 30 Men, 30 Women, 13 Boys over 15 years, 48 Boys under 15 years, 8 Girls over 12 years, 35 Girls under 12 years, 30 Houses, 27 Barns, 1 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 0 Arpents of High Land ploughed, 116 Arpent of Low Land which is Ploughed, 148 Horned Beasts, 44 Woolen Beasts, 60 Pigs, 0 horses, 29 rifles.

Riviere St Jean: 17 People, 4 Families, 4 Men, 4 Women, 7 Boys over 15 years, 7 Boys under 15 years, 1 girl over 12 years, 35 Girls under 12 years, 4 Houses, 2 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 36 Arpents of High Land Ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 16 Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 0 Pigs, 0 horses, 14 Guns.

Pismoncady: 21 People, 4 Families, 4 Men, 4 Women, 2 Boys over 15 years, 6 Boys under 15 years, 1 Girls over 12 years, 4 Girls under 12 years, 4 Houses, 4 Barns, 0 Water mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 22 Arpents of High land

¹⁸⁴ Transcription des Archives National du Canada – C-2572 – [Recensement de 1689](#)

¹⁸⁵ Transcript from the National Archives of Canada – C-2572 – [1689 Census](#)

0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, **7** Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, **2** Fusils.

Chiqnitou dit Beaubassin : 83 Personnes, **8** Familles, **8** Hommes, **10** Femmes, **6** Garçons plus de 15 ans, **19** Garçons moins de 15 ans, **12** Filles plus de 12 ans, **28** Filles moins de 12 ans, **11** Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, **1** Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, **87** Arpents de terres Haute labouré, **77** Arpents de Terres Basse qui son Labouré, **188** Bêtes à cornes, **157** Bêtes à laines, **85** Porcs, 0 Chevaux, **12** Fusils.

Lincours : 5 Personnes, **2** Familles, **2** Hommes, **2** Femmes, **1** Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, **1** Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, **5** Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, **7** Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, **2** Fusils.

Mages : 2 Personnes, 0 Familles, 0 Hommes, 0 Femmes, **2** Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, **1** Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, **4** Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 0 Fusils.

Petitplaisance : 2 Personnes, **1** Familles, **1** Hommes, **1** Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, **1** Filles moins de 12 ans, **1** Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 0 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, **7** Porcs, 0 Chevaux, 0 Fusils.

Larigimaga : 2 Personnes, **1** Familles, **1** Hommes, **1** Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, **1** Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, **2** Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, **2** Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 0 Fusils.

Pentagouët : 3 Personnes, **1** Familles, **1** Hommes, **1** Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, **1** Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, 0 Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 0 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 0 Fusils.

ploughed, 0 Arpent Low land which is Ploughed, **7** Horned beasts, 0 Woolen beasts, 0 Pigs, 0 Horses, **2** Guns.

Chiqnitou dit Beaubassin: 83 People, **8** Families, **8** Men, **10** Women, **6** Boys over 15 years, **19** Boys under 15 years, **12** Girls over 12 years, **28** lines under 12 years, **11** Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, **1** Windmills, 0 Wood Mills, **87** Arpents of High Land Ploughed, **77** Arpent of Low Land that is Ploughed, **188** Horned Beasts, **157** Wool Beasts, **85** Pigs, 0 horses, **12** rifles.

Lincours : 5 People, **2** Families, **2** Men, **2** Women, **1** Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, 0 Girls under 12 years, **1** Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, **5** Arpents of High Land ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, **7** Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 0 Pigs, 0 horses, **2** Guns.

Mages : 2 People, 0 Families, 0 Men, 0 Women, **2** Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, 0 Girls under 12 years, **1** Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, **4** Arpents of Land High ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 0 Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 0 Pigs, 0 horses, 0 Guns.

Petitplaisance : 2 People, **1** Families, **1** Men, **1** Women, 0 Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, **1** Girls under 12 years, **1** Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mill, 0 Arpents of High land ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 0 Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, **7** Pigs, 0 horses, 0 Guns.

Larigimaga : 3 People, **1** Families, **1** Men, **1** Women, 0 Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, 0 Girls under 12 years, **1** Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, **2** Arpents of High Land ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, **2** Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 0 Pigs, 0 horses, 0 Guns.

Pentagouët: 3 People, **1** Families, **1** Men, **1** Women, 0 Boys over 15, **1** Boys under 15, 0 Girls over 12, 0 Girls under 12 years, 0 Houses, 0 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 0 Arpents of Land High ploughed, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 0 Horned beasts, 0 Woolen beasts, 0 Pigs, 0 Horses, 0 Guns.

<p>Cap de Sable : 24 Personnes, 6 Familles, 6 Hommes, 6 Femmes, 2 Garçons plus de 15 ans, 5 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 5 Filles moins de 12 ans, 6 Maisons, 2 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 3 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 40 Bêtes à cornes, 13 Bêtes à laines, 21 Porcs, 0 chevaux, 9 Fusils.</p>	<p>Cap de Sable : 24 People, 6 Families, 6 Men, 6 Women, 2 Boys over 15 years, 5 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, 5 Girls under 12 years, 6 Houses, 2 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Plank Mills, 3 Arpents of High Ploughed Land, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 40 Horned Beast, 13 Woolen Beast, 21 Pigs, 0 Horses, 9 rifles.</p>
<p>La Heus (Hève) : 20 Personnes, 5 Familles, 5 Hommes, 5 Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 8 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 2 Filles moins de 12 ans, 7 Maisons, 2 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 4 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 5 Porcs, 0 Chevaux, 7 Fusils.</p>	<p>La Heus (Hève): 20 People, 5 Families, 5 Men, 5 Women, 0 Boys over 15, 8 Boys under 15, 0 Girls over 12, 2 Girls under 12, 7 Houses, 2 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 4 Arpents of High Ploughed Land, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 0 Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 5 Pigs, 0 Horses, 7 Rifles.</p>
<p>Chibouctou : 3 Personnes, 1 Familles, 1 Hommes, 1 Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 1 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, 0 Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 0 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 7 Fusils.</p>	<p>Chibouctou : 3 persons, 1 Families, 1 man, 1 woman, 0 Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 1 girl over 12 years, 0 Girls under 12 years, 0 Houses, 0 Barns, 0 Water mills, 0 Windmills, 0 Wood mills, 0 Arpents of land High ploughed, 0 Arpent of Low Land which his Ploughed, 0 Horned beast, 0 Woolen beast, 0 Pigs, 0 Horses, 7 Guns.</p>
<p>Résumé général : 811 Personnes, 139 Familles, 143 Hommes, 149 Femmes, 71 Garçons plus de 15 ans, 208 Garçons moins de 15 ans, 69 Filles plus de 12 ans, 171 Filles moins de 12 ans, 143 Maisons, 94 Granges, 3 Moulins à Eau, 2 Moulins à Vent, 1 Moulins à Planches, 299 Arpents de terres Haute labouré, 535 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 981 Bêtes à Cornes, 831 Bêtes à laines, 790 Porcs, 1 Chevaux, 166 Fusils.</p>	<p>Overall summary: 811 People, 139 Families, 143 Men, 149 Women, 71 Boys over 15 years, 208 Boys under 15 years, 69 Girls over 12 years, 171 Girls under 12 years, 143 Houses, 94 Barns, 3 Water Mills, 2 Windmills, 1 Planches Mills, 299 Arpents of Land High ploughed, 535 Arpent of Terres Basse which its Ploughed, 981 Horned Beasts, 831 Woolen Beasts, 790 Pigs, 1 horse, 166 rifles.</p>
<p>Cap de Sable : 24 Personnes, 6 Familles, 6 Hommes, 6 Femmes, 2 Garçons plus de 15 ans, 5 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 5 Filles moins de 12 ans, 6 Maisons, 2 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 3 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 40 Bêtes à cornes, 13 Bêtes à laines, 21 Porcs, 0 chevaux, 9 Fusils.</p>	<p>Cap de Sable : 24 People, 6 Families, 6 Men, 6 Women, 2 Boys over 15 years, 5 Boys under 15 years, 0 Girls over 12 years, 5 Girls under 12 years, 6 Houses, 2 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Plank Mills, 3 Arpents of High Ploughed Land, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 40 Horned Beast, 13 Woolen Beast, 21 Pigs, 0 Horses, 9 rifles.</p>
<p>La Heus (Hève) : 20 Personnes, 5 Familles, 5 Hommes, 5 Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 8 Garçons moins de 15 ans, 0 Filles plus de 12 ans, 2 Filles moins de 12 ans, 7 Maisons, 2 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 4 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 5 Porcs, 0 Chevaux, 7 Fusils.</p>	<p>La Heus (Hève): 20 People, 5 Families, 5 Men, 5 Women, 0 Boys over 15, 8 Boys under 15, 0 Girls over 12, 2 Girls under 12, 7 Houses, 2 Barns, 0 Water Mills, 0 Windmills, 0 Wood Mills, 4 Arpents of High Ploughed Land, 0 Arpent of Low Land that is Ploughed, 0 Horned Beasts, 0 Woolen Beasts, 5 Pigs, 0 Horses, 7 Rifles.</p>
<p>Chibouctou : 3 Personnes, 1 Familles, 1 Hommes, 1 Femmes, 0 Garçons plus de 15 ans, 0 Garçons moins de 15 ans, 1 Filles plus de 12 ans, 0 Filles moins de 12 ans, 0 Maisons, 0 Granges, 0 Moulins à Eau, 0 Moulins à Vent, 0 Moulins à Planches, 0 Arpents de terres Haute labouré, 0 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 0 Bêtes à cornes, 0 Bêtes à laines, 0 Porcs, 0 Chevaux, 7 Fusils.</p>	<p>Chibouctou : 3 persons, 1 Families, 1 man, 1 woman, 0 Boys over 15 years, 0 Boys under 15 years, 1 girl over 12 years, 0 Girls under 12 years, 0 Houses, 0 Barns, 0 Water mills, 0 Windmills, 0 Wood mills, 0 Arpents of land High ploughed, 0 Arpent of Low Land which his Ploughed, 0 Horned beast, 0 Woolen beast, 0 Pigs, 0 Horses, 7 Guns.</p>
<p>Résumé général : 811 Personnes, 139 Familles, 143 Hommes, 149 Femmes, 71 Garçons plus de 15 ans, 208 Garçons moins de 15 ans, 69 Filles plus de 12 ans, 171 Filles moins de 12 ans, 143 Maisons, 94 Granges, 3 Moulins à Eau, 2 Moulins à Vent, 1 Moulins à Planches, 299 Arpents de terres Haute labouré, 535 Arpents de Terres Basse qui son Labouré, 981 Bêtes à Cornes, 831 Bêtes à laines, 790 Porcs, 1 Chevaux, 166 Fusils.</p>	<p>Overall summary: 811 People, 139 Families, 143 Men, 149 Women, 71 Boys over 15 years, 208 Boys under 15 years, 69 Girls over 12 years, 171 Girls under 12 years, 143 Houses, 94 Barns, 3 Water Mills, 2 Windmills, 1 Planches Mills, 299 Arpents of Land High ploughed, 535 Arpent of Terres Basse which its Ploughed, 981 Horned Beasts, 831 Woolen Beasts, 790 Pigs, 1 horse, 166 rifles.</p>

Bien que ce recensement ne contienne que des renseignements sommaires, il s'agit probablement du recensement le plus complet pour nous donner une certaine compréhension de la façon dont ils vivaient.

Il identifie les zones qui ont élevé des animaux, ceux qui faisaient de l'acériculture, ceux qui avaient des moulins et ainsi de suite.

Il est intéressant de noter que selon ce recensement, seul Port-Royal semble avoir un moulin à bois, alors nous savons que Nicholas Denys avait un moulin à La Hève dans les années 1640 et que Jacques Bourgeois aurait construit un moulin à Beaubassin au début des années 1670.

While this census contains only summary information, it is probably the most complete census in terms of giving us some understanding of how they lived.

It identifies areas that raised animals, those that relied on agriculture, those that had mills and so on.

It is interesting to note that according to this census only Port Royal seems to have a wood mill, when we know that Nicholas Denys had a mill at La Hève in the 1640s and that Jacques Bourgeois Supposedly built a mill at Beaubassin in the early 1670s.

Nous savons aussi que la déclaration des habitants de Port-Royal de 1687 concernant les travaux effectués par d'Aulnay indique clairement que d'Aulnay avait également construit plusieurs moulins.

We also know that the 1687 declaration of the inhabitants of Port Royal regarding the work carried out by d'Aulnay clearly indicates that d'Aulnay had also built several mills.

Jeanne Bourgeois, la septième fille de Jacques Bourgeois et de Jeanne Trahan, épouse Pierre (ii) Commeau le jeune (dit Loups Marins) fils de Pierre (i) Commeau et de Rose Bayon, à Port-Royal.¹⁸⁶

Jeanne Bourgeois, the seventh daughter of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan, married Pierre (ii) Commeau le jeune (dit Loups Marins) son of Pierre (i) Commeau and Rose Bayon, in Port Royal.¹⁸⁷



¹⁸⁶ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

¹⁸⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252.

1690

1690

En Nouvelle-Angleterre, des marchands de Boston et de Salem, au Massachusetts, amassent de l'argent pour défrayer les coûts d'une expédition pour se venger contre les Acadiens qui avaient confisqué leurs navires de pêche et contre l'attaque de Pemaquid.

Il faut se rappeler que le traité de Whitehall avait convenu que les colonies française et anglaise de l'Amérique du Nord avaient une interdiction de pêche sur le territoire de l'autre partie du traité,

William Phips [2] est chargé d'une armada de sept navires armés, et de 736 soldats pour attaquer une colonie de moins d'un millier d'habitants.

Après avoir pris Pentagouët, l'armada attaque Port-Royal le 19 mai 1690, rompant ainsi le traité de Whitehall de 1686.

Lorsque le gouverneur de Meneval voit arriver l'armada, il tire un coup de canon pour appeler les habitants acadiens en renfort aux 70 soldats qui gardent le fort inachevé dont les canons n'ont pas encore été mis en place. Seuls trois colons parviennent au fort.

Voyant le désespoir de la situation, le gouverneur décide d'envoyer, l'Abbé Louis Petit, vicaire de Port-Royal, se rendre et discuter de la durée de la capitulation.

Les Acadiens seraient autorisés à rester et à être libres de pratiquer leur religion, mais les officiers et les soldats seraient transportés à Québec.

Phips de son côté obtiendrait la marchandise dans les magasins et les canons du fort.

Le 21 mai, de Meneval monte à bord du navire Phips et signe les Conditions de capitulation.

Lorsque Phips débarque pour évaluer ce qu'il a acquis, il trouve le fort inachevé et les magasins vides. Il décide immédiatement d'annuler les termes de la capitulation.

Les soldats sont enfermés dans l'église et De Meneval confiné dans sa résidence sous surveillance.

In New England, merchants in Boston and Salem, Massachusetts, raised money to defray the costs of an expedition to take revenge against the Acadians who had confiscated their fishing vessel and the attack on Pemaquid.

It should be remembered that the Treaty of Whitehall had agreed that the French and English colonies of North American were prohibited from fishing on the territory of the other party of the treaty,

William Phips [2] is put in charge of an armada of seven armed ships, and 736 soldiers to attack a colony of fewer than a thousand people.

After having taken Pentagouët, the armada attacks Port Royal on May 19, 1690, breaking the 1686 Whitehall treaty.

When Governor de Meneval sees the arriving armada, he fires off a cannon to call in the Acadians inhabitants as reinforcement of the 70 troops guarding the unfinished fort whose cannons have yet to be put into place. Only three settlers make it to the fort.

Seeing the desperation of the situation, the governor decides to send, l'Abbé Louis Petit, the vicar of Port Royal, to surrender and discuss terms of capitulation.

The Acadians would be allowed to remain and be free to practise their religion, but the officers and soldiers are to be transported to Québec city.

Phips for his part would get the merchandise in the stores and the fort's cannons.

On the 21st of May, de Meneval boards Phips' ship and signs the terms of capitulation.

When Phips goes ashore to evaluate what he acquired, he finds the unfinished fort and empty stores. He immediately decides to void the terms of capitulation.

The soldiers are locked up in the church and De Meneval is confined to his residence under guard.

Les soldats sont autorisés à prendre les biens des Acadiens, à voler la récolte de blé, à tuer les animaux et à brûler des maisons.

Avant de quitter, 6 conseillers sont choisis parmi les habitants pour former un conseil chargé de maintenir la paix et l'ordre dans la colonie acadienne, le conseil serait présidé par « [Charles La Tourrasse](#) » le sergent de la troupe militaire laissée à Port-Royal. Tous les hommes, pour leur part, prêtent allégeance au roi d'Angleterre.

Le 24 mai, tous les hommes de Port-Royal prêtent allégeance au roi d'Angleterre.

Quand l'armada fait son départ, elle emmène avec elle à Boston, De Meneval, les soldats acadiens, les prêtres et la fille de Jean-Vincent l'Abbadie de Saint Castin que Phips emploie comme domestique à Boston.

Comme un dernier acte avant de quitter l'église et l'école locale sont incendiés.

Phips donne l'ordre au capitaine John Alden de se rendre dans tous les villages et postes de traite de la côte acadienne et d'obtenir un serment d'allégeance au roi de tous ceux qui y vivent. S'ils refusent, ils doivent être tués et tout incendié.

Le 14 juin 1690, [Joseph Robinau de Villebon](#), neveu de M. de La Vallière seigneur de Beaubassin, et Saccardy arrivent à Port-Royal à bord de « l'Union » et apprennent que l'établissement avait été pris par Phips le 21 mai.

De Villebon, qui était capitaine au service de De Meneval devient le Français le plus haut placé en Acadie et donc le remplaçant intérimaire du gouverneur De Meneval. Il décide de s'établir à Jemseg et y déplaça provisoirement le siège du gouvernement. Ce transfert ne s'était pas fait sans difficulté, car les corsaires anglais les avaient découverts, emprisonné Saccardy, et capturé le navire.

Techniquement, la capitale de l'Acadie française déménage maintenant à Fort Jemseg, mais on pourrait faire valoir que, étant donné que le drapeau anglais flottait à Port-Royal, Boston était maintenant la capitale officielle.

The soldiers are allowed to take Acadian's belongings, steal the wheat crop, kill the animals and burn down houses.

Before leaving, 6 councillors are chosen amongst the inhabitants to formE council charged with keeping peace and order in the Acadian colony, The council would be presided over by "[Charles La Tourrasse](#)" the sergeant of the military troop left at Port Royal.

On the 24th of May, all the males of Port Royal pledge allegiance to the king of England.

When the armada leaves it take with then to Boston, De Meneval, the Acadian soldiers, the priests and the daughter of Jean-Vincent l'Abbadie de Saint Castin who Phips employs as a servant in Boston.

As a last act before leaving the church and local school are burned down.

Phips gives order to Capt. John Alden to go to every village and trading post on the Acadians Coast and get a pledge of allegiance to the King from all that live there. If they refuse, they are to be killed and everything burnt down.

On 14 June 1690 [Joseph Robinau de Villebon](#), nephew of M. de la Vallière lord of Beaubassin, and Saccardy arrive aboard the "Union" at Port Royal and learned that the establishment had been taken by Phips on the 21st of May.

De Villebon, who was a captain in De Meneval's service, became the highest-ranking Frenchman in Acadia and thus the interim replacement for Governor De Meneval. He decided to settle in Jemseg and moved the seat of government there provisionally. This transfer had not been made without any difficulties, for English privateers had discovered them and imprisoned Saccardy and captured the ship.

Technically the capitol of French Acadia is now moving to Fort Jemseg, but an argument could be made that given that the English flag was flying at Port Royal, Boston was now the official capitol.

De Villebon réussie à se fuir et se rend a Québec demandé des renforts.

De Villebon managed to flee and went to Quebec to ask for reinforcements.

L'expédition de 1690 sur Québec

Le succès de l'expédition en Acadie conduit le gouvernement du Massachusetts à organiser une expédition de plus grande envergure.

L'idée est de prendre le [Canada \(Nouvelle-France\)](#) en attaquant sur deux fronts, l'un par voie terrestre et l'autre par mer (c.-à-d., attaque navale).

Une colonne de fantassins, aidée par les Iroquois, est chargée de remonter le [fleuve Hudson](#), de longer le [lac Champlain](#) et d'attaquer Montréal. Elle est confiée au commandant John Schuyler alors que [Phips](#) prend la tête de la flotte qui doit se porter contre [Québec](#) en remontant le [Saint-Laurent](#).

L'Angleterre, qui faisait face à un risque de débarquement français depuis l'année précédente n'envoie aucun secours aux colonies, ni renfort militaire ni financier ou aide matérielle.

Ce sont donc les troupes et milices coloniales, au nombre d'environ 2 300 hommes, qui embarquent sur les trente-quatre bâtiments qui se rassemblent à [Boston](#) pendant l'été. L'expédition est financée par des actions ou bonds qui seraient remboursés avec le butin une fois la ville prise. Le 19 ou 20 août, enfin prête, l'escadre appareille.

Le 16 octobre, après deux mois de navigation, elle est enfin en vue de Québec. Entretemps, l'attaque terrestre est arrivée aux portes de Montréal cinq semaines plus tôt.

Les alliés autochtones des Français, très bien renseignés, ont déjà averti depuis plusieurs jours [Frontenac](#) que ;

« les Anglois se vantent qu'ils le prendront aussi facilement qu'ils ont pris le Port-Royal ».

The 1690 Expedition on Québec

The success of the expedition in Acadia led the Massachusetts government to organize a larger expedition.

The idea was to take [Canada \(New France\)](#) by attacking on two front one by land and one by sea (i.e., naval attacks).

A column of infantry, aided by the Iroquois, was tasked with moving up the [Hudson River](#), along [Lake Champlain](#), and attacking Montreal. It was entrusted to Commander John Schuyler while [Phips](#) took command of the fleet that was to attack [Quebec](#) by going up the [St. Lawrence](#).

England, which was facing the risk of French landing since the previous year, did not send any aid to the colony, not military, financial, or material.

It was therefore the colonial troops and militias, numbering about 2,300 men, who embarked on the thirty-four ships that gathered in [Boston](#) during the summer. The expedition is financed by shares or bonds that would be reimbursed with the loot once the city is taken. On 19 or 20 August, finally ready, the squadron set sail.

On October 16, after two months of sailing, she was finally in sight of Quebec City. Meanwhile, the ground attack arrived at the gates of Montreal five weeks earlier.

The native allies of the French, very well informed, had days before warned [Frontenac](#)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_de_Buade_de_Frontenac that;

« the English boast that they will take it as easily as they took Port Royal. »

Frontenac arrive de Montréal deux jours avant que ne paraissent les navires de Phips.

L'armée, les civils et les religieux participent à la défense de la ville.

Au matin du 16 octobre, une chaloupe portant pavillon de trêve se détache de la flotte de Nouvelle-Angleterre. À bord se trouvait le major Thomas Savage, l'un des officiers de Phips une missive pour Frontenac.

Les Français lui bandent les yeux pour qu'il ne puisse pas observer l'état de la ville et le font monter dans un canot pour le ramener à terre. Une fois à terre, commence une véritable opération de guerre psychologique destinée à lui faire croire que Québec est fortement peuplée et farouchement défendue.

Deux sergents lui font emprunter des sentiers impraticables montés raides et au-dessus des barricades. Puis, pour le convaincre que la ville regorge de défenseurs et nullement impressionner par la présence de tous ces navires ennemis sur le Saint-Laurent, quelques habitants rient, crient, courent autour de l'émissaire et se rangent comme si une foule compacte ferme le passage. Enfin, pour s'assurer que l'effet désiré soit bien obtenu, une douzaine d'hommes, passent et repassent autour de lui, le pressent et le bousculent tout au long du trajet.

Invité par l'officier de se rendre, Frontenac répond ;

« Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coups de fusil. »

Par la suite l'armée d'invasion débarque à Beauport mais est finalement repoussée par les tirs des canons de Frontenac venant du haut de la falaise.

Les troupes de Phips sont aussi repoussées à la Pointe-Lévy (c.-à-d. Lévis, Québec)

Le contingent colonial britannique se retire après un combat acharné avec les forces coloniales françaises et leurs alliés autochtones.

Dès que les troupes arrivèrent sur leurs vaisseaux, la flotte d'invasion se retira à son tour.

Frontenac arrived from Montreal two days before Phips' ships appeared.

The army, civilians and members of the church participate in the defence of the city.

On the morning of the 16th of October, a boat flying the flag of truce detached from the New England fleet. Onboard was Major Thomas Savage, one of Phips' officer, with a letter for Frontenac.

The French blindfolded him so that he could not observe the state of the city and put him in a canoe to bring him ashore. Once ashore, a real psychological warfare operation began to make him believe that Quebec was heavily populated and fiercely defended.

Two sergeants make him take impassable paths up a steep climb and over barricades. Then, to convince him that the city was full of defenders, unimpressed by the presence of all these enemy ships on the St. Lawrence, some inhabitants laughed, shouted, ran around the emissary, and lined up as if a compact crowd closed the passage. Finally, to ensure that the desired effect was obtained, a dozen men, passed and repassed around him, squeezing, and jostling him throughout the journey.

Invited by the officer to surrender Frontenac replied;
(Translation)

« I have no answer to give to your general except through the mouth of my cannons and firing of my guns. »

Subsequently the invading army landed at Beauport but was finally repelled by the fire of Frontenac's cannons coming from the top of the cliff.

Phips' troops were also pushed back at Pointe-Lévy (i.e., Lévis, Québec).

The British colonial contingent withdrew following a vicious battle with French colonial forces and their Native American allies.

As soon as the troops arrived on their ships, the invasion fleet withdrew also withdrew.

Les navires britanniques jetèrent l'ancre plus bas sur le fleuve. Au cours de leur retraite, les orages successifs coulèrent quatre navires et la variole se propagea sur les vaisseaux restants.

Au moins quatre navires de la flotte, *le Mary*, *le Mary Ann*, *the Hannah and Mary* et *the Elizabeth and Mary* ne rentreront jamais à Boston.

Même si les Britanniques n'ont perdu que trente hommes au cours de la bataille contre les Français, les pertes qu'ils subirent par la suite leur en ont fait perdre mille de plus.

Il s'agirait de la première de deux attaques majeures contre Québec avant la signature du traité d'Utrecht en 1713. La seconde, l'échec de l'expédition Walker, viendrait en 1711.

L'expédition elle-même ne se rendra même pas à Québec en raison d'erreurs de pilotage qui entraînent la perte de plusieurs navires et de centaines de vies.

Lors d'une attaque finale contre Québec, en 1759, 46 ans après la signature du traité d'Utrecht, des miliciens acadiens feraient partie des forces qui s'installeraient sur les plaines d'Abraham.

British ships dropped anchor lower on the river. During their retreat, successive storms sank four ships and smallpox spread to the remaining ships.

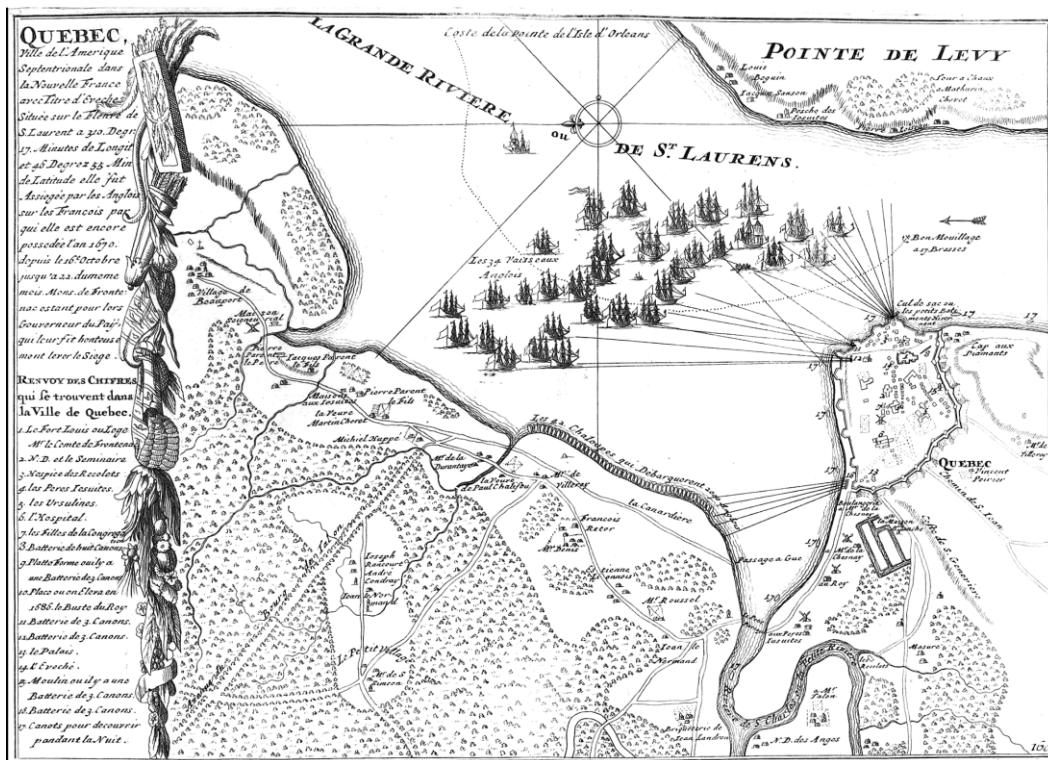
At least four ships in the fleet, the *Mary*, the *Mary Ann*, the *Hannah and Mary* and the *Elizabeth and Mary*, would never return to Boston.

Even though the British only lost thirty men in the battle against the French, the losses they subsequently suffered caused them to lose a thousand more.

This would be the first of two major attacks on Québec before the signing of the treaty of Utrecht in 1713. The second, the failed Walker expedition, would come in 1711.

The expedition itself would not even make it to Quebec due to piloting errors which led to the loss of several ships and hundreds of lives.

In the final attack on Québec, in 1759, 46 years after the signing of the treaty Utrecht, Acadian militia men would be among the forces fitting on the plains of Abraham.



Incapable d'obtenir les renforts dont il a besoin, De Villebon se rend en France pour demander les renforts nécessaires pour reprendre et protéger l'Acadie. À la suite d'entretien avec les autorités françaises, *il est nommé commandant de l'Acadie le 7 avril.*

La nomination de De Villebon comme commandant montre et renforce la notion de subordination de l'Acadie au gouverneur de la Nouvelle-France initialement énoncée dans l'édit de 1663 annonçant le « Conseil Souverain de la Nouvelle-France » et les ordonnances de 1672 du gouverneur de la Nouvelle-France Frontenac décrivant l'Acadie comme une division/région administrative de la Nouvelle-France.

C'est et cela restera un thème récurrent dans l'histoire acadienne. Le titre passant de commandant à gouverneur et de retour à nouveau au fil des années.

La France, voyant l'Acadie comme une barrière stratégique entre la Nouvelle-Angleterre et le reste de la Nouvelle-France, autorise De Villebon à faire tout ce qui est en son pouvoir pour défendre l'Acadie, y compris l'utilisation des autochtones pour sa défense.

Ces instructions sont résumées comme suit dans un mémoire de Louis XIV à Frontenac¹⁸⁸

« ... profiter de la bonne volonté des Canibats pour le service de Sa Majesté, de leur haine pour les Anglais, et de la proximité des lieux de la Nouvelle-Angleterre pour les employer à faire une forte et continue guerre ausdits Anglais, et en mesme temps une diversion pour mettre le Canada à couvert de leurs entreprises... »

L'Acadie est officiellement annexée au Massachusetts par le biais d'une proclamation royale le 7 octobre 1691.

Unable to get the reinforcements he needs, De Villebon goes to France to request the reinforcements needed to capture and protect Acadia. Following talks with French authorities, *he is appointed Commandant of Acadia on the 7th of April.*

The naming of De Villebon as Commander shows and reinforces the notion of subordination of Acadia to the Governor of New-France originally set out in the 1663 edict announcing the “Sovereign Council of New-France” and New-France Governor Frontenac's 1672 orders describing Acadia as an administrative division/region of New-France.

This is and will remain a reoccurring theme in Acadian history. The title passing from Commander to Governor and back again over time..

France seeing Acadia as a strategic barrier between New England and the rest of New-France authorize De Villebon to do everything in his power to defend Acadia, including using natives in its defence.

In a memoir from Louis XIV to Frontenac, these instructions are summed up as follows:¹⁸⁹

(Translation)

“...to take advantage of the favourable dispositions of the Canibats towards serving His Majesty, of their hatred of the English and the proximity of the New England centres, to use them in waging continual and violent war against the aforementioned English, creating at the same time a diversion to secure Canada from their ventures....”

Acadia was officially annexed to Massachusetts by a Royal Proclamation on October 7, 1691.

¹⁸⁸ Dictionnaire Biographique du Canada - [Biographie – ROBINAU DE VILLEBON, JOSEPH – Volume I \(1000-1700\) – Dictionnaire biographique du Canada](#)

¹⁸⁹ Dictionaries of Canadian Biographies - [Biography – ROBINAU DE VILLEBON, JOSEPH – Volume I \(1000-1700\) – Dictionary of Canadian Biography \(biographi.ca\)](#)

De Villebon embarque sur le « *Soleil d'Afrique* » avec le Capitaine [Simon Pierre Denys](#) de Bonaventure, en direction de Québec où arrive en juillet. Ils repartent peu de temps après pour l'Acadie où ils arrivent en octobre 1691.

À leur arrivé, ils rencontrent un bateau de Boston dans la baie Française, à bord duquel se trouve le [Gouverneur anglais de l'Acadie Edward Tyng](#), [John Nelson](#), [John Alden](#) et son fils William Alden. De Villebon et Bonaventure s'empare du bateau et prennent prisonniers les passagers.

Il n'est pas clair si Edward Tying gérait l'Acadie à partir de Port-Royal ou de Boston.

Ils permettent cependant à John Allen de retourner à Boston afin de négocier un échange de prisonniers.

William Phips alors gouverneur du Massachusetts refuse de négocier.

En arrivant à Port-Royal qui n'a aucune défense militaire, de Villebon enlève le drapeau anglais et lève le drapeau français.

Laissant le conseil des habitants et le sergent Charles La Tourrasse et ses troupes à la tête de Port-Royal, de Villebon se dirige vers le fort Jemseg pour établir son poste de commandement.

Peu après son arrivée au fort Jemseg, il ordonne la construction d'un nouveau fort sur la rivière Saint-Jean en amont du fort Jemseg.

En octobre, il envoie des hommes à emplacement du nouveau fort pour construire des casernes qui seront utilisées pendant la construction du fort.

Techniquement, la capitale maintenant de retour à Fort Jemseg.

De Villebon embarked on the "Soleil d'Afrique" with Captain [Simon-Pierre Denys](#) de Bonaventure, bound for Quebec where they arrive in July. They left shortly after for Acadia, arriving there in October 1691.

When they arrived in la Bay Française (i.e., Baie of Fundy), they encounter a Boston ship, onboard of which was the [English Governor of Acadia Edward Tyng](#), [John Nelson](#), [John Alden](#) and his son William Alden. De Villebon and Bonaventure seized the ship and took the passengers prisoner.

It is unclear whether Edward Tying managed Acadia from Port Royal or Boston.

However, they allow John Allen to go back to Boston in order to negotiate an exchange of prisoners.

William Phips then governor of Massachusetts refuses to negotiate.

Upon arriving at Port Royal, which has no military defence, de Villebon takes down the English flag and raise the French flag.

Leaving the inhabitants council and Sergeant Charles La Tourrasse and his troops in charge of Port Royal, de Villebon heads to Fort Jemseg to set up his command post.

Shortly after his arrival at Fort Jemseg he orders the construction of a new fort on the St-John River upstream from Fort Jemseg.

In October he sends men to the new fort location to construct barracks to be used during the construction of the fort.

Technically, the capitol is now back at Fort Jemseg.

Le 13 décembre, de Villebon emménage dans sa nouvelle résidence au fort St-Joseph mieux connu sous le nom de Fort Naxouat¹⁹⁰ (Nashwaak).

Joseph Bourgeois, le premier fils de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est né à Beaubassin.¹⁹² Il épousera Anne (Aimée) LeBlanc fille de Pierre LeBlanc et Madeleine Bourque, le 10 janvier 1719, à Annapolis Royal.

1692

Afin de contrecarrer les efforts de De Villebon pour reprendre le contrôle total de l'Acadie ainsi que de protéger la frontière nord de la Nouvelle-Angleterre contre les Français et Confédération Wabanaki de l'Acadie, le gouverneur William Phips construit le Fort William Henry (c.-à-d. le fort Henry) à Pemaquid.

La construction du fort Naxouat de Villebon est achevée le 16 avril 1692 et la majeure partie de l'Acadie est maîtrisée par les Français. Seul Pemaquid (Woolwhich, Maine) reste sous contrôle britannique.

De Villebon fait prêter un serment d'allégeance au roi de France aux Acadiens.

De Villebon lui-même aurait dit que les habitants acadiens se trouvaient pions dans les luttes impériales.

On the 13th of December, de Villebon moves into his new residence at Fort St-Joseph better known as Fort Naxouat¹⁹¹ (Nashwaak).

Joseph Bourgeois, the first son of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born in Beaubassin.¹⁹³ He married Anne (Aimée) LeBlanc, daughter of Pierre LeBlanc and Madeleine Bourque, on January 10, 1719, in Annapolis Royal.

1692

In order to thwart de Villebon's efforts to regain complete control of Acadia and to protect the northern boundary of New England against the French and Wabanaki Confederacy of Acadia, Governor William Phips constructs Fort William Henry (i.e., Fort Henry) at Pemaquid.

Construction of Villebon's Fort Naxouat was completed on the 16th of April, 1692 and most of Acadia is under French control. Only Pemaquid (Woolwhich, Maine) remains under British control.

De Villebon makes the Acadians take an oath of allegiance to the King of France.

De Villebon himself would have said that the Acadians inhabitants found themselves pawns in the imperial struggles.

(Translation)

¹⁹⁰ The Forts of New France in Northeast America 1600 - 1763, René Chartrand, Osprey Publishing, ©2008, ISBN 10-1846032555, Pages:62 - Le fort Nashwaak (aussi connu sous le nom de fort Saint-Joseph ou fort Naxouat) était « situé à l'extrémité sud-ouest de la confluence des rivières St John et Nashwaak ». C'était un « fort de palissade construit sur un plan carré d'environ 100 pieds plus ses bastions » et contenait trois bâtiments (quartiers du commandant, caserne et maison de garde) et un four. Il a été construit en 1692 (par de Villebon), a survécu à un très bref siège par les Anglais en 1696 et a été abandonné en 1698 (le commandant a déménagé à Saint-Jean).

¹⁹¹ Ibid. - Fort Nashwaak (also known as Fort Saint-Joseph or Fort Naxouat) was "located on the southwestern tip of the meeting of St John and Nashwaak rivers". It was a "stockade fort built on a square plan of about 100 ft plus its bastions" and contained three buildings (commander's quarters, barracks, and guard house) and an oven. It was built in 1692 (by de Villebon), survived a very brief siege by the English in 1696, and was abandoned in 1698 (the commander relocated to Saint John).

¹⁹² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

¹⁹³ Ibid.

« entre le marteau et l'enclume »¹⁹⁴

“between the hammer and the anvil”¹⁹⁵

Il déclarerait également plus tard dans un rapport à Versailles que;

He would also state later in a report to Versailles that;
(Translation)

« Sans ces compromis (c.-à-d. la neutralité), il serait impossible d'exister dans ce pays. »¹⁹⁶

“Without these compromises (i.e., neutrality), it would be impossible to exist in this country.”¹⁹⁷

Admettant ainsi que la neutralité serait une évidence lorsqu'il s'agit d'aborder l'allégeance des Acadiens.

Thus, admitting that neutrality would be a given when addressing Acadian's allegiance.

À la fin du printemps de 1692, le gouverneur Phips ordonne au capitaine Richard Short de naviguer vers le nord avec un navire de guerre de 36 canons et 150 hommes pour détruire l'avant-poste de Viillebon sur la rivière St-Jean.¹⁹⁸

In the late spring of 1692, Governor Phips orders Captain Richard Short to sail north with a 36-gun warship and 150 men to destroy Viillebon's outpost on the St-Jean river (i.e., St-John River).¹⁹⁹

Les marées basses et les vents contraires rendaient impossible le déplacement vers le haut de la rivière, alors Short se dirigea vers le sud-est jusqu'à Port-Royal, où il annonça au conseil citoyen qu'il allait reconstruire le fort établir une garnison.

Low tides and contrary winds made moving up the river impossible, so Short headed south-east to Port Royal, where he announced to the citizen council that he would be rebuilding the fort establish a garrison.

Il exigea alors qu'ils s'engagent à résister aux attaques des Français et de leurs alliés autochtones.

He then demanded that they pledged themselves to resisting attacks from the French and their native allies.

La Tourasse, le président des conseils citoyens, aurait dit qu'ils ne pouvaient pas prendre un tel engagement, car ils;

La Tourasse the citizen council president would have said that they could make no such commitment as they;

(Translation)

¹⁹⁴ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 par John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 96

¹⁹⁵ Ibid., Page 96

¹⁹⁶ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 par John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 97

¹⁹⁷ Ibid., Page 97

¹⁹⁸ Ibid., Page 96

¹⁹⁹ Ibid., Page 96

« Seraient les premières victimes si les Indiens venaient à les considérer comme des amis des Anglais. »²⁰⁰

"Would be the first victims if the Indians came to regard them as friends of the English." ²⁰¹

Dans les luttes entre les Français et les Anglais ;

In the struggles between the French and the English;
(Translation)

« Eux-mêmes resteraient neutres. »¹⁰⁵

"They themselves would remain neutral."¹⁰⁶

Bien que ce ne soit pas ce qui pourrait être considéré comme un serment d'allégeance, cela démontre la conviction des Acadiens de rester neutres.

While not what could be considered an oath of allegiance, it does demonstrate the conviction of the Acadians to remain neutral.

Les Acadiens ont fait très attention à ce qu'ils promettaient. Interrogé par Philippe Pastour De Costebelle, gouverneur de Placentia (c.-à-d. Terre-Neuve française) et plus tard du Cap-Breton, sur le fait de prêter serment d'allégeance, quelques années plus tard, ils n'ont pas dit qu'ils refuseraient de prêter serment au roi britannique. Ils ont dit qu'ils ne prêteraient pas serment aux préjugés du roi de France, au pays ou à leur religion.

The Acadians were very careful about what they pledged. When asked by Philippe Pastour De Costebelle, the governor of Placentia (i.e., French Newfoundland) and later of Cape Breton, about taking an oath of allegiance, some years later, they did not say they would refuse to take an oath to the British king. They said they would not take an oath to the prejudice of the French king, to the country or to their religion.

Ce qui laisse sous-entendre qu'ils prêteraient serment d'allégeance à la couronne anglaise si cela ne préjugeait pas des éléments stipulés.

Which suggests they would take an oath of allegiance to the English crown if it did not prejudice the stipulated elements.

Charles Joseph Bourgeois, fils ainé de Charles Bourgeois et d'Anne Marie Dugas, épouse à Beaubassin, Marie Jeanne Blanchard fille de Guillaume Blanchard et d'Huguette Gougeon.²⁰²

Charles Joseph Bourgeois, eldest son of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas, marries at Beaubassin, Marie-Jeanne Blanchard daughter of Guillaume Blanchard and Huguette Gougeon.²⁰³

1693

1693

Un quatrième recensement des habitants, de leurs terres cultivées, de leur bétail et de leurs armes à feu est effectué en 1693.

A fourth census of the inhabitants, their cultivated land, their livestock and firearms is carried out in 1693.

²⁰⁰ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 par John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Pages 96 et 140

²⁰¹ Ibid., Page 96 and 140

²⁰² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton.), page 254 & 257. Utilise "Vers 1692" comme date de mariage.

²⁰³ Ibid. Uses "About 1692" as the date of marriage.

Jacques Bourgeois, vivant à Port-Royal au moment du recensement, serait né en 1619 compte tenu de son âge au recensement.

Jacob BOURGEOIS 74 ans, Jeanne TRAHAN sa femme 64 ans, Jeanne sa petite-fille 3 ans ; 15 bovins, 20 moutons, 15 porcs, 40 arpents, 1 fusil.

Ce serait la troisième fois où le prénom « Jacob » serait utilisé en Amérique du Nord pour identifier Jacques Bourgeois.

Ont également été comptés à Port-Royal;

- Abraham DUGAST 74, Marguerite DOUCET sa femme 66, Claude leur fils 44, Françoise BOURGEOIS sa femme 34, Marie leur fille 17, Claude 16, Françoise 14, Joseph 13, Marguerite 11, Anne 10, Jeanne 9, Agnès 7, François 5, Magdeleine 4, Cécile 1; 20 bovins, 30 moutons, 15 porcs, 26 arpents, 4 fusils.Pierre COMEAU 35, Jeanne BOURGEOIS sa femme 25, Pierre 3, Anne 2, Françoise 1 ; 12 bovins, 20 moutons, 10 porcs, 15 arpents, 1 fusil.Guillaume BLANCHARD 42, Agate GOUJON son épouse 37, René 16, Anthoine 14, Jeanne 11, Anne 9, Jean 6, Elisabet 4, Guillaume 3, Magdeleine 1, Charles BOURGEOIS, gendre 20, Marie BLANCHARD sa femme 19, Jeanne leur fille 1; 30 bovins, 40 moutons, 15 porcs, 30 arpents, 3 fusils.

Comptés à Des Mines étaient;

- Antoine LEBLANC 30, Marie BOURGEOIS sa femme 28, Antoine 12, Charles 10, Pierre 8, Marie 6, Jean 2; 12 bovins, 6 moutons, 12 porcs, 16 arpents.René LEBLANC 38 ans, Anne BOURGEOIS son épouse 30 ans, Jacques 15 ans, Françoise 13 ans, René 11 ans, Pierre 9 ans, Joseph et Estienne, jumeaux, 5 ans, Claude 2 ans ; 12 bovins, 12 moutons, 12 porcs, 16 arpents, 1 fusil.

Comptés à Beaubassin étaient;

Jacques Bourgeois, living at Port Royal at the time of the census would have been born 1619 given his age in the census.

Jacob BOURGEOIS 74, Jeanne TRAHAN his wife 64, Jeanne his granddaughter 3; 15 cattle, 20 sheep, 15 hogs, 40 arpents, 1 gun.

This would be the only third time the given name "Jacob" would be used in North America to identify Jacques Bourgeois.

Also counted in Port Royal were;

- Abraham DUGAST 74, Marguerite DOUCET his wife 66, Claude their son 44, Françoise BOURGEOIS his wife 34, Marie their daughter 17, Claude 16, Françoise 14, Joseph 13, Marguerite 11, Anne 10, Jeanne 9, Agnes 7, Francois 5, Magdeleine 4, Cecile 1; 20 cattle, 30 sheep, 15 hogs, 26 arpents, 4 guns.Pierre COMEAU 35, Jeanne BOURGEOIS his wife 25, Pierre 3, Anne 2, Françoise 1 ; 12 cattle, 20 sheep, 10 hogs, 15 arpents, 1 gun.Guillaume BLANCHARD 42, Agate GOUJON his wife 37, Rene 16, Anthoine 14, Jeanne 11, Anne 9, Jean 6, Elisabet 4, Guillaume 3, Magdeleine 1, Charles BOURGEOIS, son-in-law 20, Marie BLANCHARD his wife 19, Jeanne their daughter 1; 30 cattle 40 sheep, 15 hogs, 30 arpents, 3 guns.

Counted at Des Mines were;

- Antoine LEBLANC 30, Marie BOURGEOIS his wife 28, Antoine 12, Charles 10, Pierre 8, Marie 6, Jean 2; 12 cattle, 6 sheep, 12 hogs, 16 arpents.Rene LEBLANC 38, Anne BOURGEOIS his wife 30, Jacques 15, Françoise 13, Rene 11, Pierre 9, Joseph and Estienne, twins, 5, Claude 2; 12 cattle, 12 sheep, 12 hogs, 16 arpents, 1 gun.

Counted at Beaubassin were;

- Germain BOURGEOIS 41, Madeleine DUGAS sa femme 26, Guillaume 18, Marie 16, Michel 14, Madeleine 10, Agnès 7, Anne 4, Joseph 1-1/2 ; 24 bovins, 23 moutons, 12 porcs, 8 arpents, 3 fusils. Marie GIROUARD (sic Bourgeois) veuve (de Pierre SIRE et Germain GIROUARD) 41, Jean SIRE 22, Piere SIRE 16, Guillaume SIRE 14, Germain GIROUARD 12, Agnès GIROUARD 8 ; 20 bovins, 23 moutons, 11 porcs, 8 arpents, 2 Fusils. Manuel MIRANDE 45, Marguerite BOURGEOIS sa femme 33 ans, Anne 15 ans, Joseph 13 ans, François 11 ans, Thérèse 10 ans, Madeleine 8 ans, Jean 4 ans, Françoise 18 mois, Louis 2 mois ; 30 bovins, 24 moutons, 12 porcs, 12 arpents, 1 Fusils. Charles BOURGEOIS 22 ans, Marie BLANCHARD son épouse 17 ans, Marie 4 mois ; 1 pistolet.
- Germain BOURGEOIS 41, Madeleine DUGAS his wife 26, Guillaume 18, Marie 16, Michel 14, Madeleine 10, Agnes 7, Anne 4, Joseph 1-1/2; 24 cattle, 23 sheep, 12 hogs, 8 arpents, 3 guns. Marie GIROUARD (sic Bourgeois) widow (of Pierre SIRE and Germain GIROUARD) 41, Jean SIRE 22, Piere SIRE 16, Guillaume SIRE 14, Germain GIROUARD 12, Agnes GIROUARD 8; 20 cattle, 23 sheep, 11 hogs, 8 arpents, 2 guns. Manuel MIRANDE 45, Marguerite BOURGEOIS his wife 33, Anne 15, Joseph 13, Francois 11, Terese 10, Madeleine 8, Jean 4, Françoise 18 months, Louis 2 months; 30 cattle, 24 sheep, 12 hogs, 12 arpents, 1 gun. Charles BOURGEOIS 22, Marie BLANCHARD his wife 17, Marie 4 months; 1 gun.

Guillaume Bourgeois fils de Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan serait décédé avant le recensement de 1693.

Guillaume Bourgeois son of Jacques Bourgeois and Jeanne Trahan would have died prior to the 1693 census.

Résumé du recensement de 1693²⁰⁴

Port-Royal : 495 personnes, 96 familles. 89 hommes, 83 femmes, 183 garçons, 142 filles.

Cap Sable : 35 personnes, 7 familles, 7 hommes, 5 femmes, 23 enfants (aucune distinction n'a été faite entre les garçons et les filles)

La Hève : 6 personnes, 3 familles, 3 hommes, 3 femmes

Rivière du Port-Royal (Rivière Dauphin) : 12 personnes, 2 familles, 2 hommes, 2 femmes, 8 enfants (aucune distinction n'a été faite entre les garçons et les filles)

Baye des Mines : 296 personnes, 46 familles, 53 hommes, 52 femmes, 104 garçons, 87 filles.

Rivière St Jean: 21 personnes, 6 familles, 6 hommes, 6 femmes, 4 garçons, 3 filles et 2 serviteurs

Pesmouguadis: 7 personnes, 2 familles, 2 hommes, 1 femme, 4 enfants (aucune distinction n'a été faite entre les garçons et les filles)

Summary of the 1693 census²⁰⁵

Port-Royal: 495 peoples, 96 families. 89 men, 83 women, 183 boys, 142 girls.

Cap Sable: 35 peoples, 7 families, 7 men, 5 women, 23 children (no distinction was made between boys and girls)

La Hève: 6 people, 3 families, 3 men, 3 women

Rivière du Port-Royal (Rivière Dauphin): 12 people, 2 families, 2 men, 2 women, 8 children (no distinction was made between boys and girls)

Baye des Mines: 296 peoples, 46 families, 53 men, 52 women, 104 boys, 87 girls.

Riviere St Jean: 21 people, 6 families, 6 men, 6 women, 4 boys, 3 girls and 2 servants

Pesmouguadis: 7 people, 2 families, 2 men, 1 woman, 4 children (no distinction was made between boys and girls)

²⁰⁴ Transcription des Archives National du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1693](#)

²⁰⁵ Transcript from the National Archives of Canada – File C-2572 – [1693 Census](#)

<p>Rivière du Port-Royal (Rivière Dauphin) : 12 personnes, 2 familles, 2 hommes, 2 femmes, 8 enfants (aucune distinction n'a été faite entre les garçons et les filles)</p> <p>Chignitou dit Beaubassin : 121 personnes, 20 familles, 20 hommes, 19 femmes, 49 garçons, 33 filles.</p> <p>Résumé global : 1007 personnes, 185 familles, 185 hommes, 174 femmes, 340 garçons, 265 filles, 45 enfants de sexe non spécifié ou serviteurs.</p>	<p>Pentagouët: 14 people, 3 families, 3 men, 3 women, 8 children (no distinction was made between boys and girls)</p> <p>Chignitou dit Beaubassin: 121 people, 20 families, 20 men, 19 women, 49 boys, 33 girls.</p> <p>Overall summary: 1007 people, 185 families, 185 men, 174 women, 340 boys, 265 girls, 45 children of unspecified gender or servants.</p>
--	--

Pendant le mandat de Phips comme gouverneur du Massachusetts (1691-1695), il y a une augmentation substantielle du commerce avec l'Acadie.

During Phips' term as governor of Massachusetts (1691-1695) there is a substantial increase in trade with Acadia.

Les commerçants de la Nouvelle-Angleterre, John Alden, ainsi que plusieurs marchands acadiens commercent directement avec Boston. **Jacques Bourgeois, de Beaubassin**, et Louis Allain, de Port-Royal, envoient du bois et de la farine dans leurs propres sloops et ramènent des marchandises de traite pour les vendre à leurs clients acadiens.²⁰⁶

New England traders John Alden, as well as several Acadian merchants traded directly with Boston. **Jacques Bourgeois of Beaubassin** and Louis Allain of Port Royal send lumber and flour in their own sloops and bring back trade goods to sell to their Acadian customers.²⁰⁷

Charles de Saint-Étienne de La Tour achetait fréquemment des provisions pour son poste de traite à Cape Sable, quittant le port de Boston avec des cargaisons qui comprenaient du tissu et des fils, des outils en fer, des bouilloires en laiton et en cuivre, du vermillon, du savon, du tabac et du rhum.

Charles de Saint-Étienne de La Tour frequently purchased supplies for his Trading post at Cape Sable, clearing Boston Harbor with cargoes that included fabric and threads, iron tools, brass and copper kettles, Vermilion, soap, tobacco, and rum.

L'Acadien Abraham Boudreux de Port-Royal, pour sa part, a formé un partenariat commercial avec le Belge né huguenot, André (Andrew) Faneuil de Boston.

Acadian Abraham Boudreux of Port Royal for his part formed a trading partnership with Belgium-born Huguenot, André (Andrew) Faneuil of Boston.

Parce que l'Acadie était maintenant sous la juridiction du Massachusetts et que des hommes comme Boudrot avaient **prêté le serment d'allégeance** au monarque anglais, Phips soutenait qu'il n'était plus illégal de faire du commerce avec l'Acadie. Cette thèse ne faisait pas l'unanimité.

Because Acadia was now under the jurisdiction of Massachusetts, and that men such as Boudrot had **taken the oath of allegiance** to the English monarch, Phips argued that it was no longer illegal to do trade with Acadia. Not everyone agreed with this thesis.

²⁰⁶ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 par John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 95

²⁰⁷ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 by John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 95

[Marie Jeanne \(Anne\) Bourgeois](#), première enfant de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est née à Beaubassin.²⁰⁸

[Marie-Jeanne \(Anne\) Bourgeois](#), first child of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²⁰⁹

[Marie Anne Bourgeois](#), première fille de Germain Bourgeois et Madeleine Belliveau, épouse à Port-Royal, [Pierre Breau](#), fils de Vincent Breau et Marie Bourg,²¹⁰

[Marie Anne Bourgeois](#), the first daughter of Germain Bourgeois and Madeleine Belliveau, marries in Port-Royal, [Pierre Breau](#), son of Vincent Breau and Marie Bourg,²¹¹

[Marie Josèphe \(Jeanne\) Bourgeois](#), la quatrième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née à Beaubassin.²¹²

[Marie Josèphe \(Jeanne\) Bourgeois](#), the fourth daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born in Beaubassin.²¹³

1695

1695

En août 1695, Port-Royal est à nouveau envahi par les Britanniques, sous le commandement de Fleetwood Emes. Toutefois, le reste de l'Acadie n'est pas envahi.

In August 1695, Port Royal is again invaded by the British, under the command of Fleetwood Emes. However, the rest of Acadia is not invaded.

Il impose un nouveau serment d'allégeance au roi d'Angleterre aux hommes de Port-Royal.²¹⁴

He imposes a new oath of allegiance to the King of England on the men of Port Royal²¹⁵.

57 hommes de Port-Royal prennent le serment d'allégeance. 18 signent leurs noms pendant que 39 font une marque pour attester de leurs allégeances.

57 men of Port Royal took the oath of allegiance. 18 signs their names while 39 make a mark to attest to their allegiances.

Aucun **Bourgeois** n'a prêté ce serment d'allégeance.

No **Bourgeois'** are shown to have taken this oath of allegiance.

²⁰⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 257.

²⁰⁹ Ibid.

²¹⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 254.

²¹¹ Ibid.

²¹² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations, Tome 1 1603-1710, André-Carl Vachon, ©Éditions La Grande Marée ltée, 2018, Dépôt légal : 3^e trimestre, 2018 BAQ, BAnQ, CÉAAC, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 91

²¹⁵ Ibid,

[Charles Bourgeois](#), fils ainé de Charles Joseph Bourgeois et Marie-Anne Blanchard est née à Beaubassin.²¹⁶

[Charles Bourgeois](#), eldest son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²¹⁷

[Anne Bourgeois](#), la deuxième fille de Charles Bourgeois et de Anne Marie Dugas, épouse à Beaubassin, [Jean Caissie](#) fils de Roger Cassie et Marie Françoise Poirier.²¹⁸

[Anne Bourgeois](#), the second daughter of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas, marries [Jean Caissie](#) the son of Roger Caissie and Marie-Françoise Poirier.²¹⁹

[Claude Bourgeois](#), le deuxième fils de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est né à Beaubassin.²²⁰ Il épousera [Marie Marguerite LeBlanc](#) fille de Pierre Leblanc et Madeleine Bourque, le 24 novembre 1721, à Annapolis Royal

[Claude Bourgeois](#), the second son of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born in Beaubassin.²²¹ He married [Marie Marguerite LeBlanc](#), daughter of Pierre Leblanc and Madeleine Bourque, on November 24, 1721, in Annapolis Royal.



²¹⁶ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

²¹⁷ Ibid.

²¹⁸ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

²²¹ Ibid.

Une marée changeante

Accentuation des agressions des deux côtés

1696

Au début de 1696, tel que décrit dans la Gazette de France, d'Iberville entendant parler de la présence de deux navires de guerre anglais dans la baie Française (c.-à-d., la baie de Fundy), y navigue et les trouve à l'entrée de la rivière St-Jean. Il s'empare du *Newport*, un navire de 24 canons, tandis que le second s'échappe dans le brouillard nocturne.

À la suite de cette expédition, il avisa les indigènes Canibas et Quinibequis, un groupe de 270 personnes, qu'ils devaient attaquer le fort de Pemaquid par voie terrestre pendant qu'il irait par la mer.

Un mois plus tard, le 15 août, [Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin](#), [Denys de Bonaventure](#) et [Lemoine d'Iberville](#) arrivent tous à Pemaquid en même temps.

Iberville convoque le gouverneur qui refuse de se rendre, mais en voyant le mortier et les canons dirigés contre lui demanda de capituler et fut autorisé à partir avec sa garnison de 92 hommes.

Après avoir pris le fort Iberville distribué les armes, la poudre à canon et les ballets de plomb aux indigènes et a pris le reste, détruisant le fort en partant.

Il a ensuite pris 4 bateaux de pêche anglais qui pêchaient dans la baie.

A changing tide

Increased aggression on both sides

1696

In early 1696, as described in the "Gazette de France", d'Iberville hearing of the presence of two English warships in the Bay of Fundy [i.e., Baie Française], sails there and finds them at the entrance to the St-John river. He captures the *Newport*, a 24-cannon vessel, while the second escapes in the night fog.

Following this expedition, he notified the Canibas and Quinibequis natives, a group of 270, that they were to attack the Fort at Pemaquid by land while he would go by sea.

One month later, on the 15th of August, [Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin](#), [Denys de Bonaventure](#) and [Lemoine d'Iberville](#) all arrive at Pemaquid at the same time.

Iberville summoned the Governor who refused to surrender, but upon seeing the mortar and cannons aimed at him asked to capitulate and was allowed to leave with his garrison of 92 men.

After taking the Fort Iberville distributed the weapons, gunpowder and led balls to the natives and took the rest, destroying the fort as he left.

He then took 4 English fishing vessels that were fishing in the bay.

On a eu aussi avis que le Sieur d'Iberville avec le vaisseau du Roy l'Envieux & la Flute le Profond , ayant appris le 27 du mois de Juin dernier à l'entrée du fleuve de S. Laurent qu'il y avoit deux vaisseaux de guerre Anglois dans la Baye Françoise de l'Acadie, il fit aussi tôt voile de ce costé-là. Il les trouva vers la riviere de S. Jean , & les ayant attaqué, il en prit un de vingt quatre canons, l'autre s'estant échapé à la faveur de la brume & de la nuit. Apres cette expedition, il fit avertir les Sauvages Canibas & Quinibequis, de l'ordre qu'il avoit d'attaquer le Fort de Penktuit qui les incommodoit depuis long temps, & leur ordonna de l'aller investir par terre, ce qu'ils firent au nombre de deux cents soixante & dix. Il s'y rendit presque en même temps par mer & fit sommer le Gouverneur qui refusa de se rendre. Mais ayant vu des mortiers & des canons en batterie, il demanda à capituler, & on lui permit de se retirer avec sa garnison composée de quatre-vingt douze hommes. Cette place est un fort à quatre bons bastions en fort bon estat, avec quinze pieces de canon la pluspart de vingt quatre livres de balle. Le sieur d'Iberville fit distribuer aux Sauvages les armes, la poudre, le plomb & le bagage des Anglois : il fit enlever le reste & entièrement raser le Fort. Il prit ensuite quatre Caïches Angloises qui faisoient la pesche.

Figure R - La Gazette de France – 1696 – Page 539

À cette époque, la Cour générale du Massachusetts avait criminalisé le commerce intercolonial et déclaré ;

(Traduction)

« Il est très évident que l'ennemi français et indien est soulagé et secouru par les approvisionnements d'ici transmis à Port-Royal et d'autres lieux »²²²

By this time, the Massachusetts General Court had criminalized intercolonial trade and declared;

"It is very evident that the French and Indian Enemy are relieved and succoured by the supplies transmitted from hence unto Port Royal and other places"²²³

En même temps, il offre ce qui devait être alors la plus grande prime jamais offerte, 50 livres par cuir chevelu (c.-à-d., scalp) natif.

Désireux d'en profiter et de se venger de l'attaque de Pemaquid, le [major Benjamin Church](#) [2] du Rhode

At the same time, it offered what was to be then the largest bounty ever offered, 50 pounds per native scalp.

Wishing to take advantage of this and take vengeance for the attack on Pemaquid, [Major Benjamin Church](#) [2] of

²²² A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 by John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 99

²²³ Ibid., Page 99

Ialand, demande et obtient l'autorisation du lieutenant-gouverneur [William Stoughton](#) de recruter quatre cents hommes, dont cinquante guerriers iroquois, pour se rendre en Acadie à la poursuite de l'ennemi.

Il attaque Pentagouët en septembre, puis se dirige vers l'Acadie.

Il arrive à Beaubassin le 29 septembre 1696, mais doit attendre au large à cause des marées.

Cela a donné beaucoup de temps aux colons pour se réfugier dans les bois environnants.

Une fois en mesure de débarquer à terre, Church et son armée se dirigent sur le sentier menant à la colonie, où ils rencontrent un homme venant vers eux.

Selon John Mack Faragher²²⁴, l'homme s'est identifié comme étant **Germain Bourgeois**, le fils ainé de Jacques Bourgeois. Ceci est confirmé par Stephen A. White.²²⁵

Germain remit à Church un document qu'il décrivit comme un traité de neutralité, un serment d'allégeance au roi d'Angleterre, mais qui contient aussi une déclaration de leur intention de rester neutres dans tout conflit entre les Français et les Anglais.

Rhode Ialand, requested and received authorization from Lieutenant-Governor [William Stoughton](#) to recruit four hundred men, including fifty Iroquois warriors to sail to Acadia in pursuit of the enemy.

He attacks Pentagouët in September and then heads to Acadia.

He arrives at Beaubassin on the 29th of September 1696 but has to wait offshore because of the tides.

This gave plenty of time for the settlers to take shelter in the surrounding woods.

Once able to get a shore church and his army head up the trail leading to the settlement, where they encountered a man coming towards them.

According to John Mack Faragher²²⁶ the man identified himself as **Germain Bourgeois** the oldest son of Jacques Bourgeois. This is confirmed by Stephen A. White.²²⁷

Germain handed Church a document which he described as a treaty of neutrality, an oath of allegiance to the King of England but also containing a declaration of their intention to remain neutral in any conflict between the French and English.

²²⁴ A Great and Noble Scheme, The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 by John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8, Page 100

²²⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 256. Notes historiques

1696: Selon Charlevoix. (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, vol ID, p. 266), un homme du nom de Bourgeois se présenta au major Benjamin Church stationné en face de Beaubassin et lui soumit un écrit par lequel tous les habitants de Beaubassin s'étaient engagés, au moment de la conquête de l'Acadie par Phipps, à rester fidèles au roi Guillaume et avaient été reçus sous sa protection. Plusieurs historiens, à la suite de Rameau de Saint-Pere (*Une Colonie féodale en Amérique*, 1889, vol I, p 178-179), ont supposé que ce Bourgeois était le vieux Jacob. C'est une erreur; Major Church mentionne à deux reprises dans son journal (*History of King Philip's War*, Boston. 1865-1867, vol. II, p. 96), que ce Bourgeois était bien Germain et non Jacob.

²²⁶ Ibid., Page 100

²²⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 256. Notes Historiques

1696 : (Translation) According to Charlevoix. (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, vol ID, p 266), a man named Bourgeois presented himself to Major Benjamin Church stationed opposite Beaubassin and submitted to him a writing by which all the inhabitants of Beaubassin had undertaken, at the time of Phipps' conquest of Acadia, to remain faithful to King William and had been received under his protection. Several historians, following Rameau de Saint-Pere (*Une Colonie féodale en Amérique*, 1889, vol I, p 178-179), have assumed that this Bourgeois was the old Jacob. This is a mistake; Major Church mentions twice in his diary (*History of King Philip's War*, Boston. 1865-1867, vol II, p 96), that this Bourgeois was indeed Germain and not Jacob.

S'agit-il d'une copie du serment prêté par les Acadiens en 1654 dans lequel ils déclaraient qu'ils ne porteraient plus les armes contre la nation anglaise, ou du serment de 1692 au roi France où ils déclaraient qu'ils resteraient eux-mêmes neutres.	This is possibly a copy of the oath taken by the Acadians 1654 in which they declared that they would no longer bear arms against the English nation, or the oath to the French king of 1692 where they declared that they themselves would remain neutral.
Church sembla accepter la déclaration, et demanda où les Micmacs étaient ?	Church seemed to accept the declaration, and asked where the Micmac were?
Germain aurait répondu en secouant la tête ; (Traduction)	Germain would have answered while shaking his head;
« il n'ose pas le dire, car s'il le faisait, ils (c.-à-d., les Micmacs) prendraient sûrement une occasion et le tueraient lui et le sien. »	“he dusrt not tell, for if he did they (i.e., the Micmac) would surely take an opportunity and kill him and his.”
Church, frustré, a fait clairement savoir qu'il tenait les colons responsables des attaques de l'ennemi micmac.	Frustrated Church made it clear that he held the settlers responsible for the attacks by Micmac enemy.
Church et ses hommes auraient alors incendié les maisons et abattu le bétail de ceux qui s'étaient enfuis dans les bois en laissant intacte la maison de Germain Bourgeois .	Church and his men then proceeded to burn down the houses and slaughter the livestock of those that had fled into the woods leaving untouched the house of Germain Bourgeois .
Church aurait alors déclaré ; (Traduction)	Church would have then declared;
« alors qu'il était troublé de voir leurs bétails, moutons, porcs et chiens couchés morts autour de leurs maisons, hachés et découpé avec des hachets ... Ce n'était rien à ce que nos pauvres Anglais, dans nos villes frontalières, étaient obligés à regarder. Parce que les hommes, les femmes et les enfants ont été hachés et découpés ainsi, et laissés à moitié morts, avec leurs cuirs chevelus enlevés. »	“while he was troubled to see their cattle, Sheep, hogs and dogs laying dead about their houses, chopped and hacked with hatchets ... It was nothing to what our poor English, in our frontier towns, were forced to look upon. For men, women and children were chopped and hacked so, and left half dead, with their scalps taken off.”
Avant de quitter Beaubassin, Church aurait extorqué des colons un nouveau serment d'allégeance au roi d'Angleterre.	Before leaving Beaubassin Church would have extracted a new oath of allegiance to the King of England from the settlers.
Il n'est pas clair s'il comprenait une clause de neutralité, mais c'est possible, étant donné que le document qui avait été présenté à Church contenait une telle clause.	It is not clear whether it included a neutrality clause, but it may have, given that the document that had been presented to Church contained such a clause.

Après avoir quitté Beaubassin, Church se dirige vers [Fort Nashwaak \(Naxouat\)](#)²²⁸ où il attaque le 18 octobre.

Ayant été avisé de l'éminente attaque par [de Daniel Robinau de Neuvillette](#), qui reçut la commission de lieutenant le 3 avril 1696, les Français sont prêts pour l'arrivée des Britanniques.

Le soldat acadien français commence à tirer sur les navires anglais dès leur arrivée. L'échange de canons dura jusqu'au 20 octobre, date à laquelle les Anglais quittent pour Boston.

Avant de quittés la région, les Anglais (c.-à-d., Church) mettent le feu à la résidence de [Mathieu D'amours Sieur de Freneuse](#).

Sa femme, ses enfants et ses employés évitent le pire de la confrontation en se cachant dans les bois

[Jeanne Bourgeois](#), deuxième fille de Charles Joseph Bourgeois et Marie-Anne Blanchard est née à Beaubassin.²²⁹

1697

Au cours des négociations de paix à La Haye, entre la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Espagne, il avait été question de renouveler l'accord raté sur la neutralité des colonies américaines.

[John Nelson](#), qui avait été libéré de prison et de la bastille en 1696, se rendit à Londres pour rencontrer des fonctionnaires anglais où il raconta ses discussions avec le représentant du ministère des Colonies françaises au cours desquelles ils s'accordèrent sur les conditions déplorables des colonies française et anglaise.

Ils ont également convenu que la neutralité serait la meilleure solution pour les deux parties.

Les Anglais n'aimaient pas l'idée, car ils estimaient qu'elle serait bénéfique pour les Français.

Nelson devint un défenseur du concept et poussa avec tant de force pour la neutralité et plusieurs autres

After leaving Beaubassin, Church heads to [Fort Nashwaak \(Naxouat\)](#) where he attacks on the 18th of October.

Having been forewarned of the imminent attack by [Daniel Robinau de Neuvillette](#), who was granted a lieutenant's commission on 3 April 1696, the French are ready for the British arrival.

The French Acadian soldier start firing at the English ships as soon as they arrive. The exchange of cannon fire last until the 20th of October when the English leave for Boston.

Before leaving the region, the English (i.e., Church) set a blaze the house of [Mathieu D'amours Sieur de Freneuse](#).

His wife, children and hired hands avoid the worst of the confrontation by hiding in the woods

[Jeannes Bourgeois](#), the second daughter of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²³⁰

1697

During peace negotiation in The Hague, between France, Netherlands, England and Spain there had been some talk of renewing the failed agreement on Neutralty of the American colonies.

[John Nelson](#) [2] who had been released from prison and the Bastille in 1696 went to London to meet with English officials where he recounted his discussions with representative of the French colonial office in which they agreed on the woeful conditions of both the French and English colonies.

They also agreed that neutrality would be the best solution for both sides.

The English did not like the idea as they felt it would be beneficial to the French.

Nelson became an advocate of the concept and pushed so forcefully for neutrality and several other proposals of

²²⁸ Ce texte n'est disponible qu'en anglais, je propose donc de le lire en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur internet.

²²⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 258.

²³⁰ Ibid.

propositions de sa part, comme l'union de New York et de la Nouvelle-Angleterre, la reconnaissance que la rivière Saint-Georges, et non le Kennebec, soit la frontière entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre, qu'il fut arrêté et détenu parce qu'il était soupçonné d'être un agent des Français.

Libéré, il est retourné à Nelson Island (c'est-à-dire, Long Island), port de Boston, Massachusetts pour vivre avec sa famille. Il ne participerait plus jamais activement au commerce acadien.

Il écrira plus tard que son entreprise de commerce avait été « écrasée entre les deux couronnes ».

La guerre de Neuf Ans se termine avec la signature du [traité de Riswick](#) le 20 septembre 1697, mais [Robineau de Villebon](#) ne le découvre qu'en 1698 dans une lettre qui lui a été adressée par le roi daté du 26 mars 1698.

L'Acadie revient à la domination française et, en raison de la conquête d'Iberville, Terre-Neuve et la baie d'Hudson deviennent également des territoires français.
²³¹

Pour les Acadiens qui avaient bénéficié du commerce avec les Anglais, ils ne seraient pas, comme Nelson, satisfaits de l'issue de la guerre lorsque les fonctionnaires français commencèrent à renouveler leurs demandes que les Acadiens fassent affaire exclusivement avec la Compagnie d'Acadie.

[Marie-Françoise Bourgeois](#), épouse de Claude Dugas décède à Beaubassin.²³²

1698

À l'automne de 1698, la santé du gouverneur de la Nouvelle-France, Louis Buade de Frontenac déclinait, à

his own such as the union of New York and New England, the recognition that the St. George River, and not the Kennebec be the boundary between Acadia and New England that he was arrested and held on suspicion of being an agent of the French.

Released he returned to [Nelson Island](#) (i.e., Long island), Boston harbour, Massachusetts to live with his family. He would never again participate actively in the Acadian trade.

He wrote later that his trading business had been “Crusht between the two Crowns”.

The Nine-Year War ends with the signing of the [Riswick treaty](#) on the 20th of September 1697, but [Robineau de Villebon](#) only found out in 1698 in a letter addressed to him by the King dated 26 March 1698.

Acadia returns to French rule and because of Iberville's conquest, Newfoundland and the Hudson Bay also become French territories.²³²

For the Acadians who had benefited from trade with the English, they too, like Nelson, would be unhappy with the outcome of the war when French officials began to renew demands that the Acadians conduct business exclusively with the Compagnie d'Acadie.

[Marie-Françoise Bourgeois](#), wife of Claude Dugas dies in Beaubassin.²³³

1698

By the autumn of 1698 the governor of New-France, Louis Buade de Frontenac's health was declining because

²³¹ L'accord entre la France et l'Angleterre prévoit le recouvrement de tous les territoires conquis, principalement les postes de la [COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON](#) pris par [Pierre le Moyne d'IBERVILLE](#) entre 1686 et 1697. Il prévoit aussi la création d'une commission chargée de déterminer le statut de trois forts faisant l'objet d'un litige dans la région de la baie d'Hudson.

²³² The agreement between France and England provided for the recovery of all the conquered territories, mainly the posts of the [HUDSON'S BAY COMPANY](#) taken by [Pierre le Moyne d'IBERVILLE](#) between 1686 and 1697. It also provides for the establishment of a commission to determine the status of three disputed forts in the Hudson Bay area.

²³³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 252.

²³⁴ Ibid.

cause de l'asthme dont il souffrait. À la mi-novembre, il comprit que sa fin était proche et il s'y prépare dans le calme. Il fait sa paix avec ses vieux adversaires, l'intendant et l'évêque, et, le 28 novembre, l'évêque lui administre l'extrême-onction. Peu après, le vieux gouverneur rend son dernier soupir et est inhumé dans l'église des [RÉCOLLETS](#) à Québec.

C'est [Louis-Hector De Callière](#) qui lui succède.

Le 26 mars, [Robineau de Villebon](#) reçoit une lettre du roi de France lui disant que la guerre est officiellement terminée et qu'un traité (c.-à-d., le traité de Riswick) avec l'Angleterre a été signé.

La question de la frontière entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre demeure un problème.

Dans une lettre datée du 16 octobre 1698, de Villebon, écrivant de sa capitale sur la rivière Saint-Jean, souligne que si les Français croient que la rivière Kennebec est la frontière, les Anglais croient qu'il s'agit de la rivière St-George, qui est à 5 lieues (37 kilomètres plus haut sur la côte et plus près de St-Jean et Port-Royal).

Mais parce que les terres entre les deux rivières est habitée par les indigènes qui restent ennemis des Anglais, ces terres ne seraient pas colonisées par les Anglais avant que la frontière ne puisse être décidée par la négociation en Europe.

De Villebon indique également que les habitants de Port-Royal ont écrit au gouverneur de la Nouvelle-Angleterre pour lui demander d'encourager les marchands de Boston à faire du commerce avec eux. Il croit que cette lettre a été écrite par le missionnaire de Port-Royal, qu'il voit outrepasser son autorité ecclésiastique dans plusieurs domaines.

Il poursuit en commentant le fait que le sieur Le Borgne, qui prétend être seigneur de Port-Royal et des environs, avait permis aux Anglais d'amener leurs navires dans le port de Port-Royal pour vendre leurs marchandises tout en lui payant une commission sur toutes les marchandises vendues.²³⁵

Il ressort clairement des préoccupations de De Villebon que les Acadiens, en particulier ceux de Port-Royal, ont

of his asthma. In mid-November, he understood that his end was near, and he calmly prepared for it. He made his peace with his old adversaries, the intendant, and the bishop, and on 28 November the bishop administered the last rites to him. Soon after, the old governor breathed his last breath and was buried in the [Recollet](#) church in Quebec City.

He was succeeded by [Louis-Hector De Callière](#).

On the 26th of March, [Robineau de Villebon](#) receives a letter from the King of France telling him that the war is officially over and that a treaty (i.e., the Riswick treaty) with England has been signed.

The question of the border between Acadia and New England remains an issue.

In a letter dated 16th of October 1698, de Villebon, writing from his capitol on the St-John river, points out that while the French believe that the Kennebec River to be the border the English believe it to be the St-George river, which is 5 leagues (23 miles up the coast and closer to St-John and Port Royal.

But because the lands between the two rivers were inhabited by the natives who remain enemies of the English, this land would not be settled by the English before the border could be decided via negotiation in Europe.

De Villebon also indicates the inhabitants of Port Royal have written to the Governor of New England requesting that he encourage the merchants of Boston to do commerce with them. He believes this letter to be written by the Port Royal missionary, whom he sees to be overstepping his ecclesiastical authority in several areas.

He goes on to comment on the fact that Sieur Le Borgne, who claims to be the seigneur of Port Royal and surrounding area, had allowed the English to bring their ships into the Port Royal harbour to sell their goods while paying him a commission on all the goods sold.²³⁶

It is clear from De Villebon's concerns that Acadians, especially those in Port Royal, have little regard to any

²³⁵ [France. Fonds des Archives nationales: Série C1... - Image 1 - Héritage \(canadiana.ca\)](#)

²³⁶ [Ibid, Original french document.](#)

peu d'égards pour toute restriction au commerce entre les Anglais et les Français et qu'ils considèrent clairement les Anglais comme leur meilleur partenaire commercial.	restriction on commerce between the English and the French and they clearly regard the English as their best commercial partner.
---	--

Sur l'isthme de Chignectou, Pierre Thibodeau et ses fils (c.-à-d. Pierre, Jean et Antoine) assèchent et nettoient des terres marécageuses situées sur la concession seigneuriale de Michel Leneuf de Vallière à Beaubassin.

Guillaume Blanchard s'établit pour sa part sur la rivière Petitcodiac également sur les terres de De Vallière.

Thibodeau et Blanchard demandent la reconnaissance des droits de seigneur sur les terres qu'ils ont colonisées.

On the Chignectou isthmus, Pierre Thibodeau, and his sons (i.e., Pierre, Jean and Antoine) drain and clear marshland located on Michel Leneuf de Vallière's seigneurial concession at Beaubassin.

Guillaume Blanchard for his part establishes himself on the Petitcodiac River also on the De Vallière's land.

Thibodeau and Blanchard request recognition of the rights of lord on the land they have settled.

Il est également évident que certains Acadiens ont peu d'égards pour les droits seigneuriaux du régime français et considèrent que les terres acadiennes comme étant ouvertes et libres à prendre et à mettre en valeur.

It is also clear that some Acadians have little regard for the seigneurial rights of the French regime and consider Acadian lands to be open and free to take and develop.

Un cinquième recensement est effectué en 1698.²³⁷

A fifth census was carried out in 1698²³⁸

Jacques Bourgeois, vit avec son fils Germain à **Beaubassin** et serait né en **1616** compte tenu de son âge au recensement.

- Sieur Jacques BOURGEOIS 82; Jeanne TRAHAN sa femme 72 ans; Germain BOURGEOIS 48; Madeleine DUGAS sa femme 34 ans; Guillaume 24 ans; Agnès 12; 22 bovins, 15 porcs, 21 arpents, 3 fusils, 1 domestique.

Jacques Bourgeois, is living with his son Germain in **Beaubassin** and would have been born in **1616** given his age in the census.

- Sieur Jacques BOURGEOIS 82; Jeanne TRAHAN his wife 72; Germain BOURGEOIS 48; Madeleine DUGAS his wife 34; Guillaume 24; Agnes 12; 22 cattle, 15 hogs, 21 arpents, 3 guns, 1 servant.

C'est le seul recensement où l'on trouve Jacques Bourgeois vivant à l'extérieur de Port-Royal. Soit lui ou son fils sont assez riches pour avoir un *domestique*.

Comme nous le verrons dans les entrées suivantes, ils n'auraient pas été les seuls membres de la famille élargie dont la situation financière leur permettait d'avoir une *domestique*.

On se demande si le terme serviteur est utilisé dans les différents recensements acadiens était euphémisme

This is the only census where we find Jacques Bourgeois living outside of Port Royal. Either he or his son is rich enough to have a servant.

As we will see in the following entries, they would not have been the only members of the extended family whose financial situation allowed them to have servants.

One wonders if the term servant is used in the different Acadian censuses was euphemism for "slave" given the

²³⁷ Transcription des Archives National du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1698](#)

²³⁸ Transcript from the National Archives of Canada – File C-2572 – [1698 Census](#)

pour « esclave » étant donné les recherches de Ken Donovan sur l'esclavage sur l'île Royale.²³⁹ ²⁴⁰

research of Ken Donovan on slavery on l'Île Royale.²⁴¹
²⁴²

Ont également été comptés à Beaubassin étaient;

- Marie BOURGEOIS veuve (de Pierre SIRE et Germain GIROUARD) 47 ans ; Jean SIRE son fils 26 ans; Françoise MELLANSON sa femme 14 ans; enfants de la veuve BOURGEOIS; Pierre SIRE 22; Guillaume (SIRE) 19 ans; Germain (GIROUARD) 15; Agnès (GIROUARD) 13; 9 bovins, 2 moutons, 6 porcs, 21 arpents, 3 canons, 1 domestique.
- Charles BOURGEOIS 25; Marie BLANCHARD (épouse) 18 ans; Jeanne 5; Charles 3; Marie 2; 20 bovins, 8 moutons, 14 porcs, 63 arpents, 1 canon, 1 domestique.
- Jean GUERCY 22; Anne BOURGEOIS (épouse) 20 ans; Marguerite 2; 8 bovins, 6 moutons, 12 porcs, 2 arpents, 1 fusil.
- Manuel MIRANDE 50 ans; Marguerite. BOURGEOIS (épouse) 40 ans; Joseph 18; François 16 ans; Terese 15; Madeleine 13; Jean 10; Françoise 7; Louis-Joseph 6; Michel 3; Alexis 1 mois; 18 bovins, 10 moutons, 5 porcs, 10 arpents, 1 canon.
- Mel, POIRIER 25; Anne BOURGEOIS sa femme 16; 4 bovins, 2 moutons, 1 porc, 4 arpents, 1 fusil.

Comptés à Port-Royal étaient;

- Pierre COMMEAU 40; Jeanne BOURGEOIS (épouse) 30 ans; Marie 9; Françoise 5; Anne 2; 15 bovins, 26 moutons, 6 porcs, 16 arpents; 15 arbres fruitiers, 1 fusil.
- René LEBLANC 38 ans, Anne BOURGEOIS son épouse 30 ans, Jacques 15 ans, Françoise 13 ans, René 11 ans, Pierre 9 ans, Joseph et Estienne,

Also counted in Beaubassin were;

- Marie BOURGEOIS widow (of Pierre SIRE and Germain GIROUARD) 47; Jean SIRE her son 26; Françoise MELLANSON his wife 14; children of widow BOURGEOIS; Pierre SIRE 22; Guillaume (SIRE) 19; Germain (GIROUARD) 15; Agnès (GIROUARD) 13; 9 cattle, 2 sheep, 6 hogs, 21 arpents, 3 guns 1 servant.
- Charles BOURGEOIS 25; Marie BLANCHARD (wife) 18; Jeanne 5; Charles 3; Marie 2; 20 cattle, 8 sheep, 14 hogs, 63 arpents, 1 gun, 1 servant
- Jean GUERCY 22; Anne BOURGEOIS (wife) 20; Marguerite 2; 8 cattle, 6 sheep, 12 hogs, 2 arpents, 1 gun.
- Manuel MIRANDE 50; Marguerite. BOURGEOIS (wife) 40; Joseph 18; Francois 16; Terese 15; Madeleine 13; Jean 10; Françoise 7; Louis-Joseph 6; Michel 3; Alexis 1 month; 18 cattle, 10 sheep, 5 hogs, 10 arpents, 1 gun.
- Mel, POIRIER 25; Anne BOURGEOIS his wife 16; 4 cattle, 2 sheep, 1 hog, 4 arpents, 1 gun.

Counted at Port-Royal were;

- Pierre COMMEAU 40; Jeanne BOURGEOIS (wife) 30; Marie 9; Françoise 5; Anne 2; 15 cattle, 26 sheep, 6 hogs, 16 arpents; 15 fruit trees, 1 gun.
- Rene LEBLANC 38, Anne BOURGEOIS his wife 30, Jacques 15, Françoise 13, Rene 11, Pierre 9,

²³⁹ Ken Donovan, "SLAVES IN ÎLE ROYALE, 1713–1758", French Colonial History, Vol. 5, 2004, pp. 25-42, ISSN 1539-3402

²⁴⁰ Ken Donovan, "Slavery In Louisbourg", The Huissier, News For and About the Fortress of Louisbourg Heritage Presentation Staff, July 9, 2009

²⁴¹ Ibid, "SLAVES IN ÎLE ROYALE, 1713–1758"

²⁴² Ibid, "Slavery In Louisbourg"

jumeaux, 5 ans, Claude 2 ans ; 12 bovins, 12 moutons, 12 porcs, 16 arpents, 1 fusil.

Joseph and Estienne, twins, 5, Claude 2; 12 cattle, 12 sheep, 12 hogs, 16 arpents, 1 gun.

Résumé du recensement de 1698

Port-Royal : 572 personnes; 98 familles. 99 hommes, 96 femmes, 210 garçons, 166 filles, 1 serviteur

Cap Sable : Aucune donnée n'a été recueillie

La Hève: Aucune donnée n'a été recueillie

Rivière du Port-Royal (Rivière Dauphin): Aucune donnée n'a été recueillie

Baye des Mines: Aucune donnée n'a été recueillie

Riviere St Jean: 46 personnes, 10 familles, 9 hommes, 10 femmes, 13 garçons, 10 filles et 4 serviteurs

Pesmouguadis: Aucune donnée n'a été recueillie

Pentagouët: Aucune donnée n'a été recueillie

Chiqnitou dit Beaubassin: 170 personnes, 19 familles, 30 hommes, 29 femmes, 58 garçons, 50 filles, 3 domestiques (Les données sont incomplètes, car il manque une page)

Résumé global : 788 personnes, 127 familles, 138 hommes, 135 femmes, 281 garçons, 226 filles, 8 domestiques (les données sont incomplètes, car de nombreux endroits ne sont pas inclus dans le recensement.)

Le résumé ci-dessus est **fondé sur mon examen et ma totalisation** des données du recensement et *ne correspond pas au sommaire présenté avec la transcription originale du recensement*.

Françoise Bourgeois, la cinquième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née à Beaubassin.²⁴³ Elle épousera Prudent (ii) Robichaud fils de Prudent (i) Robichaud et Henriette Petitpas, à Annapolis Royal, le 10 Janvier 1719.

Madeleine Bourgeois, La première fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, épouse Michel (ii) Poirier

Summary of the 1698 census

Port-Royal: 572 people; 98 families. 99 men, 96 women, 210 boys, 166 girls, 1 servant

Cap Sable: No data gathered

La Hève: No data gathered

Rivière du Port-Royal (Rivière Dauphin): No data gathered

Baye des Mines: No data gathered

Riviere St Jean: 46 people, 10 families, 9 men, 10 women, 13 boys, 10 girls and 4 servants

Pesmouguadis: No data gathered

Pentagouët: No data gathered

Chiqnitou dit Beaubassin: 170 people, 19 families, 30 men, 29 women, 58 boys, 50 girls, 3 servants (Data is incomplete as one page is missing)

Overall summary: 788 people, 127 families, 138 men, 135 women, 281 boys, 226 girls, 8 servants (data is incomplete as many places are not included in the census).

The above summary is **based on my review and tabulation** of the census data and *does not match the summary presented with the original census transcription*.

Françoise Bourgeois, the fifth daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born in Beaubassin.²⁴⁴ She married Prudent (ii) Robichaud son of Prudent (i) Robichaud and Henriette Petitpas, on January 10, 1719, in Annapolis Royal.

Madeleine Bourgeois, the first daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, marries Michel (ii) Poirier

²⁴³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

²⁴⁴ Ibid.

fils de Michel(i) Poirier et Marie Boudrot, à Beaubassin.²⁴⁵
Elle serait âgée d'environ 14 ou 15 ans.

son of Michel(i) Poirier and Marie Boudrot, in Beaubassin.
²⁴⁶ She would be about 14 or 15 years old.

1699

Deux ans après le traité de paix, les autorités françaises travaillent à remettre en place les lois françaises et à clarifier les titres seigneuriaux.

Le Sieur Fontenu, Commissaire de la Marine, écrit dans des lettres du 8 et 15 avril que plusieurs Acadiens se disent propriétaires des terres de l'Acadie par des concessions de Sa Majesté et que ces derniers ont négligé leurs obligations seigneuriales. De plus, ces Acadiens font des échanges commerciaux avec les Bostonnais alors que c'est illégal. Ils ajoutent également que certains ont abandonné leur seigneurie et que d'autres n'ont pas développé leur seigneurie en y installant des colons. En terminant, il informe les Acadiens que le roi demande que l'ordre et les coutumes françaises soient réinstaurés en Acadie²⁴⁷.

L'été et l'automne de cette année sont consacrés à la production et à la collecte de monuments commémoratifs sur l'histoire et la situation en Acadie.

- 1- [Mémoire concernant l'établissement de l'Acadie – C'est une courte histoire de l'Acadie.](#)
- 2- [Déclaration du Sr Bourgeois, Chirurgien. Concernant les origines de l'établissement de l'Acadie.](#)
- 3- [Mémoire de Sr de Villebon sur les établissements et Havres qui sont depuis Les Mines, dans le fond de la baie Française, jusqu'à l'Île du Cap-Breton,](#)
- 4- [Mémoire de Sr de Villebon sur l'état présent du Port-Royal, de sa situation et les raisons pour la fortifier](#)
- 5- [Mémoire de Sr de Villebon sur la pêche aux côtes de l'Acadie et la manière de la faire.](#)
- 6- [Mémoire de Sr de Villebon concernant les considérations générales sur l'Acadie, ses habitants et les ressources que l'on peut tirer du pays.](#)

1699

Two years after the peace treaty, the French authorities worked to put French laws back in place and clarify seigneurial titles.

Sieur Fontenu, Commissioner of the Navy, wrote in letters dated 8 and 15 April that many Acadians claimed to own the lands of Acadia through her Majesty's concessions and that the latter had neglected their seigneurial obligations. In addition, these Acadians trade with Bostonians when it is illegal. They also add that some have abandoned their seigneurie and that others have not developed their seigneurie by settling settlers there. In closing, he informed the Acadians that the king was asking for the restoration of French Order and Customs in Acadia.²⁴⁸

The summer and fall of this year are occupied at producing and collecting memorial about the history and state of affairs in Acadia.

- 1- [Brief concerning the establishment of Acadia – This is a short history of Acadia.](#)
- 2- [Statement by Sr. Bourgeois, Surgeon. Concerning the origins of the settlement of Acadia.](#)
- 3- [Sr de Villebon's memoir on the settlements and Harbours that are from Les Mines, in the bottom of the French Bay, to Cape Breton Island](#)
- 4- [Sr de Villebon memoir pm the present state of Port Royal, its situation and the reasons for fortifying it](#)
- 5- [Sr de Villebon's memoir on fishing on the coasts of Acadia and how to do it.](#)
- 6- [Sr. de Villebon's memoir concerning general considerations about Acadia, its inhabitants and the resources that can be drawn from the country.](#)

²⁴⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

²⁴⁶ Ibid, page 255.

²⁴⁷ André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 97

²⁴⁸ Ibid., Page 97

Le 28 mai 1699, le roi Louis XIV nomma Michel Leneuf de La Vallière major de Montréal.

Bien qu'il ne soit pas clair pourquoi et dans quelles circonstances *Jacques Bourgeois* a été appelé devant le lieutenant-général civile et criminel en Acadie, au fort au bas de la rivière St-Jean, sa déclaration a été conservée dans Fonds des Archives nationales: Série C11D. Correspondance générale; Acadie – C-11360

On 28 May 1699, King Louis XIV appointed Michel Leneuf de La Vallière major of Montreal.

Although it is not clear why and under what circumstances *Jacques Bourgeois* was called before the civil and criminal lieutenant general in Acadia, at the Fort at the bottom of the St. John River, his statement has been preserved in the National Archives Fonds: C11D Series. General correspondence; Acadia – C-11360

([Translation])

« Le 31 juillet, Mathieu de Goutin, lieutenant-général civile et criminel en Acadie fait comparaître devant lui *Jacques Bourgeois*, anciennement établie dans le pays, pour prendre sa déclaration en ce qui concerne les origines de l'établissement de l'Acadie.

Après assermentation, *Jacques Bourgeois* confie qu'il est arrivé au pays en 1642 en qualité de chirurgien et que Mr. D'Aulnay était alors gouverneur général de l'Acadie.

Que Port-Royal avait été établi en premier lieu par Mr. De Poutrincourt et Biencourt et que Mr. De Champlain était le premier à s'établir au Canada.

Qu'à son arrivée en 1642, la *commission* de Mr. D'aulnay, *commençait depuis le Cap des Rosiers dans le Golf du St-Laurent jusqu'au Cap de Meullebarre*.

Que Mr. D'Aulnay était allé en France en 1648 et 1649 et qu'il était revenu au pays avec une *nouvelle commission* qui lui *s'étendait jusqu'à la Virginie*.

Qu'il a ouï dire comme chose très assuré que Mr. Le Commandant *Razilly* venue au pays en 1631 avait obtenu une *concession de la Cour pour habiter le Baie ou est présentement situé Boston*, où il y avait huit à dix familles anglaises, mais qu'ayant ultérieurement avec son vaisseau au Cap du Sable, il y trouva le Sieur de La Tour qui y était habité, qui lui parlant si fortement des avantages de pêche que l'on faisait dans nos côtes et de la situation de la àves (sic. Hève) que le Sieur de Razilly ayant été examiner cette endroit s'y était attaché et l'aurait fait fortifié abandonnant le dessein de s'établir dans la baie de Boston.

"On July 31, Mathieu de Goutin, Civil and Criminal Lieutenant General in Acadia, brought before him *Jacques Bourgeois*, formerly established in this country, to make his statement concerning the origins of the establishment of Acadia.

After being sworn in, *Jacques Bourgeois* confided that he had arrived in the country in 1642 as a surgeon and that Mr. D'Aulnay was then Governor General of Acadia.

That Port Royal had been established in the first place by Mr. De Poutrincourt and Biencourt and that Mr. De Champlain was the first to settle in Canada.

When he arrived in 1642 Mr. D'Aulnay's commission, began from Cap des Rosiers in the Gulf of St-Laurent ran to Cap de Meullebarre.

That Mr. D'Aulnay had gone to France in 1648 and 1649 and returned to this country with a new commission that extended as far as Virginia.

That he heard as a very certain thing that Mr. Le Commandant Razilly who came to the country in 1631 had obtained a concession from the Court to live in the Bay where Boston is now located, where there were eight to ten English families, but that having stopped with his ship at Cap du Sable, he found there the Sieur de La Tour who inhabited there, who spoke to him so strongly about the advantages of fishing that we did in our coasts and the situation of the àves (sic. Hève) that the Sieur de Razilly having examined this place had attached himself to it and would have made it fortified abandoning the plan to settle in Boston Bay.

Que dès le commencement les Anglais acquiesçaient en toute chose et ne formaient aucun obstacle au desseins et établissement de Mr. d'Aulnay et de Razilly, mais qu'il n'a pas connu que ces M'srs ayant voulu étendre leurs terres pour les limites plus loin que la rivière St-Georges, ou les Anglais étaient établie un magasin. Il en furent aussi tout chassée et leur maisons brûlés mais que Mr. d'Aulnay souffrait qu'ils établissaient à Pissiguit ou ils faisaient la traite des peaux.

Que les Anglais de Boston avaient envoyés à Mr. d'Aulnay un chaise à porteur, qu'il ne sait si par présent ou par reconnaissance.

Qu'après la mort de Mr. d'Aulnay il lui était demeuré entre les mains les concessions et commission que nous dit Sieur d'Aulnay avait obtenu de sa majesté et autres titres d'honneur et que les ayant confié au Sieur Nelson demeurant à Boston pour les faire relier tous ensemble par un imprimeur, que le Sieur Nelson les aurait pris à cette effet et les auraient point rendu quay qu'on lui ait demandé depuis plusieurs fois est tout ce qu'il a dit et déclaré savoir des faits en question.

La lecture lui étant faite il a dit contenir la vérité et a signé avec nous **au su bas de la rivière St-Jean** au pays, le jour et an susdit.²⁴⁹ »

That from the beginning the English acquiesced in all things and did not form any obstacle to the designs and establishment of Mr. d'Aulnay and Razilly, but that he did not know that those gentlemen who wanted to extend their lands for the limits further than the St. George River, where the English had established a store. They were also all driven out and their houses burned but that Mr. d'Aulnay maintained that he suffered that they established in Pissiguit where they traded Pelts.

That the English of Boston had sent Mr. d'Aulnay a porter chair, that he does not know if as a present or by recognition.

That after the death of Mr. d'Aulnay there had remained in his hands the concessions and commissions that said Sieur d'Aulnay had obtained from his majesty and other titles of honour and that having entrusted them to Sieur Nelson residing in Boston to have them all bound together by a printer that Sieur Nelson would have taken them to this effect and would not have returned them when he had been asked several times is everything he said and declared knowing the facts in question.

The reading being made to him he said to contain the truth and signed with us **at the bottom of the St. John River** in the country, the aforementioned day and year.²⁵⁰"

Pourquoi Jacques Bourgeois aurait utilisé 1642 comme année de son arrivé en Acadie n'est pas claire, car nous savons comme nous l'avons indiqué plus tôt, il est inscrit comme étant parmi les passagers du Saint-François qui quitta La Rochelle pour Port-Royal vers le 27 mars 1641.

Les trois points d'intérêt ici sont;

- Les descriptions de la concession acadienne à d'Aulnay et à Razilly, qui diffèrent grandement de ce que les autorités françaises utilisent dans les discussions avec les autorités britanniques à la suite de la signature du traité en 1713.

Why Jacques Bourgeois would have used 1642 as the year of his arrival in Acadia is not clear because we know as we have indicated earlier, he is registered as being among the passengers of the Saint-François which left La Rochelle for Port Royal around March 27, 1641.

The three points of interest here are;

- The descriptions of the Acadian concession to both d'Aulnay and Razilly which seems to differ greatly with that the French authorities use in their discussions with the British authorities following the signature of the Treaty in 1713.

²⁴⁹ Canadiana – Héritage, France. Fonds des Archives nationales: Série C11D. Correspondance générale; Acadie – C-11360, Déclaration du Sieur Jacques Bourgeois, Chirurgien, concernant les origines ds établissement de l'Acadie.

²⁵⁰ Ibid..

- La déclaration qu'il aurait reçue, à la suite du décès du gouverneur d'Aulnay, les copies originales de la concession officielle, des commissions et des titres reçus par ledit d'Aulnay, montrant à quel point il aurait été un homme important à ce moment-là.
- Qu'il aurait apporté la collection de documents officiels au gouverneur Nelson à Boston pour qu'ils soient liés, montrant à nouveau un niveau de confiance entre Jacques Bourgeois et Nelson, bien que cette confiance semble avoir été trahie par Nelson.

Dans une lettre datée du 1er novembre 1699, [Mathieu de Goutin](#), gendre de [Pierre Thibodeau mentionné précédemment](#), demande que les terres colonisées par son beau-père Pierre Thibodeau et Guillaume Blanchard leur soient officiellement remises.

Le 29 août 1699, Le [Sieur Diéreville](#) quitte La Rochelle sur le « Royalle Paix », en qualité de subrécargue (c.-à-d. commis nommé par l'armateur et préposé à la surveillance de la cargaison). Il arrive à Port-Royal le 13 octobre 1699 après 54 jours en mer. Il passe un an au pays en quête de renseignements sur la région et sur les populations française et amérindienne. Le 6 octobre 1700, il embarque pour l'Europe où il arrive le 6 octobre 1700. Il relate son périple et fait une description des us et coutume de l'Acadie dans son livre « [Relations Du voyage du Port-Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France](#) »²⁵¹ publié à Rouen, Normandy en 1708.

[Pierre Bourgeois](#), deuxième fils de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est née à Beaubassin.²⁵³

1700

Le gouverneur de l'Acadie, de Villebon, décède le 7 juillet 1700 au fort St-Jean.

- The statement that he would have been given, following the death of Governor d'Aulnay, the original copies of the official concession, commissions and titles received by said d'Aulnay, showing just how important a man he would have been at that time.
- That he would have brought the collection of official documents to Governor Nelson in Boston to have them bound showing again a level of trust between Jacques Bourgeois and Nelson, although this trust seems to have been betrayed by Nelson.

In a letter dated November 1^{er} 1699, [Mathieu de Goutin](#), son-in-law of [Pierre Thibodeau mentioned previously](#), asked that the land settled by his father-in-law Pierre Thibodeau and Guillaume Blanchard be officially handed over to them.

On August 29, 1699, Le [Sieur Diéreville](#) left La Rochelle on the “Royalle Paix”, as a “subrécargue” (i.e. a clerk appointed by the shipowner, responsible for supervising the cargo). He arrived at Port Royal on 13 October 1699 after 54 days at sea. He spent a year in the country in search of information about the region and the French and Amerindian populations. On 6 October 1700, he embarked for his return to Europe. He recounts his journey and gives a description of the habits and customs of Acadia in his book “[Relations du voyage du Port-Royal de l'Acadie ou de la Nouvelle France](#)”²⁵² published in Rouen, Normandy in 1708.

[Pierre Bourgeois](#), the second son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²⁵⁴

1700

The governor of Acadia, de Villebon, died on July 7, 1700, at Fort St-Jean.

²⁵¹ Voir page <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2019169> 140

²⁵² See Page 140 (French only document)

²⁵³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton),, page 258.

²⁵⁴ Ibid.

Claude Sébastin de Villieu [2], genre de Michelle LeNeuf de Vallière et ancien lieutenant du régiment de Carignan-Salière, devient le commandant de l'Acadie par intérim de juillet 1700 à l'arrivée du nouveau commandant de l'Acadie en décembre 1701.

Un sixième recensement est effectué en 1700.²⁵⁵

Jacques Bourgeois, n'est pas compté dans ce recensement et serait mort quelque temps entre sa https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c11_360/160?r=0&s=5 déclaration sur les origines de l'Acadie le 13 juillet 1699 et la prise du recensement de 1700.

Jeanne Trahan l'épouse de Jacques, serait-elle aussi décédée, mais elle entre le recensement de 1698 et celle de 1700.

Comptés à Port-Royal étaient;

- Pierre COMMEAU 42; Jeanne BOURGEOIS (épouse) 32; Pierre 10; Anne 9; Françoise 8; Marguerite 2; 4 bovins, 3 moutons, 2 arpents. 1 fusil.

Comptés à Port-Royal étaient;

- Germain BOURGEOIS 50; Madeleine DUGAST (épouse) 37; Guillaume 26; Joseph 11 ; Claude 6; Agnès 16; 12e année; Marie 7; Françoise 2 ; 19 bovins, 12 porcs, 22 acres, 5 fusils.
- La veuve de GIROUARD (Marie BOURGEOIS) 49; Pierre 24; Guillaume 21; Germain 19; Agnès 15; 15 bovins, 6 moutons, 15 porcs, 21 arpents, 3 fusils.
- Manuel MIRAUDE [Emmanuel Mirande] 55; Marguerite BOURGEOIS (épouse) 38 ans; Joseph 20; François 17; Jean 11; Louis 8; Michel 7; Allexis 2; Thérèse 16; Madelaine, 15 ans; Françoise 10; 20 bovins, 12 moutons, 10 porcs, 12 arpents, 2 fusils.

Claude Sébastin de Villieu [2], son-in-law of Michelle LeNeuf de Vallière and former lieutenant of the Carignan-Salière regiment, becomes the acting commander of Acadia from July 1700 until the arrival of the new commander of Acadia in December 1701.

A sixth census was carried out in 1700.²⁵⁶

Jacques Bourgeois, is not counted in this census and would have died sometime between his giving his https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c11_360/160?r=0&s=5 declaration on the origins of Acadia on the 13th of July, 1699 and the taking the 1700 census.

Jeanne Trahan, Jacques' wife, would also have died, but her between the 1698 and 1700 censuses.

Counted in Port Royal were;

- Pierre COMMEAU 42; Jeanne BOURGEOIS (wife) 32; Pierre 10; Anne 9; Françoise 8; Marguerite 2; 4 cattle, 3 sheep, 2 arpents. 1 gun.

Counted at Beaubassin were;

- Germain BOURGEOIS 50; Madeleine DUGAST (wife) 37; Guillaume 26; Joseph 11; Claude 6; Agnes 16; Anne 12; Marie 7; Françoise 2; 19 cattle, 12 hogs, 22 arpents, 5 guns.
- The widow of GIROUARD (Marie BOURGEOIS) 49; Pierre 24; Guillaume 21; Germain 19; Agnes 15; 15 cattle, 6 sheep, 15 hogs, 21 arpents, 3 guns.
- Manuel MIRAUDE [Emmanuel Mirande] 55; Marguerite BOURGEOIS (wife) 38; Joseph 20; Francois 17; Jean 11; Louis 8; Michel 7; Allexis 2; Therese 16; Madelaine 15; Françoise 10; 20 cattle, 12 sheep, 10 hogs, 12 arpents, 2 guns.

²⁵⁵ Transcription des Archives National du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1700](#)

²⁵⁶ Transcript of the National Archives of Canada – File C-2572 – [Census of 1700](#)

- Michel POIRIER, fils [fils/Jr.], 29 ans ; Madelaine BOURGEOIS (épouse) 18 ans; Michel 1; 13 bovins, 1 mouton, 6 porcs, 6 arpents, 1 pistolet.Charles BOURGEOIS 27; Marie BLANCHARD (épouse) 18 ans; Charles 5; Pierre 1; Jeanne 7; Marie 4; 20 bovins, 18 moutons, 12 porcs, 9 arpents, 2 fusils.
- Jean GUESSI [Quessy] 24; Anne BOURGEOIS (épouse) 22 ans; Marguerite 4; Anne 1.
- Michel POIRIER, fils [son/Jr.], 29; Madelaine BOURGEOIS (wife) 18; Michel 1; 13 cattle, 1 sheep, 6 hogs, 6 arpents, 1 gun.Charles BOURGEOIS 27; Marie BLANCHARD (wife) 18; Charles 5; Pierre 1; Jeanne 7; Marie 4; 20 cattle, 18 sheep, 12 hogs, 9 arpents, 2 guns.
- Jean GUESSI [Quessy] 24; Anne BOURGEOIS (wife) 22; Marguerite 4; Anne 1.

Résumé du recensement de 1700	Summary 1700 census
Port-Royal : 465 personnes, 73 familles, 80 hommes, 67 femmes, 169 garçons, 132 filles, 17 domestiques, 92 armes à feu.	Port-Royal: 633 people, 86 families, 81 men, 81 women, 181 boys, 154 girls, 136 bearers of arms.
Les Mines : 490 personnes, ?? familles, 81 hommes, 77 femmes, 167 garçons, 165 filles, 77 armes à feu.	Minas: 523 people, 61 families, 61 men, 61 women, 160 boys, 149 girls, 92 bearers of arms.
Beaubassin : 292 personnes, 25 familles, 31 hommes, 32 femmes, 71 garçons, 54 filles, 45 armes à feu.	Beaubassin: 292 people, 25 families, 42 men, 45 women, 81 boys, 69 girls, 55 arms bearers.
Résumé global : 1247 personnes, 191 familles, 191 hommes, 176 femmes, 407 garçons, 351 filles, 214 armes à feu.	Overall summary: 1558 people, 191 families, 202 males, 204 females, 449 boys, 397 girls, 306 arms bearers.

<u>Guillaume Bourgeois</u> , le fils ainé de Germain Bourgeois et de Madeleine (Marguerite) Belliveau, épouse é Port-Royal, dans premier mariage <u>Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont</u> , fille de Abraham Mius (dit Plémont) (d'Entremont) et Marguerite Latour. ²⁵⁷	<u>Guillaume Bourgeois</u> the eldest son of Germain Bourgeois and Madeleine (Marguerite) Belliveau, marries at Port Royal, in a first marriage <u>Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont</u> daughter of Abraham Mius (dit Plémont) (d'Entremont) and Marguerite Latour. ²⁵⁸
---	--

1701	1701
Le 28 mars 1701, le roi de France nomme <u>Jacques-François de Monbeton de Brouillan</u> , [2] le nouveau <i>commandant</i> de l'Acadie, non pas gouverneur, pour marquer la subordination de l'Acadie au gouverneur de Québec.	On 28 March 1701 the King of France appoints <u>Jacques-François de Monbeton de Brouillan</u> , [2] the new <i>commander</i> of Acadia, not governor, to mark the subordination of Acadia to the governor of Quebec.
La nomination de Brouillan comme commandant montre et renforce une fois de plus la notion de subordination de	The naming of Brouillan as Commander shows and reinforce once again the notion of subordination of

²⁵⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 254.

²⁵⁸ Ibid.

l'Acadie au gouverneur de la Nouvelle-France initialement énoncée dans l'édit de 1663 annonçant le « Conseil Souverain de la Nouvelle-France » et les ordonnances de 1672 du gouverneur de la Nouvelle-France Frontenac décrivant l'Acadie comme une division/région administrative de la Nouvelle-France.

Acadia to the Governor of New-France originally set out in the 1663 edict announcing the “Sovereign Council of New-France” and New-France Governor Frontenac’s 1672 orders describing Acadia as an administrative division/region of New-France.

De Brouillan quitte la France le 12 mai, avec 40 soldats/recrues et des munitions de guerre, ainsi qu'avec la sœur Marie Élisabeth Chausson de la « Congrégation des Filles de la Croix qui doit ouvrir une école pour les filles à Port-Royal.

Des vents contraires ayant obligé le navire à faire escale à Chibouctou, aujourd'hui Halifax, N.-É., où Brouillan en profita pour visiter le port, qui l'enchantait.

Il décida ensuite de se rendre à Port-Royal par terre, en passant par Les Mines (Grand-Pré) où il admirait la prospérité de ce village, mais n'apprécia pas l'esprit d'indépendance de ses habitants, qu'il décrivit comme de « vrais (sic. vrai) républicains ».

Une fois de plus nous sommes confrontés à la vision des autorités françaises des Acadiens comme des « républicains », une entité autogérée composée de représentants élus par les citoyens. Des années après le retour du régime français en 1671, les idéaux du conseil des habitants créé sous les Anglais en 1654, réintroduit par Phips en 1690 et maintenu par Villebon, avaient ancré dans la culture acadienne une indépendance qui faisait en sorte que les Français ne seraient jamais en mesure de contrôler complètement leurs sujets acadiens.

Il les persuada d'ouvrir une route vers Port-Royal, afin de secourir la capitale en cas d'attaque. On s'attendait en effet à une guerre prochaine. Ni le ministre ni le commandant ne la souhaitaient, car ils sentaient bien la faiblesse de la colonie. Aussi le roi avait-il recommandé à Brouillan de maintenir la paix et de ne rien faire pour provoquer des hostilités de la part des Indiens.

Dès son arrivée à Port-Royal, Brouillan convoqua une assemblée des habitants, mais il les trouva aussi indociles que ceux des Mines. Il réussit cependant à obtenir leur coopération pour l'érection d'un fort.

De Brouillan left France on May 12th, with 40 soldiers/recruits and munitions of war, as well as, with Sister Marie Élisabeth Chausson of the “Congrégation des Filles de la Croix” who was to open a school for girls in Port Royal.

Headwinds forced the ship to stop at Chibouctou, now Halifax, N.S., where Brouillan took the opportunity to visit the port, which enchanted him.

He then decided to go to Port Royal by land, passing through Les Mines (Grand-Pré) where he admired the prosperity of this village but did not appreciate the spirit of independence of its inhabitants, whom he described as "true republican".

Once again, we are confronted with the French authorities view of Acadians as “republicans”, a self-managed entity made up of representatives who are elected by the citizens. Years after the return to French rule in 1671, the ideals of the council of the inhabitants created under the English in 1654, reintroduced by Phips 1690 and maintained by Villebon, had anchored in Acadian culture an independence that ensured that the French would never be able to completely control their Acadian subjects.

He persuaded them to open a road to Port Royal, to rescue the capitol in case of attack. Indeed, a war was soon expected. Neither the minister nor the Commander wanted it, for they sensed the weakness of the colony. So the king had recommended that Brouillan keep the peace and to do nothing to provoke hostilities on the part of the Indians.

As soon as he arrived at Port Royal, Brouillan convened an assembly of the inhabitants, but he found them as indocile as those of the Mines. He succeeded, however, in obtaining their cooperation for the erection of a fort.

Il partit ensuite pour la rivière Saint-Jean, dont il jugea le fort inutile et mal situé. Il le fait démolir et transporte les matériaux à Port-Royal, sur la *Gironde* pour construire le nouveau fort.

Port-Royal redevient le capital de l'Acadie.

À l'automne 1701, Brouillan décide de mieux préparer les Acadiens, à d'éventuelles attaques, en créant la milice acadienne. Cette dernière est divisée en 6 compagnies ayant chacun son capitaine. Le capitaine à la garde des fusils de son territoire.

Après avoir réorganisé la colonie, Brouilan *demande d'être de recevoir le titre de gouverneur de l'Acadie*.

Jean Vincent l'Abbadie de Saint-Castin, toujours jaloux de son indépendance, avait repris tranquillement dès 1699, ses opérations commerciales avec la Nouvelle-Angleterre, sans égard à la réglementation française.

Des accusations sont portées contre Saint-Castin et il décide de rentrer en France, pour se justifier auprès des autorités françaises, mais aussi pour mettre ordre à ses affaires personnelles, celle de la succession de son père.

Il quitta Pentagouët à la fin de 1701 et à Versailles, il n'a pas de peine à dissiper les préjugés du ministre de la Marine française, Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain.

He then set out for the Saint John River, whose fort he considered useless and poorly located. He demolished it and transported the materials to Port Royal, on the *Gironde* to build the new fort.

Port Royal once again becomes the capitol of Acadia.

In the fall of 1701 Brouillan decided to better prepare the Acadians for possible attacks by creating the Acadian militia. The latter is divided into 6 companies each with its own captain. The captain in custody of the guns of his territory.

After reorganizing the colony, Brouilan *asked to be granted the title of governor of Acadia*.

Jean Vincent l'Abbadie de Saint-Castin, always jealous of his independence, had quietly resumed his commercial operations with New England in 1699, without regard to French regulations.

Accusations are levelled against Saint-Castin and he decides to return to France, to justify himself to the authorities but also to put order to his personal affairs, that of the succession of his father.

He left Pentagouët at the end of 1701 and at Versailles he has no trouble dispelling the prejudices of the Minister of the French Marine, Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain.

Un septième recensement est effectué en 1701.²⁵⁹

Comptés à Beaubassin étaient;

- Germain BOURGEOIS, sa femme, 2 garçons. 2614 filles, 20 arpents, 22 bovins, 10 porcs, 6 fusils.
- Guillaume BOURGEOIS²⁶², sa femme, 1 arme.

A seventh census was carried out in 1701.²⁶⁰

Counted in Beaubassin were;

- Germain BOURGEOIS, his wife²⁶³, 2 boys. 4 girls, 20 arpents, 22 cattle, 10 hogs, 6 guns.
- Guillaume BOURGEOIS²⁶⁶, his wife, 1 gun.

²⁵⁹ Transcription des Archives National du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1701](#)

²⁶⁰ Transcript of the National Archives of Canada – File C-2572 – [Census of 1701](#)

²⁶¹ Ce serait la deuxième épouse de Germain « Magdeleine Dugas ».

²⁶² Ce serait « Guillaume Bourgeois » fils de « Germain Bourgeois » issu de son premier mariage avec Madeleine Belliveau, qui aurait récemment épousé « Marie Marguerite Mius De Pleinmarais » ce qui expliquerait pourquoi il n'y a pas d'autres avoirs qu'un fusil.

²⁶⁵ This would be Germain's second wife "Magdeleine Dugas".

²⁶⁶ This would be "Guillaume Bourgeois" son of "Germain Bourgeois" from his first marriage to Madeleine Belliveau, who would have recently married "Marie Marguerite Mius De Pleinmarais" which would explain why there are no holdings other than a gun.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Claude BOURGEOIS²⁶³, sa femme, 4 arpents, 7 bovins, 1 fusil. • Charles BOURGEOIS²⁶⁴, sa femme, 2 garçons, 2 filles, 6 arpents, 20 bovins, 22 moutons, 10 porcs, 1 fusil. | <ul style="list-style-type: none"> • Claude BOURGEOIS²⁶⁷, his wife, 4 arpents, 7 cattle, 1 gun. • Charles BOURGEOIS²⁶⁸, his wife, 2 boys, 2 girls, 6 arpents, 20 cattle, 22 sheep, 10 hogs, 1 gun. |
|---|--|

Résumé recensement de 1701

Port-Royal : 465 personnes, 73 familles, 80 hommes, 67 femmes, 169 garçons, 132 filles, 17 domestiques, 92 armes à feu.

Les Mines : 490 personnes, ?? familles, 81 hommes, 77 femmes, 167 garçons, 165 filles, 77 armes à feu.

Beaubassin : 292 personnes, 25 familles, 31 hommes, 32 femmes, 71 garçons, 54 filles, 45 armes à feu.

Résumé global : 1247 personnes, 191 familles, 191 hommes, 176 femmes, 407 garçons, 351 filles, 214 armes à feu.

Summary 1701 census

Port-Royal: 633 people, 86 families, 81 men, 81 women, 181 boys, 154 girls, 136 bearers of arms.

Minas: 523 people, 61 families, 61 men, 61 women, 160 boys, 149 girls, 92 bearers of arms.

Beaubassin: 292 people, 25 families, 42 men, 45 women, 81 boys, 69 girls, 55 arms bearers.

Overall summary: 1558 people, 191 families, 202 males, 204 females, 449 boys, 397 girls, 306 arms bearers.

Michel (dit le Vieux) Bourgeois, troisième fils de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est né à Beaubassin.²⁶⁹

Michel (dit le Vieux) Bourgeois, the third son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²⁷⁰

Claude Bourgeois, le deuxième fils de Charles Bourgeois et d'Anne Marie Dugas épouse, à Beaubassin, Marie Anne Blanchard fille de Guillaume Blanchard et Huguette Gougeon.²⁷¹

Claude Bourgeois, the second son of Charles Bourgeois and Anne-Marie Dugas, marries, in Beaubassin, Marie-Anne Blanchard daughter of Guillaume Blanchard and Huguette Gougeon.²⁷²

Marguerite Bourgeois, la sixième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née après le recensement de 1701, probablement à Port-Royal.²⁷³ Elle

Marguerite Bourgeois, the sixth daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born after the 1701

²⁶³ Ce serait « Charles (dit Claude) Bourgeois » fils de Charles Bourgeois et Anne Dugas.

²⁶⁴ Ce serait « Charles Bourgeois » fils de « Charles Bourgeois » et « Marie Jeanne Blanchard »

²⁶⁷ This would be « Charles (dit Claude) Bourgeois » fils de Charles Bourgeois et Anne Dugas.

²⁶⁸ This would be « Charles Bourgeois » son of « Charles Bourgeois » and « Marie Jeanne Blanchard »

²⁶⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258. Stephen A. White ne fournit pas de date de naissance, mais d'autre indique entre 1701 et 1704.

²⁷⁰ Ibid., Stephen A. White does not provide a date of birth, but others indicate between 1701 and 1704.

²⁷¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), Page 254 & 261.

²⁷² Ibid.

²⁷³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

épousera [Joseph LeBlanc \(dit Cajetan\)](#) fils de Pierre LeBlanc et Madeleine Bourque, à Annapolis Royal, le 20 janvier 1721.

census, probably in Port Royal.²⁷⁴ She married [Joseph LeBlanc \(dit Cajetan\)](#), son of Pierre LeBlanc and Madeleine Bourque, in Annapolis Royal, on January 20, 1721.

1702

En 1702, Saint-Castin est de retour dans son Béarn natal. Son beau-frère, le juge Jean de Labaig, époux de sa sœur Marie, l'attendait, armé de la tête aux pieds pour enliser la succession du père de Saint-Castin, dont il avait à rendre compte, dans le cadre de la procédure. Avec une habileté digne des meilleures causes, Labaig multiplia les obstacles, après avoir tout fait pour essayer de prouver la naissance illégitime de Jean-Vincent.

La cour royale, voulant renvoyer au plus vite Saint-Castin en Acadie, où on avait plus que jamais besoin de lui, intervint énergiquement, sans effet, auprès du parlement de Pau pour hâter le jugement de l'affaire.

L'affaire trainera en court pendant plusieurs années.

En février 1792, Brouillan *reçoit le titre de gouverneur de l'Acadie*

Le 13 mai 1702, la [Guerre de la Succession d'Espagne](#) éclate en Europe. Comme la France est impliquée l'Acadie en subit des conséquences.

Au décès du roi d'Espagne, c'est [Philippe V](#), petit fils du roi de France, Louis XIV, qui devient roi d'Espagne.

Malgré une clause dans le testament du défunt roi d'Espagne stipulant que le roi d'Espagne ne pourrait jamais devenir roi de France, en septembre 1702, le [roi Guillaume III d'Angleterre](#), craignant l'unification possible des deux puissances, créa une grande alliance de pays européens contre la France et l'Espagne.

La Nouvelle France se trouvait maintenant dans une situation périlleuse, car Louis XIV épuisait les ressources financières de la France pour la guerre en Europe et il restait bien peu de chose pour l'Amérique du Nord qui, aux yeux des stratégies français, était bien loin et de peu d'importance.

In 1702, Saint-Castin returned to his native Béarn. His brother-in-law, Judge Jean de Labaig, husband of his sister Marie, was waiting for him, armed from head to toe to entangle Saint-Castin's father's succession, for which he had to account, as part of the procedure. With a skill worthy of the best causes, Labaig multiplied the obstacles, after having done everything to try to prove the illegitimate birth of Jean-Vincent.

The king's court, wanting to send Saint-Castin back to Acadia as soon as possible, where he was needed more than ever, intervened energetically, to no effect, with the parliament of Pau to hasten the judgment of the case.

The case will drag on for several years.

In February 1792 Brouillan *received the title of governor of Acadia*.

On May 13, 1702, the [War of the Spanish Succession](#) broke out in Europe. As France is involved, Acadia suffered consequences.

On the death of the King of Spain, [Philippe V](#), grandson of the king of France, Louis XIV, became king of Spain.

Despite a clause in the deceased King of Spain's will stating the King of Spain could never become King of France, in September 1702, [King William III of England](#), fearing the possible unification of the two powers, created a great alliance of European countries against France and Spain.

New France was now in a perilous situation because Louis XIV was exhausting the financial resources of France for the war in Europe and there was little left for North America which, in the eyes of French strategists, was far away and of little importance.

²⁷⁴ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

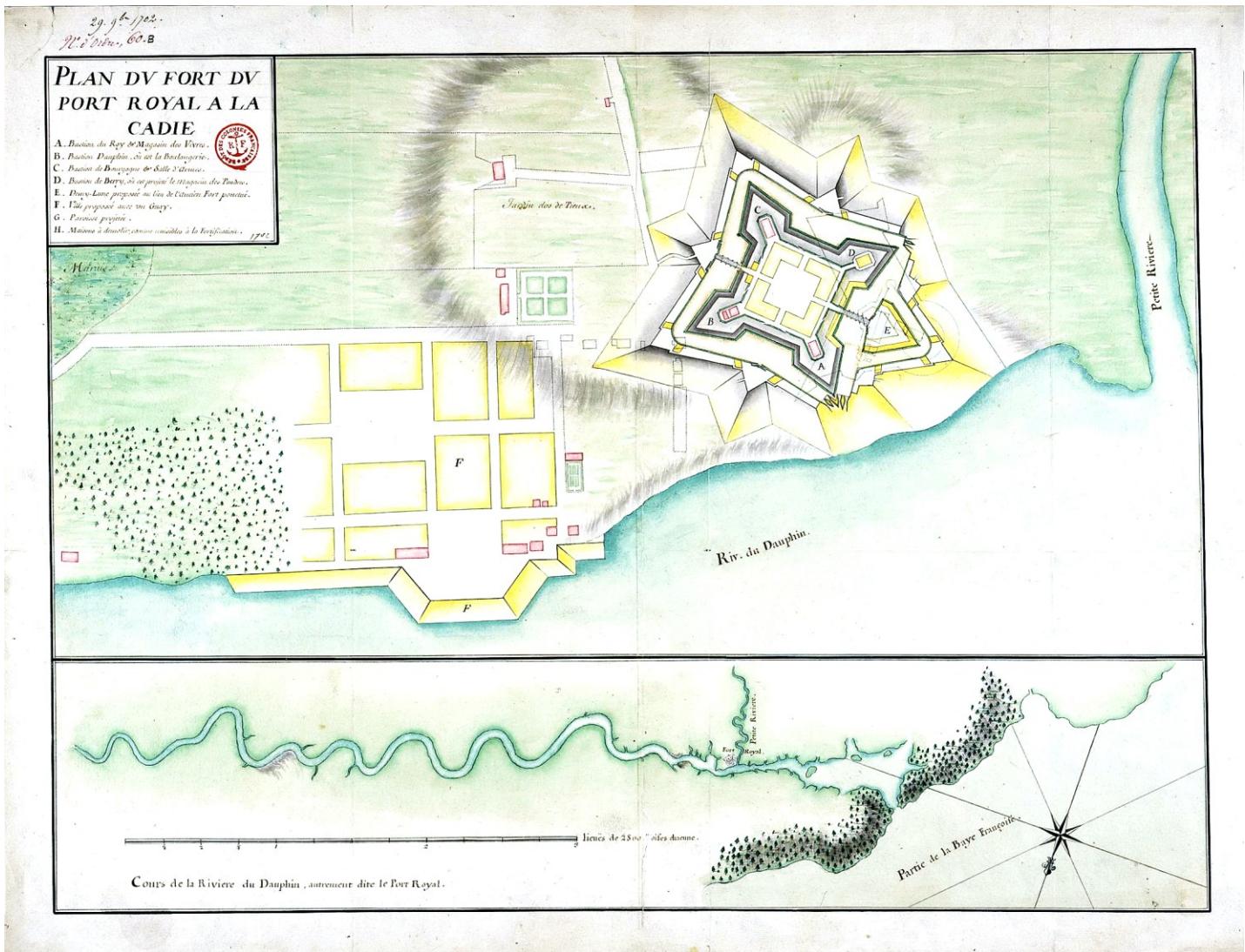


Figure S - Plan du Fort du Port Royal a la Cadie 1702, par/by Jean de Labat

Honoré Bourgeois, le quatrième fils de Charles Joseph Bourgeois et Marie-Anne Blanchard est né à Beaubassin.²⁷⁵

Marie Josephe Bourgeois, l'enfant unique de Guillaume Bourgeois et de Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont, est née à Port-Royal.²⁷⁷ Elle épousera, à

Honoré Bourgeois, the fourth son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.²⁷⁶

Marie-Joseph Bourgeois, the sole child of Guillaume Bourgeois and Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont, is born at Port Royal.²⁷⁹ She will go on to marry, at Port Royal, Joseph Thibodeau, son of Pierre (dit

²⁷⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Ibid, page 259.

²⁷⁹ Ibid.

Port-Royal, Joseph Thibodeau , fils de Pierre (dit l'ainé) Thibodeau et Anne (-Marie) Bourg, le 22 août 1722. ²⁷⁸	l'ainé) Thibodeau et Anne (-Marie) Bourg, on the 22nd of August, 1722. ²⁸⁰
--	---

[Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont Bourgeois](#), épouse de Guillaume Bourgeois décède le 21 octobre 1702, à Port-Royal.²⁸¹

[Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont Bourgeois](#), wife of Guillaume Bourgeois died on the 21st of October, 1702, in Port Royal.²⁸²

1703

Le jour de l'Ascension, au mois de mai 1703, [Louis-Hector De Callière](#) gouverneur de la Nouvelle France assistait à la grand-messe à la cathédrale de Québec lorsqu'il eut une subite hémorragie et se mit à cracher du sang. On le transporta immédiatement à sa résidence du château Saint-Louis, mais il était évident que la fin approchait. Le 25 mai, le notaire [Louis Chambalon](#) était convoqué au chevet du mourant, qui voulait faire son testament. Callière, qui était exécutant apostolique des Récollets, demanda à être enterré dans leur chapelle, et il leur laissa la somme de 1 200# pour finir la construction de leur couvent. Il meurt le lendemain matin le 26 mai.

[Philippe de Rigaud de Vaudreuil](#) [2] demanda immédiatement à le remplacer. Il ne se contenta pas d'une simple lettre à la cour, car au cours des mois qui avaient précédé le décès de Callière, il avait gagné la faveur de plusieurs personnages influents, qui plaidèrent sa cause avec chaleur.

Les seigneurs sulpiciens de Montréal furent parmi les plus éloquent, car ils avaient été fortement impressionnés par les mesures que Vaudreuil avait prises pour faire interdire la vente de l'eau-de-vie aux indiens en 1702. L'abbé Lechassier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, recommanda vivement Vaudreuil à [Pontchartrain](#). Il demanda également au cardinal-archevêque de Paris, [Louis-Antoine de Noailles](#), de mentionner la demande à son frère, [Anne-Jules, duc de Noailles](#) et maréchal de France, qui jouissait d'une grande influence à la cour.

On Ascension Day, in May 1703, [Louis-Hector De Callière](#), governor of New France, was attending the high mass at the cathedral of Quebec when he suffered a sudden hemorrhage and began to cough up blood. He was immediately transported to his residence at The Château Saint-Louis, but it was obvious that the end was approaching. On May 25, the notary [Louis Chambalon](#) was summoned to the bedside of the dying man, who wanted to make his will. Callière, who was the apostolic executor of the Recollets, asked to be buried in their chapel, and he left them the sum of 1,200 livres to finish the construction of their convent. He died the next morning on 26 May.

[Philippe de Rigaud de Vaudreuil](#) [2] immediately asked to replace him. He was not satisfied with a simple letter to the court, for in the months preceding Callière's death he had won the favour of several influential figures, who pleaded his case with warmth.

The Sulpician lords of Montreal were among the most eloquent, for they had been greatly impressed by the measures Vaudreuil had taken to prohibit the sale of brandy to the Indians in 1702. Abbé Lechassier, superior of the Séminaire de Saint-Sulpice in Paris, strongly recommended Vaudreuil to [Pontchartrain](#). He also asked the cardinal archbishop of Paris, [Louis-Antoine de Noailles](#), to mention his request to his brother, [Anne-Jules, Duke of Noailles](#) and Marshal of France, who enjoyed great influence at court.

²⁷⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 259.

²⁸⁰ Ibid.

²⁸¹ Ibid.

²⁸² Ibid.

En fin de compte, ce fut Pontchartrain qui obtint à Vaudreuil le poste de gouverneur, en le représentant à Louis XIV comme l'homme qui saurait non seulement faire régner l'ordre dans la colonie, mais aussi faire cesser les abus que les gouverneurs précédents avaient tolérés dans leurs administrations.

Vers cette époque, le gouverneur Dudley de Boston convoque les Abénaquis à Casco Bay et leur propose de rester neutres dans tout conflit entre les Anglais et les Français. Moxus et [Atecouando](#) étaient les principaux porte-parole des Abénaquis.

[Sébastien Rasle](#), prêtre jésuite, missionnaire auprès des Abénaquis, dit qu'il était présent à cette réunion et promit d'encourager les Indiens à maintenir la paix et aurait dit ;

« Ma religion et ma charge de prêtre étaient une garantie que je ne leur donnerais que des exhortations à la paix. »

Le gouverneur Dudley, d'autre part, a dit que « leurs Prêtres » n'ont pas osé être vus à cette occasion.

En fin de compte, les Abénaquis ne sont pas restés neutres. En août, un groupe de ces Abénaquis se joint à une force française et amérindienne plus importante, sous le commandement [d'Alexandre Leneuf](#) de Beaubassin, et prend part à un raid sur le village de Wells²⁸³.

En août, convaincu d'une attaque éventuelle des Bostoniens, Philippe de Rigaud de Vaudreuil, le nouveau gouverneur de la Nouvelle France, demande à Michelle Leneuf de La Vallières, l'ancien gouverneur d'Acadie, le Major de Montréal, d'attaquer le Massachusetts.

Notons ici que ce n'est pas le gouverneur de l'Acadie qui ordonne l'attaque sur le Massachusetts, mais plutôt le gouverneur de la Nouvelle-France, dans son rôle de surveillant de toutes les provinces de la Nouvelle-France.

In the end, it was Pontchartrain who obtained the post of governor for Vaudreuil, representing him to Louis XIV as the man who would not only bring order to the colony, but also put an end to the abuses that previous governors had tolerated in their administration.

Around this time Governor Dudley of Boston called the Abenakis together at Casco Bay and proposed to them that they remain neutral in any conflict between the English and the French. Moxus and [Atecouando](#) were the chief spokesmen for the Abenakis.

[Sébastien Rasle](#), a Jesuit priest, missionary to the Abenakis, said that he was present at this meeting and promised to encourage the Indians to maintain the peace and would have said;

“My religion and my office of priest were a security that I would give them only exhortations to peace.”

Governor Dudley, on the other hand, said that “their Friars” did not dare to be seen on this occasion.

In the end, the Abenakis did not remain neutral. In August, a group of these Abenakis join a larger French and Amerindian force, under the command of [Alexandre Leneuf](#) de Beaubassin, and take part in a raid on the village of Wells.²⁸⁴

In August, convinced of a possible Bostonian attack, Philippe de Rigaud de Vaudreuil, the new governor of New France, asked Michelle Leneuf de La Vallières, the former governor of Acadia, the Major of Montreal, to attack Massachusetts.

It should be noted here that it is not the governor of Acadia that orders the attack on Massachusetts but rather the governor of New-France, in his role ad overseer of all the New France provinces.

²⁸³ La ville a été attaquée le 10 août 1703, et 39 habitants ont été tués ou enlevés, avec beaucoup plus de blessés. Les maisons et les granges qui avaient été reconstruites après une attaque en 1692 ont été détruites à nouveau.

²⁸⁴ The town was attacked on August 10, 1703, and 39 inhabitants were slain or abducted, with many more wounded. The houses and barns that had been rebuilt after a 1692 attack were destroyed once again.

Avant l'attaque, De Vallière arrête à Pentagouët et recrute des Abénaquis pour l'aider.

Il procède ensuite à ravager tous les établissements au sud de la frontière acadienne (c.-à-d., entre Casco et Wells dans ce qui est aujourd'hui l'état du Maine).

Entre-temps, à Port-Royal, les Acadiens travaillent pour compléter la construction du fort de Port-Royal. Brouillan voulant finir le fort à tout prix le plus rapidement possible, impose une corvée²⁸⁵ de 12 jours aux Acadiens de Grand-Pré pour augmenter le nombre de travailleurs (c.-à-d., Soldats et Acadiens de Port-Royal) acharnés à la tache.²⁸⁶

Before the attack De Vallière stopped at Pentagouët and recruited Abenaki to help him.

He then proceeds to ravage all the settlements south of the Acadian border (i.e., between Casco and Wells in what is now the state of Maine).

Meanwhile, in Port Royal, the Acadians worked to complete the construction of the Port Royal fort. Brouillan, wanting to finish the fort as quickly as possible at all costs, imposed a 12-day chore²⁸⁷ on the Acadians of Grand-Pré in order to increase the number of workers (i.e., Soldiers and Acadians of Port Royal) who were relentless in the task.²⁸⁸

Un huitième recensement est effectué en 1703.²⁸⁹

An eight census was carried out in 1703²⁹⁰

Comptés à Beaubassin étaient;

- Charles BOURGEOIS, son épouse, 3 garçons, 2 filles, 1 porteur d'armes.
- Claude BOURGEOIS, son épouse, 1 fille, 1 porteur d'armes.

Counted in Beaubassin were;

- Charles BOURGEOIS, his wife, 3 boys, 2 girls, 1 arms bearer.
- Claude BOURGEOIS, his wife, 1 girl, 1 arms bearer.

Résumé recensement de 1703

Port-Royal : 633 personnes, 86 familles, 81 hommes, 81 femmes, 181 garçons, 154 filles, 136 porteurs d'armes.

Les Mines : 523 personnes, 61 familles, 61 hommes, 61 femmes, 160 garçons, 149 filles, 92 porteurs d'armes.

Beaubassin : 292 personnes, 25 familles, 42 hommes, 45 femmes, 81 garçons, 69 filles, 55 porteurs d'armes.

Cobiquid : 110 personnes, 19 familles, 18 hommes, 17 femmes, 27 garçons, 25 filles, 23 porteurs d'armes.

Summary 1703 census

Port-Royal: 633 people, 86 families, 81 men, 81 women, 181 boys, 154 girls, 136 bearers of arms.

Minas: 523 people, 61 families, 61 men, 61 women, 160 boys, 149 girls, 92 bearers of arms.

Beaubassin: 292 people, 25 families, 42 men, 45 women, 81 boys, 69 girls, 55 arms bearers.

Cobiquid: 110 people, 19 families, 18 men, 17 women, 27 boys, 25 girls, 23 arms bearers.

²⁸⁵ Définition - Travail gratuit que le serf (voir paysan) devait au seigneur.

²⁸⁶ À ce moment le régiment de Port-Royal comptait 200 soldats sans compter les miliciens. (André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 106)

²⁸⁷ Definition - Free work that the serf (see peasant) owed to the lord.

²⁸⁸ At that time the Port Royal regiment had 200 soldiers, not counting the militiamen. (André-Carl Vachon, Histoire de l'Acadie de la Fondation aux déportations, Tome 1, 1603-1710, Édition La Grande Marée Ltée, 2018, ISBN 978-2-349-72376-5, Page 106)

²⁸⁹ Transcription des Archives du Canada – Dossier C-2572 – [Recensement de 1703](#)

²⁹⁰ Transcript from the Archives of Canada – File C-2572 – [Census of 1703](#)

Résumé global : 1558 personnes, 191 familles, 202 hommes, 204 femmes, 449 garçons, 397 filles, 306 porteurs d'armes.	Overall summary: 1558 people, 191 families, 202 males, 204 females, 449 boys, 397 girls, 306 arms bearers.
---	---

Aucun autre membre de la famille Bourgeoise n'est inclus dans ce recensement.

Germain Bourgeois aurait quitté Beaubassin peu après que le recensement de 1701 ait été fait et retourne à Port-Royal, mais il n'apparaît pas sur le recensement de Port-Royal.

La raison pour laquelle il n'apparaît pas dans le recensement n'est pas claire, mais une carte préparée en utilisant les données cueillies vers 1707 montre Germain et son fils Guillaume installé tous deux sur la rive ouest de la rivière Annapolis/Dauphin.

Après le départ de Germain de Beaubassin, seuls les descendants de Charles Bourgeois, le frère de Germain se trouvent à Beaubassin.

No other member of the Bourgeoise family is included in this census.

Germain Bourgeois would have left Beaubassin shortly after the 1701 census was taken and returned to Port Royal but does not appear on the Port Royal census.

It is not clear why he does not appear in the census, but a map prepared using data collected around 1707 shows Germain and his son William both living on the west bank of the Annapolis/Dauphin River.

Following Germain's departure from Beaubassin only descendants of Charles Bourgeois, Germain's brother are to be found at Beaubassin.

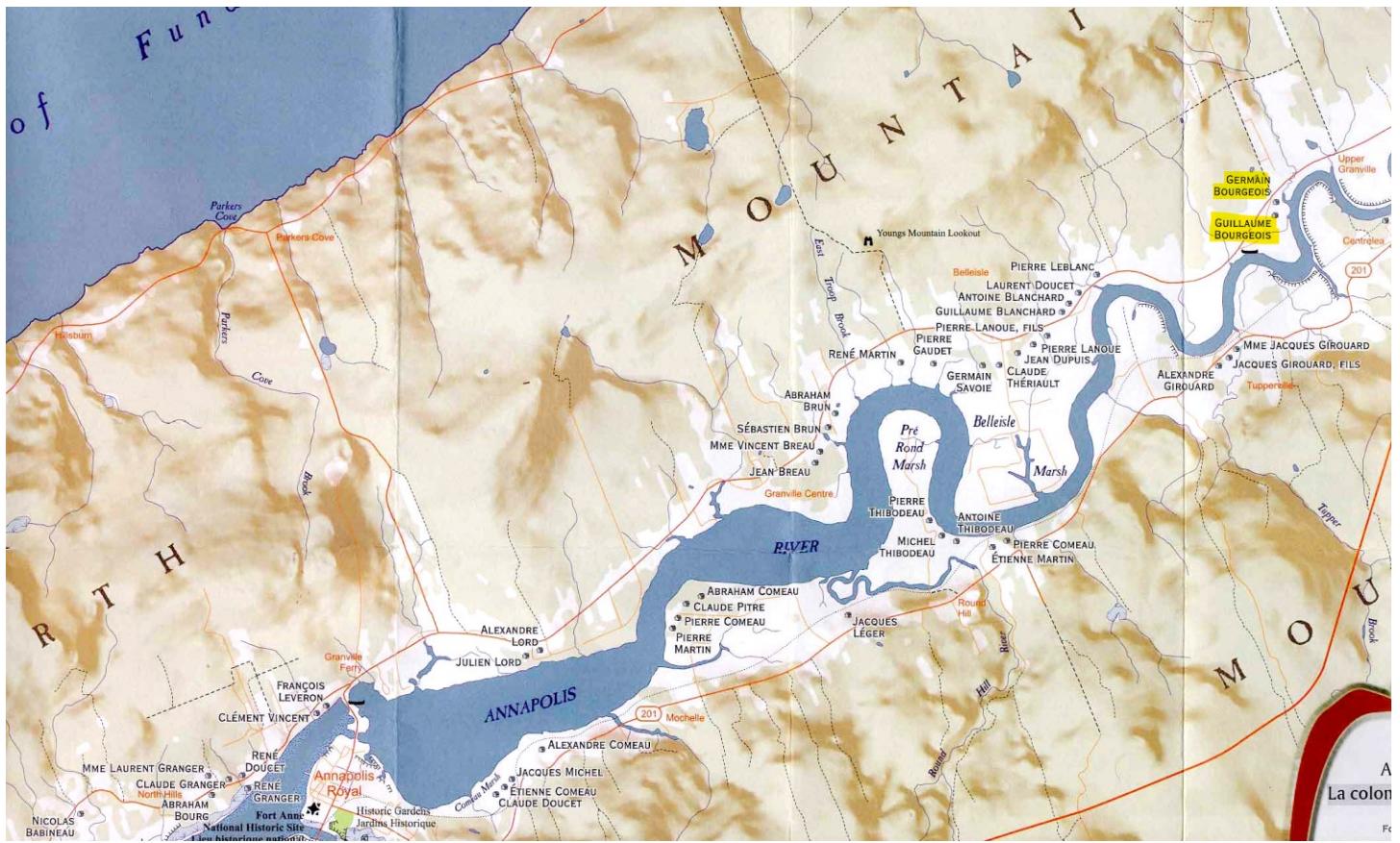


Figure T - Les établissements acadiens placés sur une carte moderne, basée sur la reproduction de la carte du recensement de l'Acadie de 1707, selon Delabat.²⁹¹

Acadian settlements placed on a modern map, based on the reproduction of Acadie Census Map of 1707, as per Delabat.²⁹²

1704

Le 10 mars 1704, un autre contingent de Canadiens et d'abénaquis attaque Deerfield [2]²⁹³ au Massachusetts détruisant une bonne partie de la ville et tuant ou capturant la moitié des habitants de celle-ci.

1704

On March 10, 1704, another contingent of Canadians and Abenaki attacked Deerfield [2]²⁹⁴ in Massachusetts, destroying much of the city and killing or capturing half of its inhabitants.

²⁹¹ Une copie de la carte officielle, très détaillée, peut être acquise dans les boutiques du lieu historique de Grand-Pré et monument Lefebvre à Memramcook. Voir aussi [Early Acadian Settlements — Mapannapolis](#) (en Anglais seulement) et [Map of Acadian Communities | Acadie \(cheminsdelafrancophonie.org\)](#)

²⁹² A copy of the official, highly detailed map can be acquired at the Grand-Pré historic site and Monument Lefebvre in Memramcook boutiques. See also [Early Acadian Settlements — Mapannapolis](#) & [Map of Acadian Communities | Acadie \(cheminsdelafrancophonie.org\)](#)

²⁹³ Ce deuxième site web, en anglais seulement, fait une analyse détaillée de l'attaque et des perspectives des différents groupes qui y sont impliqués. Il démontre une histoire beaucoup plus complexe que simplement l'attaques.

²⁹⁴ This second website make a detailed analysis of the attack and the perspectives of the different groups involved in it. It demonstrates a much complex story than just the attacks.

Le gouverneur du Massachusetts et du New Hampshire, [Joseph Dudley](#)^{295 296}, de son côté, décide de se venger pour l'attaque sur Deerfield et organise une expédition de 550 miliciens, commandée par le major [Benjamin Church](#) [2] pour attaquer l'Acadie.

L'expédition quitta Boston à la fin du mois de mai. En cours de route, dans l'île Green, près de la baie de Penobscot, Church capture trois Français et un Indien qui le guide jusqu'à Pentagouët (Penobscot, l'actuelle Castine, Maine) où il livra combat à quelques Français et Indiens.

Parmi les prisonniers qu'il fait se trouvait une Métisse, Cécile d'Abbadie de Saint-Castain²⁹⁸ épouse de Meneux dit Châteauneuf et la fille de [Jean-Vincent de Saint-Castin](#) qui lui était en France depuis 1701. Ayant appris que deux officiers français, M. Gourdon et [Michel Chartier](#), construisaient un fort à Pescocadie (Passamaquoddy) sur la [rivière Sainte-Croix](#), Church s'y rendit et fit Gourdon prisonnier, mais Chartier parvint à s'échapper et retourne à Québec avec son épouse.

Church envoie la majorité de ses forces dans le bassin des Mines, mais envoie deux navires « [Man'o'war](#) » (c.-à-d. *man-of-war*) à Port-Royal où il espérait intercepter les navires de transport attendus de la France.

Le 1^{er} juillet, les deux navires sont entrés dans le bassin sans être détectés et débarquent de leurs forces sur la rive nord où il attaquent la colonie Melanson sans avertissement.

Les maisons et des récoltes ont été incendiées, le bétail abattu et une femme et des enfants sont pris en otage.

Le commandant du fort, Pierre Leblanc accepta de se rendre, mais le gouverneur Brouillan refusa de capituler.

Les forces de la Nouvelle-Angleterre s'installent et attendent.

Le 20 juin (1^{er} juillet, nouveau style), le groupe principal de l'expédition atteint les Mines (Grand-Pré, N.-É.) et Church ordonne aux habitants de se rendre.

The governor of Massachusetts and New Hampshire, [Joseph Dudley](#)²⁹⁷, for his part, decided to take revenge for the attack on Deerfield and organized an expedition of 550 militiamen, commanded by Major [Benjamin Church](#) [2] to attack Acadia.

The expedition left Boston at the end of May. Along the way, on Green Island, near Penobscot Bay, Church captured three Frenchmen and an Indian who guided him to Pentagouët (Penobscot, present-day Castine, Maine) where he fought a few French and Indians.

Among the prisoners he took was a Métis, Cécile d'Abbadie de Saint-Castain wife of Meneux dit Châteauneuf and the daughter of [Jean-Vincent de Saint-Castin](#) who had been in France since 1701. Having learned that two French officers, M. Gourdon and [Michel Chartier](#), were building a fort at [Passamaquoddy](#) on the [Saint-Croix river](#), Church went there and took Gourdon prisoner, but Chartier managed to escape and return to Quebec with his wife.

Church sent most of his forces to the Minas Basin but sent two [men-of-war ships](#) to Port Royal where he hoped to intercept transport ships expected from France.

On July 1st, the two vessels entered the basin undetected and land their forces on the north shore where they attack the Melanson settlement without warning.

Houses and crops are burned, livestock slaughtered, and a woman and children are taken hostage.

The Commander of the Fort, Pierre Leblanc agreed to surrender, but Governor Brouillan refused to capitulate.

The New England forces settled in and waited.

On 20 June (1 July, new style), the main group of the expedition reached the Mines (Grand-Pré, N.S.) and Church ordered the inhabitants to surrender.

²⁹⁵ Le texte de ce lien est disponible en Anglais seulement. Utilise le traducteur électronique de votre fureteur pour le texte en français.

²⁹⁶ Il reçoit les commissions de gouverneur du Massachusetts et du New Hampshire de [la reine Anne](#) le 1^{er} avril 1702.

²⁹⁷ He received the commissions of governor of Massachusetts and New Hampshire from [Queen Anne](#) on April 1, 1702.

²⁹⁸ Elle et ses enfants sont emprisonnés à Boston.

Lorsque les habitants ne se rendent pas immédiatement, il tente sans succès de débarquer. Church jette alors l'ancre derrière une île boisée en attendant que les marées changent, mais ne réalisant pas l'étendue de la montée des eaux dérive et expose le navire aux canons de la milice acadienne.

Plusieurs soldats de la Nouvelle-Angleterre sont tués avant qu'il ne puissent débarquer. Enragé Church ordonna à ses hommes de détruire la colonie et les digues utilisées pour protéger le champ cultivé.

Church s'empara de plus d'une centaine de prisonniers, dont un tiers des femmes.

Dans la nuit du 22, il capture [Pigiguit](#) et, le lendemain, [Cobequid](#) (Truro, N.-É.) subit le même sort.

Church remonte ensuite jusqu'au fond de la baie de Chignecto (c.-à-d., Beaubassin) avant de retourner vers la Nouvelle-Angleterre.

Arrivé à Chignectou, il fut accueilli par la milice acadienne qui l'attendait et l'expédition débarqua sous les tirs des Acadiens.

Au fur et à mesure que les forces de la Nouvelle-Angleterre avancent, les habitants locaux se retirent dans le bois ne laissant rien de valeur derrière eux. Le village était, comme ceux que le corps expéditionnaire avait déjà visités préalablement, brûlé et détruit.

L'expédition s'embarque alors pour Port-Royal, où le gouverneur Brouillan résiste et refuse toujours de capituler. À l'issue d'un conseil de guerre tenu le 4 juillet, Church décida de ne pas essayer de prendre le fort.

Après 18 jours d'attente, peu sûr de ses miliciens et n'ayant pas reçu d'autres instructions spécifiques pour attaquer Port-Royal, Church convoque un conseil de guerre le 4 juillet, qui décida le retour à Boston. Port-Royal s'en tirait donc à bon compte, mais la colonie ravagée souffrit de la famine l'hiver suivant.

Leurs logements et leurs récoltes annuelles détruits, les Acadiens souffrent de la famine et du froid l'hiver suivant.

Les attaques ont marqué un tournant dans l'histoire acadienne et n'auraient pas pu être mieux calculées pour transformer des Acadiens neutres en ennemis mortels.

When the inhabitants did not immediately surrender, he attempted unsuccessfully to land. Church then dropped anchor behind a wooded island waiting for the tides to change but not realizing the extent of the rising waters drifted and exposed the ship to the guns of the Acadians militia.

Several New England soldiers were killed before they were able to land. Enraged Church ordered his men to destroy the settlement and dikes used to protect the cultivated field.

Church seized over one hundred prisoners of which a third were women.

On the night of the 22nd he captured [Pigiguit](#), and the next day [Cobequid](#) (Truro, N.S.) suffered the same fate.

Church then ascended to the bottom of Chignecto Bay (i.e., Beaubassin) before returning to New England.

Arriving at Chignecto, he was greeted by the awaiting Acadian militia and the expedition landed under fire by the Acadians.

As the New England forces advanced, the local inhabitants retreated to the woods leaving nothing of value behind. The village was, like those the expeditionary force had already visited, burned, and destroyed.

The expedition then sailed to Port Royal, where Governor Brouillan was resisting and still refused to capitulate.

After 18 days of waiting, unsure of his militiamen and having received no other specific instructions to attack Port Royal, Church convened a war council on the 4th of July, which decided to return to Boston. Port Royal gets away relatively undamaged, but the ravaged colony suffered famine the following winter.

Their lodgings and annual crops destroyed, the Acadians suffer from famine and the cold the following winter.

The attacks were a turning point in Acadian history and could not have been better calculated to turn Acadian neutrals into mortal enemies.

Bien que le commerce entre les Acadiens et les habitants de la Nouvelle-Angleterre se poursuit, il est moins toléré par les autorités des deux côtés.	While commerce between Acadians and New Englanders continues, it was less tolerated by the authorities on both sides.
---	---

À l'automne de 1704, de La Vallière rentra en France porteur de lettres officielles de la part de [Rigaud de Vaudreuil](#) et de [François de Beauharnois](#). Ils l'avaient délégué à cette tache en raison de ses profondes connaissances des besoins du pays, des Autochtones et des troupes, et parce que, selon eux, il méritait la considération du ministre.

Il y a tout lieu de croire qu'il profite de l'occasion pour solliciter la ratification de la concession originale de son domaine seigneurial de Beaubassin (1676), qui lui est finalement accordée le 2 juin 1705. Cet arrêt confirmait les titres seigneuriaux de La Vallière à [Beaubassin](#) et à [Chipoudie](#), tout en reconnaissant les droits d'occupation des premiers colons de ces lieux. Ainsi prenaient fin les contestations entretenues à son endroit par deux groupes d'Acadiens de Port-Royal : celui du chirurgien [Jacques Bourgeois](#) établi à Beaubassin avant lui, et celui de [Pierre Thibaudeau](#) établi à Chipoudie en 1698.

In the autumn of 1704, de La Vallière returned to France with official letters from [Rigaud de Vaudreuil](#) and [François de Beauharnois](#). They had delegated him for the task because of his deep knowledge of the needs of the country, the natives, and the troops, and because, in their opinion, he deserved the minister's consideration.

There is every reason to believe that he took the opportunity to seek ratification of the original concession of his seigneurial domain of Beaubassin (1676), which was finally accorded to him on 2 June 1705. This judgment confirmed the seigneurial titles of La Vallière at [Beaubassin](#) and [Chipoudy](#), while recognizing rights of occupation of the original settlers of these lands. Thus came to an end the disputes maintained against him by two groups of Acadians of Port Royal: that of the surgeon [Jacques Bourgeois](#) established in Beaubassin before him, and that of [Pierre Thibaudeau](#) established in Chipoudy in 1698.

[Marie Madeleine Bourgeois](#), la septième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née le 22 décembre 1704 à Port-Royal.²⁹⁹ Elle épousera [Pierre \(ii\) Robichaud](#) fils de Pierre (i) Robichaud et Henriette Petitpas, à Annapolis Royal, le 8 février 1724.

[Marie-Madeleine Bourgeois](#), the seventh daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born on December 22, 1704, in Port Royal.³⁰⁰ She married [Pierre \(ii\) Robichaud](#) son of Pierre (i) Robichaud and Henriette Petitpas, in Annapolis Royal, on February 8, 1724.

[Jeanne Bourgeois](#), l'unique enfant de Guillaume Bourgeois et de Marie Anne D'Aprendestiguy de Martingnon, épouse [Jean LeBlanc](#) fils d'André LeBlanc et de Marie Dugas, le 25 janvier 1704, à Port-Royal.³⁰¹

[Jeanne Bourgeois](#), the only child of Guillaume Bourgeois and Marie-Anne D'Aprendestiguy de Martingnon, married [Jean LeBlanc](#) son of André LeBlanc and Marie Dugas, on January 25, 1704, in Port Royal.³⁰²

²⁹⁹ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³⁰⁰ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³⁰¹ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h — Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 257.

³⁰² Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 257.

De 1699 à 1705, de Villieu qui avait été commandant intérimaire de l'Acadie en 1700-1701, aide son beau-père, Michel Leneuf de La Vallière, dans son litige contre Pierre Thibaudeau et Guillaume Blanchard, au sujet de terres à Chipoudy.

Le Conseil d'État de la Nouvelle France confirme le 2 juin 1705 que les droits seigneuriaux des terres à Beaubassin reviennent entièrement à Michel Leneuf de la Vallière rendant inacceptable les revendications seigneuriales de Pierre Thibodeau et Guillaume Blanchard sur les terres qu'ils avaient travaillées. Ceux-ci maintiennent cependant les droits d'occupation.

De La Vallière serait décédé en juillet 1705 durant son voyage de retour au Canada.

Le calme revenu en Acadie, Brouillan fait appelle à, [Bernard-Anselme d'Abaddie de Saint-Castin](#) [2] fils de Jean-Vincent, vivant à Québec, pour rallier les Abénaquis et [Autochtones](#) pour attaquer les villages du littoral de la Nouvelle-Angleterre et la frontière acadienne en représailles des attaques de Church.

Pour raison de maladie et de problèmes juridiques, Brouillan demande de retourner en France.

En quittant pour la France, il confit la gouvernance de l'Acadie à [Simon-Pierre Denys de Bonaventure](#) [2].

[Marie Bourgeois](#), première enfant de Claude Bourgeois et Marie Anne Blanchard est née à Beaubassin.³⁰³

[Paul \(Pablo\) Bourgeois](#), fils ainé de Claude Bourgeois et Marie-Anne Blanchard est né à Beaubassin.³⁰⁵

From 1699 to 1705 de Villieu, who had been acting commander of Acadia in 1700–1701, helped his father-in-law, Michel Leneuf de La Vallière, in his dispute against Pierre Thibaudeau and Guillaume Blanchard over land at Chipoudy.

On the 2nd of June 1705, the New France State Council confirmed that the seigneurial rights to the lands at Beaubassin belonged entirely to Michel Leneuf de la Vallière, making unacceptable the seigniorial claims of Pierre Thibodeau and Guillaume Blanchard on the lands they had worked. They maintained, however, their rights of occupation (i.e., scatter rights).

De La Vallière died in July 1705 during his return trip to Canada.

Calm returned to Acadia, Brouillan appealed to [Bernard-Anselme d'Abaddie de Saint-Castin](#) [2] son of Jean-Vincent, then living in Quebec, to rally the Abenaki and [Amerindians](#) to attack the villages of the New England coast and the Acadian border in retaliation for Church's attacks.

Due to illness and legal problems Brouillan asks to return to France.

On leaving for France, he entrusts the governance of Acadia to [Simon-Pierre Denys de Bonaventure](#) [2].

[Marie Bourgeois](#), the first child of Claude Bourgeois and Marie-Anne Blanchard is born in Beaubassin.³⁰⁴

[Paul \(Pablo\) Bourgeois](#), eldest son of Claude Bourgeois and Marie-Anne Blanchard is born in Beaubassin.³⁰⁶

³⁰³ Adrien Bergeron, S.S.S., Le Grand Arrangement des Acadiens au Québec, Notes de Petite-Histoire, Gnl., France-Acadie-Québec de 1625 a 1925, Vol 2 (Éditions Élysée), Société de généalogie de l'Outaouais, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, Canada, Gen-040-2., Page 113 et Bona Arsenault, Histoire et Généalogie des Acadiens, Vol. 3, Beaubassin (Amherst, Nouvelle-Écosse) Grand-Pré (Nouvelle-Écosse) (Lemeac), Société de généalogie de l'Outaouais, 855, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, Canada, Gen-138-3., page 175

Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 262, Stephen A. White ne fournit aucune date de naissance,

³⁰⁴ Ibid., page 262, Stephen A. White provides no date of birth.

³⁰⁵ Ibid, page 262.

³⁰⁶ Ibid, page 262

[Guillaume Bourgeois](#), veuf de Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont, épouse en deuxième mariage, à Port-Royal, le 17 février 1705, [Catherine Joseph Thibodeau](#), fille de Pierre Thibodeau et Jeanne Terriot (Thériault).³⁰⁷

[Guillaume Bourgeois](#), widower of Marie Marguerite Mius De Pleinmarais d'Entremont, married in a second marriage, [Catherine Joseph Thibodeau](#), daughter of Pierre Thibodeau and Jeanne Terriot (Thériault) , on February 17, 1705, at Port Royal.³⁰⁸

1706

Le 10 avril, le roi de France nomme [Daniel Auger Subercase](#) [2], alors Gouverneur de Plaisance à Terre-Neuve depuis avril 1702, comme Gouverneur de l'Acadie.

Il arrive à Port-Royal le 28 octobre 1706, où il constate l'état pitoyable de la colonie et du Fort qui selon ses propres mots « est très affaibli ».

Dès son arrivée, il fait réparer les fortifications et achevé la construction ou les réparations de la frégate « *la Biche* », et demande à Québec un équipage et des troupes.

Reprisant les idées de Brouillan et de Bonaventure, Subercase proposa de peupler la côte de l'Est, d'y bâtir un fort puissant, et même d'y transporter la capitale.

C'est exactement ce que font les Britanniques quelque 45 ans plus tard, en 1749, lorsqu'ils se sont installés à Halifax et en ont fait la capitale.

1705

On 10 April, the King of France appointed [Daniel Auger Subercase](#) [2], then Governor of Plaisance in Newfoundland since April 1702, as Governor of Acadia.

He arrives at Port Royal on 28 Oct. 1706, where he notes the pitiful state of the colony and the Fort, which in his words "was very weakened".

As soon as he arrives, he repairs the fortifications and completes building or repairs on the frigate "*La Biche*", and asked Quebec for a crew and troops.

Taking up the ideas of Brouillan and Bonaventure, Subercase proposed to populate the east coast, build a powerful fort, and even transport the capital there.

This is exactly what the British do some 45 years later, in 1749, when they settled in Halifax and make it the Capitol.

³⁰⁷ Ibid, page 254 & 260

³⁰⁸ Ibid.

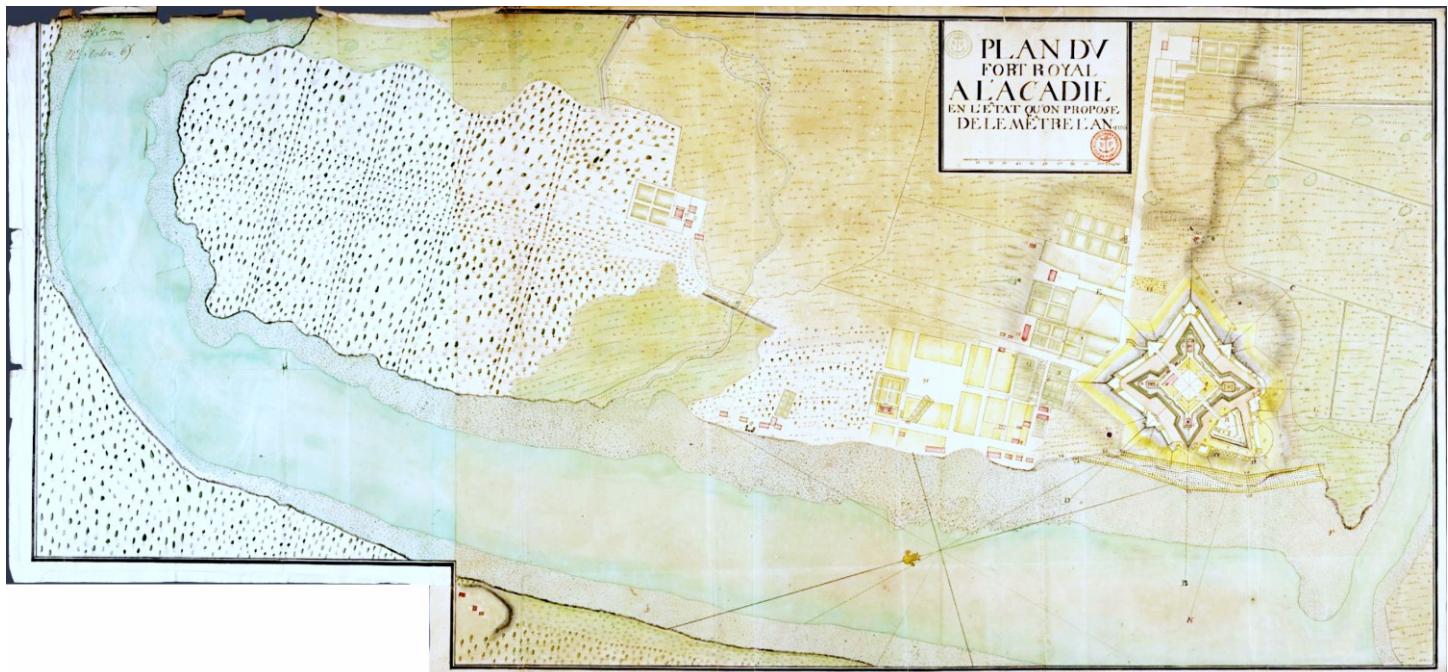


Figure U - Port-Royal - Acadie/Acadia - 1706

[Jean-Baptiste \(dit Bercas\) Bourgeois](#), le cinquième fils de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est né à Beaubassin.³⁰⁹

[Jean-Baptiste \(dit Bercas\) Bourgeois](#), the fifth son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.³¹⁰

1707

N'ayant vu la fin de ses tracas et de querelles en France, Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin, troisième baron de Saint-Castin, décède à Pau, en France, sans avoir revu l'Acadie.

Au printemps 1707, Subercase reçoit, en réponse à sa demande d'octobre 1706, 60 soldats et matelot canadiens en envoyer par le Gouverneur Rigaud de Vaudreuil de la Nouvelle France.

Ces renforts arrivent à point, car, le lendemain de son arrivée, le 6 juin (26 mai, ancien style), le colonel [John March](#), arrive de Boston avec une vingtaine de navires et 1600 hommes, à l'entrée du bassin de Port-Royal.

Subercase met beaucoup plus l'accent que son prédecesseur sur l'utilisation de corsaires français pour

1707

Not having seen the end of his troubles and quarrels in France, Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin, third Baron of Saint-Castin, dies in Pau, France, without having seen Acadia again.

In the spring of 1707 Subercase received, in response to his request of October 1706, 60 Canadian soldiers and sailors sent by Governor Rigaud de Vaudreuil of New France.

These reinforcements arrived just in time because, the day after their arrival, on June 6 (May 26, old style), Colonel [John March](#), with about twenty ships and 1600 men, arrived in the entrance to the Port Royal basin from Boston.

Subercase put considerably more emphasis than his predecessor on the use of French privateers to disrupt

³⁰⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

³¹⁰ Ibid.,.

perturber la navigation et la pêche anglaises. Les attaques contre les navires anglais augmentent et les « freebooter » (c.-à.-d., corsaires, pirates) français attaque même les villes côtières anglaises.

Les Acadiens, souffrant des effets du raid de Church, étaient enthousiasmés par ces assauts et les cargos corsaires amenés à Port-Royal aidaient à faire face aux pénuries de fournitures en provenance de France.

Le [Gouverneur Dudley du Massachusetts](#), voulant se venger des assauts de [Pierre Morpain](#) [2]³¹¹ un soldat français qui attaque et vole les bateaux de pêche et de ravitaillement britannique

Le gouverneur du Massachusetts, voulant mettre fin à ces attaques, désigne le [colonel John March](#)³¹² pour conduire une [expédition contre Port-Royal](#)³¹³ le décrivant en ces termes :

(Traduction)

« Un très bon officier et si estimé que j'espère ne pas être obligé de réquisitionner des hommes ».

À la fin de mai, le colonel March quitte Boston avec une vingtaine de navires et 1600 hommes en direction de Port-Royal.

Le convoi arrive à Port-Royal la nuit du 17 juin, mais il attend le matin du 18 juin pour attaquer.

Plusieurs Acadiens parviennent à se rendre au fort où les soldats et miliciens s'organisent pour défendre la colonie.

La défense acadienne ne dépasse pas 200 hommes, la garnison étant quelque peu renforcée par l'arrivée récente d'un petit détachement d'environ 60 hommes commandés par [Louis Denys* de La Ronde](#) et [Amiot de Vincelotte](#).

Quelque temps après le jeune Jean-Bernard de Saint-Castin arrive avec ses amis Abénaquis et donne la mesure de sa valeur à la défense de Port-Royal en organisant des embuscades contre les Britanniques.

English shipping and fishing. Attacks on English vessels increase and French freebooters (i.e., corsairs, pirates) even attacked English coastal towns.

The Acadians suffering from the effects of Church's raid were enthusiastic about these strikes and the cargo privateers brought into Port Royal help cope with the shortages of supplies from France.

Governor Dudley of Massachusetts, wanting revenge for the assaults of [Pierre Morpain](#) [2] a French soldier who attacks and robs British fishing and supply boats

The governor of Massachusetts, wanting to put an end to these attacks, appoints [Colonel John March](#) to lead an [expedition against Port Royal](#), describing him as follows:

"A very good officer and so esteemed that I hope I will not be forced to requisition men."

At the end of May Colonel March leaves Boston with about twenty ships and 1600 men in the direction of Port Royal.

The convoy arrives at Port Royal on the night of 17 June but waited until the morning of 18 June to attack.

Several Acadians manage to get to the fort where soldiers and militiamen organize to defend the colony.

The Acadian defence force did not exceed 200 men, the garrison being somewhat reinforced by the recent arrival of a small detachment of about 60 men commanded by [Louis Denys* de La Ronde](#) and [Amiot de Vincelotte](#).

Some time later the young Jean-Bernard de Saint-Castin arrived with his Abenaki friends and gave the measure of his value to the defence of Port Royal by organizing ambushes against the British.

³¹¹ Quoiqu'il y a une version française de ce lien Wikipédia elle contient très peu d'information. Je propose donc que vous lisiez la version anglaise en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur à la place.

³¹² Ce texte existe en anglais seulement. Je propose donc de lire la version anglaise en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur.

³¹³ Quoiqu'il y a une version française de ce lien Wikipédia elle contient très peu d'information. Je propose donc que vous lisiez la version anglaise en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur à la place.

L'attaque perdure pendant 10 jours avant que les Britanniques quittent le 28 juin, incendiant les maisons autour du fort.

À la fin du combat, 80 Britanniques sont tués contre un seul du côté des Acadiens.

Sous bien des angles, le choix du Colonel March s'avéra malheureux. Un vent de rébellion parmi ses officiers subalternes, le manque de préparation des troupes et l'indécision de March amenèrent l'expédition à un échec.

Le jeune de Saint-Castin de son côté joua un rôle déterminant ; au point que le nouveau gouverneur, Daniel d'Auger de Subercase, n'hésita pas, dans une lettre à Pontchartrain, le 22 septembre, à le proposer pour le grade d'enseigne.

Le colonel March démissionne de son poste face l'échec de l'attaques et le mépris montré par ses compatriotes lors de son retour à Boston.

Apprenant de la défaite des troupes britanniques à Port-Royal, [le gouverneur Dudley](#), furieux, décide de monter une nouvelle attaque.

Cette fois sous le commandement du [colonel Francis Wainwright](#)³¹⁴, avec 600 soldats supplémentaires portant le nombre de soldats pour attaquer Port-Royal à 2000.

Il arrive à Port-Royal le 20 août, mais tarde à déployer ses forces.

Subercase, voyant l'arrivée des Britanniques, envoie des miliciens acadien et mi'kmaq attaquer les Britanniques pendant qu'ils installent leur campement.

Pendant ce temps les soldats acadiens bombardent les Britanniques et leurs navires.

Entre-temps, Subercase se retranche avec 250 hommes au ruisseau du Moulin (aujourd'hui Allain River) dissuadant une avance des Britanniques qui décide de se replier.

Un autre contingent de 60 hommes acadien et autochtone attaque des troupes britanniques qui se reposent dans un champ de blé.

Wainwright écrit dans une lettre ;
(Traduction)

The attack lasted 10 days before the British left on June 28, burning the houses around the fort.

At the end of the battle, 80 British were killed against only one on the Acadian side.

From many perspectives, the choice of Colonel March proved unfortunate. A wave of rebellion among his junior officers, the lack of preparation of the troops, and March's indecision led to a failure.

The young De Saint-Castin, for his part, played a decisive role; to the point that the new governor, Daniel d'Auger de Subercase, did not hesitate, in a letter to Pontchartrain on 22 September, to propose him for the rank of ensign.

Colonel March in the face of the failure of the attack and scorn shown him by his compatriots upon his return to Boston, resigned from his post.

Learning of the defeat of the British troops at Port Royal, [Governor Dudley](#), furious, decided to mount a new attack.

This time under the command of Colonel Francis Wainwright, with 600 additional soldiers bringing the number of soldiers to attack Port Royal to 2000.

He arrived at Port Royal on 20 August but was slow to deploy his forces.

Subercase, seeing the arrival of the British, sent Acadian and Mi'kmaq militiamen to attack the British while they were setting up camp.

Meanwhile, Acadian soldiers bombarded the British and their ships.

Meanwhile, Subercase retreated with 250 men to the Ruisseau du Moulin (now Allain River), deterring a British advance that decided to retreat.

Another contingent of 60 Acadian and Aboriginal men attacked British troops resting in a wheat field.

Wainwright writes in a letter;

³¹⁴ Ce texte existe en anglais seulement. Je propose donc de lire la version anglaise en utilisant le traducteur électronique de votre fureteur.

« Nous sommes entourés d'ennemis... il est vraiment étonnant de voir la posture et le tempérament misérable dans laquelle se trouvent la plupart de l'armée. ... La majorité des forces sont dans un état de détresse, certaines de corps et d'autres de l'esprit et plus ils sont contraints ici sur le sol froid, plus la détresse grandira sur eux. Et je crains que le plus nous avançons, le plus les événements sont graves, que Dieu nous vienne en aide.

« We are surrounded with enemies ... it is truly astonishing to behold the miserable posture and temper that most of the army is in. ... Most of the forces are in a distressed state, some in body and some in mind and the longer they are kept here on the cold ground the longer it will grow upon them. And I fear, the further we proceed, the worse the events, God help us. »

Le 31 août Wainwright ordonne un assaut direct final.

Subercase est sorti pour le rencontrer dans une bataille serrée féroce.

Le dernier coup de feu est tiré alors que les envahisseurs se retirent dans la confusion et retournent à Boston.

Le bilan de l'attaque est que 120 Britanniques sont tués contre une quinzaine d'Acadiens blessés.

Le combat fini, les Acadiens commencent à réparer le fort et reconstruire ce qui a été détruit.

Le gouverneur Subercase demande de l'aide financier, mais en vain, et finance les projets par la vente ou don de ses propres biens.

Le 20 décembre, dans une nouvelle lettre au ministre, Subercase propose Bernard-Anselme l'Abbadie de Saint-Castin pour le grade de lieutenant, avec le commandement des Indiens d'Acadie, grade et charge que la cour lui accorde au jeune baron le 6 juin 1708.

On the 31st of August, Wainwright orders a final direct assault.

Subercase came out to meet him in a fierce close-quarter battle.

The last shot is fired as the invaders retreated in confusion and returned to Boston.

The toll of the attack is 120 British are killed against fifteen Acadians wounded.

The battle over, the Acadians start to repair the fort and rebuilt what had been destroyed.

Governor Subercase asks for financial aid, but in vain, and finances the projects by selling or donating his own property.

On December 20th, in a new letter to the minister, Subercase proposes Bernard-Anselme l'Abbadie de Saint-Castin for the rank of lieutenant, with command of the Indians of Acadia, a rank and office which the court grants to the young baron on 6 June 1708.

Un neuvième recensement est effectué en 1707.³¹⁵

A ninth census was carried out in 1707.³¹⁶

Comptés à Beaubassin étaient;

- Charles BOURGEOIS et Marie BLANCHARD, 5 garçons de moins de 14 ans, 2 filles de moins de 12 ans ; 8 arpents, 15 bovins, 20 moutons, 12 porcs.

Counted in Beaubassin were;

- Charles BOURGEOIS and Marie BLANCHARD, 5 boys less than 14, 2 girls less than 12; 8 arpents, 15 cattle, 20 sheep, 12 hogs.

³¹⁵ Transcription des Archives du Canada – Dossier C-2572 – [Recensement de 1707](#)

³¹⁶ Transcript from the Archives of Canada – File C-2572 – [1707 Census](#)

- Claude BOURGEOIS et Anne BLANCHARD, 1 garçon de moins de 14 ans, 1 fille de moins de 12 ans ; 4 arpents.
 - Michel POIRIER, le pr [le père ou Sr.], Madne [Madeleine] BOURGEOIS, 3 garçons de moins de 14 ans, 1 fille de moins de 12 ans ; 8 arpents, 16 bovins, 8 moutons, 10 porcs.
- Claude BOURGEOIS and Anne BLANCHARD, 1 boy less than 14, 1 girl less than 12; 4 arpents.
 - Michel POIRIER, le pr [the father or Sr.], Madne [Madeleine] BOURGEOIS, 3 boys less than 14, 1 girl less than 12; 8 arpents, 16 cattle, 8 sheep, 10 hogs.

Résumé recensement de 1707	Summary 1707 census
<p>Port-Royal : 84 hommes et femmes mariés, 9 hommes veufs ou célibataires, 11 femmes veuves ou célibataires, 67 garçons de moins de 14 ans, 128 jeunes garçons, 51 filles de 12 ans ou plus, 110 jeunes filles, 392 3/4 arpents de terres cultivées, 963 bovins, 1245 moutons, 974 porcs, 126 fusils.</p> <p>C'est l'équivalent de 544 personnes, 104 familles, 93 hommes, 95 femmes, 195 garçons, 161 filles.</p> <p>Les Mines : 79 hommes mariés, 4 veufs, 5 veuves, 71 garçons de 14 ans ou plus, 135 jeunes garçons, 64 filles de 12 ans ou plus, 130 jeunes filles, 291 arpents de terres cultivées, 766 bovins, 718 moutons, 639 porcs</p> <p>C'est l'équivalent de 567 personnes, 88 familles, 83 hommes, 84 femmes, 206 garçons, 194 filles.</p> <p>Beaubassin : 45 hommes mariés, 27 garçons de 14 ans ou plus, 78 jeunes garçons, 27 filles de 12 ans ou plus, 49 jeunes filles, 286 arpents de terres agricoles, 510 bovins, 500 moutons, 328 porcs.</p> <p>C'est l'équivalent de 271 personnes, 45 familles, 45 hommes, 45 femmes, 105 garçons, 76 filles.</p> <p>Cobiquid : 15 hommes mariés, 2 hommes célibataires, 11 garçons de 14 ans ou plus, 13 jeunes garçons, 7 filles de 12 ans ou plus, 19 jeunes filles, 101 arpents de terres cultivées, 170 bovins, 121 moutons, 114 porcs.</p> <p>C'est l'équivalent de 82 personnes, 17 familles, 17 hommes, 15 femmes, 24 garçons, 26 filles.</p> <p>Résumé global : 1464 personnes, 254 familles, 238 hommes, 239 femmes, 530 garçons, 457 filles.</p>	<p>Port-Royal: 84 married men and wives, 9 single or windowed men, 11 single or windowed women, 67 boys less than 14, 128 young boys, 51 girls 12 or older, 110 young girls, 392 3/4 arpents of cultivated land, 963 cattle, 1245 sheep, 974 hogs, 126 guns.</p> <p>This is the equivalent of 544 people, 104 families, 93 men, 95 women, 195 boys, 161 girls.</p> <p>Minas: 79 married men, 4 windowed men, 5 widows, 71 boys 14 or older, 135 young boys, 64 girls 12 or older, 130 young girls, 291 arpents of farmed land, 766 cattle, 718 sheep, 639 hogs</p> <p>This is the equivalent of 567 people, 88 families, 83 men, 84 women, 206 boys, 194 girls.</p> <p>Beaubassin: 45 married men, 27 boys 14 or over, 78 young boys, 27 girls 12 or older, 49 young girls, 286 arpents of farmed land, 510 cattle, 500 sheep, 328 hogs.</p> <p>This is the equivalent of 271 people, 45 families, 45 men, 45 women, 105 boys, 76 girls.</p> <p>Cobiquid: 15 married men, 2 single men, 11 boys 14 or older, 13 young boys, 7 girls 12 or older, 19 young girls, 101 arpents of farmed land, 170 cattle, 121 sheep, 114 hogs.</p> <p>This the equivalent of 82 people, 17 families, 17 men, 15 women, 24 boys, 26 girls.</p> <p>Overall summary: 1464 people, 254 families, 238 males, 239 females, 530 boys, 457 girls.</p>
Comme pour le recensement précédent, aucun autre membre de la famille Bourgeois n'est inclus dans ce recensement.	As with the previous census no other member of the Bourgeois family is included in the census.

Pourquoi aucun autre membre de la famille Bourgeois ne se trouve là-dessus, ou sur le recensement précédent n'est pas clair.	Why no other member of the Bourgeois family is found on this, or the previous census is unclear.
--	--

[Claude Bourgeois](#), le deuxième fils de Claude Bourgeois et Marie Anne Blanchard est né à Beaubassin.³¹⁷

[Claude Bourgeois](#), the second son of Claude Bourgeois and Marie-Anne Blanchard is born in Beaubassin.³¹⁸

[Marie Marguerite Bourgeois](#), la veuve d'Emmanuel Mirande (dit Tavare), épouse en troisième noce, [Pierre Maisonnat \(dit Baptiste\) fils d'Eliel Maisonnat](#) et Jeanne Sécuré, le 12 janvier 1707 à Port-Royal.³¹⁹

[Marie Marguerite Bourgeois](#), the widow of Emmanuel Mirande (dit Tavare), marries in third marriage, [Pierre Maisonnat \(dit Baptiste\) son of d'Eliel Maisonnat](#) and Jeanne Sécuré, on January 12, 1707, in Port Royal.³²⁰

[Marie Agnès Bourgeois](#), la deuxième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, épouse [Michel \(ii\) Richard \(dit Lafond\)](#) fils de Michel(i) Richard et Jeanne Babin, le 25 février 1707, à Port-Royal.³²¹

[Marie Agnès Bourgeois](#), the second daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, marries [Michel \(ii\) Richard \(dit Lafond\)](#) son of Michel(i) Richard and Jeanne Babin, on February 25, 1707, in Port Royal.³²²

1708

Le 6 juin 1708, Jean-Bernard de Saint-Castin reçoit le grade et la charge demandés par Subercase en décembre.

En Europe la Guerre de la Succession d'Espagne engage toutes les ressources disponibles.

Subercase, prévoyant une nouvelle attaque des Britanniques, demande à nouveau de l'aide de France.

Dans sa réponse à Subercase, le ministre répond;

« le roi abandonnerait la colonie, si elle continue d'être aussi à Charge. »

On June 6, 1708, Jean-Bernard de Saint-Castin received the rank and charge requested by Subercase in December.

In Europe, the War of the Spanish Succession consumes all the available resources.

Subercase, planning a new attack by the British, again asks for help from France.

In his reply to Subercase, the Minister replied;
(Translation)

"the king would abandon the colony, if it continues to be so costly."

³¹⁷ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 262.

³¹⁸ Ibid.

³¹⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

³²⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 252

³²¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³²² Ibid, page 255.

C'est la deuxième fois au cours des dernières années que le roi de France commentait le fardeau financier de la colonie et sa volonté de l'abandonner.

Si le Canada demeure important pour la France, l'Acadie française, l'Acadie ne l'est pas. C'était comme il l'avait dit précédemment une barrière protectrice entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada ni plus, ni moins.

Alors que certains historiens ont écrit sur l'abandon de l'Acadie par la France dans le contexte de la déportation, il faut se rendre compte que cet abandon a commencé bien plus tôt.

N'ayant pas d'autre choix pour soutenir la colonie, Subercase se tourne vers [Pierre Morpain](#) et le jeune [Bernard Anselme de Saint-Castin](#), qui pirate les navires britanniques et ramène le butin, ravitaillement et munition, à Port-Royal, alimentant la frustration des Anglais.

À cette époque, Port-Royal est aussi atteint d'une épidémie de la fièvre pourprée³²³ qui emporte plusieurs âmes.

Deux navires de faible tonnage, la *Vénus* et la *Loire* arrivent en Acadie. Pour renfort, il amène une centaine de jeunes Parisiens, âgés de 13 à 16 ans et des provisions insuffisantes pour les besoins.

[Louise Marguerite Bourgeois](#), première fille Guillaume Bourgeois et Catherine Thibodeau, est née le 15 avril. 1708, à Port-Royal.³²⁴ Elle épousera, à Annapolis Royal, [Jean Caissie](#) fils de Jean Cassie et Anne Bourgeois, le 4 octobre 1728.³²⁵

[Anne \(Annie\) Bourgeois](#), la troisième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, épouse [François Girois](#)

This would be the second time in recent years that the French king commented about the financial burden of the colony and his willingness to abandon it.

While Canada remained important to the France, Acadia was not. It was as he had stated previously a protective barrier between New England and Canada no more, no less.

While some historians have written about the abandonment of Acadia by France in the context of the deportation, one must realize that that abandonment started way earlier.

Having no other choice to support the colony, Subercase turned to [Pierre Morpain](#) and the young [Bernard Anselme de Saint-Castin](#), who pirate the British ships and bring the booty, supplies and ammunition, back to Port Royal, fuelling the frustration of the English.

At that time Port Royal was also suffering from a purple fever outbreak that took several souls.

Two small ships, the Venus and the Loire, arrive in Acadia. As reinforcements, they bring a hundred young Parisians, aged 13 to 16 years old and provisions insufficient for the needs.

[Louise Marguerite Bourgeois](#), first daughter Guillaume Bourgeois and Catherine Thibodeau, was born on April 15. 1708, in Port Royal.³²⁶ She married, in Annapolis Royal, [Jean Caissie](#) son of Jean Cassie and Anne Bourgeois, on October 4, 1728.³²⁷

[Anne \(Annie\) Bourgeois](#), the third daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas, married [François Girois \(Girouard\)](#) son of Jacques (François) Girois (Girouard) and

³²³ La **fièvre pourprée** est la [rickettsiose](#) la plus grave et la plus fréquente des États-Unis, et elle a été diagnostiquée partout dans le continent américain. L'agent infectieux normal des rongeurs sauvages, *Rickettsia rickettsii* est sporadiquement transmise à l'homme par la piqûre (ou l'écrasement) de la tique *Dermacentor andersoni* déterminant la "[fièvre pourprée des montagnes rocheuses](#)", fièvre [exanthématique](#) rurale et estivale, type des "[fièvres pourprées du Nouveau-Monde](#)".

³²⁴ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton). page 254 & 260

³²⁵ Ibid.

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Ibid.

<u>(Girouard)</u> fils de Jacques (François) Girois (Girouard) et Marguerite Gauterot, le 7 février 1708, à Port-Royal. ³²⁸	Marguerite Gauterot, on February 7, 1708, in Port Royal. ³²⁹
--	---

Jeanne Bourgeois, la huitième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas est née le 30 novembre 1708 à Port-Royal.³³⁰ Elle épousera Louis Robichaud fils de Pierre (i) Robichaud et Henriette Petitpas, à Annapolis Royal, le 7 février 1730.

Jeanne Bourgeois, the eighth daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas was born on November 30, 1708, in Port Royal.³³¹ She married Louis Robichaud, son of Pierre (i) Robichaud and Henriette Petitpas, in Annapolis Royal, on February 7, 1730.

1709

Subercase décrit la situation à Pontchartain dans une lettre du 1er octobre 1709 comme suit ;

« Si nous ne recevons pas de secours, j'ai toute raison de redouter quelque chose de funeste. Tant da la part des habitants que des soldats, Les uns et les autres se désespèrent. Je ferai tout ce qui dépend de moi, mais vraiment Monseigneur, je vous prie de croire que je ne puis faire l'impossible. »

Les corsaires demeurent la clef du secours. Au cours de la seule année 1709, ces pirates capturent ou coulent 35 navires anglais, font 450 prisonniers et rapportent à Port-Royal d'innombrables cargaisons.

Exaspéré par les échecs successifs aux combats et les corsaires, la population du Massachusetts demande à Londres d'envoyer des renforts suffisants pour prendre non seulement l'Acadie, mais aussi le Canada.

Ils envoient Francis Nicholson [2], gouverneur de Virginie et Samuel Vetch [2] du Massachusetts comme envoyés à Londres pour s'assurer que leur demande est entendue.

Dans une proposition au « Board of Trade » (c.-à-d., la Commission du Commerce), Vetch soutient que la Grande-Bretagne ne peut plus tolérer l'existence de la Nouvelle-France. Qu'une nation si puissante devrait

Subercase described the situation to Pontchartain in a letter of 1 October 1709 as follows;
(Traduction)

"If we do not receive help, I have every reason to fear something disastrous, both on the part of the inhabitants and the soldiers, both despair. I will do everything that depends on me, but truly, Monsignor, I beg you to believe that I cannot do the impossible."

Privateers remain the key to relief. In 1709 alone, these pirates captured or sank 35 English ships, took 450 prisoners and brought back countless cargoes to Port Royal.

Exasperated by successive failures in battle and privateers, the people of Massachusetts asked London to send sufficient reinforcements to take not only Acadia but also Canada.

They send Francis Nicholson, [2], governor of Virginia and Samuel Vetch [2] of Massachusetts as envoys to London to ensure that their request is heard.

In a proposal to the Board of Trade, Vetch argued that Great Britain could no longer tolerate the existence of New-France. That a nation so powerful should allow the

³²⁸ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³²⁹ Ibid, page 255.

³³⁰ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 256.

³³¹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 256.

permettre aux Français de posséder un pays de plus de 4000 miles d'étendue sur ses frontières n'était pas naturel.

Son projet prévoyait que lui et Francis Nicolson partageaient le commandement conjoint de l'invasion de la Nouvelle France et qu'il soit nommé gouverneur de L'Acadie après la Conquête.

Vetch di ne prévoit pas de gouverner les Acadiens, mais plutôt de les enlever (c.-à-d., les déporter)

(Traduction)

« Que la plus grande partie des habitants soit retirée de là est absolument nécessaire pour la sécurité de notre propre peuple en cas de tentative de la France de la récupérer, ainsi que pour faire venir les indigènes entièrement à l'intérêt et à l'obéissance à la Couronne »

Les Acadiens eux-mêmes seraient, selon son plan, envoyés sur l'île française de la Martinique.

Bien que nous ayons tendance à considérer la question de la déportation comme quelque chose qui a été considéré et mis en œuvre par le gouverneur Lawrence et ses acolytes dans les années 1750, il est évident que les préoccupations concernant la présence d'habitants français en Amérique du Nord et la menace perçue qu'ils représentaient pour les Anglais persistaient dans l'esprit de certaines autorités anglaises beaucoup plus tôt. Vetch étant évidemment l'un d'eux.

Les ministres de la Reine Anne approuvent le plan d'une campagne militaire proposé par Vetch.

En juillet, 10 navires arrivent de Londres, amenant avec eux un régiment d'infanterie de marine, des officiers, des munitions de toutes sortes et les fonds nécessaires pour recruter et organiser quatre régiments.

Mais le soutien au plan global semble avoir diminué.

Compte tenu de la diminution du soutien de l'Angleterre, Vetch et Nicholson réduisent leurs ambitions et développent un plan visant uniquement à réduire le nid de corsaires à Port-Royal.

French to possess a country of more than 4000 miles in extent on its borders was unnatural.

His planned called for him and Francis Nicolson to share joint command of the invasion of New France and for him be appointed governor of L'acadie after the conquest.

Vetch did not foresee governing the Acadians but rather removing them.

"The greatest part of the inhabitants being removed from thence is absolutely necessary for the security of our own people in case of the attempt from France to recover it, as well as to make the natives come over entirely to the interest and obedience to Crown"

The Acadians themselves would, according to his plan, be sent to the French island of Martinique.

While we tend to think of the issue of deportation as something that was considered and implemented by Governor Lawrence and his acolytes in the 1750s, it is obvious that concerns about the presence of French inhabitants in North American and the perceived threat they posed to the English lingered in the minds of some English authorities much earlier, Vetch obviously being one of them.

Queens Anne's ministers approve the plan for a military campaign proposed by Vetch.

In July 10 ships arrive from London, bringing with them a marine infantry regiment, officers, munitions of all kinds and the funds necessary to recruit and organize four regiments.

But the support for the overall plan seems to have waned.

In view of diminishing support from England, Vetch and Nicholson, scaled back their ambitions, and developed a plan directed only at reducing the nest of privateers at Port Royal.

Nicholson s'embarque pour Londres où il présente son nouveau plan qui lui reçut l'approbation royale le 19 mars.

Jean Jacques (dit Petit Jacques) Bourgeois, le sixième fils de Charles Joseph Bourgeois et Marie Jeanne Blanchard est né à Beaubassin.³³²

Nicholson sailed to London where he presented his new plan, which received royal approval on March 19th.

Jean-Jacques (dit Petit Jacques) Bourgeois, the sixth son of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard, is born in Beaubassin.³³³



³³² Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

³³³ Ibid.

Nouvelle-Écosse III

La chute de Port-Royal

1710

La flotte anglaise commandée par Nicholson quitte Boston, le 29 septembre et arrive à Port-Royal le 5 octobre amenant avec elle 3400 soldats.

Les défenses acadiennes seraient de 150 soldats, une centaine de miliciens acadiens et quelques renforts canadiens. Au total, moins de 300 hommes

À son arrivée dans la baie du fort, Nicholson demande à Subercase de se rendre.

Voyant les forces de l'ennemis, les habitants demandent à Subercase d'entrer immédiatement en pour parler avec le commandant anglais, mais il refuse en dépit des circonstances et répond avec une certaine hauteur à Nicholson de venir chercher lui-même les clefs du fort.

Nicholson débarque avec ses hommes le 6 octobre et les marche directement jusqu'au fort.

Les bombardements des canons de Subercase ralentissent, mais n'arrêtent pas l'avance des Anglais qui installent un campement hors de portée des Français où ils creusent des tranchées et construisent des batteries.

Nicholson commence rapidement à bombarder le fort et la ville, semant la terreur parmi les soldats et les habitants.

Le 10 octobre, un officier français est envoyé sous un drapeau de trêve pour demander que les femmes et les enfants soient autorisés à partir.

Nicholson a accepté de les prendre sous sa protection et une fois que les femmes et les enfants ont été en sécurité, le bombardement recommence.

Le lendemain, les chefs des Acadiens auraient dit à Subercase que s'il tenait bon plus longtemps, Nicholson ne leur donnerait pas de quartier³³⁴.

Nova Scotia III

The fall of Port Royal

1710

The English fleet commanded by Nicholson left Boston on the 29th of September and arrived at Port Royal on the 5th of October, bringing with it 3400 soldiers.

The Acadian defences would be 150 soldiers, a hundred or so Acadian militia men and a few Canadian reinforcements. In all, fewer than 300 men.

Upon his arrival in the bay of Fort, Nicholson asked Subercase to surrender.

Seeing the enemy's forces, the inhabitants asked Subercase to enter immediately into negotiation with the English commander, but Subercase refuses despite the circumstances and replies with a certain loftiness to Nicholson to come and get the keys to the fort himself.

Nicholson lands his men on the 6th of October and marches them directly to the fort.

Bombardments from Subercase's canons slow, but does not stop the advance of the English who struck an encampment out of the reach French were dug trenches and constructed batteries.

Nicholson soon started bombarding the Fort and the city, striking terror among the soldiers and the inhabitants.

On October 10th, an officer was sent out under a flag of truce to request that women and children be allowed to leave.

Nicholson agreed to take them under his protection and once the women and children were safe, the bombardments began again.

The next day the leaders of the Acadians would have told Subercase that he held out any longer, Nicholson would not give them quarters³³⁵.

³³⁴ Aucun quartier ne sera accordé, c'est-à-dire refuser d'épargner la vie de quiconque, même de personnes manifestement incapables de se défendre ou qui expriment clairement leur intention de se rendre

³³⁵ No quarter will be given means refusing to spare the life of anybody, even of persons manifestly unable to defend themselves or who clearly express their intention to surrender

Cette nuit-là, l'un des officiers supérieurs aurait été blessé, ce qui découragea les autres officiers et soldats et força Subercase à convoquer un conseil de guerre.

Le conseil décide de capituler et Subercase écrit une lettre à Nicholson déclarant :

« Je vous écris maintenant pour vous dire, Monsieur, que pour éviter le déversement de sang anglais et français, je suis prêt à lever les deux mains pour la capitulation qui sera honorable pour nous deux. »

L'acte de capitulation est signé le 13 octobre et se lit en parti comme suit:³³⁶

« La garnison sortira en ordre de bataille avec armes et bagages, tambour battant, et les couleurs au vent. -- Il lui sera fourni les navires et les provisions suffisantes pour se rendre à La Rochelle ou à Rochefort. Elle emmènera avec elle six canons et deux mortiers à son choix. -- Les officiers emmèneront tous leurs effets. -- *Les habitants qui demeurent dans le rayon de Port-Royal auront le droit de conserver leurs héritages, récoltes, bestiaux et meubles, en prêtant le serment d'allégeance ; s'il s'y refuse, ils auront 2 ans pour vendre leurs propriétés et se retirer dans un autre pays.* Les ornements, et les vases sacrés de la chapelle seront remis à l'aumônier.; il sera fourni un vaisseau au corsaire des Antilles pour leur rapatriement, etc, etc, »

Cette capitulation diffère de celle de 1654 d'une part en ce que, si les habitants de Port-Royal sont autorisés à rester et à conserver leurs biens, elle est conditionnelle à ce qu'ils prêtent le serment d'allégeance, et d'autre part en ce que, bien que la liberté de religion ne soit pas spécifiquement mentionnée, les artefacts de l'église et l'aumônier seraient rapatriés en laissant les habitants sans conseils spirituels ni artefact pour pratiquer leur croyance.

Bien qu'il n'y ait pas de serment d'allégeance conditionnel dans les articles de capitulation de Port-

That night, one of the senior officers would have been wounded which dispirited the other officers and soldier and forcing Subercase to call a council of war.

The council decided to capitulate and Subercase wrote a letter to Nicholson stating;

"I now write to you to tell you, Sir, that for to prevent the spilling of both English and French blood, I am ready to hold up both hands for the capitulation that will be honorable to both of us."

The articles of capitulation was signed on 13 October and reads in part as follows:³³⁷

"The garrison will come out in battle order with weapons and luggage, drum beating and colors flying. -- It will be provided with sufficient ships and provisions to get to La Rochelle or Rochefort. -- It will take with them six cannons and two mortars of her choice. -- The officers will take with them all their belongings. -- *Residents who live within the radius of Port Royal will have the right to keep their inheritance, harvest, livestock, and furniture, by taking the oath of allegiance; If they refuse, they will have 2 years to sell their property and retire to another country.* The ornaments and the sacred vessels of the chapel will be given to the chaplain; he will be provided a privateer ship of the West Indies for their repatriation, etc, etc, "

This capitulation differs from that of 1654 firstly in that while the inhabitants of Port Royal are allowed to stay and keep their belongings it is conditional on them taking the oath of allegiance, and secondly in that while freedom of religion is not specifically mentioned, the artifact of the church and its chaplain would be repatriated leaving the inhabitants without spiritual guidance or the artifact to practise their belief.

While there was no conditional oath of allegiance in the articles of Capitulation of Port Royal in 1654, the

³³⁶ François-Edmé Rameau de Saint-Père, [Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie \(1604-1881\) / | BAnQ numérique](#), Tome premier, Paris/Montréal, Plon/Granger frères, 1889, page 353-358, version électronique.

³³⁷ François-Edmé Rameau de Saint-Père, [Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie \(1604-1881\) / | BAnQ numérique](#), Tome premier, Paris/Montréal, Plon/Granger frères, 1889, page 353-358, electronic version.

Royal en 1654, les habitants ont cependant pris ce que l'on pourrait appeler un serment d'allégeance conditionnel stipulant qu' « ils ne porteraient plus d'armes contre la nation anglaise ... »

À la mi-janvier 1711, seulement 57 des 481 Acadiens couverts par cette disposition³³⁸ avaient effectivement prêté le serment³³⁹.

Il convient également de noter que dans la capitulation de 1654, les Anglais ont précisé à qui les biens pouvaient être vendus, soit des « sujets de la République ou des Français, qui demeurerait dans le pays et les terres autour dudit Port-Royal » s'assurant qu'il y avait une incitation pour les Acadiens à rester. Ici, il n'y a aucune limitation de ce genre montrant le plus grand désir des Anglais de voir les Acadiens partir.

Bien que les deux documents s'appliquent spécifiquement aux habitants de Port-Royal, Vetch précisera que tous les autres habitants de l'Acadie n'avaient pas de tels droits et seraient traités comme décidé par la reine. On croit que Nicholson et Vetch n'accordèrent ces droits qu'aux habitants de Port-Royal afin d'assurer des provisions à la garnison anglaise qui resteraient au fort

Alors que la question du bétail est soulevée dans les deux capitulations, le 1654 indique que « en ce qui concerne leur bétail qui a été pris par le peuple de la guerre, il restera perdu et confisqué à eux comme une donnée dans une bonne guerre » la capitulation de 1710 n'a pas une telle formulation indiquant que les habitants pourraient être remboursés pour leurs pertes.

Ce dernier point est rendu concevable dans la description de Rameau De Saint-Père de ces événements quand il déclare qu'incapable d'emporter tout ce qu'il était autorisé avec lui, Subercase « parvint à obtenir de Nicholson qu'il achetât et payât comptant tout ce qu'il laisserait sur les remparts faute de pouvoir remmener il

inhabitants did, however, take what could be called a conditional oath of allegiance stating that “they would no longer bear arms against the English nation ...”

By mid-January 1711 only 57 of a total of 481 Acadians that were covered by this provision³⁴⁰, [https://en.wikipedia.org/wiki/Battle_of_Bloody_Creek_\(1711\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Battle_of_Bloody_Creek_(1711)) - cite note-10 had actually taken an oath³⁴¹.

It should also be noted that while in the 1654 capitulation the English specified to whom the belonging could be sold, that being the “subject of the Republic or French man, that will remain in this country and the lands around said Port Royal” ensuring there was an enticement for the Acadians to stay. Here there is no such limitation showing the greater desire of the English to see the Acadians leave.

While both documents apply specifically to the inhabitants of Port-Royal, Vetch will clarify that all other inhabitants of Acadia had no such rights and would be dealt with as decided by the Queen. It is believed that Nicholson and Vetch only provided these rights to the inhabitants of Port Royal in order to ensure provisions to the English garrison that would remain at the Fort.

While the question of livestock is raised in both capitulations the 1654 indicates that « with regard to their livestock which has been taken by the people of war it will remain lost and confiscated to them as a given in a good war » the 1710 capitulation has no such wording indicating that the inhabitants could be reimbursed for their losses.

This last point is shown to be conceivable in Rameau De Saint-Père's description of these events when he states that unable to take all of what he was allowed with him, Subercase “managed to get Nicholson to buy and pay cash for all that he would leave on the ramparts because he was unable to bring it with him, he was thus given 7, 499 livres and 10 sols”. Not a paltry sum at the time.

³³⁸ Drake, Samuel Adams (1910) [1897]. [The Border Wars of New England](#). New York: C. Scribner's Sons. [OCLC 2358736](#)

³³⁹ Griffiths, N.E.S. (2005). [From Migrant to Acadian: A North American Border People, 1604-1755](#). McGill-Queen's University Press. [ISBN 978-0-7735-2699-0](#).

³⁴⁰ Ibid., Drake

³⁴¹ Ibid., Griffiths

se fit remettre ainsi 7, 499 livres et 10 sols. » Pas une somme dérisoire à l'époque.

Étant donné que [Germain Bourgeois](#) était à Port-Royal à l'époque et qu'il ait été impliqué comme nous le verrons dans les événements de 1711, nous pouvons supposer que lui et sa famille auraient été impliqués dans les événements de 1710. Lui et son fils Guillaume en tant que miliciens et sa femme et ses enfants se réfugient avec Nicholson à la demande de Subercase.

Le 13 octobre, 156 soldats quittent le fort et un mois plus tard, 256 personnes (c'est-à-dire des soldats, des fonctionnaires français et leurs personnes à charge) montent à bord un navire pour la France.

Parmi eux, un nombre restreint, mais inconnu d'Acadiens Selon Nicholson, quelque 500 décidés restent dans le pays.

Port-Royal est rebaptisée Annapolis Royal en l'honneur de la reine, mais demeure la capitale de la Nouvelle-Écosse.

La question demeure à savoir ce qu'il faut faire avec les Acadiens en général. La reine et sa cour avaient promis des terres et du commerce à ceux qui participaient à la bataille et les officiers et les soldats voudraient bientôt leur part du butin de guerre.

Les commandants font pression pour le retrait des Acadiens du pays et demandent que le transport nécessaire soit envoyé pour chasser les Français de la terre, mais cela attendrait, car ils demeurent des pions nécessaires dans les négociations avec Québec et la couronne française.

Au début de novembre, des dirigeants acadiens du bassin des Mines se rende à Annapolis Royal pour rendre hommage au nouveau gouverneur, mais à leur arrivée, Vetch leur dit de rentrer chez eux, disant qu'il leur enverrait ses demandes ainsi au moment et au lieu de son choix.

Ils n'auront pas besoin d'attendre longtemps. Le 11 novembre, Jean Landry, un Acadien qui se rendait au sud pour vendre des marchandises, fut approché par un brigantin armé, le Betty, commandé par le commodore

Given that [Germain Bourgeois](#) was in Port Royal at the time and was involved as we will see in the events of 1711, we can assume that he and his family would have been involved in the 1710 events. He and his son Guillaume as militia men and his wife and children taking refuge with Nicholson upon the request from Subercase.

On the 13th of October 156 soldiers left the fort and a month later 256 people (i.e., soldier, French officials and their dependants) boarded a ship for France.

Among them a small but unknown number of Acadians According to Nicholson, some 500 decided to remain in the country.

Port Royal is renamed Annapolis Royal in honour of the queen but remains the capitol of Nova Scotia.

The question remained of what to do with the Acadians in general. The queen and her court had promised land and trade to those that participated in the battle and officers and soldier would soon want their share of the spoils of war.

The commanders pressed for the removal of the Acadians from the country and requested that the necessary transport be sent to remove the French from the land, but this would wait as they remained necessary pawns in negotiations with Quebec and the French crown.

In early November Acadians leaders from the Minas Basin travelled to Annapolis Royal to pay their respects to the new governor, but upon their arrival Vetch told to go home, saying he would send them his demands at a time and place of his choosing.

They would not need to wait long. On the 11th of November, Jean Landry an Acadian making his way south to sell goods was approached by an armed brigantine, the

Nathaniel Blackmore³⁴², transportant soixante officiers et hommes sous le commandement du [major \[Jean\] Paul Mascarene](#) [2], un jeune huguenot du sud de la France et citoyen britannique naturalisé, un homme qui jouera un rôle essentiel dans la vie des Acadiens pour les 40 prochaines années.

La capacité de Mascarene à parler français le rendra indispensable à Vetch au cours des prochaines années.

Mascarene demande à Landry de l'accompagner au bassin de Minas afin qu'il puisse donner les ordres du gouverneur aux Acadiens qui y vivent. N'ayant pas beaucoup de choix, Landry accepte.

En arrivant au Cap Baptiste, Mascarene envoya Landry avec une proclamation aux Acadiens des Minas leur demandant de se rassembler le lendemain matin au débarquement de Grand-Pré. Il s'est assuré de souligner que même s'il était accompagné d'un soldat, ils (c.-à-d. les Acadiens) n'avaient rien à craindre tant qu'ils faisaient leur devoir.

Le lendemain matin, alors que Mascarene allait présenter les demandes de Vetch, les Acadiens ont demandé d'abord que, puisqu'ils vivaient loin de Grand-Pré, ils soient autorisés à nommer des représentants qui représenteraient à l'avenir l'ensemble de la population locale.

Étant donné que la Nouvelle-Angleterre avait établi cette méthode de représentation dans le passé, Mascarene était d'accord.

Le prénom était Pierre Melanson, élevé comme huguenot en Angleterre qui parlait à la fois l'anglais et le français. Trois jeunes hommes de sa famille élargie se joignent à lui. Son gendre Jean Landry, le fils de Jean Pierre Landry et Alexandre Bourg dit Bellehumeur (procureur général).

Trois autres délégués venaient de la famille Bourgeois élargie. [Charles Bourgeois junior](#), son oncle [Antoine Leblanc](#) et son cousin [Michel Poirier](#).

Betty, captained by Commodore Nathaniel Blackmore³⁴³, carrying sixty officers and men under the command of [Major \(Jean\) Paul Mascarene](#) [2], a young Huguenot from the south of France and a naturalized British citizen, a man who would play a critical role in the lives of the Acadians for the next 40 years.

Mascarene's ability to speak French will make him indispensable to Vetch over the coming years.

Mascarene asked Landry to accompany him back to the Minas Bassin so that he could give the Governor's orders to the Acadians living there. Not having much of choice, Landry agreed.

Arriving at Cape Baptiste, Mascarene dispatched Landry with a proclamation to the Acadians of the Minas asking them to gather the following morning at the landing at Grand-Pré. He made sure to stress that although he was accompanied by soldiers, they (i.e., the Acadians) had nothing to fear as long as they did their duty.

The Next morning, as Mascarene went to present Vetch's demands, the Acadians first made a request that since they lived far from Grand-Pré, they be allowed to name representatives that would in the future represent the whole of the local population.

Given that New England had established this method of representation in the past, Mascarene agreed.

The first name was Pierre Melanson, raised as Huguenot in England who spoke both English and French. Joining him were three younger men of his extended family. His son-in-law Jean Landry, Jean's son Pierre Landry and Alexandre Bourg dit Bellehumeur (surveyor, notary and judge).

Three other delegates came from the extended Bourgeois Family. [Charles Bourgeois junior](#), his uncle [Antoine Leblanc](#) and his cousin [Michel Poirier](#).

³⁴² Nathaniel Blackmore produira plus tard une carte de la Nouvelle-Écosse avec des isobathes (c.-à-d. des lignes sur une carte qui relient tous les points ayant la même profondeur sous la surface de l'eau) de la haute mer.

³⁴³ Nathaniel Blackmore would later produce a plain chart of Nova Scotia with Isobaths (i.e. lines on a map that connect all points having the same depth below the water's surface) of the open Sea.

Selon les instructions qui lui ont été données par Vetch, Marcarene les a informés qu'ils étaient prisonniers à sa discrétion et que leurs personnes et leurs effets étaient à la disposition des conquérants anglais.

Que si Vetch n'était pas intervenu pour les protéger, l'armée aurait pillé, ravagé, emporté et détruit tout ce qu'elle avait.

Pour cela, il s'attendait à un très bon cadeau (c'est-à-dire une rançon) de 6 000# d'argent et de fourrures avec un paiement mensuel de 20 pistoles (200#) par la suite.

Le message étant payer ou faite face aux conséquences.

Les habitants incapables de payer une somme aussi importante ont négocié pour réduire le montant de moitié. Mascarene a accepté de présenter l'offre à Vetch, mais a insisté sur le fait qu'une partie du montant devrait être perçue immédiatement.

Mascarene rédige un arrêté désignant les députés comme receveurs habilités à exiger des habitants qu'ils contribuent en fonction de leurs capacités.

Les députés ont alors procédé à percevoir la taxe payable en fourrure. Mascarene estimait la valeur des peaux recueillies à environ 600#.

À son arrivée à Annapolis Royal, Mascarene présente l'offre d'une somme réduite, ce que Vetch accepte.

Le montant total ne serait jamais payé, les habitants du bassin du Minas remplissant leurs obligations en envoyant à Veltch une lettre de change reçue de Subercase pour leur payer du grain exproprié, la même lettre de change qu'il (c.-à-d., Subercase) avait reçu de Vetch pour une cargaison de fourrures signée par Samuel Vetch lui-même.

La ruse vaut plus que la force.

Vetch maintenant en charge, après que Nicholson est allé se préparer à une future attaque sur le Canada, a devait reconstruire « Fort Anne », le nouveau nom du fort à Port-Royal, qui était dans un état épouvantable après les batailles qu'il avait endurées. Il devait également se préparer pour l'hiver et le soutien des troupes qui y étaient installés.

As per the instructions given him by Vetch, Marcarene informed them that they were prisoners at his discretion and that both their persons and effects were at the disposal of the English conquerors.

That had Vetch not intervened to protect them, the army would have plundered, ravaged, carried away and destroyed all they had.

For this, he expected a very good gift (i.e. a ransom) of 6,000 livres in money and furs with a monthly payment of 20 pistols (200 livres) thereafter.

The message being pay or face the consequences was the message.

The inhabitants, unable to pay such a large sum negotiated to reduce the amount by half. Mascarene agreed to present the offer to Vetch but insisted that the portion of the amount would need to be collected immediately.

Mascarene drew up an order designating the deputies as receivers empowered to require the inhabitants to contribute according to their capacity.

The deputies then proceeded to levy the tax payable in fur pelts. Mascarene estimated the value of the collected pelts to be around 600 livres.

Upon arriving at Annapolis Royal, Mascarene present the offer of a reduced sum to which Vetch agreed.

The full amount would never be paid, the inhabitants of the Minas Basin fulfilling their obligation sending Veltch a bill of exchange received from Subercase to pay them for expropriated grain, the same bill of exchange he (i.e., Subercase) had received from Vetch for a boatload of furs signed by Samuel Vetch himself.

Cunning is worth more than strength.

Vetch now in charge, Nicholson having left to prepare for a future attack on Canada, needed to rebuild “Fort Anne”, the new name of the fort at Port Royal, which was in appalling condition after the battles it had endured. He also had ready for winter and the support of the troops station there.

Le manque de fournitures et la malnutrition sont devenus un problème et les soldats ont commencé à déserter.

Pour remplir les coffres et approvisionner le fort, Vetch a utilisé la tactique qu'il avait utilisée dans le bassin des Mines et;

« avait soulevé des contributions excessives et commis une abondance d'extorsions, en utilisant les gens plus comme des esclaves que toute autre chose »

Les premiers signes de résistance acadienne viendront en janvier 1711.

The lack of supplies and malnutrition became a problem and soldiers began to desert.

To fill the coffers and supply the fort, Vetch used the tactic he had used in the Minas Basin and;

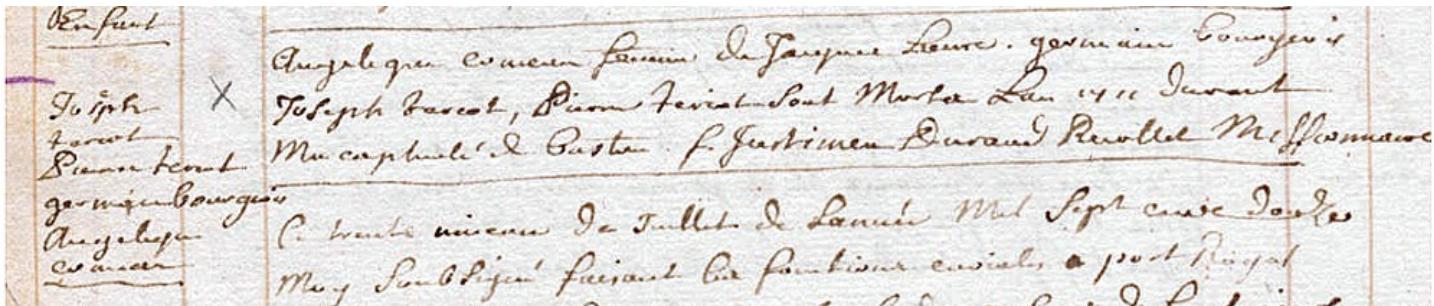
"had raised excessive contributions and committed an abundance of Extortions, using people more like slaves than anything else."

1711

1711

Germain Bourgeois décède durant la captivité du Père Durand à Boston, Massachusetts.³⁴⁴

Germain Bourgeois dies during Father Durand's captivity in Boston, Massachusetts³⁴⁵



Quelques mois après le début de l'occupation britannique, un incident se produit qui finira par entraîner la mort de Germain Bourgeois.

A few months into the British occupation, an incident occurred that would ultimately result in the **death of Germain Bourgeois**.

« Le lieutenant Pierre Capon, l'agent de commissariat britannique, l'agent responsable de l'approvisionnement pour la garnison. Un huguenot (protestant français), sa famille avait échappé à la persécution à Bordeaux, en France, alors qu'il était enfant et son aptitude à parler couramment le français lui servit bien dans ses relations avec les

Lieutenant Pierre Capon the British commissary agent, the official responsible for purchasing supplies for the garrison. A Huguenot (French Protestant), his family had escaped persecution in Bordeaux, France, when he was just a boy and his ability to speak fluent French served him well in his dealings with Acadian farmers and merchants. In early January 1711, Capon

³⁴⁴ Circonstances entourant la mort de Germain, fils de Jacques (Jacob) Bourgeois et de Jeanne Trahan, décrites par Dianne Marshall dans « Heroes of the Acadian Resistance – The Story of Joseph Beausoleil Brossard and Pierre II Surette 1702-1765 », Formac Publishing Company Limited, Halifax, Copyright 2011, ISBN 978-0-88780-978-1, Page 8 à 12 (texte en anglais seulement)

³⁴⁵ Circumstances surrounding the death of Germain, son of Jacques (Jacob) Bourgeois and Jeanne Trahan, are described by Dianne Marshall in Heroes of the Acadian Resistance – The Story of Joseph Beausoleil Brossard and Pierre II Surette 1702-1765, Formac Publishing Company Limited, Halifax, Copyright 2011, ISBN 978-0-88780-978-1, Page 8 to 12

commerçants et fermiers acadiens. Au début de janvier 1711, Capon parcouru les neuf milles d'Annapolis Royal à la maison de Pierre LeBlanc à Haute Rivière pour négocier le prix d'une livraison de grain.

Pendant que les deux hommes étaient assis autour du feu chez Pierre LeBlanc, la porte s'ouvrit brusquement et six hommes avec "fusils armés" firent irruption, s'empare de Capon et l'emporte sous menace d'arme. En tant que capitaine de la milice locale, LeBlanc savait où trouver ces hommes et il partit bientôt après eux.

Le lendemain, après avoir payé de sa propre poche une rançon aux ravisseurs, il obtint la libération de Capon et le retourna en toute sécurité au fort. Vetch, cependant, croyait que l'incident faisait partie d'un plus grand complot contre les Britanniques et que LeBlanc était impliqué.

Le dimanche matin suivant, sur les ordres de Vetch, un officier britannique et cinquante hommes armés prirent la direction pour le village de Beausoleil, où ils firent irruption dans la chapelle Saint-Laurent pendant la messe. Ils arrêtèrent l'abbé Justinien Durand et plusieurs commerçants et fermiers locaux — y compris *Jean-François Brouillard*, Pierre LeBlanc et **Germain Bourgeois** — puis les emmènent à Fort Anne. Vetch promit qu'ils resteraient dans le donjon du fort jusqu'à ce que chacun des ravisseurs lui soit livré.

Sa menace ne produisit pas les résultats escomptés, cependant, et après avoir détenu les otages pendant plusieurs semaines dans des conditions horribles — une cellule souterraine à plancher de terre sous le fort, à peine un trou dans le sol — il n'avait d'autre choix que de les laisser partir. Cependant, L'abbé Justinien Durand, fut accusé d'avoir incité les soldats irlandais catholiques à déserter et fut envoyé à Boston³⁴⁶, où les anciens collègues de Vetch l'incarcérèrent pendant un an. **Peu après, Germain**

travelled the nine miles from Annapolis Royal to the Haute Rivière home of Pierre LeBlanc to negotiate the price of a supply of grain.

As the two men were seated by LeBlanc's fire, the door suddenly burst open and six armed men 'with firelocks cocked' stormed in, seizing Capon and carrying him off at gunpoint. As Captain of the local militia, LeBlanc knew where to find these men and soon set out after them.

The next day, after paying a ransom to the kidnappers out of his own pocket, he secured Capon's release and returned him safely to the fort. Vetch, however, believed that the incident was part of a larger anti-British conspiracy, and that LeBlanc was involved.

The following Sunday morning, on Vetch's orders, a British officer and fifty armed men set out for the village of Beausoleil, where they stormed into the Saint-Laurent Chapel during Mass. They arrested Abbot Justinien Durand and several local merchants and farmers — including *Jean-François Brouillard*, Pierre LeBlanc and **Germain Bourgeois** — then marched them off to Fort Anne. Vetch promised that they would remain in the fort's dungeon until every one of the abductors was delivered to him.

His threat failed to produce results, however, and after confining the hostages for several weeks in appalling conditions — an underground dirt cell beneath the fort, virtually a hole in the ground — he had no choice but to let them go. Abbot Justinien Durand, however, was accused of enticing Irish Catholic soldiers to desert, and sent off to Boston³⁴⁷, where Vetch's former colleagues imprisoned him for a year. **Not long after, Germain Bourgeois died** —

³⁴⁶ Une autre version des cette histoire indique que le missionnaire cherchait à réunir les habitants « dans le haut de la rivière [Annapolis River, N.-É.] », afin de les soustraire aux conditions de la capitulation qui exigent un serment d'allégeance de la part des Acadiens de la « banlieue de Port-Royal ». Sa conduite ayant été jugée séditieuse il aurait été emprisonné.

³⁴⁷ Another version of this story indicates that the missionary sought to gather the inhabitants "at the top of the river [Annapolis River, N.S.]" in order to shield them from the conditions of capitulation that require an oath of allegiance from the Acadians of the "suburb of Port Royal." His conduct having been deemed seditious; he would have been imprisoned.

Bourgeois mourut — probablement des suites de l'abus subi aux mains des Britanniques. »

presumably as a result of abuse suffered at British hands

Jean-François Brouillard mentionné ci-dessus serait le père de Beausoleil Brouillard et c'est son traitement par Vetch qui aurait influencé ses actions ultérieures durant la guerre de 1755.

Jean-François Brouillard mentioned above would be the father of Beausoleil Brouillard and it his treatment by Vetch that would have influenced his later actioned in the war of 1755.

L'abbé Justinien Durand a été libéré lors d'un échange de prisonniers avec les autorités françaises de Québec.

Un officier de marine et officier dans les troupes de la Marine à Québec, [Louis Denys De La Ronde](#), serait le responsable pour sa libération.

The Abbot Durand was released in a prisoner exchange with French authorities in Québec.

A naval officer and an officer in the Navy troops at Quebec, [Louis Denys De La Ronde](#), would be responsible for his release.

Quelques mois après le début de l'occupation britannique, un incident se produit qui finira par entraîner la mort de Germain Bourgeois.

Bernard Anselme l'Abbadie Saint-Castin revient en Acadie de Québec avec l'ordre d'organiser une résistance.

En mai, un petit groupe de Micmacs et d'Abénaquis commencent à menacer et à harceler quiconque faisait du commerce avec les Britanniques, tandis que le [père Antoine Gaudin](#), missionnaire des Abénaquis et principal agent provocateur de Saint-Castin, et le [père Félix Pain](#), ancien aumônier de Port-Royal, circulaient à travers la campagne critiquant quiconque coopérait avec les Anglais.

L'intimidation eut l'effet escompté et les approvisionnements cessèrent bientôt d'affluer au fort Anne.

Frustré, Vetch envoie une compagnie d'environ 70 hommes à haute rivière (c.-à-d., le haut de la rivière Dauphin) afin de menacer les habitants qui avait cessé d'approvisionner le fort.

Le 14 juin, l'expédition est prise en embuscade par un groupe d'Abénaquis à l'embouchure de ce qui allait s'appeler plus tard [Bloody Creek³⁴⁸](#) (c.-à-d. Ruisseau de Sang),

The war of Spanish succession in Europe was not yet ended and the fallout began to be felt again in north America.

Bernard Anselme l'Abbadie Saint-Castin returned to Acadie from Québec with orders to organise a resistance.

In May a small party of Micmac and Abenakis begin threatening and harassing anyone that traded with the British, while Father [Antoine Gaudin](#), a missionary to the Abenakis, and Saint-Castin's principal agent provocateur, and [Father Felix Pain](#), the former chaplain of Port Royal circulated through the country side criticizing anyone cooperating with the English.

The intimidation had its desired effect and supplies soon stop flowing to Fort Anne.

Frustrated, Vetch sends a company of about 70 men, to Haute Rivière (i.e., upper Dauphin River) with order to threaten the inhabitants that had stopped supplying the fort.

On the 14th of June, the expedition is ambushed by a party of Abenakis at the mouth of what would latter be called [Bloody Creek](#).

³⁴⁸ Article disponible en anglais seulement. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire l'article.

Seize soldats britanniques sont tuées, neuf blessées, et les autres capturés, les guerriers indigènes eux-mêmes ne subissent aucune perte.³⁴⁹

Aucun habitant n'ais impliqué dans l'attaque, mais craignant les représailles britanniques, la plupart des habitants ont abandonné leurs maisons et se sont retirés plus en amount de la rivière.

Au cours de l'été, le fort Anne est assiégié par des centaines de guerriers autochtones ainsi que par quelques *Acadiens maintenant militants*.

À la suite des attaques répétées et de la destruction de leurs propriétés, à commencer avec celle de Benjamin Church en 1696, certains Acadiens avaient finalement été poussés au bord du gouffre et étaient devenus militants.

Ce militantisme durera jusqu'à la déportation de 1755 et engendrera des semblables à Beausoleil Brouillard, son frère et Michel Surette.

Les espoirs de prendre le fort sont anéantis lorsque deux cents volontaires anglais arrivèrent à l'automne.

Le siège fut rompu et le soulèvement prend fin. Les autochtones retournent là de ou ils venaient et les Acadiens qui avaient quitté leurs maisons sont revenue lentement.

Sixteen British trooper were killed, nine wounded, and the rest were captured, the native fighter themselves suffered no casualties³⁵⁰.

No locals were involved in the attack but fearing British retaliation most inhabitants abandoned their homes and withdrew further up the river.

Over the summer Fort Anne was besieged by hundreds of native warriors as well as a few *now militants Acadians*.

Following the repeated attacks and the destruction of their properties, starting with that of Benjamin Church in 1696, some Acadians had finally been pushed over the brink and became militant.

This militancy would last until the deportation of 1755 and would spawn the likes of the Beausoleil Brouillard, his brother and Michel Surette.

L'échec de l'expédition Walker/Québec

The failed Walker/Québec expedition

L'expédition de Québec a été planifiée par l'administration de Robert Harley, et était basée sur les plans initialement proposés par Samuel Vetch en 1708 pour la saison de campagne de 1709, avec l'objectif principal d'être une expédition navale transportant une force combinée de forces de l'armée régulière et de troupes provinciales.

Harley décida de monter l'expédition dans le cadre d'un changement majeur dans la politique militaire britannique, en mettant l'accent sur la force en mer. Les

The Quebec Expedition was planned by the administration of Robert Harley, and was based on plans originally proposed by Samuel Vetch in 1708 for the 1709 campaign season, with the main thrust to be a naval expedition carrying a combined force of regular army forces and provincial troops.

Harley decided to mount the expedition as part of a major shift in British military policy, emphasizing strength at sea. The expedition's leaders, Admiral Hovenden

³⁴⁹Faragher, John Mack (2005). Un grand et noble plan. New York: W. W. Norton. ISBN 0-393-05135-8. <https://en.wikipedia.org/wiki/Special:BookSources/0-393-05135-8>.

³⁵⁰ Faragher, John Mack (2005). A Great and Noble Scheme. New York: W. W. Norton. ISBN 0-393-05135-8.

chefs de l'expédition, l'amiral [Hovenden Walker \[2\]](#) et le brigadier général [John Hill](#)³⁵¹ ont été choisis pour leur politique et leurs liens avec la couronne, et ses plans ont été gardés secrets même de l'Amirauté. Malgré le secret, les agents français ont pu découvrir les intentions britanniques et avertir les autorités à Québec.

[Walker \[2\]](#) and Brigadier General [John Hill](#), were chosen for their politics and connections to the crown, and its plans were kept secret even from the admiralty. Despite the secrecy, French agents were able to discover British intentions and warn authorities in Quebec.

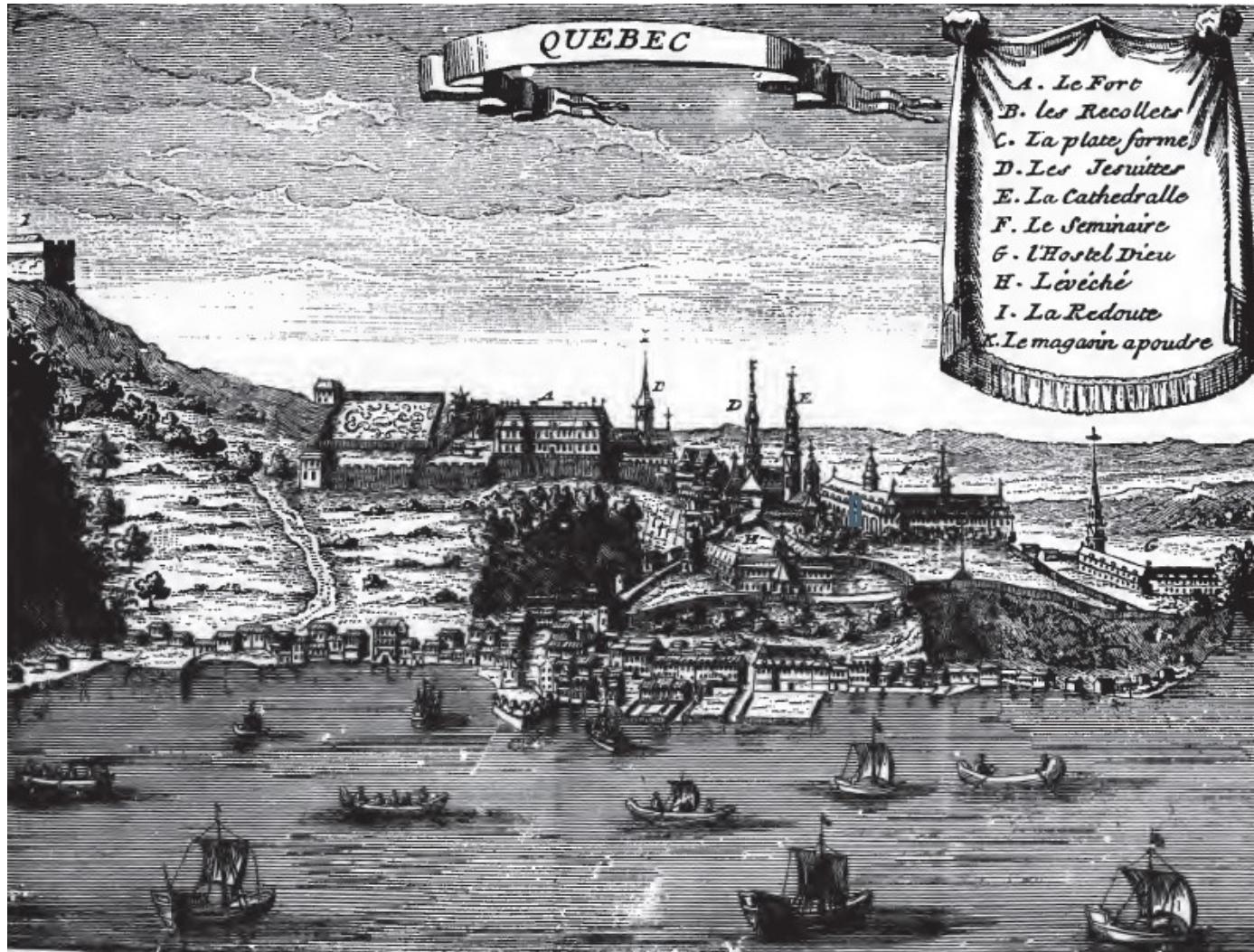


Figure V - Front Plate Soldiers in the expedition to Canada in 1690)

[Francis Nicholson](#) arrive à [Boston](#) au début de juin 1711 avec des nouvelles et des détails sur les plans de l'expédition, et une réunion des gouverneurs provinciaux fut rapidement organisée à [New London dans le Connecticut](#).

L'expédition navale devait inclure des milices provinciales levées dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, tandis

[Francis Nicholson](#) arrived in [Boston](#) in early June 1711 with news and details of the expedition plans, and a meeting of provincial governors was quickly arranged in [New London, Connecticut](#).

The naval expedition was to include provincial militia raised in the New England colonies, while Nicholson

³⁵¹ Texte disponible en anglais seulement. Utiliser le traducteur électrique de votre fureteur pour lire le texte.

que Nicholson dirigerait une force provinciale levée dans des provinces allant du Connecticut à la Pennsylvanie, qui remontrait le [fleuve Hudson](#) et en descend [le lac Champlain](#) jusqu'à [Montréal](#).

Les forces provinciales qui devaient accompagner l'expédition de Walker étaient dirigées par Samuel Vetch, qui devint gouverneur de la Nouvelle-Écosse en 1710. Ils se composaient de 1 500 hommes, la plupart du Massachusetts, avec des contingents plus petits du New Hampshire et du Rhode Island.

La flotte britannique arrive à Boston le 24 juin, et les troupes débarquèrent sur [l'île Noddle](#)³⁵². La taille de la force était, selon l'historien [Samuel Adams Drake](#)³⁵³, « la plus redoutable qui ait jamais traversé l'Atlantique sous le drapeau anglais ».

L'expédition s'attendait à être entièrement approvisionnée à Boston, mais la ville n'était pas préparée à son arrivée, et les autorités du Massachusetts ont dû se démener pour fournir ne serait-ce que trois mois de ravitaillement.

Pendant son séjour à Boston, Walker a tenté d'enrôler des pilotes expérimentés dans la navigation sur le fleuve Saint-Laurent, mais sans succès.

Walker avait l'intention de compter principalement sur un Français qu'il avait ramassé à Plymouth avant le départ de la flotte, mais il força également un [capitaine Jean Paradis](#), capitaine d'un sloop français capturé, à servir de navigateur.

Les cartes qu'il accumula manquaient notamment de détails sur la région autour de l'embouchure du Saint-Laurent, tout comme le journal que [Sir William Phips](#) tenait de son [expédition de 1690](#) à Québec, que Walker acquit également. Walker interviewa quelques participants à l'expédition Phips, dont les histoires vagues ne soulageaient en rien ses inquiétudes quant à ce qu'il pouvait s'attendre sur la rivière.

La flotte composée d'un mélange de navires britanniques et coloniaux, dont neuf navires de guerre, deux navires de bombardement et 60 transports et ravitailleurs quittent Boston le 30 juillet. Il transportait 7 500 soldats et environ 6 000 marins.

would lead provincial forces, raised in provinces from Connecticut to Pennsylvania, up the [Hudson River](#) and down [Lake Champlain](#) to [Montréal](#).

The provincial forces that went with Walker's expedition were led by Samuel Vetch, who became the governor of Nova Scotia in 1710. They consisted of 1,500 men, most from Massachusetts, with smaller contingents from New Hampshire and Rhode Island.

The British fleet arrived in Boston on 24 June, and the troops were disembarked onto [Noddle's Island](#). The size of the force was, according to historian [Samuel Adams Drake](#), "the most formidable that had ever crossed the Atlantic under the English flag."

The expedition expected to be fully provisioned in Boston, but the city was unprepared when it arrived, and Massachusetts authorities had to scramble to provide even three months' supplies.

During his sojourn in Boston, Walker attempted to enlist pilots experienced in navigating the Saint Lawrence River but without success.

Walker intended to rely principally on a Frenchman he had picked up in Plymouth prior to the fleet's departure, but also forced a [Captain Jean Paradis](#), the captain of a captured French sloop, to serve as a navigator.

The charts he accumulated were notably short on details for the area around the mouth of the Saint Lawrence, as was the journal Sir [William Phips](#) kept of his [1690 expedition](#) to Quebec, which Walker also acquired. Walker interviewed some participants in the Phips expedition, whose vague tales did nothing to relieve his concerns about what he could expect on the river.

The fleet consisting of a mix of British and colonial ships, including nine ships of war, two bomb vessels, and 60 transports and tenders left Boston on the 30th of July. It carried 7,500 troops and about 6,000 sailors.

³⁵² Texte est disponible en anglais seulement. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire le texte.

³⁵³ Texte est disponible en anglais seulement. Utiliser le traducteur électronique de votre fureteur pour lire le texte.

Le 3 août, la flotte atteint la côte de la Nouvelle-Écosse, et Samuel Vetch pilote la flotte autour du Cap-Breton pour entrer dans le [golfe du Saint-Laurent](#).

Le matin du 18 août, alors que l'expédition était sur le point d'entrer dans le [fleuve Saint-Laurent](#), le vent a commencé à souffler brusquement du nord-ouest et Walker fut forcé de chercher refuge dans la [baie de Gaspé](#).

Le matin du 20, le vent a viré vers le sud-est, et il a pu avancer lentement au-delà de l'extrémité ouest de [l'île d'Anticosti](#) avant qu'elle ne s'éteigne et qu'un épais brouillard ne recouvre à la fois le rivage et la flotte.

Le 22, le vent s'était rafraîchi du sud-est, et il y avait des ruptures intermittentes dans le brouillard, mais pas assez pour voir la terre.

Alors que la rivière était large à ce stade, elle se rétrécissait brusquement près de ce qui est maintenant appelé Pointe-aux-Anglais, qui comprend un certain nombre de petites îles, y compris l'île-aux-Œufs, et de nombreux bas-fonds rocheux.

Pensant qu'il était à mi-courant, Walker a donné le signal de diriger la flotte à peu près vers le sud-ouest, après avoir consulté ses pilotes.

Il se trouvait en fait à environ 20 milles (32 km) au nord de sa bonne route, et à la portée de forts courants qui orientaient ses navires vers le nord-ouest.

By the 3rd of August, the fleet reached the coast of Nova Scotia, and Samuel Vetch piloted the fleet around Cape Breton into the [Gulf of Saint Lawrence](#).

On the morning of August 18, just as the expedition was about to enter the [Saint Lawrence River](#), the wind began to blow hard from the northwest, and Walker was forced to seek shelter in [Gaspé Bay](#).

On the morning of the 20th, the wind veered to the southeast, and he was able to advance slowly past the western extremity of [Anticosti Island](#) before it died down and thick fog blanketed both shore and fleet.

By the 22nd, the wind had freshened from the southeast, and there were intermittent breaks in the fog, but not enough to see land.

While the river was wide at this point, it narrowed sharply near what is now called Pointe-aux-Anglais, which includes a number of small islands, including Île-aux-Œufs (Egg Island), and numerous rocky shallows.

Thinking he was in mid-stream, Walker gave the signal to head the fleet roughly southwest, after consulting his pilots.

He was in fact about 20 miles (32 km) north of his proper course, and in the grasp of strong currents which steered his ships toward the northwest.



Figure W - Le site approximatif de la catastrophe est marqué en rouge sur ce détail de la carte de 1733.

The approximate site of the disaster is marked in red on this 1733 map detail.

Peu de temps après, un capitaine nommé Goddard a réveillé Walker en déclarant qu'il pouvait voir des brises vagues au-devant. Lorsque Walker a vu que le navire était poussé vers la rive ouest sous le vent par le vent de l'est, il a immédiatement ordonné que les câbles d'ancre soient coupés et qu'il batte contre le vent pour échapper au danger.

Tout au long de la nuit, Walker entendait les bruits de détresse, et parfois lorsque le brouillard s'est levé, on pouvait voir des navires au loin être broyés contre les rochers.

Il a fallu trois jours pour comprendre l'étendue de la catastrophe, au cours desquels la flotte a cherché des survivants.

Sept navires de transport et un navire de ravitaillement ont été perdus. Le rapport initial de Walker était que 884 soldats ont péri; les rapports ultérieurs ont révisé ce nombre à 740, y compris les femmes attachées à certaines des unités.

Shortly thereafter a captain named Goddard roused Walker, stating that he could see wave breakers ahead. When Walker saw that the ship was being driven toward the western lee shore by the east wind, he immediately ordered the anchor cables cut, and that they beat against the wind to escape the danger.

Throughout the night, Walker heard the sounds of distress, and at times when the fog lifted, ships could be seen in the distance being crushed against the rocks.

It took three days to understand the full extent of the disaster, during which time the fleet searched for survivors.

Seven transports and one supply ship were lost. Walker's initial report was that 884 soldiers perished; later reports revised this number down to 740, including women attached to some of the units.

Après avoir sauvé tous ceux qu'ils pouvaient, Walker et Hill ont tenu un conseil de guerre le 25 août qui décide ;

« Qu'à cause de l'ignorance des pilotes, des Man'o'wars »

L'expédition devrait être interrompue.

Vetch blâme ouvertement Walker pour le désastre :

[Traduction]

« La catastrophe récente ne peut de toute façon, à mon humble avis, être imputée à la difficulté de navigation, mais à la mauvaise voie que nous avons prise, ce qui nous a très inévitablement portés sur la côte nord. »

La flotte a descendu le golfe du Saint-Laurent et vint jeter l'ancre à « Spanish River » (aujourd'hui le port de Sydney, en Nouvelle-Écosse) le 4 septembre, où un autre conseil a été tenu pour discuter de l'opportunité d'attaquer ou non les Français à Plaisance.

Compte tenu de la fin de la saison, de l'insuffisance des approvisionnements pour hiverner dans la région et des rumeurs de solides défenses à Plaisance, le conseil décida de ne pas lancer l'attaque, et les flottes s'embarquèrent pour leurs ports d'attache.

Cette expédition ainsi que l'expédition ratée de 1690 contre Québec montrent que, bien que l'Acadie ait agi comme le paratonnerre de la colère et de l'agression anglaises, les Anglais savaient que Québec était la véritable tête du serpent qui devait être coupée si la paix et la stabilité, de leur point de vue, devaient régner sur le continent nord-américain.

Ces deux expéditions soulignent également les dangers des voyages en mer que j'ai soulevés dans ma monographie « Un Génocide Acadien ou Autre Chose » comme étant l'un des principaux contributeurs au décès des Acadiens lors de la déportation de 1755.

After rescuing all those they could, Walker and Hill held a war council on the 25th of August, which decided;

"That by reason of the Ignorance of the Pilots onboard the Men of War"

the expedition should be aborted.

Vetch openly blamed Walker for the disaster:

« The late disaster cannot, in my humble opinion, be anyways imputed to the difficulty of navigation, but to the wrong course we steered, which most unavoidably carried us upon the North Shore. »

The fleet sailed down the Gulf of Saint Lawrence and came to anchor at "Spanish River" (now the harbour of Sydney, Nova Scotia) on the 4th of September, where another council was held to discuss whether or not to attack the French at Plaisance.

Given the lateness of the season, insufficient supplies to overwinter in the area, and rumours of strong defences at Plaisance, the council decided against making the attack, and fleets sailed for their home ports.

This expedition and the previous failed 1690 expedition against Quebec show that, although Acadia acted as the lightning rod for English anger and aggression, the English knew that Quebec was the real head of the snake which needed to be cut-off if peace and stability, from their perspective, were to reign on the North American continent.

These two expeditions also highlights the dangers of ocean travel that I raised in my monograph "An Acadian Genocide or Something Else" as being one of the major contributors to Acadian death during the 1755 deportation.

[Joseph Bourgeois](#), le troisième fils de Claude Bourgeois et Marie Anne Blanchard est né à Beaubassin.³⁵⁴

[Catherine Josèphe Bourgeois](#), la deuxième fille Guillaume Bourgeois et Catherine Thibodeau, est née le 24 février 1711, à Annapolis Royal.³⁵⁶ Elle épousera, à Annapolis Royal, [Jean-Baptiste Breau](#) fils de Jean Breau et Anne Chiasson, le 15 avril 1731. ³⁵⁷

1712

Vetch, suivant les ordres de ses supérieurs, fit circuler une proclamation offrant à tous ceux qui acceptaient de jurer fidélité. La jouissance paisible de leur domaine et « les priviléges que les Anglais eux-mêmes » pour la durée de la guerre. En novembre, une délégation des « principaux habitants », dirigés par le marchand, Prudent Robichaud, acceptèrent l'offre et signèrent une entente pour reprendre l'approvisionnement de la garnison.

Plusieurs déserteurs britanniques sont revenus, et Vetch en fit exécuter un à titre d'exemple pour les autres.

Dans le fort, les conditions restaient misérables.

Manque de fournitures, hommes enrôlés rarement payés, leurs vêtements en lambeaux, les hommes étaient si rebelles que les officiers ne permettaient la remise d'armes qu'à ceux qui étaient sur la garde. Parmi les officiers eux-mêmes, les conflits étaient endémiques.

La situation était si grave que Vetch fut rappelé à Londres pour répondre à la plainte selon laquelle il avait agi de manière excessive et utilisé son poste à des fins privées.

Malgré la situation dans le fort, les relations entre les Britanniques et les Acadiens commencèrent à se caser

[Joseph Bourgeois](#), the third son of Claude Bourgeois and Marie-Anne Blanchard is born in Beaubassin.³⁵⁵

[Catherine Josèphe Bourgeois](#), the second daughter Guillaume Bourgeois and Catherine Thibodeau, was born on February 24, 1711, in Annapolis Royal.³⁵⁸ She married, in Annapolis Royal, [Jean-Baptiste Breau](#) son of Jean Breau and Anne Chiasson, on April 15, 1731. ³⁵⁹

1712

Vetch, following the orders of his superiors, circulated a proclamation offering to all who agreed to swear loyalty. The peaceable enjoyment of their estate and “the privileges as the English themselves” for the duration of the war. In November, a delegation of “principal inhabitants,” led by the merchant, Prudent Robichaud, accepted the offer and signed an agreement to resume supplying the Garrison.

Several British deserters returned, and Vetch had one executed as an example to the rest.

In the fort conditions remained miserable.

Lack of supplies, enlisted men seldom paid, their clothes in tatters, the men were so rebellious that officers would only allow the issue of arms to those that were on guard. Among the officers themselves conflicts were endemic.

The situation was so bad that Vetch was recalled to London to answer the complaint that he acted excessively and used his position for private gain.

Despite the situation in the fort, relations between the British and the Acadians began to settle into something

³⁵⁴ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d’Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 262.

³⁵⁵ Ibid.

³⁵⁶ Public Archives of Nova Scotia, Une Paroisse Acadienne s'est rappelée / An Acadian Parish Remembered - Les registres de St-Jean-Baptiste - Annapolis Royal - 1702/1755 (www.gov.ns.ca/nsarm/cap/acadian), Nova Scotia Archives and Records Management, 6016 University Avenue, Halifax, Nova Scotia, B3H 1W4, Canada. RG 1, Vol. 26, p.103

³⁵⁷ Ibid, RG 1, Vol. 26a, p. 86

³⁵⁸ Ibid, RG 1, Vol. 26, p.103

³⁵⁹ Ibid, RG 1, Vol. 26a, p. 86

dans ce que l'on pourrait appeler un sens de normalité ou du moins de stabilité.

Le sentiment populaire en Angleterre tendait à reprocher aux colonies de ne pas avoir soutenu correctement l'expédition, citant la parcimonie et l'entêtement comme raisons. Ces sentiments ont été rejetés dans les colonies, où Nicholson et le gouverneur Dudley ont plutôt blâmé Walker.

Les relations entre les dirigeants militaires et les populations coloniales n'étaient pas toujours cordiales pendant le séjour de l'armée à l'extérieur de Boston, et laissaient présager des relations difficiles entre les civils et les occupants militaires dans les conflits politiques qui ont précédé [la guerre d'indépendance américaine](#).

Un des officiers de Hill a écrit au propos de la ;

[Traduction]

« ... la mauvaise nature et l'animosité de ces gens, dont le gouvernement, la doctrine et les mœurs, dont l'hypocrisie et la tendance, sont insoutenables... »

Il a ajouté qu'à moins qu'ils ne soient soumis à un contrôle plus ferme, les colons ;

« ... deviendrait plus rigides et désobéissants chaque jour. »

Pour leur part, les colons britanniques notent avec un certain dégoût le fait que Walker et Hill échappaient à la censure pour l'échec de l'expédition.

Qu'il soit d'origine britannique ou française, le colon de l'Amérique du Nord avait changé. De nature plus indépendante et républicaine, et leur allégeance à la terre mère s'affaiblissant, ils feraient un choix qui façonnera l'histoire de l'Amérique du Nord. Pour les colons britanniques, cela aboutirait avec la révolution américaine et l'indépendance. Pour les colons français de la Nouvelle-Écosse ou Acadie, ça aboutirait par la déportation.

that could be called a sense of normalcy or at least stability.

Popular sentiment in England tended to fault the colonies for failing to properly support the expedition, citing parsimony and stubbornness as reasons. These sentiments were rejected in the colonies, where Nicholson and Governor Dudley instead blamed Walker.

The relations between the military leadership and the colonial populations were not always cordial during the army's stay outside Boston, and foreshadowed difficult relations between civilians and military occupiers in the political conflicts that preceded the [American Revolutionary War](#).

One of Hill's officers wrote of the;

“... ill Nature and Sowerness of these People, whose Government, Doctrine, and Manners, whose Hypocrisy and canting, are unsupportable...”

He further commented that unless they were brought under firmer control, the colonists would;

“...grow more stiff and disobedient every Day.”

For their part the British colonists noted with some disgust the fact that both Walker and Hill escaped censure for the expedition's failure.

Whether of British or French origins, colonists of North America had changed. More independent and republican in nature, and their allegiance to the mother land waning they would make choice that will shape the history of North America. For the British colonists, it would end with the American Revolution and independence. For the French settlers of Nova Scotia or Acadia, it would result in their deportation.

[Madeleine Bourgeois](#), la troisième fille de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est née à Beaubassin.³⁶⁰

[Marie Josèphe Bourgeois](#), la quatrième fille de Germain Bourgeois de Madeleine Dugas épouse [Michel Richard \(dit Beaupré\)](#) fils de René (Michel) Richard et Madeleine Landry, le 21 novembre 1712, à Annapolis Royal.³⁶²

[Madeleine Bourgeois](#), the third daughter of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.³⁶¹

[Marie Josèphe Bourgeois](#), the fourth daughter of Germain Bourgeois de Madeleine Dugas married [Michel Richard \(dit Beaupré\)](#) son of René (Michel) Richard and Madeleine Landry, on November 21, 1712, in Annapolis Royal.³⁶³

Le Traité Utrecht

1713

La guerre de Succession d'Espagne, dont les agressions nord-américaines étaient une manifestation locale, prit fin en avril 1713 avec la signature du traité d'Utrecht³⁶⁴.

La guerre en Europe ne s'était pas bien passée pour les Français et ils furent forcés de céder le contrôle des colonies américaines de Saint-Kitts, de la baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de toute « *la Nouvelle-Écosse ou l'Acadie à l'intérieur de ses anciennes frontières* »

Cela marquerait la fin de l'Acadie et donc la fin de l'histoire de l'Acadie, mais pas la fin de l'histoire acadienne (c.-à-d., des Français Neutres), car les gens du pays appelé Acadie ou la Nouvelle-Écosse ont continué d'exister et le pire chapitre de leur histoire ne serait pas écrit avant 42 ans.

Les sujets français ont eu le choix de se retirer avec leurs effets mobiliers de la province dans un délai d'un an, ou de rester sur leurs terres en tant que sujets de la couronne britannique bénéficiant ;

The Treaty of Utrecht

1713

The War of Spanish succession of which North American aggressions were local manifestations ended in April 1713 with the signing of the Treaty of Utrecht³⁶⁵.

The war in Europe had not gone well for the French and they were forced to cede control of the American colonies of Saint Kitts, Hudson Bay, Newfoundland, and all “*Nova Scotia or l'Acadie within its ancient boundary.*”

This would mark the end of Acadia and thus the end of the history of Acadia but not the end the Acadian (i.e., French Neutrals) story, for the people of the land called Acadia or Nova Scotia continued to exist and the worst chapter of their story would not be written for another 42 years.

French subjects were given the choice to remove themselves and their movable effects from the province within a year, or remaining on their lands as subjects of the British crown enjoying;

³⁶⁰ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

³⁶¹ Ibid.

³⁶² Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 h - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³⁶³ Stephen A. White, *Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes*, Première partie 1636 à 1714, Volume 2 H - Z, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 255.

³⁶⁴ Voir ma monographie « [OÙ ÉTAIT L'ACADIE ET QUI ÉTAIENT LES ACADIENS?](#) » pour plus de détails.

³⁶⁵ See my monograph “[WHERE WAS ACADIA AND WHO WERE THE ACADIANS?](#)” for more detail.

« du libre exercice de leur religion selon les usages de l’Église de Rome dans la mesure où les lois de la Grande-Bretagne le permettraient. »

“the free exercise of their religion according to the usages of the Church of Rome as far as the laws of Great Britain would allow.”

Le langage utilisé dans le traité en ce qui concerne les frontières de la province deviendra un problème qui durera et marquera l’histoire pour les 37 prochaines années³⁶⁶.

Dans une lettre adressée à Francis Nicholson, le remplaçant de Vetch au poste de gouverneur de la Nouvelle-Écosse ou de l’Acadie, les ministres de la reine abordent les préoccupations concernant le droit des Acadiens de détenir des propriétés dans la colonie.

Les habitants qui étaient prêts à ;

The language used in the treaty as it concerns the boundaries of the province will become a problem that will endure and colour history for the next 37 years³⁶⁷.

In a letter to Francis Nicholson, Vetch’s replacement as governor of Nova Scotia or l’Acadie, the queen’s ministers addressed the concerns over the Acadians right to hold property in the colony.

« Continuez (d’être) nos sujets »

“Continue (to be) our subjects”

aurait ;

would have;

« le droit de conserver et de jouir de leurs terres et de leurs résidences sans aucun bail ou molestation aussi pleinement et librement que les autres sujets le font. »

“the right to retain and Enjoy their lands and Tenements without any Lett or Molestation as fully and freely as other subjects do.”

où à ;

or to;

« Vendre la même chose s’ils préféraient déménager ailleurs »

“To sell the same if they rather chose to move elsewhere.”

Cela équivalait à un rejet du plan de Vetch d’expulser les Acadiens.

This amounted to a rejection of Vetch’s plan to remove the Acadians.

Les Britanniques semblaient déterminés à garder les Acadiens dans la province.

The British seemed intent on keeping the Acadians in the Province.

Cela n’a pas été fait dans l’intention de protéger les intérêts des Acadiens, mais plutôt avec la reconnaissance par les Britanniques qu’ils n’avaient pas l’intention de développer la province et qu’ils avaient besoin que les Acadiens restent pour fournir un soutien à l’armée d’occupation.

This was not done with the intention of protecting the interest of the Acadians, but rather an acknowledgement by the British that they had no intention of developing the province and need the Acadian to stay and provide support to the occupying military.

³⁶⁶ Ibid. (195)

³⁶⁷ Ibid. (196)

Mais ce sont les Français qui ont insisté sur la relocalisation des Acadiens.

Les Français anticipant la perte de la colonie lors des négociations avec la Grande-Bretagne, le ministère français de la Marine a élaboré un plan pour la construction d'un port militaire et d'une fortification, appelé Louisbourg, sur la côte atlantique nord de l'île du Cap-Breton, maintenant rebaptisée "Île Royale".

Le plan prévoyait le déménagement des Acadiens à l'Île Royale où ils construirraient des fermes et fourniraient des vivres et du soutien à la nouvelle garnison.

Philippe Pastour de Costebelle, avait soulevé cette possibilité pour la première fois en 1711, mais rapporta plus tard au comte Louis Phélypeaux de Pontchartrain que les colons ;

« Resterait sur leurs terres avec les Anglais. Sans argent, on ne peut rien attendre de la bonne volonté de ces gens, qui serait toujours très disposé à retourner en territoire étranger sur le moindre mécontentement, que d'être soumis à une nation d'où ils tirent leur origine, qu'ils ont pour la plupart oubliée. »

Il croyait que la loyauté des Acadiens envers la France était faible et qu'ils ne seraient pas fiables, à moitié indiens dans leur tempérament, il serait préférable d'importer des esclaves pour travailler la nouvelle colonie.

Pontchartrain, qui a été chargé du projet de relocalisation, a insisté sur le fait que les Acadiens seraient bien meilleurs que le colon vert de France et qu'il comptait sur eux pour approvisionner la nouvelle garnison.

« Le plus important, c'est que les **Acadiens** quittent l'Acadie. »

Ce serait la première utilisation enregistrée du terme « **Acadien** » par un fonctionnaire français et suggère à quel point les habitants prenaient une position

But it was the French that insisted on Acadian relocation.

The French anticipating the loss of the colony during negotiation with Britain, the French Ministry of the Marine developed a plan for the construction of a military port and fortification, called Louisbourg, on the North Atlantic coast of Cape Breton Island, now renamed "Île Royale".

The plan called for the relocation of the Acadians to Île Royale where they would build farms and provide food supplies and support for the new garrison.

Philippe Pastour de Costebelle, first raised the possibility in 1711, but reported to the Comte Louis Phélypeaux de Pontchartrain³⁶⁸ later that the colonist;

"Will remain on their lands with the English. Without money one can expect nothing from the good will of these people, who will always be much disposed to go back into foreign territory on the smallest discontent, than to be subjected to a nation from which they draw their origin, which they have for the most part forgotten."

He believed that the Acadians loyalty to France was weak and that they would be unreliable, half Indian in their disposition, it would be better to import slaves to work in the new colony.

Pontchartrain, who was put in charge of the relocation project insisted that the Acadians would be much better than green colonists from France and was counting on them to supply the new garrison.

"The most important thing is that the **Acadians** must leave l'Acadie."

This would be the first recorded usage of the term "Acadian" by a French official and suggest the extent to which the inhabitants were taking an independent

³⁶⁸ This article has limited information, for a more detailed article read the French version of the same article using your browsers built-in electronic translator.

indépendante, soulignant la distinction entre leurs intérêts et ceux des Français.

Avant cela, les habitants de la colonie étaient pour les autorités anglaises et françaises, que des « français », non des « acadiens ».

Après cela, les habitants français de la Nouvelle-Écosse seront appelés « français neutres » par les Anglais, en raison de leur insistance à maintenir la neutralité dans tout conflit entre les Français et les Anglais.

Le terme « Acadien » ne serait utilisé de façon cohérente par les autorités françaises que pendant et après la déportation, et ce, uniquement pour différencier les déportés des Canadiens lors de l'octroi d'indemnités.³⁶⁹

Prisés à la fois par les Anglais et les Français, les Acadiens semblent maintenant avoir le dessus qu'ils exploiteront à la fois à leur avantage et à leur détriment.

À l'été de 1713, plusieurs grandes délégations d'Acadiens des Mines et de Beaubassin visitent Louisbourg. Ils ont examiné plusieurs sites agricoles potentiels et sont rentrés chez eux pour consulter leurs voisins.

Ils n'ont pas aimé ce qu'ils avaient vu à l'île Royale, et ont écrit dans une lettre au missionnaire Félix Pain, transmise à Costebelle ;

« Il n'y a pas, dans toutes les terres insulaires, de terres appropriées pour l'entretien de nos familles, car il n'y a pas de prairies suffisantes pour nourrir notre bétail, qui sont nos principaux moyens de substance. ... Laissez nos résidences et nos terres défrichées pour prendre de nouvelles terres en friche, qui doivent être défrichées sans aide ni subventions, nous exposerait à mourir de faim. »

position, emphasizing the distinction between their interest and those of the French.

Prior to this, the inhabitants of the colony were for both the English and French authorities, only “French” not “Acadian”.

After this the French inhabitants of Nova Scotia would be called “French Neutrals” by the English, due to their insistence on maintaining neutrality in any conflict between the French and the English.

The term “Acadian” would only be used consistently by French authorities during and after the deportation and this only to differentiate the deportees from the Canadians when issuing compensations.³⁷⁰

Prized by both the English and the French, the Acadians now seem to have the upper hand which they will exploit both to their advantage and the detriment.

In the summer of 1713 several large delegations of Acadians from Minas and Beaubassin visited Louisbourg. They looked over several potential farming sites and returned home to consult their neighbours.

They did not like what they saw at Ile Royal, and wrote in a letter to missionary Felix Pain, forwarded to Costebelle;

“There is not, in all the island land, suitable land for the maintenance of our families, since there are no meadows sufficient to feed our cattle, which are our principal means of substance. ... To leave our residents and our cleared lands to take new waste lands, which must be cleared without assistance or subsidies, would expose us to die of starvation.”

³⁶⁹ Voir ma monographie « [Où était l'Acadie et qui étaient les Acadiens ?](#) »

³⁷⁰ See my monograph “[Where was Acadia and Who were the Acadians?](#)”

Déménager aurait presque certainement réduit les Acadiens à payer *les Cens et les Rentes*³⁷¹ du système seigneurial comme le faisaient les habitants de la vallée du Saint-Laurent.

Ils resteraient sur « Les Pré d'Acadie », mais craignaient d'offenser leurs anciens maîtres, ajoutèrent-ils ;

« Nous ne savons pas encore de quelle manière les Anglais nous utiliseront. S'ils nous accablent en ce qui concerne notre religion, ou s'ils découpent nos colonies pour diviser la terre avec les gens de leur nation, nous les abandonnerons absolument. ... Nous ne prêterons jamais le serment de fidélité à la reine de Grande-Bretagne, au préjugé de ce que nous devons à notre roi, à notre pays et à notre religion. »

La question d'un serment de fidélité ou d'allégeance a été soulevée lorsque les députés acadiens d'Annapolis Royal ont été convoqués devant les autorités britanniques pour entendre les termes de la cession. Ceux qui choisiraient d'exercer leur droit de rester seraient tenus de prêter un serment d'allégeance inconditionnel. Ni le traité ni la lettre de la reine ne mentionnaient un tel serment, mais du point de vue des souverains (c.-à-d. britannique ou français), il n'y avait rien d'extraordinaire à propos d'une telle exigence.

Cette question restera un point d'achoppement pour les 37 prochaines années.

Anne Bourgeois, la quatrième fille de Charles Joseph Bourgeois et Marie Anne Blanchard est née à Beaubassin.³⁷³

Moving would have almost certainly reduced the Acadians to pay *Cens and Rentes*³⁷² of the seigneurial system, as did the inhabitants of the Saint-Lawrence valley.

They would remain on “Les Pré d'Acadie” (i.e., the meadows of Acadia”, but concerned that they might offend their former masters, they added;

“We do not yet know in what manner the English will use us. If they burden us in respect to our religion, or cut up our settlements to divide the land with people of their nation, we will abandon them absolutely. ... We will never take the oath of fidelity to the Queen of Great Britain, to the prejudice of what we owe to our king, to our country, and to our religion.”

The matter of an oath of fidelity or allegiance came up when the Acadian deputies of Annapolis Royal were summoned before British authorities to hear the terms of the cession. Those choosing to exercise their right to remain would be required to take an unconditional oath of allegiance. Neither the Treaty nor the Queen's letter mentioned such an oath, but from a sovereign's (i.e., British or French) point of view, there was nothing extraordinary about such a requirement.

This matter would remain a sticking point for the next 37 years.

Anne Bourgeois, the fourth daughter of Charles Joseph Bourgeois and Marie-Jeanne Blanchard is born in Beaubassin.³⁷⁴

³⁷¹ Cens et Rentes : Loyer foncier composé de deux parties, les cens payables en argent, les loyers payables en nature ou équivalents en argent. La cens correspond à la supériorité, ou au premier droit du seigneur sur les terres détenues par le vassal ou le locataire. 1960 Il y a d'abord eu le paiement des cotisations féodales des cens et rentes.

³⁷² Cens and Rentes: A ground rent composed of two parts, the cens payable in money, the rentes payable in kind or equivalent in money. The cens corresponds to the superiorite, or the first right of the lord in the lands held by the vassal or tenant. 1960 First there was the payment of feudal dues of cens et rentes.

³⁷³ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 258.

³⁷⁴ Ibid.

Michel Bourgeois, le quatrième fils de fils de Claude Bourgeois et Marie Anne Blanchard est né avant 1714 à Beaubassin.³⁷⁵

Michel Bourgeois, le premier fils Guillaume Bourgeois et Catherine Josèphe Thibodeau, est née le 7 janvier 1713, à Grand-Pré.³⁷⁷ Il épousera, à Annapolis Royal, Marie Josèphe Dugas fille de François Dugas et Claire Bourg, le 26 janvier 1739.³⁷⁸

1714

Un dixième recensement est effectué en 1714.³⁸¹

Ce serait le dernier recensement de l'époque acadienne et le premier du premier sous la domination coloniale britannique.

Comptés à Port-Royal étaient ;

- La Veuve BOURGEOIS³⁸³, 2 fils, 4 filles. Guillaume BOURGEOIS³⁸⁴ et son épouse, 1 fils, 3 filles.

Michel Bourgeois, the fourth son of Claude Bourgeois and Marie-Anne Blanchard is born before 1714 in Beaubassin.³⁷⁶

Michel Bourgeois, the first son Guillaume Bourgeois and Catherine Josèphe Thibodeau, was born on January 7, 1713, in Grand-Pré³⁷⁹. He married, in Annapolis Royal, Marie Josèphe Dugas daughter of François Dugas and Claire Bourg, on January 26, 1739.³⁸⁰

1714

A tenth census was carried out in 1714.³⁸²

This would be the last census of the Acadian era and the first of the first under British colonial rule.

Counted in Port Royal were;

- The Widow BOURGEOIS³⁸⁵, 2 sons, 4 daughters, Guillaume BOURGEOIS³⁸⁶ and his wife, 1 son, 3 daughters.

³⁷⁵ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton)., page 262. Stephen A. White ne donne une date de naissance.

³⁷⁶ Ibid.

³⁷⁷ Ibid, page 260.

³⁷⁸ Public Archives of Nova Scotia, Une Paroisse Acadienne s'est rappelée / An Acadian Parish Remembered - Les registres de St-Jean-Baptiste - Annapolis Royal - 1702/1755 (www.gov.ns.ca/nsarm/cap/acadian), Nova Scotia Archives and Records Management, 6016 University Avenue, Halifax, Nova Scotia, B3H 1W4, Canada. RG 1, Vol. 26, p.103.

³⁷⁹ Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A — G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton), page 260.

³⁸⁰ Public Archives of Nova Scotia, Une Paroisse Acadienne s'est rappelée / An Acadian Parish Remembered - Les registres de St-Jean-Baptiste - Annapolis Royal - 1702/1755 (www.gov.ns.ca/nsarm/cap/acadian), Nova Scotia Archives and Records Management, 6016 University Avenue, Halifax, Nova Scotia, B3H 1W4, Canada. RG 1, Vol. 26, p.103.

³⁸¹ Transcription des Archives du Canada – Fichier C-2572 – [Recensement de 1714](#)

³⁸² Transcript of the Archive of Canada – File C-2572 – [1714 Census](#)

³⁸³ Il s'agirait de l'épouse Germain Bourgeois décédée en 1711

³⁸⁴ C'est le fils de Germain Bourgeois et de sa première épouse Madeleine Marguerite Belliveau.

³⁸⁵ This would be the wife Germain Bourgeois who died in 1711.

³⁸⁶ This is the son of Germain Bourgeois and his first wife Madeleine Marguerite Belliveau.

Comptés à Beaubassin étaient ;

- Michel POIRIER et Magdelaine BOURGEOIS son épouse ; enfants : Michel, Jean-Baptiste, Marie, Joseph, Ambroise, Pierre, Anne. Le Sieur MAISONNAT et Margueritte BOURGEOIS son épouse ; enfants : Louis, Alexis, Judith, Marin, Marianne. Claude BOURGEOIS et Anne BLANCHARD son épouse ; enfants : Marie, Paul, Claude, Joseph, Michel. Charles BOURGEOIS et Marie BLANCHARD son épouse ; enfants : Jeanne, Charles, Pierre, Honore, Michel, Jean-Baptiste, Jacques, Magdelaine, Anne. Jean-Jacques NUIRAT et Marie BOURGEOIS son épouse ; enfant : Cécile.

Counted in Beaubassin were;

- Michel POIRIER and Magdelaine BOURGEOIS his spouse; children: Michel, Jean-Baptiste, Marie, Joseph, Ambroise, Pierre, Anne. Le Sieur MAISONNAT and Margueritte BOURGEOIS his spouse; children: Louis, Alexis, Judith, Marin, Marianne. Claude BOURGEOIS and Anne BLANCHARD his spouse; children: Marie, Paul, Claude, Joseph, Michel. Charles BOURGEOIS and Marie BLANCHARD his spouse; children: Jeanne, Charles, Pierre, Honore, Michel, Jean-Baptiste, Jacques, Magdelaine, Anne. Jean-Jacques NUIRAT and Marie BOURGEOIS his spouse; child: Cecile.

Résumé recensement de 1714

Port-Royal : 1191 personnes, 217 familles, 200 hommes, 212 femmes, 413 garçons, 366 filles

Gaspareaux : 28 personnes, 5 familles, 4 hommes, 4 femmes, 10 garçons, 10 filles

Rivière Pisiguit : 348 personnes, 54 familles, 53 hommes, 53 femmes, 126 garçons, 116 filles

Rivière des Habitants : 104 personnes, 24 familles, 24 hommes, 21 femmes, 28 garçons, 31 filles

Rivière aux Canards : 77 personnes, 11 familles, 10 hommes, 9 femmes, 30 garçons, 28 filles.

Rivière de la vieille Habitation : 35 personnes, 5 familles, 4 hommes, 4 femmes, 12 garçons, 15 filles.

Wecobeguit: 147 personnes, 22 familles, 20 hommes, 21 femmes, 50 garçons, 56 filles.

Beaubassin : 341 personnes, 58 familles, 55 hommes, 57 femmes, 126 garçons, 99 filles, 4 orphelins

Résumé global: 2271 personnes, 396 familles, 370 hommes, 381 femmes, 795 garçons, 721 filles, 4 orphelins

Summary 1714 census

Port-Royal : 1191 People, 217 families, 200 Men, 212 women, 413 boys, 366 girls

Gaspareaux : 28 people, 5 families, 4 men, 4 women, 10 boys, 10 girls

Pisiguit River : 348 people, 54 families, 53 men, 53 women. 126 boys, 116 girls

Habitants River : 104 people, 24 families, 24 males, 21 females, 28 boys, 31 girls

Canards River : 77 people, 11 families, 10 men, 9 women, 30 boys, 28 girls.

Old Habitation River: 35 people, 5 families, 4 men, 4 women, 12 boys, 15 girls.

Wecobeguit : 147 people, 22 families, 20 men, 21 women, 50 boys, 56 girls.

Beaubassin : 341 people, 58 families, 55 men, 57 women, 126 boys, 99 girls, 4 orphans

Overall summary : 2271 people, 396 families, 370 males, 381 females, 795 boys, 721 girls, 4 orphans

Ce recensement a été effectué à deux moments différents et par deux agents recenseurs différents.

This census was taken at two different times and by two different enumerators.

Les données du recensement de Port-Royal et de toutes les autres communautés, à l'exception de Beaubassin, ont été recueillies par un recenseur à une date inconnue, tandis que celles de Beaubassin ont été recueillies par un deuxième recenseur, Felix PAIN, Missionnaire de Beaubassin, le 28 août 1714.

Cette différence se manifeste clairement lorsque nous examinons les données recueillies.

The census data for Port Royal and all other communities except Beaubassin were gathered by one enumerator on a date unknown while that of Beaubassin was gathered by a second enumerator, Felix PAIN. Missionary of Beaubassin, on the 28th of August 1714.

This difference shows up clearly when we look at the data gathered.



L'Acadie, si elle n'a jamais existé en tant que véritable entité [voir ma monographie « [Où était l'Acadie et qui étaient les Acadiens ?](#) »], est à ce jour disparu pour toujours.

Ce qui existe à partir de ce moment, c'est la Nouvelle-Écosse, une province de la Nouvelle-Angleterre.

Acadia, if it ever existed as a true entity (see my monograph “[Where was Acadia and Who were the Acadians?](#)”), is as of this point gone forever.

What exists from the point forward is Nova Scotia, a New England province.



Figure X - Carte de l'Amérique du Nord de 1713 - [Musée de la Neufve-France](#) - Map of North America in 1713

Bien que cette carte montre la situation réelle sur le terrain entre 1713 et 1750, elle ne montre pas avec précision le territoire contesté à l'extrême ouest de la Nouvelle-Écosse, le long de la baie de Fundy. Voir la carte à la page 209.

While this map shows the actual situation on the ground between 1713 and 1750, it does not accurately show the disputed territory on the western edge of Nova Scotia, along the Bay of Fundy. See map on page 209.

Sa population aurait passée d'un nombre relativement restreint d'engagés avant 1632 à quelque 120 individus en 1641 selon l'analyse d'André-Carl Vachon³⁸⁷.

En 1671, il était passé à 366 personnes (soit 104 hommes, 63 femmes, 109 garçons, 85 filles et 5 enfants non décrits).

En 1714, le nombre était passé à 2271 personnes (c'est-à-dire 396 familles, 370 hommes, 381 femmes, 795 garçons, 721 filles et 4 orphelins) et ce dans ce qui aurait été les années les plus violentes que la colonie aurait connues.

Ils étaient résilients et prolifiques.

L'Acadie, comme nous l'avons vu, était principalement une enclave provinciale sous la direction du Québec (c'est-à-dire la Nouvelle-France) et de la France. Un tampon entre la Nouvelle France et la Nouvelle-Angleterre, et un paratonnerre contre l'agression anglaise.

Il a même été décrit comme dispensable, tant que le Québec, le Canada et la Nouvelle-France restaient intacts.

Bien que nous utilisions les termes Acadie et Acadien pour décrire ce lieu et ses habitants aujourd'hui, ce n'était pas l'usage de l'époque, le français parlait des colons, de la colonie, des habitants, des concessions, des commissions, ce pays et de la Nouvelle-France, de la côte de l'Acadie et parfois même de l'Acadie.

Mais le nom « Acadie » se reflétait rarement sur les cartes de l'époque et quand il l'a été, il était principalement sur les cartes anglaises³⁸⁹ créées après le traité d'Utrecht pour les négociations avec les Français lors des discussions de la frontière de ladite « Acadie » incluse dans le traité.

Ce n'est qu'en 1713 que le terme « Acadien » a été utilisé dans un document officiel de la France, c'est-à-dire après la chute de Port-Royal et la signature du traité d'Utrecht.

Its population had gone from a relative few hired hands prior to 1632, to some 120 individuals in 1641 according to the analysis of André-Carl Vachon³⁸⁸.

By 1671, it had grown to 366 people (i.e., 104 men, 63 women, 109 boys, 85 girls, and 5 undescribed children).

By 1714, the number had grown to 2271 people (i.e., 396 families, 370 males, 381 females, 795 boys, 721 girls and 4 orphans) and this in what would have been the most violent years the colony would have seen.

They were resilient and prolific.

Acadia, as we have seen, was primarily a provincial enclave under the direction of Quebec (i.e., New France) and France. A buffer between New France and New England, and a lightning rod against English aggression

It was even described as dispensable, as long as, Quebec, Canada and New France remained intact.

While we use the terms, Acadia and Acadian to describe that place and its people today, it was not the usage of the time, French spoke of the colonist, the colony, inhabitants, concessions, commissions, of this country, of New France, the coast of Acadie and sometimes even l'Acadie.

But the name “Acadie” rarely got reflected on maps of the time and when it was, it was primarily on English maps³⁹⁰ created after the treaty of Utrecht for the negotiation with the French when discussing the borders of said “Acadie” included in the treaty.

It was not until 1713 that the term “Acadian” was used in an official French document, that is after the fall of Port Royal and the signing of the treaty of Utrecht.

³⁸⁷ La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2 349 724 247)

³⁸⁸ Ibid.

³⁸⁹ Voir ma monographie « [Où était l'Acadie et qui étaient les Acadiens ?](#) »

³⁹⁰ See my monograph “[Where was Acadia and Who were the Acadians?](#)”

Loin de la « terre des heureux » décrite par [Henry Wadsworth Longfellow](#) dans son poème épique « [Évangéline](#) », L'Acadie, lorsqu'elle existait, si elle existait en tant qu'entité, était une terre de guerre et de conflit.

La « terre des heureux » décrite par Longfellow est celle de la Nouvelle-Écosse, sous le régime anglais, et de façon plus réaliste durant les années de 1715 à 1740, soit ce qu'on appelle « l'âge d'or acadien », lorsque la paix régnait et avant la remontée des conflits anglais-français en Amérique du Nord.

L'Acadie avant la chute de Port-Royal aurait eu de nombreuses capitales, si on peut les appeler ainsi³⁹¹, dispersées sur un vaste territoire.

Si un lieu doit être identifié, il doit avoir des frontières et une capitale et exiger une certaine stabilité.

Ce que nous voyons ici est le contraire

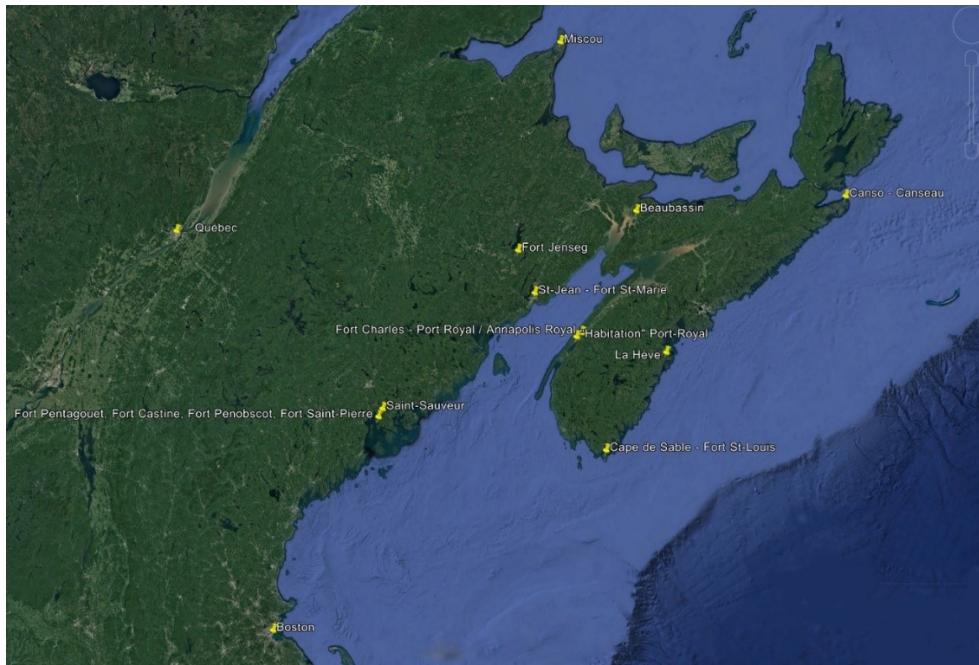
Far from the “land of the happy” described by [Henry Wadsworth Longfellow](#) in his epic poem “[Evangeline](#)”, L'Acadie when it existed, if it existed as an entity, was a land of war and conflict.

The “land of the happy” described by Longfellow is that of Nova Scotia, under the English regime, and more realistically during the years of 1715 to 1740, the so-called “Acadian golden age”, when peace reigned and prior to the surge in French-English conflicts in North America.

The Acadie prior to the fall of Port Royal would have had many capitols, if we can call them that³⁹², dispersed over a large territory.

If a place is to be identified, it must have borders, a capitol and require some stability.

What we see here is the opposite.



Toute paix et prospérité acadienne semblent avoir surgi principalement sous la domination anglaise et principalement de la période de 1654 à 1671.

Any Acadian peace and prosperity seem to have arisen primarily under English rule and primarily from the period of 1654 to 1671.

³⁹¹ Voir les définitions au début de cette article, pages 10-12

³⁹² See the definitions at the start of this article, pages 10-12

Après cette période, la prospérité semble être liée au commerce avec les Anglais et non les Français, et la paix, qu'un état provisoire entre deux conflits.

L'Acadie de cette époque est plus un concept qu'un lieu.

Cela se reflète dans la terminologie proposée par les Français pour le souhait du traité d'Utrecht donné « *Nouvelle-Écosse ou l'Acadie à l'intérieur de ses anciennes frontières* » et « *Port-Royal* » aux Britanniques.

Cela sépare l'Acadie et Port-Royal et élimine toute possibilité que Port-Royal fasse partie de l'Acadie. Cela nous amène aussi à nous demander où se trouvait l'Acadie.

Dans les négociations qui dureront jusqu'en 1750, les Français soutenaient que l'Acadie était essentiellement le territoire accordé à Charles de La Tour par Oliver Cromwell en 1656.

Une bande de terre qui s'étend de Cap-Sable à Canseau sur la rive est de ce qui est maintenant la Nouvelle-Écosse et qui n'inclut pas la grande majorité des gens (c.-à-d. les Acadiens) qui vivaient sur la côte ouest, le long de la baie Française (c.-à-d. la baie de Fundy).

After this period, prosperity seems to be linked to trade with the English and not the French, and peace but a momentary state between two conflicts.

L'Acadie of this time is more concept than place.

This is reflected in the terminology proposed by the French for the Treaty of Utrecht which gave “***Nova Scotia or l'Acadie within its ancient boundary***” and “***Port-Royal***” to the British.

This separates l'Acadie and Port Royal and removes any possibility that Port Royal was part of Acadia. It also leaves us wondering where Acadia was.

In negotiations that dragged on until 1750, the French would argue that Acadia was essentially the territory granted to Charles de La Tour by Oliver Cromwell in 1656.

A strip of land running from Cap Sable to Canseau on the eastern shore of what is now Nova Scotia and does not include the vast majority of people (i.e., Acadians) who lived on the west coast, along the Bay Française (i.e., Bay of Fundy).

Carte 12 – 1728?: Revendications



Figure Y - Revendication territorial Acadie - France vs Angleterre / Acadie Territorial land claims - France vs England

Cette divergence entre lieu et peuple se reflète aussi dans le titre des livres de l'historien canadien Bona Arsenault « Histoire des Acadiens » et « Histoire et généalogie des Acadiens » qui font référence au peuple et non au lieu.³⁹³

Était-ce la reconnaissance de l'auteur d'une réalité tacite ou un mauvais choix de titre, je ne sais pas, mais l'inférence est là et palpable.

Bien que l'Acadie ait pu être un endroit dans l'esprit de certains, ce n'était pas dans l'esprit de tous.

Bien que l'Acadie ait pu faner et mourir avec le traité d'Utrecht, ceux qui y vivaient et ont développé la terre, ceux que nous appelons maintenant Acadiens, continuaient d'exister et prospéraient sous la domination britannique.

Et cela jusqu'en 1740 quant de nouveaux problèmes surgissent des cendres de la conquête britannique et des problèmes non réglés avec les Français.

La période allant du milieu des années 1680 à la chute de la Port royale ne serait qu'une répétition générale de ce qui devait se passer de 1740 à 1755.

Si Vetch avait eu son vœu, la déportation aurait eu lieu en 1712-1713 et nos ancêtres auraient probablement été envoyés en France ou dans une autre colonie française loin de l'Amérique du Nord privant la Nouvelle-France des ressources humaines qu'elle désirait tant.

À travers tout cela, nos ancêtres « Bourgeois » ont survécu, ont prévalu, et ont prospéré et nous en sommes le témoignage.

Ultimement les Français, l'Église, les missionnaires et les guerriers autochtones, le républicanisme acadien, la neutralité et l'entêtement conduiront à la déportation des Acadiens en 1755.

Mais ça, c'est une autre histoire que je publierai à une date ultérieure.

This divergence between place and people is also reflected in the title of the books by the Canadian historian Bona Arsenault “History of the Acadians” and “Histoire et généalogie des Acadiens” (i.e., History and genealogy of the Acadians” referring to the people and not the place.³⁹⁴

Was this the author recognition of a tacit reality or a poor choice of title I do not know, but the inference is there and palpable.

While l'Acadie may have been a place in the minds of some, it was not in the minds of many.

Although l'Acadie may have wittered and died with the Treaty of Utrecht, those that lived there and developed the land, those we now call Acadians, carried on and prospered under British rule.

That is until 1740 when new troubles arose from the ashes of the British conquest and unsettled issues with the French.

The period from the mid 1680s to the fall of the Port Royale would prove to be but a dress rehearsal for what was to happen from 1740 to 1755.

If Vetch had had his way, the deportation would have occurred in 1712–1713 and our ancestors would probably have been sent to France or some other French colony far from North American depriving New France of the human resource it so desired.

Through all of this, our “Bourgeois” ancestors survived, prevailed, and thrived and we are the testament to that fact.

Ultimately, the French, the church, missionaries and aboriginal warriors, Acadian republicanism, neutrality, and a stanch stubbornness would lead to the deportation of the Acadians in 1755.

But that is another story which I will publish at a later date.

³⁹³ Je m'en voudrais de ne pas mentionner que Bona Arsenault a utilisé le mot « Acadie » dans le titre d'un de ses livres, « L'Acadie des ancêtres » (c'est-à-dire l'Acadie de nos ancêtres), mais pas dans ses livres d'histoire.

³⁹⁴ I would be remiss if I did not mention that Bona Arsenault did use the word “Acadie” in the title of one of his books, “L'Acadie des ancêtres” (i.e., Acadia of our ancestors) but not on his history books.



Les Sources – The Sources

[A Great and Noble Scheme](#), The Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from Their American Homeland, John Mack Faragher, W.W. Norton & Company, New York London, Copyright ©2005 by John Mack Faragher, ISBD 0-393-05135-8 [now available on Internet Archive see previous link]

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 278 – [Dossier Le Normand - Isle Royal](#) Cape Breton)

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 1 - [Dossier l'Abbadie](#)

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 12 – [Dossier d'Aulnay de Charnizay](#)

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 258 – [Dossier Joseph Sartique – Isle Royal \(Cap Breton\)](#)

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 277 – [Dossier De La Vallière](#)

Archives Nationales – Colonies – Série E – Carton 277 – [Dossier Michel LeNeuf De La Vallière \(Fils\)](#)

[Canadiana.ca](#) - The Canadian Research Knowledge Network [CRKN] - The Canadiana Collections contain content created over five centuries that tell an incomplete, oftentimes distorted and, sometimes harmful, story of Canada /Le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) - Les collections de Canadiana renferment des documents créés sur cinq siècles, qui racontent une histoire du Canada incomplète, souvent déformée et parfois préjudiciable.

[Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France : recueillis aux Archives de la province de Québec ou copiés à l'étranger ; mis en ordre et édités sous les auspices de la Législature de Québec, avec table, etc.. v. 1](#)

[Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale ; avec l'Histoire naturelle du païs](#), Denys, Nicolas, Paris :Claude Barbin, 1672

[Dictionnaire Biographique du Canada / Dictionary of Canadian Biographies](#) [Des centaines de liens retrouvés tout au long de ce document - Hundreds of links found throughout this document]

[Gazette de France \[de Renaudot\] \[Paris. 1631\] - 123 années disponibles](#)

[Héritage \(canadiana.ca\)](#) - The Canadian Research Knowledge Network [CRKN] - The Héritage project is an initiative to digitize and make accessible online some of Canada's most popular archival collections encompassing roughly 40 million pages of primary-source documents. Chronicling the country and its people from the 1600s to the mid-1900s./Le Réseau canadien de documentation pour la recherche [RCDR] - Le projet Héritage, vise la numérisation et l'accès en ligne de certains fonds d'archives du Canada parmi les plus consultés. Comptant environ 40 millions de pages de documents sources primaires, ces collections racontent l'histoire de la nation et de sa population depuis les années 1600 jusqu'au milieu des années 1900.

Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportation, Tome 1 1603-1710, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2018, Dépôt légal : 3^e trimestre, 2018 BAQ, BAnQ, CÉAAC, ISBN 978-2-349-72376-5

Histoire des Acadiens, Bona Arsenault, mise à jour par Pascal Alain, Les Éditions FIDES, © 2004, ISBD 978-2762126136

La Colonisation de l'Acadie : 1632 à 1654, André-Carl Vachon, © Éditions La Grande Marée Itée, 2022, Dépôt légal : 1er trimestre 2022, BAC, BAnQ, CÉAAC, ISBN 9782349724243 (2 349 724 247).

La deuxième partie de ce livre contient des copies des lettres et mémoires utilisées par l'auteur pour arrivée à ses conclusions

[Le blogue de Guy Perron](#) - La vie de nos ancêtres à travers les documents d'archives... entre La Rochelle et les colonies...

Les Archive Départemental de la France - La Charente Maritime - [Les engagés - XVIIe et XVIIIe siècles](#)

Navires et engages pour "les Terres Neufve de la Nouvelle France et des coste de la Cadie ", Jacques Nerrou

[Navires venus en Nouvelle-France - Gens de mer et passagers](#)

[Over the border - Acadia, the home of "Evangeline", Chase, Eliza B. \[Eliza Brown\]](#)

Stephen A. White, Dictionnaire Généalogique des Familles Acadiennes, Stephen A. White, Première partie 1636 à 1714, Volume 1 A - G, 1999 (Centre d'Étude Acadiennes, Université de Moncton).

[Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie \(1604-1881\) / BAnQ numérique](#), tome I et tome II, François-Edmé Rameau de Saint-Père, Tome premier, Paris/Montréal, Plon/Granger frères, 1889, version électronique. Document is French only) Aussi disponible sur Ancestry à/Also available on Ancestry at [Ancestry.com - Une Colonie Féodale en Amérique : L'Acadie \(1604-1881\), v. 1](#)

[Wikipédia](#) – (Des centaines de liens retrouvés tout au long de ce document — Hundreds of links found throughout this document)



One man's villain is another's hero

— Unknown —

નોંધ

Le vilain d'un homme est le héros d'un autre

— Inconnue —